

LE MONDE ÉCONOMIE
■ Les livres de la crise
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16509 – 7,50 F — MARDI 24 FÉVRIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

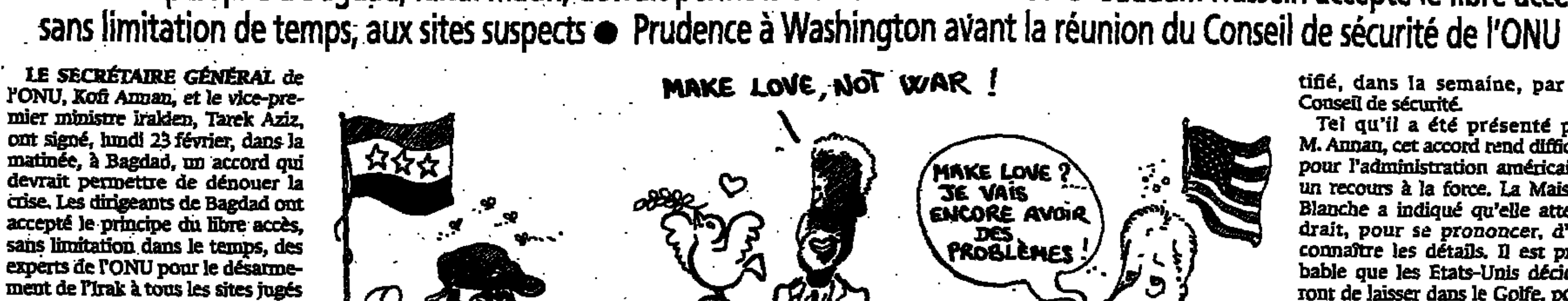
Kofi Annan signe un accord de paix avec l'Irak

● Le texte paraphé à Bagdad, lundi matin, devrait permettre de dénouer la crise ● Saddam Hussein accepte le libre accès, sans limitation de temps, aux sites suspects ● Prudence à Washington avant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, ont signé, lundi 23 février, dans la matinée, à Bagdad, un accord qui devrait permettre de dénouer la crise. Les dirigeants de Bagdad ont accepté le principe du libre accès, sans limitation dans le temps, des experts de l'ONU pour le désarmement de l'Irak à tous les sites jugés suspects. Ils ont souscrit aux modalités d'inspection proposées par Kofi Annan.

Lors d'une conférence de presse, donnée lundi matin à Bagdad en compagnie de Tarek Aziz, le secrétaire général de l'ONU a déclaré que cet accord *« lève les obstacles à l'application des résolutions du Conseil de sécurité »* sur l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak et les modalités de son contrôle. *« Je considère que cet accord est équilibré et qu'il est conforme à l'esprit des résolutions »*, a ajouté Kofi Annan, tout en rappelant que sa mission à Bagdad ne constitue qu'*« une étape »* et que le texte doit encore être ratifié, dans la semaine, par le Conseil de sécurité.

Tel qu'il a été présenté par M. Annan, cet accord rend difficile pour l'administration américaine un recours à la force. La Maison Blanche a indiqué qu'elle attendrait, pour se prononcer, d'en connaître les détails. Il est probable que les Etats-Unis décideront de laisser dans le Golfe, pour une certaine période, les forces qu'ils y ont déployées. La France s'est réjouie, dès dimanche soir, du résultat des conversations de Bagdad, le Quai d'Orsay rappelant que *« la France a constamment défendu l'idée qu'une solution diplomatique pouvait et devait être trouvée »*. La réaction de Londres a également été optimiste. A Moscou, Boris Eltsine a affirmé, selon Interfax, que *« la question du règlement diplomatique de la situation a été pratiquement résolue »*. L'éventualité d'une intervention armée en Irak avait provoqué pendant le week-end de nombreuses manifestations, les plus importantes ayant eu lieu en Egypte et en Jordanie.



● Le récit d'une négociation réussie p. 2
● Les trois principaux points de l'accord p. 2
● Nos reportages en Irak et au Koweït p. 2
● Les réactions dans le monde p. 3
● L'attitude de l'opinion américaine p. 3
● La dimension pétrolière de la crise p. 14
● L'Europe désunie, par Jonathan Eyal p. 16
● Le drame de l'embargo, par P.-J. Luizard p. 16
● Guerre médiatique à Bagdad p. 32
● La chronique de Pierre Georges p. 32

REUTERS

■ Les Jeux changent de mains

Le président du CIO, Juan-Antonio Samaranch, a félicité le Japon pour la bonne organisation des Jeux olympiques d'hiver, qui ont pris fin dimanche 22 février. Rendez-vous en 2002 à Salt Lake City. p. 22 à 24

■ Unité contre le chômage

Les pays participant au G 8 de Londres ont adopté un texte reconnaissant que le marché ne peut résoudre seul le problème du chômage.

p. 5 et notre éditorial p. 15

■ Air France moins publique

Après l'ouverture du capital de la compagnie aérienne détaillée lundi 23 février, la participation de l'Etat devrait tomber à 53 ou 54 %. p. 18

■ Un Américain pour l'euro

L'ambassadeur des Etats-Unis en France, Felix Rohatyn, fait part, dans un entretien au *Monde*, de son enthousiasme pour la monnaie unique européenne. p. 14

■ Rhône-Alpes s'exporte



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines.

Rhône-Alpes joue la carte de l'international, en partenariat avec d'autres régions « riches ». p. 12

■ La campagne des régionales

En Haute-Normandie, le bras droit local de Laurent Fabius, Alain Le Vern, défie le président sortant, Antoine Rufenacht (RPR). p. 6

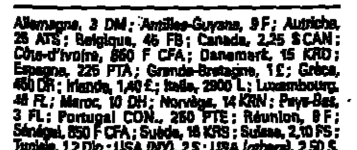
■ Ces enfants qui ne jouent pas au ballon

70 % des ballons cousus main vendus dans le monde sont fabriqués par 7 000 enfants pakistanais. p. 13

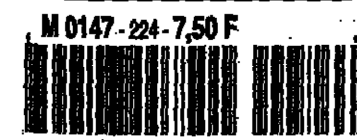
■ Art gauchiste

A Vienne, en Autriche, une rétrospective retrace l'œuvre sulfureuse de Jean-Jacques Lebel, artiste « gauchiste » français. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



M 0147 - 224 - 7,50 F



Internet révèle l'autocritique de la CIA sur son fiasco cubain

NEW YORK
de notre correspondante

Le document était si accablant que le directeur de la CIA de l'époque, John McCone, avait ordonné la destruction de tous les exemplaires sauf un, entreposé dans un coffre-fort de son bureau. Trente-sept ans plus tard, le rapport de l'inspecteur général de la CIA Lyman Kirkpatrick sur la désastreuse opération américaine de la baie des Cochons à Cuba vient d'être rendu public et, depuis dimanche 22 février, son contenu est résumé sur Internet (www.seas.gwu.edu/nsarchive).

Rédigé en octobre 1961, six mois après le débarquement dans la baie des Cochons d'une force de 1 500 exilés cubains, supposés être le fer de lance d'une rébellion qui devait renverser Fidel Castro, ce document de 150 pages précédées de la mention *« top secret »* est une autocritique d'une implacable sévérité. L'opération se solda par un échec, un grave camouflet pour les Etats-Unis, et la mort de quelque 200 membres du commando tandis que 1 197 autres étaient faits prisonniers. Pour l'inspecteur général, la CIA commit dans la préparation de cette opération *« quatre erreurs d'une extrême gravité »* : ne pas avoir soumis le projet à *« l'évaluation froide et objective »* d'autres experts de la CIA ; ne pas avoir informé à temps le président (John Kennedy) que *« le succès de l'opération était devenu douteux »* ; ne pas avoir reconnu que le projet, dont la préparation dura un an, avait perdu son caractère clandestin dès novembre 1960 et que son ampleur dépassait les capacités de la CIA ; enfin, ne pas avoir clairement présenté les plans successifs du projet ni requis l'approbation écrite du président et de ses conseillers.

L'inspecteur général évoque le budget qui passa de 4,4 à 46 millions de dollars. Il décrit aussi une situation dans laquelle les responsables de la CIA *« s'impliquèrent tellement dans la préparation de l'opération qu'ils en perdirent de vue les objectifs »*. Le tout à l'avenant : les officiers responsables de la préparation ne disposaient d'aucune connaissance particulière de l'Amérique latine et ne parlaient même pas l'espagnol. Ils n'avaient que mépris pour le groupe d'exilés cubains qui, depuis Miami, devaient exécuter le plan d'invasion. La CIA, peut-on encore lire dans le rapport, décida sans aucun fondement que l'invasion susciterait à Cuba même le ralliement d'*« une résistance organisée qui n'existait pas »* tandis que, pendant les trois derniers mois des préparatifs, la presse américaine divulguait de plus en plus de détails sur le projet d'opération.

Longtemps, la CIA imputa l'échec de l'opération au président Kennedy, installé à la Maison Blanche depuis seulement trois mois lorsqu'elle fut déclenchée. Mais le rapport rend clairement la CIA elle-même responsable du fiasco. Ce n'est d'ailleurs pas à l'agence de renseignement que revient l'initiative de la diffusion du rapport, mais à un centre de recherche indépendant spécialisé dans la publication de documents officiels gardés secrets, National Security Archive.

Installé à l'université George-Washington, ce centre réclamait depuis deux ans la déclassification du rapport de l'inspecteur général Kirkpatrick en vertu du *Freedom of Information Act*, une loi qui permet à tout citoyen américain de demander la publication d'un texte ou d'un dossier donné, sous certaines conditions, et qui a abouti à la levée du secret sur de nombreux documents officiels.

Sylvie Kauffmann

Un PIC pour les couples

APRÈS LE CUC, le CUCS, le CVS, voici le PIC ! La mission Droit et justice, présidée par Jean Hauser, vient de faire à la chancellerie une nouvelle proposition permettant la reconnaissance des couples hors mariage. Elle souhaite la création d'un pacte d'intérêt commun (PIC), qui se démarque nettement des formules précédentes. Soucieuse de ne pas organiser un « mariage bis », la mission Hauser souhaite *« éliminer en partie la charge idéologique »* de ce dossier. Le PIC permettrait ainsi à des personnes – même mariées – de s'associer à d'autres, selon une formule inspirée du droit des sociétés. Les conséquences fiscales et sociales ainsi que les problèmes d'adoption d'enfants ou de filiation ne sont pas abordés.

Lire page 10

Les fondations privées, une chance pour la culture

L'ACCOUCHEMENT laborieux de la Fondation Giacometti, si elle arrive à voir le jour après dix ans de gestation, illustre les ambiguïtés des pouvoirs publics vis-à-vis de ces organismes (*Le Monde* du 21 février). Officiellement, personne n'est hostile à ces institutions de droit privé qui assurent une mission de service public dans le domaine artistique ou culturel. Les ministères de l'intérieur et de la culture – qui autorisent leur création – se disent favorables à l'apparition de ces structures qui ont pour mission de valoriser l'œuvre d'un artiste, d'une collection, d'un patrimoine historique ou contemporain. Certaines possèdent un lieu d'exposition, exploitent des archives ou offrent des bourses de recherche.

Dans les faits, les fondations restent rares et souvent méconnues. Citons Maeght (Saint-Paul-de-Vence), Hartung (Antibes), Dubuffet (Périgny-sur-Yerres), Cartier, Dina Vierny, Georges Rouault, Le Corbusier (Paris), Vasarely (Aix-en-Provence), Arp (Clamart), Carzou (Manosque), Daniel et Florence Guerlain (Les Mesnuls). La liste est *« dérisoire »*, affirme François Hers, responsable de la Fondation Hartung (Fondation de France), *« surtout si on la compare à celle de quelques pays étrangers »*. Au-delà du discours officiel, il y a en effet de la part des pouvoirs publics une méfiance généralisée, pimentée d'une bonne dose d'hypocrisie. Un spécialiste du ministère de l'intérieur évoque même *« l'opposition viscérale »* de la direction des musées de France (DMF).

Pour l'Etat, ces fondations se limitent trop souvent à de petits musées centrés sur un seul artiste que le public, par lassitude, boude après quelques années. Les fondations seraient également incapables de gérer correctement les collections. Les dotations affectées et les recettes propres seraient trop faibles pour faire tourner ces machines délicates, à la tête desquelles on trouve trop de responsables inexpérimentés.

Bref, pour l'administration, la conclusion est nette : l'œuvre et l'intégrité de l'artiste sont mieux défendues quand les musées et de vrais professionnels – des conservateurs – s'en chargent.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

Lire la suite page 15

Un magnifique XV de France



OLIVIER MAGNE

SANS AVOIR MARQUÉ aucun des sept essais qui ont ponctué la victoire record (51-16) de l'équipe de France de rugby face à l'Ecosse, samedi 21 février, le troisième-ligne aile de Brive, Olivier Magne, a imprimé son empreinte à ce match du Tournoi des cinq nations. Omniprésent en attaque, il a surtout été intraitable en défense, naguère son point faible.

Lire page 25

International	2	Carnet	21
France	6	Aujourd'hui	22
Société	10	Météorologie-Jeux	26
Régions	12	Culture	27
Horizons	13	Guide culturel	29
Entreprises	18	Kiosque	30
Communication	19	Abonnements	30
Finances/marchés	20	Radio-Télévision	31

IRAK Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, ont signé, lundi 23 févier, à Bagdad, un accord sur l'inspection de tous les sites – y compris *« présidentiels »* – en Irak. Au terme de plusieurs rencontres avec M. Aziz et d'un long entretien avec Saddam Hussein, M. Annan est parvenu à arracher l'agrément de Bagdad sur les modalités d'inspection, *sans limite dans le temps*, desdits sites par la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom). ● M. ANNAN devait quitter Bagdad lundi pour New York, via Paris, où il ne devait faire qu'une escale technique. Il devrait informer mardi le Conseil de sécurité de l'ONU des résultats de sa mission. ● LES ÉTATS-UNIS attendent de prendre connaissance du texte de l'accord pour dire s'il leur paraît satisfaisant. Plusieurs pays, dont la France, se sont déjà félicités du dénouement de la crise.

L'accord obtenu par Kofi Annan à Bagdad devrait dénouer la crise

Le secrétaire général des Nations unies a réussi à faire accepter aux dirigeants irakiens le principe du libre accès des inspecteurs de l'ONU pour le désarmement à tous les sites suspects, sans limitation dans le temps

BAGDAD
de nos envoyés spéciaux

RÉCIT

Quarante-huit heures de négociations ininterrompues pour sauver la paix

Le coup est spectaculaire : à deux reprises, Saddam Hussein et Tarek Aziz ont déclaré à Kofi Annan : *« Nous avons confiance en vous. »* Cette confiance retrouvée est un succès incontestable pour le secrétaire général des Nations unies, qui a pris de court même les plus optimistes parmi ceux qui misaient sur un règlement pacifique de la crise engagée avec l'Irak à propos de l'inspection interdite par Bagdad des sites « présidentiels ». A 23 heures, dimanche 22 février, M. Annan annonçait officiellement la conclusion d'un accord avec le gouvernement irakien.

Au cours de l'après-midi, dans les salons de la résidence officielle mise à sa disposition par les Irakiens, le secrétaire général de l'ONU s'était efforcé de ne pas trop céder à l'euphorie. A cet instant, le soulagement, pourtant, était manifeste dans la délégation des Nations unies, satisfaite d'avoir pu s'en tenir, sans trop d'encombres, au programme fixé deux jours avant l'arrivée à Bagdad. M. Annan devait quitter l'Irak lundi après-midi pour Paris.

Lorsqu'il descend du Falcon mis à sa disposition par le président français, Jacques Chirac, vendredi 20 février en début de soirée, le secrétaire général a un objectif très précis. Il est en fait à l'ouvrage depuis une quinzaine de jours. De ses contacts avec la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright est ressorti un impératif : en cas de médiation avec l'Irak, les Etats-Unis ne se prononceront que sur un texte écrit. Pas question de donner foi à des promesses verbales de la part des Irakiens. Parallèlement aux rencontres organisées avec les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, M. Annan s'est donc attelé à la rédaction d'une ébauche d'accord, avec l'aide de Hans Corell, son conseiller juridique, et de cinq autres membres de son équipe.

Au moment de quitter New York, le 18 février, et alors que la tension monte à Bagdad, le projet du secrétaire général comporte encore de nombreux « blancs ». Les cinq membres permanents sont toujours divisés. Les Britanniques continuent de soutenir la ligne dure américaine et les menaces de représailles militaires refusées par les Russes et les Chinois, alors que les Français s'efforcent de promouvoir une formule de visites spécifiques sur les sites incriminés.

« LONGUE LITANIE »

Reçu vendredi 20 février à l'aéroport de Bagdad par Tarek Aziz, vice-premier ministre en uniforme du parti Baas, M. Annan, après avoir exprimé un optimisme d'usage, s'enferme presque aussitôt avec lui pour un premier tête-à-tête informel : les choses sérieuses sont à venir. Pendant ce temps, les ambassades et les services des Nations unies poursuivent l'évacuation d'une partie de leur personnel dans l'éventualité de frappes aériennes qui sanctionneraient l'échec de la diplomatie.

Samedi matin 21 février, une première rencontre rassemble les délégués de l'ONU et les Irakiens. Elle va se limiter à *« une longue litanie »* du vice-premier ministre, qui exprime les griefs de son gouvernement à l'encontre des experts en désarmement de la commission spéciale de l'ONU (Unscom). Impassible, M. Annan se contente d'en prendre note. Plus tard, les Irakiens lui laisseront entendre que ce préambule a été souhaité en haut lieu. Au même instant, dans les rues de Bagdad, un cortège macabre de taxis, manifestement réquisitionnés pour la circonstance, apporte devant un bureau de l'ONU une centaine de cercueils d'enfants morts, selon les organisateurs de la manifestation, à cause de l'embargo qui asphyxie le pays.

Entre Tarek Aziz et Kofi Annan, les véritables discussions commencent en fait en début de soirée, lors d'un nouveau tête-à-tête. Le secrétaire général enregistre alors des progrès sur deux points précis : tout d'abord, les Irakiens acceptent la formule dite « Unscom-Plus », c'est-à-dire l'accompagnement par des diplomates des experts en désarmement, lors des visites des sites « présidentiels ». Cet accord a été amorcé par le diplomate scandinave Stafan de Mistura, qui a pu accéder, en début de semaine, aux sites controversés en compagnie de cartographes, mais aussi de deux membres de l'Unscom.

En second lieu, le vice-premier ministre irakien accepte également le chiffre de huit sites recensés par l'ONU. MM. Aziz et Annan s'entendent de surcroît sur une classification définitive, aux yeux du secrétaire général, de tous les sites irakiens visés par les experts en désarmement. Trois catégories sont distinguées : les sites normaux, inspectés de manière quasi routinière depuis 1991, les sites « sensibles », qui ont déjà fait l'objet d'un accord entre le premier chef de l'Unscom, le Suédois Rolf Ekeus, et les Irakiens, et enfin les sites « présidentiels », dernière pomme de discorde en date entre l'ONU et l'Irak.

Au cours d'une première pause, le secrétaire général rend successivement compte de ses avancées à Mme Albright, au président français, Jacques Chirac, au premier ministre britannique, Tony Blair, et au ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov. En dépit des progrès, les discussions vont alors patiner sur un sujet encore en litige et susceptible de ruiner la mission de M. Annan : la durée des inspections des sites présidentiels. Au cours de son entretien téléphonique avec Mme Albright, M. Annan a pu en effet éprouver une nouvelle fois la rigidité américaine. Pas question d'une formule qui ne respecte pas l'« intégrité » de l'Unscom, laquelle doit être totalement libre de ses mouvements. Or les Irakiens tiennent à limiter à soixante jours la durée pendant laquelle l'inspection de sites présidentiels est autorisée. En s'arc-boutant sur une formule proposée au départ par Moscou, Bagdad espère tourner à son profit la division qui règne entre les membres permanents du Conseil de sécurité.

Pour réduire cette dernière résistance, M. Annan est contraint de recourir à une *« arme lourde »*, selon l'expression d'un des membres de sa délégation, et gardée jusqu'à présent en réserve. A cette heure déjà avancée de la nuit, il prend contact avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, pour l'enjoindre de faire entendre raison à son interlocuteur. L'intervention de M. Primakov se révèle déterminante. Tarek Aziz plie rapidement. A 2 heures du matin, les Irakiens peuvent annoncer que le président Saddam Hussein recevra le lendemain, à midi, le secrétaire général des Nations unies.

UN ENTRETIEN DE QUATRE HEURES

La journée de dimanche débute à Bagdad par une réunion séance tenante de l'Assemblée nationale, où les députés et les représentants des syndicats officiels adoptent un message pour le Conseil de sécurité de l'ONU plaidant la cause irakienne. A midi, M. Annan pénètre, en compagnie du diplomate algérien Lakhdar Brahimi, de son conseiller spécial Hans Corell et de Rolf Knutsson, son directeur de cabinet, dans le palais de la République, installé au bord du Tigre, où le président irakien a ses bureaux. L'entretien dure quatre heures, dont deux de tête-à-tête entre le président et le secrétaire général.

Saddam Hussein, dont les apparitions sont très rares, est habillé d'un costume bleu marine, *« de bonne coupe »*, agrémenté d'une cravate, qui lui a attiré les compliments du secrétaire général, lui-même toujours tiré à quatre épingles. Grand, plus âgé que le portrait déjà ancien qui orne les rues de Bagdad, mais arborant une chevelure de jais, il s'est exprimé, comme de coutume, *« d'une manière très posée et impassible »*.

En milieu d'après-midi, au cours d'une brève intervention, le porte-parole du secrétaire général, Fred Eckhard, donne libre cours à un optimisme raisonnable.

En début de soirée, Tarek Aziz et Kofi Annan se retrouvent une nouvelle fois au ministère irakien des affaires étrangères pour mettre au point un texte que le diplomate ghanéen soumettra aux membres du Conseil de sécurité dès son retour à New York, mardi soir 24 février, et dont il entendait leur réserver la primeur. Cet accord permettrait, selon des sources informées, des inspections des sites controversés, *« répétées et sans limite dans le temps »*. Les Irakiens ont reçu en échange la garantie que seront respectées *« la souveraineté et la dignité de l'Irak »*.

En annonçant, dès dimanche, à la presse tout entière, la conclusion d'un accord qu'il juge *« acceptable »* et qui permet *« la pleine application des résolutions du Conseil de sécurité »*, le secrétaire général laisse peu de marge de manœuvre aux Américains. Ces derniers auront du mal à réfuter son jugement. Conscients du fait que cette mission est aussi une occasion de réhabiliter l'ONU, mais quelque peu emportés par leur enthousiasme, ses conseillers n'ont pas hésité à qualifier son résultat de *« grand triomphe »*.

Afsané Bassir Pour et Gilles Paris

Les trois principaux points

Kofi Annan revient à New York avec un texte écrit qui sera présenté dans les prochains jours aux quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU. L'accord que le secrétaire général a signé avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, devrait s'articuler autour de trois points.

● **Trois types de « sites » ont été définis.** D'abord, les sites *« normaux »*, inspectés depuis 1991 par les experts de la commission des Nations unies (l'Unscom) chargés de veiller à ce que l'Irak ne reconstitue pas un arsenal d'armes de destruction massive : ils ne posent pas de problèmes particuliers. Puis, les sites dits *« sensibles »*, qui ont déjà fait l'objet d'un accord. Enfin, les sites dits *« présidentiels »*, à l'origine de la crise actuelle, Bagdad invoquant des raisons de dignité et de souveraineté pour obtenir un régime spécial. Les deux parties se sont entendues pour dénombrer huit sites dits *« présidentiels »* en précisant leur superficie.

● **Les sites « présidentiels » seront visités par l'Unscom.** C'est ce que prévoit l'accord, mais en ajoutant que les experts de la commission seront aussi accompagnés de diplomates (formule dite « Unscom-plus »).

● **L'accord permettrait des inspections répétées et sans limite dans le temps.** Les Irakiens voulaient que les inspections des sites *« présidentiels »* puissent se faire durant deux mois, mais une fois pour toutes. Le Conseil de sécurité était attaché au principe de la permanence des inspections.

La suite du calendrier

Le secrétaire général de l'ONU devait quitter Bagdad, lundi 23 février, et regagner New York, *via* Paris, où il passera la nuit après avoir rendu l'avion que lui a prêté la France pour se rendre en Irak. Kofi Annan doit ensuite convoquer une réunion des quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU et leur soumettre l'accord auquel il est parvenu avec les autorités irakiennes sur l'inspection des huit sites contestés. Elle pourrait se tenir en milieu de semaine et donner lieu à une nouvelle série de négociations, à New York, avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, afin de régler un certain nombre de détails. Il est vraisemblable que le président Bill Clinton choisira de donner alors le point de vue des Etats-Unis.

Toutes les infrastructures irakiennes sont gravement délabrées

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Des frappes aériennes ciblées sur les centres vitaux du pays, lors de la guerre de libération du Koweït, et un embargo de bientôt huit ans ont gravement détérioré les équipements de l'Irak. Un observateur européen estime qu'il faudra *« au moins vingt ans »* pour que le pays puisse retrouver l'infrastructure qui était la sienne avant l'invasion du Koweït, le 2 août 1990.

Durant la guerre de libération du Koweït, en janvier et février 1991, les centraux téléphoniques, les centrales électriques et le réseau de l'eau ont été durement touchés. A la surprise générale, le régime de fer irakien a réussi à remettre à peu près en état, en un temps record, ce qui avait été épargné.

Aujourd'hui, cependant, le rafistolage semble parvenir à bout de course. *« Tout ce qui a pu être cannibalisé l'a été depuis longtemps »*, indique un expert, qui donne en exemple l'oléoduc passant par la Syrie, coupé depuis la fin des années 70 et dont certains tronçons auraient été utilisés pour réparer celui qui aboutit en Turquie.

La seule note optimiste provient du secteur agricole. Après 1991, le gouvernement a accéléré le programme de libéralisation d'un secteur longtemps étranglé par le collectivisme, non sans succès. L'attribution de terres à des particuliers et les distributions de semences donnent des résultats, même si le projet d'autosuffisance sur des produits-clés, comme le blé, reste très largement hors d'atteinte.

Les motifs de satisfaction restent toutefois bien rares. Depuis deux ans, les coupures d'électricité se généralisent à Bagdad. Il ne s'agit plus seulement de coupures imputables à des pannes, mais de véritables délestages, quartier par quartier, annoncés à l'avance dans les journaux, et qui témoignent de l'incapacité des centrales en activité à répondre à la demande. Selon certaines estimations, seulement un quart des besoins peuvent être satisfaits actuellement. *« Et encore,* précise-t-on, *nous sommes en hiver. Imaginez ce que ce sera en été, lorsque les climatiseurs seront en route ! »*

PÉNURIE D'EAU

La défaillance du réseau électrique est lourde de conséquences sur l'ensemble des services, et notamment pour ce qui concerne l'eau, insuffisante tant en qualité qu'en quantité. La situation à Bagdad est de surcroît la plus enviable dans le pays. A Bassorah, au sud, l'eau courante n'existe plus depuis longtemps. Dans les campagnes, de nombreux villages, à en croire les observateurs internationaux, sont privés d'électricité depuis plus de deux ans.

Le délitement de ces infrastructures risque de ne pas connaître de remède avant longtemps. Dans l'attente d'une levée de l'embargo, encore hypothétique, les résolutions successives adoptées par l'ONU dans le cadre de l'accord dit *« pétrole contre nourriture »* n'ont en effet que peu d'impact sur le secteur industriel. Sur les 1,3 milliard de dollars revenant à l'Irak à la suite de la première application de cette formule, seulement 65 millions de dollars ont été affectés à l'électricité et une somme à peu près équivalente à l'amélioration du système de distribution d'eau.

Il faudra encore patienter jusqu'en 1999, compte tenu de la pesanteur de ce système, pour voir enfin mis en route un premier contrat, remporté par une société française, de réhabilitation d'une centrale électrique. *« Imaginez qu'il faudra environ 8 milliards de dollars pour la remise à niveau de la distribution de l'eau et sensiblement le même montant pour celle du réseau électrique »*, ajoute un Européen. Ces dégâts matériels profonds ne sont d'ailleurs peut-être pas les pires. Le départ inexorable des élites du pays, du fait des difficultés éprouvées pour vivre décemment, risque de freiner encore la remise en état de l'Irak.

« Mes interlocuteurs sont des gens de très bon niveau, explique un contractant européen, *mais ils ont tous plus de cinquante ans, et parfois ils poussent même, à la demande de l'Etat, bien au-delà de la retraite. Qu'en sera-t-il lorsque cette génération ne sera plus là ? »*

G. P.

Le Koweït n'oublie pas ses prisonniers de guerre et disparus

KOWEÏT-VILLE
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

La crise actuelle modifiera-t-elle le sort des Koweïtiens détenus en Irak ?

« Je prie Dieu pour que l'Irak n'accepte pas les conditions de Kofi Annan. C'est la seule manière pour que Saddam et son régime soient éliminés », s'écrie Myriam, une mère de famille de quarante-six ans. Son visage, empreint de tristesse, est encadré d'un large fichu gris et terne, mais ses mains, qui parlent et bougent au rythme de ses phrases, portent de lourdes bagues ornées de pierres précieuses. L'un de ses fils, arrêté et embarqué par les troupes d'occupation irakiennes, à Koweït-Ville, en août 1990, n'est jamais réapparu. *« Il y a deux ans, quelqu'un m'a dit qu'il l'avait vu dans une prison près de Bagdad. Mais depuis,* admet Myriam, *je n'ai pas de nouvelles. »* La crise actuelle va-t-elle accélérer la libération de son fils, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, ou, au contraire, précipiter sa fin ? A l'idée d'une attaque militaire contre l'Irak, Myriam se dit *« heureuse et malheureuse »*. Si cela ne tenait qu'à elle, le président Saddam Hussein, ce *« criminel de guerre »*, aurait depuis longtemps été balayé de la planète.

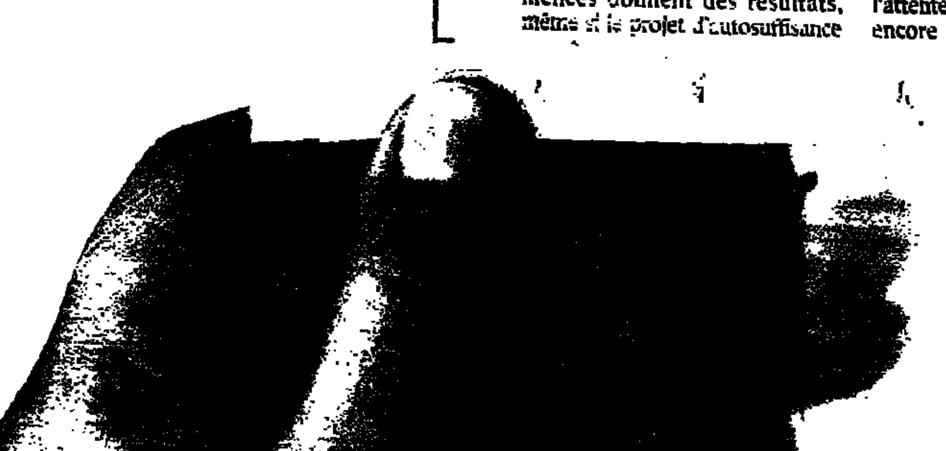
Depuis la défaite de l'Irak, sur les quelque 6 700 disparus ou prisonniers de guerre recensés par les autorités koweïtiennes, près de 6 000 ont été libérés et ont pu – grâce au Comité international de la Croix-Rouge – rejoindre le Koweït. Mais, selon les estimations du très officiel Comité national chargé des personnes disparues et des prisonniers de guerre, 620 manquent encore à l'appel – dont *« 7 femmes et 22 vieillards »*, souligne-t-on. L'Irak a toujours démenti l'existence de prisonniers koweïtiens sur son sol. *« J'ai peur que Saddam se serve des prisonniers comme boucliers humains, qu'il les fasse enfermer sur les sites qui vont être bombardés,* lâche Myriam. *De cette manière, il pourra toujours se vanter de n'avoir jamais eu de prisonniers koweïtiens : ils auront disparu pour de bon. »*

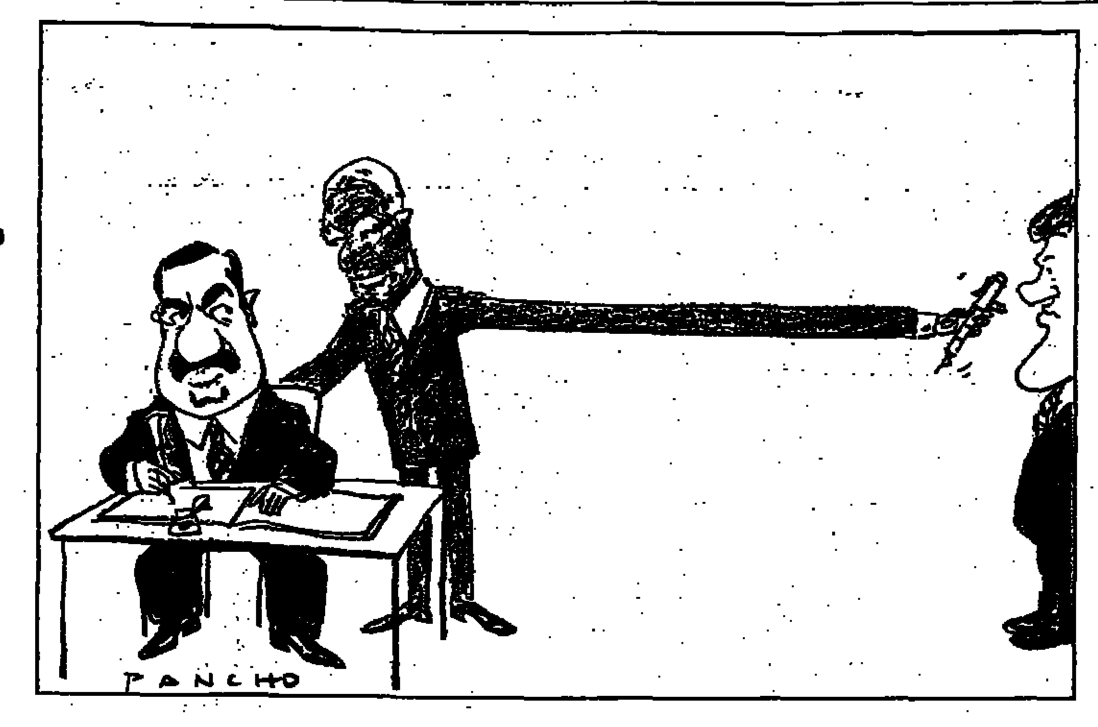
Elle-même, raflée avec une partie des siens, n'a été libérée qu'en mars 1991, *« au moment de la révolte des opposants irakiens »*. De ces longs mois passés dans les geôles irakiennes (le plus souvent, des bâtiments publics réquisitionnés par l'armée), elle garde des souvenirs de cauchemars : la nourriture infecte, les humiliations, sans oublier le spectacle de ce jeune prisonnier entraperçu un jour dans la salle des interrogatoires *« pendu la tête en bas, les pieds attachés au plafond »*. *« Si les Américains n'avaient pas attaqué, on y serait toujours ! »*, assure Myriam. A ses côtés, Amel, vingt-neuf ans, hidjab (voile islamique et veste noirs), approuve de la tête. Elle non plus n'a pas oublié les quatre mois passés là-bas. *« Pendant les interrogatoires,* dit-elle, *quand on nous demandait de quel pays on était, il était interdit de répondre qu'on venait du Koweït. Il fallait dire que l'on était de la dix-neuvième province »* de l'Irak. *« Une fois, j'ai refusé, le soldat m'a giflée »*, ajoute-t-elle avec un mince sourire de fierté. Ce n'est que bien plus tard, une fois les hommes partis, qu'elle évoquera les viols commis contre les prisonnières.

CENTAINES DE PHOTOS

Le siège du Comité, où sont reçus – avec une courtoisie suprême – journalistes et visiteurs, respire le calme et l'opulence. Dans un coin de l'immense salon qui sert de vestibule, des centaines de photos sont accrochées à un panneau. Ce sont les visages des prisonniers de guerre. Télévisions et photographes ne résistent généralement pas à faire poser leurs interviewés devant ce mur improvisé des lamentations koweïtiennes. Au premier étage, où sont installés les bureaux des responsables du Comité, on a accroché des peintures « patriotiques » et même, dans l'un des salons de réception, une grande photo de Bill Clinton. Le Comité, présidé par l'actuel ministre de la défense, est considéré comme une institution nationale. Un quasi-ministère. *« Le nombre des personnes disparues peut certes sembler petit par rapport à l'ensemble de la population koweïtienne,* précisent les responsables du Comité. *Mais le même pourcentage, appliqué à l'Europe, représenterait un nombre bien plus important de personnes. »*

Catherine Simon





Les Etats-Unis veulent analyser les « détails » du texte conclu

LES ETATS-UNIS ont réagi avec prudence à l'annonce d'un accord sur la crise irakienne qui rend de plus en plus difficile pour l'administration Clinton le recours à la force contre le régime de Saddam Hussein. D'ores et déjà, porte-parole et représentants du gouvernement ont suggéré qu'une formule n'a pu être trouvée que grâce au déploiement de force auquel les Etats-Unis ont procédé dans le golfe et qui a placé l'Irak sous une pression considérable. De même ont-ils laissé entendre que leurs forces resteraient sur place, le temps de tester, éventuellement, la bonne foi de l'Irak et de voir s'il se conforme à l'accord conclu par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à Bagdad. Les Etats-Unis pourraient exiger du Conseil de sécurité qu'il vote une résolution reprenant les termes de cet accord et prévoyant expressément le recours à la force en cas de violation.

Réagissant à l'annonce de l'accord entre M. Annan et les autorités irakiennes, un porte-parole de la Maison Blanche a déclaré : *« Les Etats-Unis attendront de connaître les détails de l'accord apparemment conclu avant de se prononcer. »* Il a souligné qu'il faudrait sans doute attendre lundi ou mardi avant que Bill Clinton fasse une déclaration. Il a insisté sur le fait que l'administration entendait que l'accord respecte deux critères : *« un accès libre et inconditionnel* [de la Commission du désarmement, l'Unscom] *à tous les sites irakiens* [...] *et l'intégrité de l'Unscom »* (qui doit rester maître d'œuvre des inspections).

Quelques heures plus tôt, alors que l'annonce d'un accord n'était encore qu'officieuse, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, faisait preuve de prudence : *« Je pense qu'il faut attendre de voir ce que Kofi Annan ramène* [...] *; il est possible qu'il rapporte quelque chose qui ne nous plaise pas* [...]*. Nous avons soutenu le voyage du secrétaire général à Bagdad et je ne veux pas préjuger de ce qu'il va ramener, mais nous avons nos propres intérêts de sécurité. Nous voulons une véritable solution diplomatique. »* Même tonalité chez le conseiller du président pour la sécurité, Samuel Berger, qui souhaitait *« examiner les détails* [de l'accord] *avant de porter un jugement »*.

OPTIMISME A PARIS

A Paris, on affichait plus d'optimisme devant une évolution à laquelle la diplomatie française a beaucoup travaillé. Dans un communiqué diffusé dimanche soir, le ministère des affaires étrangères déclare : *« La France se réjouit de l'annonce faite à Bagdad* [d'un accord entre l'ONU et l'Irak] *et espère qu'il répondra aux attentes »* des uns et des autres. La France *« exprime à nouveau son entière confiance dans l'action de M. Kofi Annan* [...]*, depuis le début de la crise, elle a constamment défendu l'idée qu'une solution diplomatique pouvait et devait être trouvée »*, indique encore le communiqué.

Optimisme aussi à Londres où le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a observé : *« Si le résultat des négociations est d'amener l'Irak à respecter pleinement les résolutions du Conseil de sécurité,* [l'annonce de l'accord] *serait un développement extrêmement bienvenu. »* Un porte-parole du premier ministre, Tony Blair, a souligné que celui-ci avait eu dimanche une conversation téléphonique avec Bill Clinton et une autre avec M. Annan qui l'avait informé des conversations de Bagdad. *« Nous n'avons pas vu le texte de l'accord et ne sommes pas susceptibles de le voir avant que Kofi Annan rentre à New York »*, a poursuivi le porte-parole. Il a rappelé la position de Londres : *« Il ne doit y avoir aucune concession sur les questions de principe fondamentales, Saddam Hussein doit accepter un accès total et sans limite aux sites présidentiels que l'Unscom souhaite inspecter. »*

A Moscou, l'agence Interfax écrit que le président Eltsine a réagi avec prudence à l'annonce de l'accord de Bagdad, attendant d'en connaître les détails. En Israël, un porte-parole a rappelé la nécessité de priver Saddam Hussein de son arsenal d'armes de destruction massive ; en Cisjordanie, un représentant de l'Autorité palestinienne s'est félicité de la conclusion d'un accord. L'Iran faisait part, également, de sa satisfaction.

Service international (avec AFP, Reuters)

Manifestations en Egypte, en Jordanie et dans les territoires autonomes palestiniens

DU PRÉSIDENT Hosni Moubarak à l'homme de la rue, les Egyptiens sont unanimement opposés à toute opération militaire contre l'Irak, nous rapporte notre correspondant au Caire, Alexandre Buccianti. Ils le disent avec plus ou moins de virulence.

La contestation la plus violente est venue des étudiants cairotes, qui, depuis des années, n'avaient plus organisé de grandes manifestations. Dimanche 22 février, à l'université du Caire comme à celle d'Aïn-Chams, des milliers d'étudiants ont protesté contre une éventuelle opération militaire américaine contre l'Irak. Des drapeaux américains, israéliens et britanniques ont été brûlés par les manifestants, qui scandaient des slogans hostiles aux Etats-Unis et à Israël.

Les manifestants, qui venaient d'horizons politiques différents, mais au sein desquels le courant islamiste était prédominant, ont qualifié les Etats-Unis de *« Grand Satan »* et réclamé le boycottage des produits américains. Ceux d'entre eux qui brandissaient des Corans scandaient : *« Il n'y a de Dieu que Dieu et Clinton est l'ennemi de Dieu. »*

Une marche sur l'ambassade d'Israël, située non loin de l'université du Caire, dans le quartier de Guiza, a été arrêtée par les forces de police.

Manifestations et occupations de locaux ont aussi eu lieu dans les syndicats des journalistes et des avocats, ainsi qu'aux sièges de certains partis politiques d'opposition. Frères musulmans, marxistes et libéraux ont appelé à *« ouvrir une conscription pour défendre l'Irak contre le génocide »*, à expulser l'ambassadeur Israël et à interdire le passage par le canal de Suez des bâtiments de guerre américains et britanniques. Le grand imam de l'université islamique d'El Azhar – où des manifestations d'étudiants ont été organisées il y a quelques jours – ainsi que le patriarche copte orthodoxe Chénouda III ont appelé les musulmans et les Arabes à s'unir *« pour mieux soutenir le peuple irakien »*.

La presse égyptienne, toutes tendances confondues, a multiplié ces derniers jours les articles condamnant *« l'hystérie guerrière »* des Etats-Unis à l'égard de l'Irak et leur laxisme à l'égard d'Israël. Pour un éditorialiste de l'officieux *el Akhbar*, les Etats-Unis *« s'évertuent à multiplier les provocations et les humiliations des Arabes au point de les pousser au désespoir »*. De manière générale, une éventuelle opération militaire contre l'Irak serait d'autant plus impopulaire en Egypte qu'elle affecterait inévitablement les deux principales sources de revenu de l'Egyptien : le tourisme, qui amorce une faible reprise, et les virements des expatriés dans le Golfe, notamment ceux des 500 000 travaillant en Irak et au Koweït.

DRAME À MAAN

En Jordanie, la perspective de frappes militaires a tourné au drame dans la ville de Maan, au sud de la capitale, où un jeune homme a été tué et 23 personnes, en majorité des policiers, ont été blessées en deux jours. Dimanche, l'armée s'est déployée dans la ville où elle a imposé le couvre-feu et s'est mise à la recherche d'armes et de groupes responsables des émeutes.

La veille, le roi Hussein s'était rendu dans la cité, où il a mis en garde contre *« des complots visant la stabilité du royaume »* et averti qu'une éventuelle frappe militaire contre l'Irak menacerait l'existence même de la Jordanie. *« Toute personne qui provoque des troubles dans le pays contribue à l'exécution de ces complots »*, a ajouté le monarque, ajoutant que *« certains tentent de semer le mal en utilisant des armes »*.

Parallèlement, l'opposant islamiste Leith Chbeilat, accusé d'incitation à la violence à Maan, était déféré devant la Cour de sûreté de l'État. Il pourrait, selon une source judiciaire, être inculpé d'*« incitation à la violence et atteinte à la sécurité de l'Etat »* et risquerait alors une peine de trois mois à un an d'emprisonnement.

Sept collaborateurs d'une télévision locale de Bethléem, L'Antenne des bergers, ont été arrêtés samedi par les forces de l'ordre palestiniennes, puis relâchés le lendemain, pour avoir *« incité à des manifestations »* pro-irakiennes. L'Antenne des bergers est l'une des huit stations de radio ou de télévision locales fermées cette semaine par l'Autorité palestinienne, qui entendait les sanctionner pour avoir pris une position favorable à l'Irak.

Alors que l'OLP avait soutenu Bagdad lors de la guerre du Golfe, en 1991, l'Autorité palestinienne prône aujourd'hui une solution diplomatique à la crise qui oppose l'Irak aux Nations unies. Elle a cherché tout au long des derniers jours à limiter les manifestations de solidarité avec Bagdad pour ne pas irriter les Etats-Unis et ne pas prêter le flanc aux critiques israéliennes.

Cela n'a pas empêché les Palestiniens de descendre dans la rue. Samedi, ils ont participé par milliers dans plusieurs grandes villes de Cisjordanie à des manifestations de soutien à l'Irak. A Ramallah, 8 Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc tirées par les soldats israéliens sur lesquels ils avaient lancé des pierres. Un millier d'autres ont manifesté à Bethléem et plusieurs centaines à Bani Naïm, près de la ville d'Hébron.

Des Mirage F-1 irakiens adaptés au largage de conteneurs toxiques

SELON des informations recueillies par les services américains, l'Irak a reconnu avoir transformé quatre de ses avions Mirage F-1, acquis en France, en appareils qui peuvent larguer des bidons susceptibles de transporter des produits biologiques. Ces conteneurs auraient reçu des toxiques, sous forme d'aérosols.

Les mêmes sources sont convaincues que les Irakiens ont eux-mêmes modifié les avions pour cette mission et qu'il est hautement probable qu'un nombre de Mirage F-1 supérieur aux quatre exemplaires dont ils ont admis l'existence sont en réalité capables d'accomplir cette tâche.

A l'heure actuelle, sur une flotte de plus d'une centaine de Mirage F-1 de toutes catégories, livrés par la France à Bagdad entre 1976 et 1981, l'Irak ne posséderait plus que quarante avions de ce modèle. Entre-temps, en effet, les Irakiens ont perdu des Mirage F-1 durant leur conflit avec l'Iran, dans les années 80, et pendant la guerre du Golfe, en 1991.

C'est la première fois qu'un document, qui vient d'être diffusé par le département d'Etat, se fait l'écho de l'existence, au sein de la panoplie irakienne, d'avions Mirage F-1 spécialisés dans l'épandage de produits chimiques ou biologiques. Ce document confirme des informations précédentes (*Le Monde* des 23-24 novembre 1997), selon lesquelles les Irakiens avaient eu le temps, avant la guerre du Golfe, de tester un Mirage F-1 pour le rendre apte au largage de conteneurs toxiques en aérosol.

Les Irakiens sont accusés d'avoir employé des armes chimiques – il s'agit, pour l'essentiel, de gaz moutarde – sur des populations kurdes et iraniennes en huit occasions, entre août 1983 et mars 1988.

Les quarante Mirage F-1 que possèdent encore les Irakiens sont des avions de la classification Mirage F-1 EQ-5. Ces appareils ont été livrés par la France entre 1983 et 1985. Ils ont deux particularités. D'une part, ils sont ravitaillables en vol, l'Irak détenant encore aujourd'hui deux avions-ravitailleurs Iliouchine 76 acquis, en leur temps, en Union soviétique. Le ravitaillement en vol accroît sensiblement le rayon d'action du Mirage F-1 et la quantité des armements emportés. D'autre part, leurs équipements informatiques et électroniques de bord permettent à ces avions de tirer, le cas échéant, des missiles air-surface AM-39 Exocet et des missiles air-sol AS-30 guidés avec précision par laser, conçus par le groupe français Aerospatiale. Ce qui fait du Mirage F-1 EQ-5 un armement pouvant conduire des actions contre des navires et des objectifs protégés.

En l'état actuel des informations, il semble que l'Irak ait conservé des Exocet et des AS-30 laser. En revanche, les pièces détachées pour assurer le maintien en condition opérationnelle des avions pourraient manquer. Mais on sait que les Irakiens pratiquent ce que les spécialistes appellent la « cannibalisation » de leurs équipements, c'est-à-dire qu'ils prélèvent alternativement des rechanges sur certains matériels, qui servent ainsi de stocks, pour en faire fonctionner d'autres.

Jacques Isnard

Les Américains apportent un soutien ambigu à la politique de M. Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

L'administration clintonienne n'a pas convaincu le Congrès et l'opinion publique de la clarté des objectifs (au moins à long terme) qu'elle poursuit en menaçant Bagdad d'une « punition » militaire. Le fiasco médiatique du débat public qui a eu lieu mercredi 18 février à Colombus (Ohio), mettant aux prises les trois principaux architectes de la politique irakienne de Washington à des protestataires pacifistes, a traduit un état d'esprit que ne soupçonnaient pas les responsables de l'administration (*Le Monde* du 20 février).

Dans le Tennessee, puis en Caroline du Sud, le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a été confronté à des auditoires plus calmes mais tout aussi réticents ou ambivalents à propos de la justification morale des bombardements, voire sceptiques quant à leur efficacité. A Minneapolis (Minnesota), Bill Richardson, ambassadeur auprès des Nations unies, a dû abréger son discours, faute de pouvoir s'imposer aux protestataires. Au cours du week-end enfin, des manifestations hostiles à une intervention militaire américaine ont eu lieu devant les grilles de la Maison Blanche.

Le phénomène est certes limité, surtout estudiantin, et ne rappelle que vaguement la forte mobilisation des opposants à la guerre du Vietnam (dont Bill Clinton et Sandy Berger, conseiller pour la sécurité nationale, faisaient partie...) du début des années 70. Mais ce mouvement était inexistant il y a moins de huit jours. Ces interrogations et ces critiques reflètent celles du Congrès (jusqu'à présent incapable de se mettre d'accord sur le texte d'une motion donnant carte blanche à l'administration), et des experts militaires. Elles sont en partie le résultat des propres doutes des responsables du gouvernement fédéral.

ÉVOLUTION DE L'OPINION

L'évolution *decrescendo* des objectifs fixés à une opération militaire a donné l'impression d'un certain flottement officiel, voire d'une confusion, d'autant que la « pédagogie » de la crise a été tardive et souvent contradictoire. Il est toutefois vraisemblable que si M. Clinton devait ordonner le déclenchement de « frappes militaires », il bénéficierait, dans un premier temps, du réflexe légitimiste dont jouit traditionnellement le président dans son rôle de commandant en chef.

Bien qu'ambigus, les sondages montrent une évolution de l'opinion : une majorité d'Américains privilégient aujourd'hui une solution diplomatique à une intervention militaire (54 % contre 41 % selon Gallup), alors qu'un résultat inverse apparaissait il y a deux semaines.

Si l'option militaire devait encore s'imposer, la décision de M. Clinton serait approuvée par plus de 70 % des Américains, confirment plusieurs enquêtes. Le chef de la Maison Blanche bénéficie par ailleurs d'un jugement favorable de l'opinion pour sa gestion de la crise irakienne, quelque 65 % des personnes interrogées se déclarant satisfaites. Ces pourcentages chutent nettement lorsque les Américains sont confrontés aux conséquences possibles des « frappes » : une forte majorité y devient hostile en cas de pertes américaines significatives.

Une faible majorité continuerait de privilégier la manière forte dans l'hypothèse d'un grand nombre de victimes civiles. Une majorité plus nette s'y opposerait si le prix à payer prenait la forme d'une vague de réactions anti-américaines dans le monde arabe. Enfin, tous les sondages soulignent que les Américains sont très largement favorables à une stratégie militaire permettant de se débarrasser, une fois pour toutes, de Saddam Hussein, une opinion que partagent quasi unanimement les sympathisants républicains.

Lors des débats auxquels ont participé outre Mme Albright, William Cohen et Sandy Berger, respectivement secrétaire à la défense et conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, le public s'est interrogé sur le bien-fondé d'une intervention armée en posant quelques questions de bon sens : à quoi bon prendre les risques (notamment humains) d'une guerre qui ne détruirait pas l'ensemble de l'arsenal irakien d'armes de destruction massive, et n'ébranlerait pas le régime de Saddam Hussein ? Si les voisins de l'Irak sont réticents à se joindre à une intervention, n'est-ce pas la preuve que Washington exagère la menace ?

Pourquoi les Etats-Unis n'ont-ils pas *« fini le travail »* en 1991, à la fin de la guerre du Golfe ? Au-delà d'une « punition » contre Bagdad, quelle est la stratégie à long terme de Washington ? Les républicains, ainsi qu'un groupe de 38 anciens responsables des administrations Reagan et Bush, ont proposé un véritable plan d'action pour favoriser l'émergence d'une opposition crédible au régime de Saddam Hussein, les plus « ultras » n'hésitant pas à prôner implicitement un assassinat pur et simple du maître de Bagdad.

Laurent Zecchini

Rassemblements en Europe contre une éventuelle intervention armée

DES MANIFESTATIONS de toute nature ont eu lieu dans plusieurs pays européens pendant le week-end pour protester contre un éventuel recours à la force dans la crise irakienne. Vingt et une personnes (vingt Italiens et une Brésilienne) sont parties de Rome, dimanche 22 février, pour Bagdad, afin de servir de boucliers humains en cas d'intervention militaire américaine. A Milan, 3 à 5000 manifestants ont défilé, samedi, à l'appel de Rifondazione comunista et des Verts, tandis que des rassemblements avaient lieu à Rome et dans d'autres villes, pour demander le retrait de l'Italie de l'OTAN.

A Londres, une centaine de personnes ont manifesté samedi devant le ministère de la défense, en protestant contre le soutien apporté à Washington par le premier ministre travailliste Tony Blair. Elles ont déposé quatre cercueils blancs à Trafalgar Square devant une banderole proclamant : *« Larguez des vivres, pas des bombes ! »*

En Suède, où selon un sondage 45 % des personnes interrogées sont hostiles à des frappes américaines, contre 36 % qui les approuveraient, des manifestations ont réuni samedi quelques centaines de personnes. Une cinquantaine de manifestants ont protesté devant l'ambassade américaine à l'appel d'un mouvement féminin pour la paix, proche de la gauche et des Verts.

A Genève, 250 personnes ont manifesté leur soutien au peuple irakien à l'appel des partis de gauche du canton et des Verts. Selon eux, une intervention militaire ne ferait qu'*« accroître la misère des plus vulnérables et mettre en danger les populations de la région »*. Les organisateurs ont précisé que cette manifestation ne devait pas être comprise comme une approbation de Saddam Hussein.

Une cinquantaine d'intellectuels espagnols et sud-américains ont par ailleurs signé un *« Manifeste contre la guerre »* pour exprimer leur rejet de toute action de force contre Saddam Hussein. Le texte dénonce l'embargo contre l'Irak, qualifié de *« génocide prémédité, commis au nom du droit international.* [...] *Albert Camus a écrit que le bourreau s'efforce toujours de convertir sa victime en coupable pour justifier son crime. Nous sommes tous, sans ambiguïté, aux côtés du peuple irakien face à ses bourreaux »*, il est aussi signé par la direction de la gauche unie espagnole, Izquierda unida (ex-communiste).

La « lutte » rapproche l'Iran et les Etats-Unis

CINQ LUTTEURS américains à Téhéran ne feront pas le printemps des relations américano-iraniennes, mais c'est un début encourageant. Les cinq lutteurs, venus participer à la Coupe internationale *« Takhti » dans* la capitale iranienne, sont repartis, samedi 21 février, après avoir eu droit à un accueil populaire qu'ils n'avaient jamais imaginé.

Que l'Iranien Abbas Jadidi ait vaincu l'Américain Melvin Douglas – ou que l'Américain Kevin Jackson l'ait emporté contre l'Iranien Fereidoun Ghanbari – importait peu en définitive, y compris pour les Iraniens. Ce qui comptait c'était la rupture de la glace qui sépare l'Iran et les Etats-Unis depuis dix-neuf ans.

Ce que l'on aura retenu des cinq jours de la visite en Iran de l'équipe américaine, ce sont surtout des symboles. Et d'abord, celui du drapeau du *« grand satan »* américain déployé pour la première fois en Iran depuis la révolution islamique en 1979, à côté des portraits de l'imam Khomeyni, et de son successeur, le guide de la république islamique, l'ayatollah Ali Khamenei.

Mieux encore, Jackson et Douglas ont rendu hommage à la salle en brandissant à bout de bras les deux portraits. Un troisième Américain, Zeke Jones, a parcouru son tour d'honneur en brandissant pendant plus d'une minute un drapeau iranien.

La présence au stade Azadi, où se déroulait la compétition, de l'aytollah Ali Akbar Nategh Nouri, président du Parlement et chef de file des conservateurs, aura été tout aussi remarquée. Et les réflexions des lutteurs américains étaient éloquentes. Ils ont affirmé avoir découvert que les Iraniens avaient un grand sens de l'hospitalité, qu'ils n'étaient pas agressifs. Ils craignaient visiblement le pire *« après avoir vu, à la télé, les drapeaux américains brûlés et tout le reste »*, a déclaré leur entraîneur, Joe Seay.

Il y avait quinze mille spectateurs dans le stade, mais des millions d'Iraniens ont pu assister à la compétition, retransmise en direct par la télévision. Aussi, les autorités auront beau dire que le sport n'a rien à voir avec la politique, l'image est souvent plus forte que les discours.

La frange la plus dure du régime l'avait compris à l'avance qui a vivement critiqué l'organisation de ces rencontres. A quelques jours de l'arrivée de l'équipe américaine, le quotidien *Jomhouri islami* avait prévu de *« vives protestations populaires »* contre leur visite. Il n'en fut rien et si expression populaire il y eut, ce fut celle d'une très grande amitié et de beaucoup de sympathie.

RENDEZ-VOUS EN FRANCE

Ces *« échanges d'aménités et la familiarité manifestée* [avec les lutteurs américains] *sont une défaite pour la révolution et le pays »*, a commenté le député conservateur Hojatolesima Faker, lors d'une réunion du Parlement. *« Ce que nous foulions aux pieds* [le drapeau américain] *au cours des dernières années, ils* [les lutteurs] *vont le hisser devant nous et devant le monde. Au nom du sport, nous recevons nos ennemis, qui ont dressé toute leur puissance militaire contre l'Irak, et ceci est dirigé contre le monde musulman tout entier »*, a ajouté le parlementaire.

Prochain rendez-vous pour la Coupe du monde de football en France, où l'équipe iranienne sera opposée à l'américaine. Ce dont rêvent aujourd'hui nombre d'Iraniens, c'est de faire match nul. Nous serons à égalité et ce sera mieux pour la suite, disent-ils. Et puis, peut-être plus tard, en septembre, l'équipe de lutte nationale américaine, cette fois, pourra-t-elle participer à Téhéran au Championnat du monde de cette discipline.

M. Na.

Le G 7 presse le Japon de stimuler sa croissance

L'Indonésie devra se conformer aux recommandations du FMI

Les pays riches estiment que la crise asiatique aura des conséquences *« gérables »* sur la croissance mondiale en 1998. Ils ont conclu à la nécessité d'une *« surveillance du système financier plus fine et plus précoce qu'aujourd'hui »* et envisagent la possibilité d'une *« riposte graduée »* aux pays en difficulté.

LONDRES
de notre correspondant

En prélude au sommet de Birmingham attendu en mai, les ministres des finances et les directeurs des banques centrales des pays du G 7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) se sont réunis à Londres, samedi 21 février. En raison des circonstances, la crise financière et économique qui secoue l'Asie a été au centre des discussions (*Le Monde* daté 22-23 février). Les ministres se sont penchés surtout sur le cas de l'Indonésie, au bord de la dérive, et sur celui du Japon, où la relance se fait attendre.

C'est l'Indonésie qui, à court terme, préoccupe les grands argentiers. Ainsi ont-ils indiqué – sans la citer nommément à la demande du Japon – dans leur communiqué final que *« la meilleure base pour un redressement économique passe par l'adoption et la poursuite vigoureuse de réformes profondes et significatives dans les pays affectés, avec une aide temporaire si nécessaire, dirigée par le Fonds monétaire international »*. Cela veut dire que le paquet d'aide international au régime de M. Suharto – soit 43 milliards de dollars – dépend de l'application des mesures exigées par le FMI. *« Nous n'envisageons aucune autre technique »*, a affirmé Dominique Strauss-Kahn. Le G 7 s'oppose en effet au projet de *« currency board »* du président vieillissant ; il a aussi rejeté la proposition japonaise de garantir la roupie.

Il reste à savoir si ces termes diplomatiques seront entendus par le dictateur de Djakarta, et s'il y prêtera attention. Mais aussi si l'assistance proposée – financière, de garantie des exportations, et humanitaire – suffira pour enrayer la déconfiture du régime. Déjà les recettes des exportations (pétrole, bois, huile de palme,...) ne rentrent plus et l'hémorragie de devises se poursuit. La situation risque d'avoir empiré quand le G 7 se retrouvera pour faire le point. Le Japon s'est lui aussi vu conseiller de suivre les conseils du FMI en faveur d'une *« stimulation fiscale »* pour amorcer la relance. Le tout nouveau ministre japonais des finances, Hiraku Matsunaga, a accepté cette formule, qui lui permet de sauver la face alors que les autres membres auraient souhaité que le communiqué mentionne que ce conseil émanait du G 7. Selon son homologue français, il *« a entendu des six autres que l'on attendait de lui un budget soutenant l'activité japonaise »*. Comme l'a dit plus crûment un délégué, *« le Japon s'est fait engueuler par six pays »*, et pas seulement par les Etats-Unis, dont le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a recommandé à Tokyo de prendre enfin des *« mesures efficaces »* pour accroître la demande intérieure afin d'aider au redressement de la région.

LES LEÇONS DE LA CRISE

Le budget nippon, pas encore adopté, donnera-t-il satisfaction à Washington, comme aux pays asiatiques, inquiets de voir le Japon rentrer dans sa coquille au lieu de jouer un rôle moteur escompté dans la relance ? Ou bien faudra-t-il attendre un collectif budgétaire ? La réponse devrait être connue quand aura lieu dans la capitale britannique début avril le sommet Europe-Asie (ASEM).

Quelles leçons faut-il tirer d'une crise dont les Sept, avec un certain optimisme, pensent qu'elle aura sur la croissance mondiale en 1998 des conséquences *« gérables »* ? Le ministre français en voit six : la nécessité d'une *« surveillance du système financier plus fine et plus précoce qu'aujourd'hui »* ; la possibilité d'une *« riposte graduée »* permettant plusieurs degrés d'intervention, discrets et publics, avant celle du FMI ; un meilleur équilibre entre des investissements trop faibles et l'appel à des capitaux à court terme ; plus de transparence ; une meilleure efficacité des institutions existantes, comme le FMI, et la nécessité de prêter plus d'attention aux *« coûts sociaux. »*

En effet, la crise risque, selon le directeur du Bureau international du travail, de faire perdre 4,5 millions d'emplois en Indonésie et 1,7 million en Thaïlande. Ainsi le G 7 *« reconnaît l'importance de protéger, autant que possible, les dépenses humanitaires y compris des filets de protection sociale bien conçus et d'un coût abordable et* [soutient] *le travail de l'OIT pour promouvoir des standards d'emploi minimaux »*. Une première que l'on doit à la reconnaissance du coût social de la crise et des mesures prises pour y remédier.

Ces mesures suffiront-elles pour éviter un futur dérapage des économies asiatiques ? Une partie des facteurs de la crise étaient en effet connus de longue date, que ce soit l'endettement démesuré des *chaebol* sud-coréens ou l'affairisme de la famille Suharto. Il s'agit donc surtout d'une crise structurelle et politique qui nécessite plus qu'une réponse strictement financière.

Pour le moment, la tornade qui secoue les marchés asiatiques a eu un impact modéré sur les économies européennes, a estimé M. Strauss-Kahn, qui l'évalue entre 0,4 et 0,5 % du produit intérieur brut. Ce qui, en France, devrait se traduire en 1998 par un taux de croissance de 3 % au lieu des 3,5 % escomptés. Cette croissance s'appuiera plus que prévu sur le renforcement de la demande domestique et moins sur l'exportation. Le ministre français a attribué cette bonne résistance à *« la perspective de l'euro, si forte que* [les pays de l'Union européenne] *ont plus ou moins déjà des taux de change fixes »*. Ce qui *« va faire beaucoup de peine aux eurosceptiques ! »*

Patrice de Beer

Grève de la faim d'un des chefs du parti nationaliste hindou après la destitution du gouvernement de l'Uttar Pradesh

NEW DELHI
de notre correspondante

Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP (Bharatya Janata Party ou parti du peuple indien) aux élections législatives, M. Atal Bihari Vajpayee a décidé, samedi 21 février, d'entamer une grève de la faim pour protester contre la destitution du gouvernement de l'Uttar Pradesh (160 millions d'habitants), où son parti était au pouvoir.

Prise par le gouverneur de cet Etat, M. Romesh Bhandari, quelques heures avant la deuxième journée des élections de dimanche, cette décision fait suite au retrait de plusieurs députés de partis alliés du BJP. Le gouverneur a donc pris la liberté de limoger le gouvernement local et de mettre en place un nouveau cabinet, dirigé par des « dissidents » affirmant avoir le soutien des autres partis opposants du BJP.

Cette affaire est un revers pour le BJP, qui avait obtenu il y a moins de cinq mois, à l'issue d'une véritable bataille rangée au sein du Parlement de Lucknow, la direction de l'Etat le plus peuplé d'Inde et qui envoie le plus grand nombre de députés (85) au Parlement indien. D'où la colère des nationalistes hindous, qui en ont appelé au président de l'Inde. Le BJP a aussi porté un recours devant la Haute Cour d'Allahabad, qui devrait statuer ce lundi sur la validité de la décision du gouverneur.

Reçu par le président K. R. Narayanan, le président du BJP, M. Lal Krishna Advani, lui a demandé la révocation du gouverneur, qui, selon lui, a *« outrepassé »* la Constitution. Le président Narayanan qui, lors d'une précédente crise n'avait pas suivi les « conseils » du gouvernement lui demandant d'imposer l'administration directe en Uttar Pradesh, ouvrant ainsi la voie au gouvernement BJP, a cette fois affirmé qu'il s'en tiendrait aux recommandations du gouvernement central de New Delhi. Celui-ci, qui expédie les affaires courantes dans l'attente du résultat des élections début mars, semble enclin à ne pas trop s'engager dans les tractations éminemment compliquées de l'Uttar Pradesh.

DEUXIÈME JOURNÉE ÉLECTORALE

Tout cela aura en tout cas relégué au second plan cette deuxième journée électorale qui s'est déroulée dimanche dans 183 circonscriptions, l'Inde étant trop vaste pour que le vote ait lieu en une seule fois. Comme lors de la première journée de scrutin, le 16 février, 55 % des 200 millions d'électeurs appelés à voter ont participé au vote. Un taux de participation inférieur à celui de 1996, qui montre une désaffection croissante des électeurs à l'égard d'une classe politique peu soucieuse de leurs intérêts.

Cette deuxième journée, qualifiée par le chef de la commission électorale, M. M. S. Gill, de *« beaucoup plus satisfaisante que la précédente »*, a été moins violente que la première, même si le bilan s'élève à 21 morts, dont 3 policiers. Dix personnes ont été tuées au Bihar, un Etat dans lequel les élections sont déjà à refaire dans plus de mille bureaux de vote. En Andhra Pradesh, six personnes ont été tuées et six autres blessées en marchant sur une mine, alors qu'elles transportaient des urnes à la fin du scrutin. Cette mine aurait été posée par le Groupe de guerre du peuple, un mouvement maoïste qui a appelé au boycottage des élections. Un policier a également été tué par balles dans l'Etat oriental de l'Orissa quand des membres présumés d'un autre groupe de guérilla ont tiré sur une patrouille de police chargée de surveiller les opérations de vote. Les trois autres victimes de dimanche ont été tuées au Bengale : des bandits ont tiré sur deux villageois près de la frontière avec le Bangladesh, et un partisan du parti communiste, au pouvoir à Calcutta, a trouvé la mort dans une rixe qui a éclaté dans un bureau de vote.

Cent quarante huit millions d'électeurs sont encore appelés à voter le 28 février dans 131 circonscriptions. Trois circonscriptions du Jammu-Cachemire auront leurs élections le 7 mars, c'est-à-dire après que seront connus les résultats globaux, le comptage des voix commençant le 2 mars.

Françoise Chipaux

■ **SRI LANKA : 62 soldats sont portés disparus** depuis lundi 23 février, à la suite d'une attaque suicide des séparatistes tamouls contre deux navires de la marine sri-lankaise. Les combattants des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont utilisé huit embarcations remplies d'explosifs pour les lancer contre les deux navires, qui transportaient une centaine de soldats et de marins à destination de Jaffna, dans le nord de l'île. Selon les militaires sri-lankais, les séparatistes auraient perdu au moins seize hommes. En dépit de plusieurs opérations militaires, les gouvernementaux n'ont toujours pas réussi à déloger les combattants tamouls qui coupent la seule route reliant Jaffna au reste de l'île. Les Tigres sont en lutte pour l'indépendance des régions à majorité tamoule, dans le nord et l'est du Sri Lanka. – *(AFP.)*

Au moins 46 morts en deux jours dans des embuscades en Algérie

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue, vendredi 20 février, sur une route près de Jijel (est), ont rapporté, dimanche, les quotidiens *El Watan*, *Liberté* et *El khabar*. Une bombe de forte puissance a explosé au passage des véhicules des victimes qui ont été ensuite prises sous le feu d'agresseurs embusqués de part et d'autre de la route menant de Ziama Mansouriah à Bettacha, précisent les journaux. Cette embuscade rappelle celle qui, vingt-quatre heures plus tôt, avait coûté la vie à vingt-sept militaires à Boghni, près de Tizi-ouzou (Kabylie). Là aussi, l'attaque s'est déroulée en plein jour. Une bombe de forte puissance a explosé au passage des militaires, avant qu'il ne soient pris sous le feu d'agresseurs embusqués. Les assaillants se sont emparés des armes des soldats. Les forces de sécurité ont ensuite entrepris de râtisser les lieux. Deux agresseurs ont été abattus dans cette opération, selon les journaux.

Par ailleurs, les cadavres de six civils enlevés la semaine dernière à Tamesna, près de Saïda (sud-ouest), ont été retrouvés, vendredi, par les forces de sécurité, ont rapporté, samedi, les journaux d'Alger. Ces six personnes ont été enlevées lors d'une attaque qui a fait vingt-trois morts parmi les villageois, dont des membres d'un Groupe de légitime défense armé par les autorités. – *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis n'envisagent aucune force de paix pour le Kosovo

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo (sud de la Serbie) et rejettent la revendication d'indépendance des Albanais de souche, a indiqué, dimanche 22 février, l'émissaire américain pour les Balkans, Robert Gelbard. Opposé à l'idée d'une conférence internationale sur le Kosovo, M. Gelbard a estimé que *« ceux parmi les Albanais du Kosovo qui militent pour l'indépendance visent un objectif que* [les Etats-Unis considèrent] *irréaliste »*. *« Nous pensons que l'avenir du Kosovo est à l'intérieur de la République fédérale de Yougoslavie »*, a-t-il ajouté, tout en pronant la mise en place de *« mécanismes incluant une auto-administration significative »* de cette province peuplée à 90 % d'Albanais de souche. *« Mais nous condamnons aussi le terrorisme de l'Armée de libération du Kosovo »*, a-t-il souligné. – *(AFP.)*

L'ex-président Pieter Botha comparaît devant un tribunal sud-africain

JOHANNESBURG. L'ancien chef de l'Etat, Pieter Botha, grand ordonnateur de l'apartheid dans les années 80, a été inculpé, lundi 23 février, pour avoir défié la Commission vérité et réconciliation (TRC), chargée d'enquêter sur le passé du pays. M. Botha a choisi de plaider non coupable. A quatre-vingt-deux ans, celui que les Sud-Africains surnomment *« le grand crocodile »* a obstinément refusé de coopérer avec les enquêteurs qui souhaitaient l'interroger sur son rôle et celui du Conseil de sécurité de l'Etat, l'organe suprême pendant les années les plus dures de l'apartheid. Son refus de parler l'a conduit sur le banc des accusés du tribunal de George, petite ville du sud-ouest où il coule des jours paisibles depuis sa retraite politique, en 1989. La justice le poursuit pour avoir délibérément ignoré une citation à comparaître et pour avoir entravé les travaux de la Commission. La brève audience de lundi, qui s'est déroulée sous la présidence de Victor Lugaju – un des rares juges noirs du pays – est la première étape formelle vers le procès prévu le 14 avril. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BURUNDI : les dirigeants de huit pays africains** réunis, samedi 21 février, à Kampala en Ouganda, ont décidé de maintenir l'embargo économique contre le Burundi. En vigueur depuis dix-huit mois, celui-ci avait été décrété par les pays voisins du Burundi après le coup d'Etat du major Pierre Buyoya, le 25 juillet 1996. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : six personnes ont été tuées en Casamance**, samedi 21 février, au cours d'une attaque menée par des hommes armés contre le village de Singhère, à une dizaine de kilomètres de la frontière avec la Guinée-Bissau. Les assaillants, soupçonnés d'appartenir au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (indépendantiste), ont pillé le village avant de se replier vers la frontière. – *(AFP.)*

■ **GÉORGIE : le groupe rebelle armé** qui détenait, depuis jeudi 19 février, quatre observateurs des Nations unies et six Géorgiens dans l'ouest de la Géorgie (*Le Monde* du 21 février) a libéré, dimanche 22 janvier, un de ses otages, l'Uruguayen Julio Navas, après des négociations menées par le ministre géorgien de l'intérieur. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : une décision de la cour constitutionnelle** ordonnant la dissolution du Parti islamiste de la prospérité (Refah) est entrée en vigueur avec sa publication, dimanche 22 février, au journal officiel. A la suite de cette décision, le chef du parti et ancien premier ministre Necmettin Erbakan a été interdit d'activité politique pendant cinq ans. Les membres du Refah, devraient se regrouper sous la bannière du Parti de la vertu (Fazilet Partisi), fondé le 17 décembre 1997 par Ismail Alptekin, un proche de M. Erbakan. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : quatre personnes, dont deux dirigeants du Parti de la Révolution démocratique** (centre gauche), ont été tuées à Tepetixtla (Etat du Guerrero), lorsque deux hommes armés ont fait irruption dans la maison où ils se trouvaient et ont ouvert le feu, a annoncé, dimanche 22 février, la police fédérale à Acapulco. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : huit personnes ont été tuées**, dimanche 22 février, dans un quartier du port de Karachi. La police estime qu'il pourrait s'agir d'un réglement de comptes entre deux factions du mouvement des Mohadjirs, des Pakistanais d'origine indienne qui forment une importante communauté à Karachi et dans la province du Sind. – *(AFP, Reuters.)*

Le président indonésien n'a pas renoncé au taux de change fixe pour la roupie

DJAKARTA. Le président Suharto a décidé de s'en tenir à son plan de *« directoire financier »* instaurant un taux de change fixe de la roupie par rapport au dollar, a indiqué, lundi 23 février, le ministre des finances, Mar'ie Muhammad, qui s'adressait à une commission parlementaire, a déclaré que *« le président avait décidé de mettre en place un directoire financier et que le ministère des finances et la banque centrale avaient reçu comme instruction de préparer son cadre »*. Les pays du G 7, réunis samedi à Londres, ont clairement fait savoir leur opposition à la mise en place actuellement en Indonésie d'un *« directoire financier »* estimant qu'il ne convenait pas, dans la phase actuelle, à l'économie de ce pays, qui nécessitait l'adoption de réelles et profondes réformes. Le Fonds monétaire international affirme que, si ce directoire était mis en place, l'octroi de plus de 40 milliards de dollars d'aide internationale mobilisés pour l'Indonésie serait suspendu. – *(AFP.)*



Le sommet du G 8 enterre ses divergences sur les remèdes contre le chômage

Les ministres ont admis que l'Etat et le marché ne pouvaient tout résoudre

Les sept pays industrialisés, plus la Russie, ont adopté une charte visant à créer des emplois et à lutter contre le chômage et l'exclusion dans un esprit de dialogue entre les conceptions libérales anglo-saxonnes et le dirigisme européen. Ils présenteront leurs *« plans d'action »* pour réformer le marché du travail au prochain sommet des chefs d'Etat, en mai à Birmingham. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

LONDRES
de notre correspondant

Juste après la clôture de la réunion du G 7, s'est ouverte à Londres, samedi 21 février, celle du G 8 – *les sept pays les plus industrialisés plus la Russie* – sur le thème de l'emploi. Aux ministres *des finances se sont joints ceux du* travail. Les thèmes de la « croissance, de l'employabilité et de l'inclusion » ont été pris en compte au niveau international comme ils l'ont été en novembre au sommet européen de Luxembourg.

Les ministres ont adopté une charte, qualifiée par un participant de *« Sept piliers de la sagesse sur l'emploi »*, dans une atmosphère qui changeait des guerres de religion d'antan entre les conceptions libérales anglo-saxonnes et le dirigisme européen. Tout le monde s'est trouvé d'accord – *à l'exception du Japon, qui* s'est rallié à la majorité – pour reconnaître avoir à faire face à de graves problèmes sociaux, chômage chez les uns, exclusion chez les autres. Comme l'a affirmé un conseiller du ministre britannique de l'éducation et de l'emploi, David Blunkett, *« la situation actuelle n'est pas acceptable »*.

La principale conclusion de ces débats a été que la loi du marché ne résout pas tous les problèmes. Si, comme le dit le communiqué final adopté dimanche, *« une politique macroéconomique stable ayant pour but une croissance non-inflationniste soutenue et fondée sur des finances publiques saines est vitale, cela ne suffit pas. Il est aussi essentiel d'avoir un taux de croissance plus élevé grâce à des investissements dans l'industrie, l'infrastructure, la formation et les nouvelles technologies. Les gouvernements jouent un rôle-clé dans la création d'un climat propice aux investissements, en particulier dans les régions à fort taux de chômage »*.

« La confiance ne revient pas si l'emploi ne revient pas », a expliqué Martine Aubry. *« Il est évident que les effets du marché ne suffisent pas, que l'exclusion est de plus en plus coûteuse, qu'il s'agisse des coûts sociaux ou des problèmes de délinquance, de risque ou de cohésion »*. C'est sans doute ce que Tony Blair appelle *« la troisième voie »*, l'Etat comme le marché ne pouvant tout régler à eux seuls.

L'Etat doit donc intervenir pour favoriser l'investissement et pour lutter contre le chômage des jeunes et celui de longue durée. Il doit contribuer à un climat social plus sain, sur son propre territoire comme sur le plan international. Education, formation permanente – clé de cette *« employabilité »* si chère à Tony Blair – encouragement à un retour sur le marché de l'emploi en faisant en sorte que *« le travail paie »* pour ceux qui abandonnent l'aide sociale. En même temps, chacun conserve la latitude d'appliquer ses propres méthodes, que ce soit les 35 heures en France – un thème dont, assure Martine Aubry, on a peu discuté – ou les mesures contraignantes pour le retour à l'emploi.

Patrice de Beer

Sept principaux points

Voici les principaux points de la charte adoptée par les ministres *des finances et du travail du G 8* :
- Mener une politique macro-économique saine.
- Mettre en place des réformes structurelles des marchés du travail, du capital et des produits.
- Créer un climat économique favorable aux PME.
- Développer les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation (...) afin d'éviter le chômage de longue durée, et prévoir des mesures pour les *parents seuls ou les handicapés*.
- Réformer les systèmes fiscaux et d'aide sociale (...) pour encourager *les chômeurs et les exclus de* rechercher activement un travail (...)
- Améliorer l'employabilité par la formation permanente.
- Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre la discrimination.

La police suédoise s'inquiète des agissements de la mafia serbe

Des règlements de comptes se préparent

STOCKHOLM
de notre correspondant

De son vivant, Dragan Joksovic, un Monténégrin haut de 2 mètres, était une figure redoutée dans le « milieu » suédois. Assassiné début février à Stockholm, « Jokso », quarante-deux ans, était l'homme de confiance en Suède du Serbe Zeljko Raznatovic, plus connu sous le nom d'« Arkan », pour les exactions auxquelles s'est livrée la milice qu'il dirigeait pendant la guerre dans l'ex-Yougoslavie. « Arkan » aurait décidé, depuis Belgrade, de venger le meurtre de son lieutenant, suspecté par la police suédoise d'être impliqué dans un juteux trafic de cigarettes pour le compte de son chef et ami. Selon les enquêteurs, « Arkan » aurait *envoyé récemment quatre sicaires* à Stockholm pour régler leur compte aux commanditaires du crime. Plusieurs cibles potentielles se seraient momentanément évanouies dans la nature.

De la même génération, tous deux originaires du Monténégro, « Arkan » et « Jokso » s'installèrent en Suède à la fin des années 70. La communauté yougoslave y était déjà bien implantée, en particulier dans la restauration. *L'un joua de son imposante carrure* pour se faire une place dans le petit monde des discothèques et des clubs de jeux de Stockholm, comme homme de main, portier de nuit et garde du corps du « roi des cabarets ». L'autre commit, selon la police, une série de vols de banques à main armée. Arrêté en 1979, « Arkan » réussit, à la veille de son procès, à s'évader grâce à une opération commando montée par des complices, parmi lesquels se serait trouvé « Jokso ». Officiellement, le futur chef de la milice serbe des « Tigres » ne remit plus jamais les pieds dans le royaume. Mais les autorités le soupçonnent d'y être retourné à plusieurs reprises sous de fausses identités, en particulier pour rendre visite au fils qu'il avait eu avec une Suédoise.

Resté à Stockholm, Dragan Joksovic grimpa peu à peu les échelons de la pègre locale, sans presque jamais se faire prendre. *« D'habitude, les plaignants et les témoins se rétractaient pendant les enquêtes »*, intimidés tant par sa réputation que par ses méthodes musclées, se souvient Kenneth Wiman, un inspecteur qui suivait le Monténégrin depuis une douzaine d'années. Une fois seulement, on le surprit en possession d'échantillons de cocaïne et d'amphétamines, une affaire qui lui valut deux mois de prison. Puis Joksovic reprit avec succès sa « carrière », tout en faisant merveille dans les soirées du show-biz. On le vit, torse nu, dans un clip vidéo d'une chanteuse à la mode. Sa Fiat, son blouson de cuir et ses petits contrats, il les troqua pour une Mercedes, une veste ample et une table réservée à l'hippodrome de Solvalla, le Vincennes de Stockholm. Propriétaire de quatre chevaux confiés à l'un des meilleurs drivers suédois, il pouvait parier des dizaines de milliers de francs en une journée. La police le soupçonnait de blanchir, dans des clubs de jeu, de l'argent provenant du trafic de drogue, mais surtout de cigarettes. En hausse constante ces dernières années, ce dernier représente un marché de plusieurs millions, dans un pays où le paquet de cigarettes coûte désormais 34 francs.

L'ASCENSION DE « JOKSO »

C'est dans son fief de Solvalla que, le 4 février au soir, l'ascension de « Jokso » fut stoppée net par deux balles, tirées à bout portant dans la tête. L'agresseur, un petit délinquant d'origine finlandaise âgé de vingt ans, se rendit à la police sans résister. *« Vengeance personnelle »*, comme le prétend le tueur ? Les enquêteurs en doutent sérieusement, qui penchent en faveur de la thèse du contrat commandité par des rivaux de la victime au sein de la mafia de Stockholm. Ils s'intéressent notamment à son ancien bras droit, qui aurait intercepté et revendu à son compte plusieurs chargements de cigarettes venant de l'ex-Yougoslavie, provoquant des opérations de représailles au cours de l'été 1997.

Quelques jours après le meurtre de son ami, « Arkan » aurait dépêché en Suède ses exécuteurs de basse besogne. Selon d'autres informations, parvenues cette fois à la police secrète suédoise (Sapo) et à la sécurité militaire du royaume (Must), il aurait menacé de se venger en s'en prenant à des soldats suédois stationnés en Bosnie dans le cadre des opérations de la SFOR. Ces menaces ont été *« prises au sérieux »*, selon l'armée, les consignes de sécurité ont été renforcées sur place. Autant d'allégations démenties par « Arkan » : *« la police suédoise dit n'importe quoi ! »*, a-t-il affirmé au quotidien suédois *Expressen*, tout en rendant hommage à son ami décédé, *« un type bien »* et en se défendant à propos des trafics : *« Je déteste les cigarettes, je déteste l'alcool. »*

Benoît Peltier

Paris et Bonn soutiennent une entrée « rapide » de la Pologne dans l'UE

POZNAN
de notre envoyée spéciale

Le président Jacques Chirac, son homologue polonais, Alexandre Kwasniewski, et le chancelier allemand Helmut Kohl se sont réunis samedi 21 février à Poznan, dans l'ouest de la Pologne, pour le premier « sommet informel » des chefs d'Etat et de gouvernement du « triangle de Weimar », un organisme créé en 1991 dans le but de structurer la coopération entre leurs trois pays, et de permettre à la Pologne de *« trouver sa place dans les institutions européennes »*, selon l'expression de M. Kwasniewski. La rencontre fut surtout l'occasion, pour les dirigeants français et allemand, de réitérer leur soutien à Varsovie dans le cadre des élargissements à l'est de l'Union européenne et de l'OTAN.

ET DANS L'OTAN

Mais lors de la conférence de presse finale, la date de l'an 2000 n'a pas été évoquée pour l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Elle avait été prononcée par Jacques Chirac en septembre 1996, ainsi que par Helmut Kohl. Les deux dirigeants, cette fois, n'ont pas tenu à fixer *d'échéance précise* à l'intégration polonaise : celle-ci, ont-ils déclaré devant le président polonais, devra se faire *« le plus rapidement possible »*. *« Les Quinze européens souhaitent une entrée aussi rapide que possible de la Pologne dans l'Union européenne et aussi, naturellement, dans l'organisation de l'OTAN »*, a déclaré M. Chirac. *« La France, l'Allemagne et la Pologne peuvent être un moteur important de la construction européenne »*, a-t-il ajouté.

M. Kohl a, de son côté, souligné que *« les Français, les Polonais et les Allemands doivent, du fait de leur histoire et de ses chapitres les plus sombres, avoir la volonté de travailler ensemble »*. Le chancelier a appelé les *« citoyens polonais à reconnaître leur vocation européenne »*, ajoutant que le processus d'intégration impliquerait des *« efforts »* et pourrait *« nécessiter de revoir ses coutumes et ses modes de pensée »*.

La Pologne est en taille et en population le plus important des cinq pays ex-communistes pressentis pour intégrer en premier l'Union européenne. Les négociations en vue de cet élargissement doivent s'ouvrir le 31 mars pour la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie et l'Estonie. De source française, on indiquait que la date de l'an 2000 devait être simplement considérée comme un *« cap permettant d'accélérer le travail »*.

Mais les questions posées par les journalistes polonais à Poznan témoignaient d'une tout autre inquiétude en Pologne : celle suscitée par la politique de rapprochement entre Paris, Bonn et Moscou. Une rencontre doit avoir lieu, en mars, entre les présidents Jacques Chirac, Boris Eltsine et le chancelier Helmut Kohl dans la ville russe d'Ekaterinbourg (Oural). Ce « triangle d'Ekaterinbourg » jettera-t-il de l'ombre sur le « triangle de Weimar » ? Ce rendez-vous *« n'est dirigé contre personne »*, a répondu M. Kohl, regrettant la *« méfiance »* manifestée côté polonais. *« Il doit y avoir*, a ajouté M. Chirac, *un lien de confiance et d'amitié entre l'Europe occidentale et la Russie, un grand peuple qui connaît des difficultés »*, mais *« redeviendra une grande puissance »*.

Outre ces assurances données aux Polonais – doublées d'incitations à ce qu'ils se fournissent en armements et en aéronautique européens plutôt qu'américains –, le sommet de Poznan fut marqué par un léger incident. Lors d'un bain de foule sur la place du Vieux-Marché, tandis que M. Chirac se faisait saluer notamment par des représentants de la Maison de la Bretagne, particulièrement active dans cette région, et que M. Kohl accueillait les applaudissements de membres de la communauté allemande locale, un groupe d'activistes de droite polonais s'en est pris à M. Kwasniewski aux cris de *« Petit communiste ! »*. Ce qui ne devait toutefois pas gâcher cette *« journée historique »* aux yeux du président polonais.

Natalie Nougayrède

La Cour européenne de justice confrontée à une mosaïque juridique sur l'homosexualité

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les droits des couples homosexuels ne sont pas encore pleinement garantis par la législation communautaire. Tel est bien l'enseignement d'un arrêt que vient de rendre la Cour européenne de justice de Luxembourg, même si le préjudice subi en l'occurrence par la plaignante britannique est plutôt anecdotique. Le contrat de travail de Lisa Jacqueline Grant, salariée de la compagnie de chemin de fer South West Train (SWT), prévoyait le bénéfice de billets gratuits ou à tarifs réduits pour elle-même, son conjoint et les personnes à sa charge. Elle a reproché à son employeur de refuser de telles conditions de faveur à sa compagne, avec qui elle déclarait avoir *« une relation significative »* depuis plus de deux ans.

Le tribunal de Southampton s'est retourné vers la Cour européenne pour savoir si le refus d'accorder ces avantages pouvait être considéré comme une discrimination fondée sur le sexe, interdite par l'article 119 du traité, ou encore sur l'*« orientation sexuelle »* que la Cour, dans un arrêt antérieur, semblait avoir jugée illégale. La perplexité des juges anglais était d'autant plus vive que de tels réductions de tarifs, qui sont considérées par la loi comme un élément de rémunération, sont reconnues sans aucun problème au concubin s'il est du sexe opposé.

La Cour a estimé qu'il n'y avait pas là de différence de traitement fondée directement sur le sexe du travailleur : au terme de la réglementation de South West Train, les réductions auraient été refusées de la même manière à un employé masculin, vivant avec une personne du même sexe.

C'était donc bien l'homosexualité de la plaignante que la réglementation de la compagnie pénalisait. La Cour estime qu'en l'état actuel du droit un tel comportement n'était d'aucune manière condamnable. Selon elle, rien dans la réglementation communautaire n'indique que *« les personnes qui entretiennent une relation stable avec un partenaire du même sexe sont dans la même situation que les personnes mariées ou celles qui ont une relation stable hors mariage avec un partenaire du sexe opposé »*. Concubins, oui, lesbiennes, non, ou pas encore.

Elle observe que la législation varie d'un Etat à l'autre, mais que dans la majorité d'entre eux le couple homosexuel se voit reconnaître moins de droits que des concubins hétérosexuels. De telles différences de traitement, expliquent encore les juges de Luxembourg, sont acceptées par la Cour européenne des droits de l'homme, qui, pourtant, prohibe les discriminations fondées sur le sexe.

La Cour européenne de justice considère-t-elle la situation actuelle, caractérisée par l'absence d'harmonisation sur le plan européen plutôt que par la récusation voulue du couple homosexuel, comme satisfaisante ? Sans se prononcer explicitement, elle fait référence à la position du Parlement européen, qui a déjà eu l'occasion de déplorer toute discrimination motivée par le tendance sexuelle. Elle renvoie finalement la balle à la Commission, au Conseil et au Parlement : *« Dans ces circonstances, il ne peut appartenir qu'au législateur d'adopter, le cas échéant, des mesures susceptibles d'affecter cette situation. »*

Philippe Lemaître

Arme biologique : une fausse alerte aux Etats-Unis

NEW YORK
de notre correspondante

Le « dangereux » agent bactériologique en possession duquel deux hommes ont été interpellés la semaine dernière à Las Vegas (*Le Monde* du samedi 21 février) s'est révélé être un inoffensif vaccin vétérinaire contre le bacille du charbon, qui ne pouvait en aucun cas être utilisé à des fins terroristes ou militaires, a indiqué le FBI après avoir fait analyser la substance saisie dans leur voiture.

L'un des deux hommes, Michael Leavitt, a été libéré samedi. Son avocat avait, dès son arrestation, clamé son innocence, affirmant que son client, qui possède deux laboratoires de microbiologie, était en tractations avec un chercheur de la région en vue de la production d'un vaccin. C'est ce dernier qui a alerté le FBI. Le second homme, Larry Wayne Harris, a été maintenu en détention car son cas est moins clair : fiché par le FBI comme ancien membre d'un groupuscule d'extrême droite prônant la suprématie de la race blanche, il s'affirme spécialiste des armes biologiques et chimiques. Il a été condamné l'an dernier à dix-huit mois de mise à l'épreuve pour avoir illégalement obtenu des flacons contenant des germes de la peste bubonique. M. Harris doit comparaître devant un juge cette semaine.

Le FBI n'a exprimé aucun regret sur la manière alarmiste dont l'affaire a été présentée jeudi. *« Nous avons réellement pensé et nous pensons encore aujourd'hui que nous étions fondés à percevoir un danger pour la communauté »*, a déclaré Bobby Siller, l'un des responsables de l'enquête. Les motivations des médias américains, qui ont poussé bien plus loin la dramatisation de l'affaire, ont sans doute été moins nobles. Ayant engagé de très gros moyens en vue de la couverture d'une éventuelle intervention américaine en Irak, les télévisions ont fait feu de tout bois en attendant que l'action commence. L'occasion de lier ces deux arrestations à la menace que constitue la prolifération des armes biologiques et chimiques – l'un des principaux griefs de l'administration américaine contre Saddam Hussein – a donc été saisie au vol.

Sylvie Kauffmann



ÉLECTIONS La Haute-Normandie est l'une des régions dont la gauche espère bien, cette année, enlever le conseil à la droite. Il s'en était fallu de peu, en 1992, que Laurent Fabius n'obtienne cette présidence, détenue par Antoine Rufenacht (RPR) et à laquelle l'ancien premier ministre, redevenu président de l'Assemblée nationale, n'est plus candidat cette année. ● LE CONSEIL GÉNÉRAL de Seine-Maritime, l'un des deux départements de la région, est aussi en jeu dans les élections des 15 et 22 mars, le maire socialiste de Rouen, Yvon Robert, étant officieusement candidat à la présidence de cette assemblée. ● EN ALSACE, le sénateur du Haut-Rhin Hubert Haenel (RPR) cherche à disputer au député centriste du Bas-Rhin Adrien Zeller, qui l'occupe depuis 1996, la présidence du conseil régional, dans un territoire caractérisé électoralement par un fort vote d'extrême droite.

La Haute-Normandie face à la présidence virtuelle de Laurent Fabius

L'ancien premier ministre n'est pas candidat à la direction de l'exécutif régional – que son fidèle lieutenant Alain Le Vern dispute à Antoine Rufenacht (RPR) –, mais le PS est dominé, chez les Normands de l'Est, par la stature du maire du Grand-Quevilly

ROUEN
de notre envoyé spécial

Virtuellement, il est partout. Ses silences et ses arrière-pensées sont passés au tamis. « *La droite normande ne pense qu'à Laurent Fabius* », confie Yvon Robert, maire (PS) de Rouen. Tant pis si Laurent Fabius est absent, non de la campagne, mais de la liste socialiste aux régionales en Seine-Maritime. En 1992, deux voix – communistes selon le PS – avaient fait défaut à l'ancien premier ministre pour qu'il l'emporte sur Antoine Rufenacht pour la présidence de Haute-Normandie. Le candidat du RPR, « *ignorant* » les huit suffrages du Front national qui s'étaient portés sur son nom, s'était déclaré élu au bénéfice de l'âge.

Six ans après, alors que la région, avec douze députés de la majorité « plurielle » sur dix-sept – deux fois plus qu'en 1993 – a davantage de chances de basculer à gauche, M. Fabius a hésité à tenter une troisième fois sa chance. Président de l'Assemblée nationale et maire de Grand-Quevilly, il a passé le témoin à son bras droit local, Alain Le Vern, en récompense de seize ans de loyaux services à la tête de la fédération de Seine-Maritime.

Devant la défaite annoncée, M. Rufenacht aussi a hésité à rempiler avant de se laisser griser par « *l'odeur de la poudre* ». « *Je pense fortement que je vais gagner* », dit-il, l'air assuré. « *Président en situation minoritaire* », avec 19 élus RPR-UDF, comme le bloc PS-PCF, et l'appoint d'un chasseur, dans une assemblée de 55 sièges, il a mesuré son handicap à chaque budget, tantôt adopté à coup d'abstentions à géométrie variable, tantôt rejeté par la gauche et l'extrême droite – d'où deux ans de tutelle préfectorale –, tantôt sauvé, en 1997 et 1998, avec le renfort, « *non négocié* » assure-t-il, du Front national. Les impôts se sont envolés deux ans avant de se stabiliser. L'endettement et le chômage sont restés élevés, mais la formation a absorbé la moitié des dépenses. « *Nous avons mis en place le socle du développement futur* », se félicite M. Rufenacht.

L'ancien secrétaire d'Etat parle moins de son bilan que du gouvernement ou du district de Rouen, présidé par M. Fabius, histoire d'entretenir la rivalité supposée entre le maire de Grand-Quevilly et M. Robert. « *La région doit-elle être gérée comme le pays ou comme Rouen, où les impôts ont augmenté de 35 % en deux ans ?* », demande-t-il. Tête de liste (UDF-DL) de la droite dans l'Eure et vice-président sortant, Bernard Blois, « *giscardien d'origine* », regretterait, lui aussi, que « *la politisation prenne le pas sur les enjeux régionaux* ».

M. Rufenacht livre un combat d'image, risqué, avec M. Le Vern, et dénonce le fonctionnement « *mitterrandien* » du « *fief Fabius* » : « *On met en place des féodaux qui vous doivent tout.* » « *L'intérêt de la région est d'avoir un vrai président et non un second couteau de M. Fabius !* », lance-t-il. Ancien instituteur, maire de Saint-Saëns, député sans cesse réélu depuis 1988, M. Le Vern s'insurge contre ce profil d'apparatchik qu'on lui croque. « *Rufenacht a une conception léniniste où Fabius me donne ma feuille de route chaque matin* », s'énerve-t-il.

L'UNION DANS LA SINGULARITÉ

A la tête d'une liste plurielle (PS-PC-PRG) où il a veillé à la stricte parité des éligibles – avec, à la deuxième place, Frédérique Bredin –, M. Le Vern met en avant son équipe et son patient travail de terrain. « *Laurent Fabius m'a laissé faire ma liste*, dit-il, *mais il nous aidera à faire aboutir un certain nombre de grands projets.* » Donnant la priorité à l'emploi et à une « *gestion impartiale* », M. Le Vern espère 18 ou 19 élus socialistes et radicaux de gauche. Tête de liste dans l'Eure, Michel Ranger ne cache pas la dureté d'un exercice où le PS, en raison des places cédées à ses alliés, n'aura peut-être « *pas plus d'élus qu'en 1992* ». Troisième de la liste en Seine-Maritime, Thierry Foucaud, maire d'Oissel, escompte ainsi 8 élus au lieu de 5 pour son parti, le PCF. Il pratique l'union dans la singularité, arborant son mini-programme à côté de celui signé avec M. Le Vern. « *La différence du Parti communiste*, assure M. Foucaud, *est source de richesse.* » Le PCF, relève sobrement M. Le Vern, « *n'est plus aussi monolithique que dans le passé* ».

Si M. Le Vern déjoue les pronostics de M. Rufenacht, il risque néanmoins de manquer la majorité absolue d'un ou deux sièges. L'implosion des écologistes, dont le potentiel électoral est évalué à 7 %, l'inquiète. Les Verts hauts-normands, opposés aux accords avec le PS, ont choisi l'autonomie, avec l'objectif d'avoir 5 élus. Leur président, Jean-Pierre Girod, et Christine Rambaud, vice-présidente sortante et élue Génération Ecologie (GE) en 1992, conduisent une liste en Seine-Maritime. « *Si les Verts n'obtiennent pas 5 %*, prévient M. Girod, prêt à un "accord de gestion", *il n'y a pas de majorité de gauche.* »

PAILLE ÉCOLOGISTE ET POUTRE FN

Venue d'Aquitaine, où elle était conseillère régionale GE, Chantal Merchadou, qui a été au cabinet de Brice Lalonde lorsqu'il était ministre de l'environnement, coordonne des listes avec le Mouvement écologiste indépendant (MEI). Elle mène celle de l'Eure, et Gaëtan Bazire, un étudiant en histoire de vingt-deux ans, fidèle d'Antoine Waechter, celle de Seine-Maritime. « *Nous voulons promouvoir une écologie constructive* », assure Mme Merchadou, qui, malgré le tropisme de droite de son président, ne choisit pas d'avance entre M. Rufenacht et M. Le Vern.

La gauche a sa paille écologiste, la droite, sa poutre Front national. « *Ils vont tirer les marrons du feu pour nous* », se réjouit Dominique Chaboche, chef de file de l'extrême droite, en s'attribuant à l'avance de 11 à 13 élus. Se plaçant en arbitre, le vice-président du Front national fait des offres publiques de soutien à M. Rufenacht, à condition que l'accord soit « *très net et très officiel* ». M. Chaboche demande la prise en compte de plusieurs axes de son programme, comme la baisse de la fiscalité, mais se garde de mettre en avant la « *préférence nationale* ».

« *Je n'accepterai jamais de collaborer avec des gens qui se réclament d'une idéologie raciste et xénophobe* », affirme M. Rufenacht, mais le maire du Havre « *refuse de répondre* » sur l'hypothèse où il aurait besoin du Front national pour être réélu. Fort de ses « *relations très conflictuelles avec le FN* », il ajoute à l'intention des dirigeants du RPR : « *L'erreur que nous commettons, c'est d'en parler tout le temps.* » « *Complètement aligné* » sur cette attitude, M. Blois décèle parmi les électeurs du FN « *des Français respectables* » et défend le diptyque « *ni négociation, ni diabolisation* ». Or, M. Chaboche se prévaut, précisément, de « *l'assurance de certaines personnalités favorables à un accord* » et figurant sur la liste de la droite dans l'Eure. « *C'est de l'intox* », proteste M. Blois.

Michel Noblecourt

La gauche espère aussi un conseil général

ROUEN
de notre envoyé spécial

Dans l'Eure, Bernard Blois (UDF-DL), vice-président du conseil régional, ne mène pas seulement la liste d'union de la droite pour les régionales ; il se bat aussi, dans le canton d'Evreux-nord, pour sa réélection au conseil général. « *Les deux combats se chevauchent* », souligne M. Blois qui, au sein de Démocratie libérale, se distingue d'Alain Madelin en défendant « *le libéralisme social* ». Le conseil général de l'Eure n'est guère menacé.

À LA LISIÈRE DE LA « FABIUSIE »

Il en va différemment en Seine-Maritime, où le conseil général, présidé par Charles Revet, sénateur, lui aussi membre de Démocratie libérale, pourrait basculer à gauche. Lorsqu'il s'en prend à Yvon Robert (PS), Antoine Rufenacht, président (RPR) du conseil régional, joue du billard à plusieurs bandes : le nom du maire de Rouen, candidat dans le 4e canton de Rouen, est évoqué si la gauche gagne le conseil général.

En Seine-Maritime, M. Robert a un profil un peu atypique, à la lisière de la « fabiusie ». S'il a longtemps travaillé directement avec Laurent Fabius – chargé de mission, de 1989 à 1992, à la présidence de l'Assemblée nationale, et vice-président du syndicat intercommunal de l'agglomération rouennaise, que présidait l'ancien premier ministre –, il n'est pas étiqueté fabiusien. Est-ce parce qu'il n'a pas été intronisé à la mairie de Rouen, gagnée par surprise en juin 1995 par le maire du Grand-Quevilly ? Est-ce parce que, bien que venu de la très mitterrandienne Convention des institutions républicaines, il avait appartenu au cabinet de Michel Rocard à Matignon ?

Hostile au cumul des mandats de parlementaire et de président d'un exécutif local, M. Robert défend, en revanche, le cumul des fonctions locales, « *pour donner de la cohérence et de la force aux décisions des collectivités locales* ». Non officiellement candidat à la présidence, il pourrait être confronté dans cette hypothèse à un ou deux autres socialistes, dont Marc Massion, sénateur, adjoint au maire de Grand-Quevilly et... fabiusien.

M. N.

Le « bazar » au sein de la majorité sortante

ÉVREUX
de notre envoyé spécial

À sa manière, Antoine Rufenacht (RPR) avait créé des conditions maximales pour provoquer l'apparition de listes dissidentes à droite. « *Je voulais un profond renouvellement* », explique le président du conseil régional de Haute-Normandie. Pour réussir ce triptyque rajeunissement-féminisation-renouvellement, le maire du Havre ne s'est pas contenté de mettre quatorze femmes – sur trente-huit – sur sa liste. Il a écarté les parlementaires et les conseillers généraux, mais, surtout, il n'a reconduit que quatre conseillers régionaux de Seine-Maritime, y compris lui-même, sur les treize sortants RPR-UDF, Jean-Louis Bourlanges, député européen, se retrouvant en dernière place. Hubert de Bailliencourt, du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, est placé en position éligible.

Tout en admettant quelques états d'âme chez les exclus, M. Rufenacht assure que « *cela s'est bien passé* ». Voire ! Daniel Labouré, conseiller régional sortant, a donné sa démission de son poste de secrétaire départemental du RPR, estimant que le soutien du mouvement gaulliste « *doit se traduire par un certain nombre de candidats RPR éligibles sur la liste* ». Par effet de ricochet, c'est Bernard Blois (UDF-DL), tête de liste dans l'Eure, qui semble subir le contrecoup. « *Le renouvellement ne doit pas être brutal* », affirme M. Blois, qui a repris sur sa liste « *mille-feuille* », où alternent, comme en Seine-Maritime, RPR et UDF, trois des six conseillers régionaux sortants de l'Eure. Les deux députés rescapés de la droite, Ladislas Poniatowski (UDF-DL) et Jean-Louis Debré (RPR), ont accepté d'être en fin de liste.

MÉTHODE « DOUCE »

La méthode « douce » de M. Blois n'a guère été récompensée. La seule conseillère régionale sortante de droite dans l'Eure, évincée à la demande du RPR, Marie-Christine Cazal, a présenté une liste dissidente qu'elle a finalement retirée *in extremis* samedi 21 février. Odile Proust, ancien maire (RPR) de Louviers, en mène une autre, avec, à la deuxième place, le député européen Eric Pinel, passé des Verts au... Mouvement pour la France. Les deux frondeuses ont été exclues du RPR. Enfin, cerise sur le gâteau, Daniel Beaumont, qui s'affiche chiraquien, présente une liste Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT). « *C'est un dur. Il va prendre des voix au Front national* », se console M. Blois.

M. Rufenacht parle de « *bazar* », et M. Blois estime que les dissidents « *n'ont rien compris aux élections régionales, qui n'ont qu'un tour de scrutin* ». « *C'est complètement fou !* », se lamente-t-il, en jugeant que ces listes n'atteindront pas les 5 % nécessaires pour être représentées au conseil régional, mais prendront évidemment des voix à la droite.

A gauche, il n'y a pas de vraies dissidences, mais une dispersion qui peut avoir le même effet. En Seine-Maritime, le Mouvement des citoyens présente une liste « Gauche républicaine », et deux listes trotskistes se font concurrence à l'extrême gauche, l'une de Lutte ouvrière, l'autre formée par des dissidents de LO et des militants de la Ligue communiste révolutionnaire. Dans l'Eure, la LCR est également sur les rangs.

M. N.

M. Haenel (RPR) veut arracher l'Alsace à M. Zeller (UDF)

STRASBOURG
de notre correspondant régional

La bataille que se livrent Adrien Zeller (UDF-FD), président sortant de l'assemblée alsacienne, député et maire de Saverne (Bas-Rhin), et Hubert Haenel (RPR), conseiller régional, sénateur et maire de Lapoutroie (Haut-Rhin), pourrait jouer en faveur du Front national lors du scrutin du 15 mars. D'autant que cette division de la droite alsacienne renforce la dispersion des forces politiques dans cette région : il y a ainsi onze listes en concurrence dans le Bas-Rhin et douze dans le Haut-Rhin.

L'accord intervenu à la mi-janvier entre le RPR et l'UDF portait sur la reconduction à la présidence de la région de M. Zeller et la conduite de la liste de la droite par M. Haenel dans le Haut-Rhin. Mais celui-ci a refusé ce scénario arrêté par les états-majors parisiens et a constitué sa propre liste, alors que son rival régional apporte son soutien à une équipe conduite par un autre vice-président sortant, Bernard Stoessel (UDF-FD). Parallèlement, dans le Bas-Rhin, Jean-Claude Burckel, un ancien député RPR et actuel vice-président de la région, concurrence M. Zeller.

Le sénateur alsacien, premier vice-président pendant quatre ans, estime avoir été trahi par une partie de ses amis politiques. Lors du décès, en avril 1996, de Marcel Rudloff (UDF-FD), qui présidait la région depuis 1980, il avait estimé que la succession lui revenait. Mais le maire de Saverne lui avait été préféré, les centristes ne voulant abandonner aux gaullistes la présidence d'une région où ils sont en rivalité depuis longtemps. M. Zeller l'avait finalement emporté grâce au soutien des écologistes d'Antoine Waechter (Mouvement écologiste indépendant). La pilule avait été d'autant plus amère que M. Zeller avait fait cavalier seul aux élections régionales de 1992, en se présentant contre la liste officielle de Daniel Hœffel, sénateur UDF.

L'APPUI DE M. WAECHTER

M. Haenel tente, cette année, de jouer la même carte avec l'espoir de faire aussi bien que M. Zeller. « *Il appartient aux Alsaciens de choisir leur président et non pas à Paris* », affirme-t-il. Il s'engage à abandonner son fauteuil sénatorial s'il devait accéder à la présidence de la région. A l'adresse de M. Zeller, il lance : « *Il importe que soit abordée de façon claire la question des cumuls de mandats. Il faut en effet à l'Alsace de grands élus efficaces et disponibles.* » Le député centriste se refuse à dramatiser cette rivalité, considérant qu'une bataille au sein de la « majorité alsacienne » n'est pas grave étant donné sa force et la volonté de ses dirigeants de se préocuper, en priorité, des dossiers proches des besoins de leurs électeurs.

Le président sortant semble néanmoins mieux placé, disposant d'alliés potentiels plus nombreux. Il peut, comme il y a deux ans bénéficier du secours des écologistes de M. Waechter, présents dans les deux départements alsaciens. De plus, sur la liste régionaliste de son département, certes conduite par Robert Spieler, qui a appartenu au FN jusqu'à la fin des années 80, figure un élu Force démocrate, Xavier Muller, qui l'avait accompagné dans sa dissidence de 1992.

L'extrême droite alsacienne, il est vrai, rencontre quelques difficultés. Cinq conseillers municipaux de Mulhouse viennent de démissionner du parti de Jean-Marie Le Pen et fragilisent ainsi la position de son dirigeant régional, Gérard Freulet (conseiller municipal de Mulhouse, conseiller général et conseiller régional).

Mais les résultats électoraux antérieurs montrent que la droite alsacienne prend de grands risques. Aux régionales de 1992, le FN était arrivé en deuxième position dans les deux départements alsaciens. Il apparaissait même comme le premier parti haut-rhinois à l'issue du scrutin d'il y a six ans : il avait recueilli 18,2 % des suffrages contre 31,4 % pour la liste commune RPR-UDF. En principe, le risque n'est pas aussi grand dans le Bas-Rhin mais M. Le Pen, avec 25,4 % des suffrages exprimés, était arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle de 1995 en Alsace, devant Edouard Balladur, Lionel Jospin et Jacques Chirac.

Marcel Scotto

M. de Charette n'a pas dit son dernier mot en Anjou

NANTES
de notre correspondant

Dans les Pays de la Loire, le retrait du président sortant, Olivier Guichard (RPR), a provoqué, à droite, une effervescence que François Fillon, député de Sarthe et porte-parole du RPR, candidat à la succession de l'ancien ministre avec l'accord des deux formations de l'opposition parlementaire, n'imaginait sans doute pas lorsqu'il s'est engagé sur ce terrain. Dix-sept listes de droite, au total, vont s'affronter dans les cinq départements de cette région. La Sarthe est le seul où le RPR et l'UDF se présentent sous une bannière commune et sans avoir à compter avec une liste dissidente.

C'est dans le Maine-et-Loire que la division de l'opposition atteint son paroxysme. Hervé de Charette, qui a longtemps rêvé d'être choisi comme candidat à la présidence du conseil régional, s'engage sous la seule étiquette UDF. L'ancien ministre des affaires étrangères, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), s'est fâché avec la députée Roselyne Bachelot-Narquin (RPR), qui conduit donc sa propre liste. M. de Charette a également refusé la présence du Mouvement pour la France (MPF), de Philippe de Villiers, qui a donc, lui aussi, constitué la sienne. Sénateur centriste et conseiller régional sortant, Jean Huchon (UDF) ajoute à cette confusion en présentant sa propre équipe. Au total, cela fait quatre listes de droite dans ce département réputé pour sa douceur angevine.

Beaucoup, dans les Pays de la Loire, soupçonnent que M. de Charette, qui s'était résigné de mauvaise grâce à la candidature de M. Fillon comme successeur de M. Guichard, reste en embuscade : si sa liste et les listes dissidentes de droite dans les autres départements font de bons scores, ne faudrait-il pas en conclure que les électeurs sont las du RPR et qu'une candidature – la sienne – venue de l'UDF est légitime ?

En Vendée, Bernard Suaud (UDF), conseiller régional sortant, a refusé d'être sacrifié au MPF, qui a obtenu de la droite la mainmise sur la liste dans ce département, celui de M. de Villiers. M. Suaud a donc préparé sa liste, tout comme Raoul Mestre, neveu de l'ancien ministre et ancien député Philippe Mestre, au nom de la liberté de choix à laquelle a droit, selon eux, l'électeur de droite. En Loire-Atlantique, Gisèle Gautier – qui a quitté officiellement le PPDF de M. de Charette afin de ne pas le compromettre dans sa dissidence – s'est violemment séparée du RPR Michel Hunault, huit jours après avoir accepté, à contrecœur, de lui laisser la tête de liste UDF-RPR. Celle de Mme Gautier compte plusieurs élus et militants de l'UDF.

En Mayenne, c'est le RPR qui a surpris tout le monde en déposant une liste emmenée par le conseiller régional sortant, Michel Nicolas, alors qu'il était convenu que l'UDF aurait la direction des opérations dans ce département. Mise devant le fait accompli, la confédération libérale (François d'Aubert) et centriste (Jean Arthuis) a donc engagé sa propre liste, à laquelle s'en ajoutent deux autres, dont une de Génération Ecologie (*Le Monde* daté 22-23 février). Le parti de Brice Lalonde manifeste aussi sa vitalité recouvrée en présentant une liste en Loire-Atlantique.

Adrien Favreau

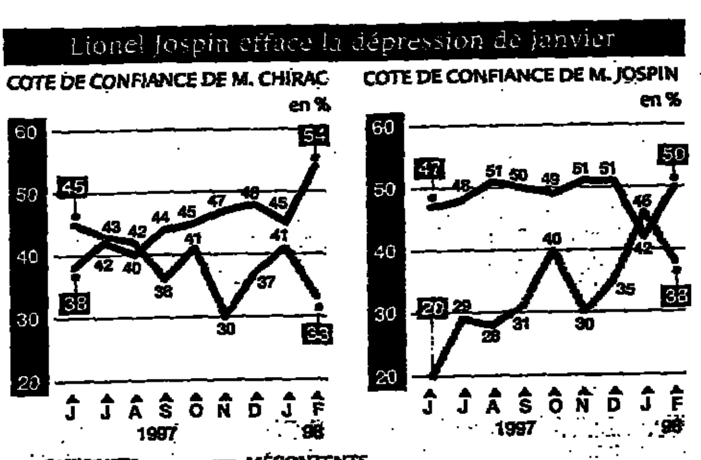
Jacques Chirac retrouve sa popularité de 1995, Lionel Jospin efface la dépression de janvier

Hausse de confiance spectaculaire pour les deux responsables de l'exécutif

La dernière enquête d'opinion de l'IFOP enregistre une hausse inhabituelle de la popularité du président de la République et du premier ministre. Garant de l'unité nationale en Corse et ferme vis-à-vis de la politique américaine dans la crise irakienne, M. Chirac atteint son meilleur score depuis la période qui avait suivi son élection en juin 1995. M. Jospin retrouve la confiance que les mouvements de chômeurs de janvier *lui avaient retirée*.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du RPR, Nicolas Sarkozy avait un peu *trop rapidement* pris ses désirs pour la réalité, il y a un mois, en se réjouissant de voir le premier ministre embarqué sur le *« toboggan »* de l'opinion publique. Il est vrai que les mouvements de chômeurs du début de l'année avaient provoqué une brusque dépression *dans l'« état de grâce »* dont bénéficiait Lionel Jospin depuis son installation à l'hôtel Matignon. Selon l'enquête de l'IFOP de janvier, il perdait d'un coup 9 points de confiance, et sa *cote devenait pour* la première fois négative.

Un mois plus tard, cet épisode *est effacé*. Selon le dernier sondage de l'IFOP, le chef du gouvernement regagne 8 points d'un coup et retrouve une cote de popularité positive, avec 50 % de satisfaction, contre 38 % d'*opinions* négatives. Cette remontée est particulièrement forte dans les catégories où la *cote de M. Jospin* s'était effondrée en janvier. Il avait perdu 25 points chez les employés, il en regagne 14 avec 48 % de satisfaits ; de même chez les ouvriers, où il reconquiert 13 points de *satisfaction* (à 53 %), après en avoir perdu 15. Quant aux sympathisants écologistes, ils *n'étaient plus que* 43 % à se dire satisfaits du premier ministre en janvier ; ils sont à nouveau une majorité (56 %) à lui faire confiance.



La dernière enquête de l'IFOP a été réalisée, du 12 au 20 février, auprès d'un échantillon national de 1 832 personnes et publié par *Le Journal du Dimanche* (daté 22 février)

La dépression du début de l'année traduisait brutalement l'écho rencontré dans l'opinion publique par les mouvements de chômeurs et le sentiment de flottement du gouvernement face à cette inquiétude sociale ; la « méthode Jospin » semblait trouver *ses limites. Elle* convainc, à nouveau, une majorité de Français. Pour trois raisons. Le *21 janvier*, à *l'évidence*, le premier ministre a su trouver les mots, lors de son intervention à la télévision, pour désamorcer cette crise. La publication, le 30 janvier, des chiffres du chômage de décembre – en recul de près de 3 % sur un mois – est arrivé à point nommé pour étayer *sa démonstration. Enfin* le débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de réduction du temps de travail et son adoption le 10 *février* ont confirmé, aux yeux des Français, la volonté du gouvernement *de chercher* des solutions nouvelles pour combattre le chômage. En outre, l'annonce par M. Jospin, le 11 février, de son plan anti-cumul et la confirmation, pour les régionales, de la stratégie unitaire de la gauche « plurielle » n'ont pu qu'accentuer ce regain de confiance.

Pour le deuxième mois consécutif, cependant, le premier ministre est devancé, dans l'enquête de l'IFOP, par le président de la République. Avec 54 % de satisfaits (en hausse de 9 points) et 33 % de mécontents (en baisse de 8 points), *Jacques Chirac* retrouve son niveau de popularité de juin 1995, au lendemain de son élection. Sa progression est générale, notamment chez les sympathisants écologistes (en hausse de 14 points, à 49 % de satisfaits) ou chez ceux de l'UDF (en hausse de 13 points, à 77 % de satisfaits).

Depuis avril 1997, à la veille de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a regagné 23 points d'opinions favorables et très *exactement* inversé le rapport entre opinions positives et négatives, selon l'Ifop, comme dans les dernières enquêtes d'Ipsos. Même si cette tendance est un peu moins marquée pour les autres instituts (avec une hausse de l'ordre de 10 à 12 points depuis avril 1997, à l'exception de CSA), *il est* indéniable que le chef de l'Etat a mis à profit la cohabitation pour reconstruire sa popularité. Depuis un mois, tout a contribué à consolider cette embellie. Les assises du RPR, fin janvier, ont confirmé son rôle de chef incontesté de l'opposition ; la fermeté de son attitude au lendemain de l'assassinat du préfet de Corse, le 6 février, a renforcé son *image de garant* de l'unité nationale, entouré des membres du gouvernement. Il bénéficie enfin de la netteté de son attitude dans la pré-crise irakienne, un terrain où il ne saurait être concurrencé par son premier ministre.

Gérard Courtois

Jean-Marie Le Pen se pose en victime d'un « mini-procès Papon »

JEAN-MARIE LE PEN est maître dans l'art d'utiliser les situations délicates pour resserrer les rangs autour de sa personne. Des milliers de militants *et de sympathisants ont répondu* à son appel et sont venus, samedi 21 février à Versailles, manifester leur solidarité avec leur *président menacé* d'inéligibilité. Le procureur du tribunal de cette ville a requis contre lui, notamment, deux ans de privation de ses droits civiques pour *« violences en réunion »* et *« injures publiques »* à l'encontre d'Annette Peulvast-Bergeal – candidate socialiste aux dernières élections législatives de Mantes-la-Jolie – lors d'incidents en mai 1997 (*Le Monde* daté 22-23 février).

Le cortège – une immense vague bleu-blanc-rouge aux couleurs des milliers de parapluies distribués aux participants d'où émergeait une nuée de drapeaux tricolores agités à bout de bras – a *emprunté un itinéraire* volontairement symbolique, de la place de la Loi au palais de justice. Un parcours de deux kilomètres placé sous très haute surveillance, mobilisant 650 représentants des forces de l'ordre. M. Le Pen en tête, entouré de sa femme, du *secrétaire général*, Bruno Gollnisch, du délégué général, Bruno Mégret, et du bureau politique, les manifestants se réchauffaient en hurlant *« Syndicats, magistrats, respectez nos candidats ! »*, *« Les pourris en prison ! »* ou *« Justice partisane, Guigou en cabane ! »*, mais aussi, et le président du Front national n'était pas le dernier, *« Communistes assassins, socialistes aigrefins ! »*. Il aura fallu moins d'une heure au cortège pour atteindre le palais de justice, devant lequel, sur un podium drapé des trois couleurs nationales et barré d'une banderole proclamant *« Liberté d'expression, priorité du Front national »*, M. Le Pen a pris la parole durant plus d'une heure et demie.

« CES PLEUTRES, CES COUARDS, CES LÂCHES »

Devant une assistance remontée, interrompant son discours par de tonitruants *« On en a marre ! »*, le président du parti d'extrême droite s'en est donné à cœur joie contre *« les magistrats serviles, les juges aux ordres, les politiciens corrompus »*, *« ces pleutres, ces couards, ces lâches qui se servent de la justice ou de la police à des fins personnelles (...) et n'ont qu'une obsession, barrer la route au Front national »*. Car pour M. Le Pen, les actions en justice à son encontre n'ont qu'un but, affaiblir le Front national au moment où *« le peuple le suit de plus en plus »*. *« On disait jadis procès de Moscou ou île au Diable, dira-t-on dorénavant procès de Versailles ? »*, a-t-il lancé avant de développer longuement le thème d'une soit-disant *« communisation »*, *« soviétoïsation »* de la France.

Le chef du parti d'extrême droite, qui a tricoté son discours sur le thème du complot, a expliqué qu'il *« sentait sur les bancs du tribunal correctionnel (...) comme une espèce de parfum de mini-procès Papon »*. *« Messieurs du gouvernement, n'abusez pas des institutions, il est dangereux de se servir de la justice illégalement et illégitimement contre le peuple »*, a-t-il martelé. Pour mieux persuader son assistance, il n'a pas lésiné sur les menaces. S'il devait être condamné *et que son* inéligibilité devait être prononcée, ce seraient ses électeurs qui, *« comme les chasseurs »*, pourraient venir à Paris. *« C'est un avertissement sans frais que nous vous donnons aujourd'hui (...), mais ne mettez pas notre patience trop à l'épreuve »*, a-t-il prévenu en ajoutant : *« Ne croyez pas que vous puissiez faire n'importe quoi, n'importe quand et n'importe comment parce que même dans ce pays, les bons bougres, de temps en temps, il leur arrive de se fâcher. »* N'oubliant pas la campagne électorale, le chef du parti d'extrême droite a souligné l'importance d'exploiter ses péripéties judiciaires pour gagner quelques voix. *« Dans les trois semaines qui restent, vous devez multiplier l'impact bénéfique qu'à eu la provocation du procès de Versailles sur l'opinion »*, a-t-il recommandé avant d'expliquer aux manifestants qu'ils devaient être fiers de défendre *« la patrie, le travail et la famille »*. *« Nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes, de nos idées (...), parce que nous sommes prêts, éventuellement, à les payer des sacrifices que l'histoire pourrait nous imposer »*, a-t-il conclu avec grandiloquence.

Christiane Chombeau et Jean-Claude Pierrette

La Ligue des droits de l'homme célèbre le centenaire du procès d'Emile Zola

EN CE MATIN pluvieux du samedi 21 février, dans l'imposante salle de la cour d'assises de Paris, la foule retient son souffle alors qu'on évoque le procès qui s'y tint il y a *tout juste cent ans*, celui de l'accusé Emile Zola. A l'initiative de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen et de l'ordre des avocats, l'anniversaire est double, la Ligue elle-même étant née dans la foulée. Emile Zola avait alors été jugé pour diffamation envers l'armée. Dans son célèbre *« J'accuse ! »*, publié par *L'Aurore* le 13 janvier 1898, l'écrivain avait dénoncé nommément les militaires coupables d'avoir fallacieusement fait condamner un des leurs, juif, Alfred Dreyfus.

Ce 21 février, pour cette *« évocation »*, à la place des juges, siègent dix orateurs qui vont réussir à faire revivre les riches heures de ce procès exemplaire par sa modernité. Devant une salle comble, la séance est ouverte à 9 heures par le bâtonnier Jean-René Farthouat, et sera conclue à 13 h 15 par Me Henri Leclerc, président de la Ligue depuis 1995.

Le lieu s'anime, revisité par Jean Favard, conseiller à la Cour de cassation. D'un geste du doigt, celui-ci guide les regards sur le médaillon peint au plafond, le même que l'accusé Zola pouvait voir au-dessus de sa tête. La porte réservée aux témoins, les boiseries, toutes sont encore présentes dans la salle d'assises. En revanche, la fresque peinte au mur représentant la justice... de l'Ancien Régime n'existait pas. Derrière le siège des magistrats trône aujourd'hui un buste de la République *qui a pris la place d'un* Christ, détrôné au moment de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Georges Clemenceau, le très républicain directeur de *L'Aurore*, qui, bien que non avocat, plaida pour Zola, prit ce Christ à témoin des erreurs judiciaires, rappelle, avec humour, Jean Favard.

L'historien Michel Drouin expose les raisons du *« procès »*, Henri Ader *« la loi sur la presse en 1898 »*, Jean-Pierre Miquel, de la Comédie-Française, lit *« J'accuse ! »*. Jean-Yves Dupeux décrit les enjeux juridiques de ce procès *« exceptionnel »*. Puis se dressent les ombres des acteurs d'alors. A travers le portrait que dresse Jean-Pierre Royer, professeur à l'université de Lille II, du président de la cour d'assises, on découvre un président de cour soucieux de sa carrière, cramponné à sa célèbre formule *« La question ne sera pas posée »*, qu'il utilisa quelque deux cents fois pour écarter les demandes de la défense. Deux jours avant cette évocation, la Ligue a reçu une pièce oubliée, la copie d'une lettre de l'autorité judiciaire faisant état des *« consignes »* venues d'en haut, pour *« refuser toute parole à M. Clemenceau avant la fin des débats »* et invoquant des rumeurs de putsch.

« CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE »

Didier Maus, conseiller municipal de Samois (Seine-et-Marne), fait revivre Fernand Labori, qui occupa ce poste d'élu et fut le génial défenseur de Zola. Me Thierry Lévy décrit *« les stratégies de la défense »*. Emile Zola voulait se faire condamner, pour donner à l'affaire Dreyfus une occasion de révision qui faisait cruellement défaut. L'enjeu était d'innocenter Dreyfus, injustement frappé.

Au fil des heures, ce 21 février, on en arrive à la phase de cassation, rappelée par Roland Kessous. Puis tout naturellement à Ludovic Trarieux, avocat conservateur à ses débuts et devenu un ardent défenseur des *« droits formels »*, au point de réunir chez lui ceux qui allaient fonder la Ligue, raconte Bernard Favreau, du barreau de Bordeaux. Madeleine Reberioux, présidente d'honneur de la Ligue, précise *« qu'il n'y avait qu'un seul ouvrier, pas d'employé ni d'instituteur »* dans cette Ligue naissante, *« qui n'avait pas réussi à rassembler tous les dreyfusards »*.

Il ne reste à Me Leclerc qu'à conclure dans le droit fil de *« ce moment de la conscience humaine selon les termes d'Anatole France »*. Dans son congrès du centenaire, du 8 au 10 mai, la Ligue va se doter d'un nouveau Manifeste. *« Il nous faut défendre les droits réels, au logement, au travail, à un salaire équitable*, affirme Me Leclerc, *combattre pour la vérité quoi qu'il en coûte, face à la foule qui crie. Il nous faut combattre pour les hommes dans le monde, articuler l'universel, savoir construire un monde juste, libre. »*

Danielle Rouard

M. Séguin préconise une taxe sur les mouvements de capitaux

LE PRÉSIDENT DU RPR, Philippe Séguin, a affirmé, dimanche 22 février, à l'émission « Public » sur TF 1, qu'il fallait *« faire en sorte que les pouvoirs démocratiques puissent à nouveau s'exprimer face aux marchés »*. Il a ainsi estimé qu'il était nécessaire de *« maîtriser »* la mondialisation, de *« créer un nouveau système monétaire international*, [de] *prélever une taxe sur les mouvements de capitaux pour leur rendre une certaine rationalité »*. Cette proposition de taxation des mouvements de capitaux, qui figure dans la nouvelle plate-forme du RPR, n'est pas nouvelle dans le débat économique français. Lors de la campagne présidentielle de 1995, Lionel Jospin s'était, le premier, inspiré des travaux de l'économiste américain James Tobin. La droite a souvent critiqué l'irréalisme de cette proposition. Lors de la campagne des législatives de 1997, les socialistes n'y ont plus fait allusion.

DÉPÊCHES

CORSE : Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a estimé, dimanche 22 février, sur Europe 1, qu'il fallait utiliser en Corse *« la procédure de l'état d'urgence »* ou celle de *« l'assignation à résidence »* pour *« mettre hors d'état de nuire des gens qui continuent à prôner la violence »*. *« Il faut, le cas échéant, soit utiliser la procédure de l'état d'urgence, mais cette procédure (...) n'est valable que dans un laps de temps limité ; soit rétablir par voie législative l'assignation à résidence et enlever de l'île un certain nombre de gens. »*

■ **35 HEURES : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR,** a annoncé, lundi 23 février sur RTL que, *« si demain les Français nous confient la responsabilité du gouvernement, nous reviendrons sur les 35 heures »*. Pour M. Sarkozy, les 35 heures sont *« un mauvais choix que les Français paieront de diminutions de salaire, que les entreprises paieront d'une diminution de leur productivité et que les Français paieront d'une augmentation du chômage »*.

■ **CADRES : l'emploi des cadres** *« a atteint un niveau exceptionnel en 1997 »*, selon le quotidien *La Tribune*, daté lundi 23 février, qui publie le bilan que s'apprête à présenter l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Selon ce document, *« avec vraisemblablement plus de 120 000 recrutements en 1997, le marché de l'emploi des cadres s'est caractérisé par une activité plus soutenue que prévu, rappelant celle de la fin des années 80 »*.

■ ***RÉGIONALES : quatre listes, sur les 801 déposées en France métropolitaine*** pour les élections régionales du 15 mars, se sont retirées avant l'expiration du délai, samedi 21 février à 12 heures. Trois d'entre elles étaient conduites par des RPR dissidents exclus de leur mouvement : Bernard Serrou (Hérault), Pierre Perrin (Territoire-de-Belfort) et Marie-Christine Cazal (Eure). La quatrième, conduite par Alexis Houadeg, était l'une des trois listes écologistes candidates dans le Val-d'Oise.

■ **LO : Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière,** a indiqué dimanche 22 février sur FR 3, qu'il n'y aurait *« pas d'alliance avec la gauche plurielle »* aux élections régionales de mars. *« Notre problème, c'est que le maximum de travailleurs et de chômeurs disent leur colère dans ces élections »*, a déclaré Mme Laguiller, dont le mouvement présente des listes dans 68 départements, répartis dans 21 régions métropolitaines.

■ **COHABITATION : Philippe Séguin, le président du RPR,** s'est de nouveau montré critique à l'égard de la cohabitation dimanche 22 février dans l'émission « Public » sur TF 1. *« Notre pays n'a pas l'efficacité qu'il aurait si nous n'étions pas en système de cohabitation. Ce n'est pas un bon système »*, a déclaré M. Séguin. *« Un jour viendra où les Français se rendront compte que nos institutions n'ont pas été faites dans cette perspective »*, a-t-il poursuivi.

■ **REVENDICATION : un groupe clandestin a revendiqué samedi** 21 février l'attentat contre une permanence du Front national à Marseille pour marquer le troisième anniversaire [illegible] jeune homme d'origine comorienne, Ibrahim Ali, tué par un colleur d'affiches du FN. Le groupe, dont la dénomination est « Francs Tireurs », a revendiqué l'attentat, qui n'a pas fait de blessé, dans un coup de téléphone à l'AFP. Une charge de plastique a explosé dans la nuit de vendredi à samedi devant la permanence du FN du 8e arrondissement.

■ **ÉDITION : Mgr Jacques Gaillot est accusé de plagiat** après la publication de son livre, *La dernière tentation du diable*. Les éditions Golias estiment qu'il a *« entièrement copié »* un ouvrage publié en 1997 par l'universitaire lyonnais Paul Ariès, *Le retour du diable*. Elles réclament le retrait immédiat de ce livre *« inutile et erroné »*. René Guitton, directeur des Editions numéro 1, reconnaît *« des similitudes trop importantes »* mais ne propose de modifier les pages incriminées que *« pour le prochain tirage »*. Golias a annoncé son intention de porter plainte.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Louis Masson

Le Conseil constitutionnel a, le 16 décembre 1997, annulé l'élection de Jean-Louis Masson (RPR) dans la troisième circonscription de la Moselle et a déclaré celui-ci inéligible pour un an. Après le compte rendu, dans Le Monde *du 18 décembre de cette décision et la présentation de l'élection partielle qui a suivi dans* Le Monde *des 24 et 27 janvier, M. Masson nous a adressé la lettre suivante :*

Le Monde du 27 janvier 1998 est revenu une troisième fois sur l'annulation de mon élection de député par le Conseil constitutionnel. Une nouvelle fois, je ne peux laisser accréditer certaines affirmations sans apporter une mise au point.

Lors de la campagne électorale, le parti politique « Metz pour tous », légalement déclaré et dont je suis le président, a en toute légalité soutenu l'Association de défense des locataires de l'OPAC (ADL) et son candidat, Gabriel Crippa. Ce soutien a été déclaré en bonne et due forme à la Commission nationale des comptes de campagne. Au centime près, ni mon compte de campagne ni celui de M. Crippa n'ont été contestés. De plus, le Conseil constitutionnel n'a pas remis en cause le soutien apporté par le parti politique « Metz pour tous » au candidat de l'ADL. Enfin, le Conseil constitutionnel aurait certes pu ajouter les dépenses électorales de M. Crippa aux miennes car nos campagnes électorales respectives étaient convergentes. Toutefois, dans cette hypothèse, le total des deux comptes de campagne ne dépassait pas le plafond toléré. Là encore, il ne pouvait donc pas y avoir annulation.

Pour l'annulation de mon élection, c'est un argument purement technique qui a été retenu, à savoir le fait que nos comptes de campagne auraient dû être présentés *sur un document unique* et non pas sur deux documents séparés, un pour chaque candidat. Cette jurisprudence me surprend au plus haut point car la loi prévoit en toutes lettres que chaque candidat doit présenter son propre compte de campagne. Si j'avais donc présenté un seul compte pour deux candidats comme on me reproche de ne pas l'avoir fait, mon élection aurait également été annulée.

COUPLES La mission Droit et justice, que préside Jean Hauser, vient de faire à la chancellerie de nouvelles propositions permettant la reconnaissance des couples hors du mariage. La création d'un pacte d'intérêt commun (PIC) se démarque des formules précédentes, type contrat d'union civile. ● SOUHAITANT ÉVITER toute formule pouvant apparaître comme un *« mariage-bis »*, la commission souhaite *« éliminer en partie la charge idéologique »* du dossier par ce PIC, qui permettrait à deux personnes – même mariées – de s'associer, selon une formule inspirée du droit des sociétés. Les conséquences fiscales, sociales, ainsi que les problèmes d'adoption ou de filiation ne sont pas abordés. ● LES PARLEMENTAIRES de la majorité souhaitent faire aboutir rapidement ce dossier. Jean-Pierre Michel, député du Mouvement des citoyens, explique au *Monde* comment il entend conserver les principales dispositions du contrat d'union civile.

Un pacte d'intérêt commun prend le relais du contrat d'union civile

La mission Hauser vient de remettre à la chancellerie une nouvelle proposition permettant la reconnaissance des couples hors du mariage. Pour éviter toute équivoque avec un « mariage-bis », un pacte – simple association juridique entre deux personnes – est proposé

LE GOUVERNEMENT va-t-il pouvoir régler l'épineuse question de la reconnaissance des couples hors mariage et quelle que soit leur orientation sexuelle ? La mission Droit et Justice, dirigée par le professeur de droit Jean Hauser, a récemment remis à la chancellerie une note de six pages, que *Le Monde* a pu se procurer, et qui ne manquera pas de relancer les débats.

Ce document – le rapport définitif sera remis à la fin du mois de mars – propose en effet la création d'un pacte d'intérêt commun (PIC) ouvert à tous et qui permettrait de régler les problèmes matériels rencontrés en dehors du mariage. La mission Hauser pose clairement l'enjeu d'un tel pacte : *« L'avantage (ou l'inconvénient) de la méthode est d'éliminer en partie la charge idéologique de la question »*, est-il noté dans le document.

Le gouvernement retiendra-t-il cette idée ? Durant la campagne pour les élections législatives, le Parti socialiste s'était engagé à répondre aux revendications des homosexuels sur ce point. En juin 1997, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, avait donné son accord de principe à une telle réforme, précisant : *« Les homosexuels ont posé le problème, mais ils ne sont pas les seuls concernés. »* Depuis plus de sept ans, du CUC (contrat d'union civile) au CUCS (contrat d'union civile et sociale), en passant par le CVS (contrat de vie sociale), les projets ont été nombreux, visant à faire reconnaître les couples en dehors du mariage.

Trois propositions de loi instituant un contrat d'union sociale (CUS) ont été déposées en juillet 1997 à l'Assemblée nationale par des parlementaires du MDC, du PS et du PC.

Elles ont fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part de la sociologue Irène Théry, qui a qualifié le CUS de *« mariage-bis »*, ne manquant pas de poser le problème de l'adoption d'enfants et des techniques de procréation médicalement assistées pour les couples ainsi reconnus (*Le Monde* du 25 novembre 1997).

La commission, présidée par Jean Hauser, nommée par Jacques Toubon et reconduite par Elisabeth Guigou, a décidé d'aborder le dossier sous un angle nouveau. Composée d'universitaires, d'avocats et de magistrats, elle s'est tout d'abord intéressée aux conséquences financières de la séparation des couples.

En vidant le contrat de toute dimension symbolique, en l'arrimant au plus près au droit des sociétés, la commission propose un pacte d'intérêt commun qui règle les problèmes matériels rencontrés en dehors du mariage et uniquement ceux-là (*lire ci-dessous*). Par sa démarche pragmatique, le PIC évacue les questions controversées de la filiation, de l'adoption et de la procréation médicale assistée.

Le groupe de travail est parti d'une constatation simple : la question des relations entre les personnes vivant en commun a jusqu'alors été envisagée dans la comparaison ou l'imitation du statut matrimonial. Or l'extrême diversité des situations de communauté de vie ne permet pas de se référer exclusivement au mariage. Elle s'est donc démarquée des propositions de loi déposées sur le CUS.

« Il était possible de prendre le problème par la fin en attribuant à toute vie en commun les droits accordés traditionnellement à la vie matrimoniale, explicite la note. *C'est le sens de nombreuses propositions (...) Elles sont apparues non viables au groupe de travail pour deux raisons : les droits accordés par la vie matrimoniale le sont en contrepartie d'obligations importantes (...) ; les avantages revendiqués dans de nombreuses propositions nécessiteront une négociation avec les ministères concernés et un chiffrage qui peut être considérable. »*

Pour éviter toute équivoque avec un *« mariage-bis »*, la commission suggère de ne pas inscrire le PIC dans le code civil au titre des personnes et de la famille, mais de l'insérer entre le titre sur les sociétés et celui sur l'indivision. Le pacte d'intérêt commun viendrait alors combler une lacune du droit français qui ne permet pas, sauf de manière très complexe, de constituer de sociétés simples entre deux personnes qui se bornent à mettre en commun certains biens.

Dans ce pré-rapport, la commission Hauser n'aborde pas un volet sensible du dossier, celui des conséquences sociales et fiscales d'un tel pacte. Les contractants d'un PIC pourront-ils établir une déclaration commune d'impôts ? Une telle possibilité priverait les recettes des impôts de près de deux milliards de francs. Leur accorder les pensions de reversion aurait d'importantes conséquences financières pour le ministère des finances. En revanche, l'alignement du régime des successions sur celui du conjoint survivant aurait des implications financières beaucoup plus légères.

La bataille autour des droits qu'accordera le PIC s'annonce rude. Car les militants de la première heure voient bien que le pacte d'intérêt commun peut, largement amendé, se transformer en contrat d'union sociale. Un PIC conclu devant un officier d'état civil, par exemple, et donnant les mêmes droits que le mariage, ne serait en effet qu'un CUS qui aurait changé de nom. Mais alors, la question de la filiation ne manquera pas de se poser à nouveau.

Parall[illegible]ission Hauser, des parlementaires de la majorité [illegible] propositions. Jean-Pierre Michel (MDC) (*lire ci-contre*) et Patrick Bloche (PS), qui ont chacun déposé une proposition de loi en juillet, travaillent actuellement à la rédaction d'un texte commun. Ces députés souhaitent que leur proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée en avril ou mai. Une course de vitesse semble ainsi engagée entre les parlementaires et le gouvernement.

« MIEUX QUE RIEN »

Déjà, certains militants pour la reconnaissance des droits des homosexuels estiment que le pacte d'intérêt commun reste trop timide. Didier Eribon considère ainsi que *« ce PIC est mieux que rien. Mais il introduit, malgré toutes les proclamations républicaines, un statut spécifique pour les gays et les lesbiennes, dans la mesure où les couples hétérosexuels auront droit au PIC et au mariage, les couples homosexuels seulement au premier »*.

De son côté, Christophe Hannequin, président du Centre gay et lesbien, souligne le problème que ne manqueront pas de rencontrer les couples homosexuels dont l'un des conjoints est étranger. *« Le mariage permet de régulariser la situation administrative d'un conjoint étranger. Si cela n'est pas accordé aux contractants d'un PIC, nous aurons une discrimination fondamentale entre les hétérosexuels, qui pourront se marier, et les homosexuels. »*

Enfin, l'Association des parents [illegible] de son [illegible], comme le CUS, ne [illegible]*alité »*.

M. A.

Discriminations envers les concubins homosexuels

Une décision récente de la Cour de cassation illustre les problèmes posés aux concubins homosexuels par la loi et la jurisprudence. Le 17 décembre 1997, la Cour rejetait le pourvoi d'un concubin qui demandait le transfert du bail à son profit après le décès de son ami, locataire en titre de l'appartement. Cette personne invoquait la loi du 6 juillet 1989 qui dispose que, *« lors du décès du locataire, le contrat de location est transféré (...) au concubin notoire (...) qui vivait avec lui depuis au moins un an à la date du décès »*. La cour d'appel de Paris avait ordonné l'expulsion du concubin, ce que ce dernier contestait, en vertu de l'interdiction de toute discrimination entre les personnes.

Or, la Cour de cassation a considéré que *« le concubinage ne pouvait résulter que d'une relation stable et continue ayant l'apparence du mariage, donc entre un homme et une femme »*. Contrairement aux réquisitions de l'avocat général, elle a donc rejeté le pourvoi de ce concubin homosexuel.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE MICHEL

1 Député (MDC, Haute-Saône), vous rédigez actuellement une proposition de loi commune avec Patrick Bloche (PS) sur le statut des couples. Le PIC vous paraît-il répondre aux revendications de militants notamment homosexuels ?

Le PIC a l'avantage d'être une bonne base juridique. Cependant, il n'envisage pas, dans l'état actuel du texte, les conséquences fiscales, sociales et successorales de la conclusion d'un tel pacte entre deux personnes. Il faudra donc le rajouter. Sur le plan symbolique, les parlementaires restent attachés au passage pour les contractants devant un officier d'Etat civil. Cela marque la reconnaissance par l'Etat de ce couple. Nous serons fermes sur la question.

2 Cette reconnaissance du couple va fermer le PIC à un certain nombre de personnes, notamment celles qui sont déjà mariées. En êtes-vous conscient ?

Dans l'esprit des parlementaires, ce pacte ne pourra pas être conclu par des gens qui ne sont pas déjà engagés par les liens du mariage, ni par ceux qui ont déjà contracté un pacte avec une autre personne. La proposition de loi que j'avais déposée en juillet permettait à des frères et sœurs de conclure un contrat d'union sociale, ce que ne prévoyait pas la proposition socialiste. Nous discutons sur ce point.

3 *Quelles conséquences du PIC estimez-vous indispensables ?*

Sur le plan fiscal, il faut que le PIC donne droit à une déclaration d'impôts commune à l'image de celle des couples mariés. Sur le plan successoral, il faut que le régime soit aussi similaire à celui appliqué aujourd'hui aux gens mariés. Concernant l'aspect social, il faut que les fonctionnaires qui ont conclu un pacte puissent bénéficier du droit au rapprochement de conjoint. En ce qui concerne les contractants d'un PIC qui seraient étrangers, nous sommes en négociation avec le ministère de l'intérieur. Il faut qu'ils bénéficient des mêmes droits pour les titres de séjour que ceux qui se marient.

Propos recueillis par
Michèle Aulagnon

PIC ou CUCS, les principales dispositions envisagées

VOICI les principales dispositions – et différences – entre le projet de pacte d'intérêt commun (PIC), rédigé par la commission Hauser, et la proposition de loi déposée le 23 juillet 1997 par le groupe parlementaire RCV sur un contrat d'union civile et sociale (CUCS).

● **Le PIC est ouvert à tous.** Le pacte d'intérêt commun est *« une convention par laquelle deux personnes physiques décident d'organiser tout ou partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales en vue d'assurer leur communauté de vie »*. Tout le monde peut donc conclure un PIC : concubins hétérosexuels, concubins homosexuels, frères et sœurs, amis, mais aussi personnes déjà mariées par ailleurs, et qui peuvent s'allier avec une personne qui n'est pas leur conjoint. On ne peut conclure plusieurs PIC simultanément.

Le contrat d'union civile et sociale *« constate le lien unissant deux personnes physiques quel que soit leur sexe »*. Mais les conjoints déjà mariés ne peuvent conclure un CUCS, de même que les ascendants et descendants.

● **Le PIC n'implique aucune obligation morale.** En revanche, le CUCS prévoit que les contractants *« se doivent soutien matériel et moral »*.

● **Le PIC se conclut entre deux personnes et peut être validé par un acte notarié, mais pas obligatoirement.** Le CUCS *« fait l'objet d'une déclaration conjointe devant un officier d'état civil »*. Le PIC peut être conclu pour une durée déterminée. Le CUCS ne peut être rompu dans l'année qui suit sa conclusion.

● **Le CUCS ouvre des droits.** La commission Hauser n'a pas encore abordé les conséquences sociales et fiscales du pacte d'intérêt commun. En revanche, il est prévu que les contractants d'un CUCS *« bénéficient de tous les droits accordés par les dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles relatives aux concubins ou aux personnes vivant maritalement »*.

Les dispositions du code du travail relatives aux conjoints sont applicables aux contractants de l'union civile et sociale – donc le rapprochement de conjoints pour les fonctionnaires –, de même que les dispositions relatives aux régimes de l'assurance-vieillesse, de l'assurance-veuvage et de l'assurance-décès. Même chose en ce qui concerne les donations et legs entre époux. Les contractants d'un CUCS sont soumis à une déclaration et une imposition commune des revenus. Enfin, un étranger peut conclure un contrat d'union civile et sociale et bénéficier des mêmes droits en matière de séjour que ceux accordés dans le cadre des dispositions relatives au mariage.

● **Le PIC prévoit les effets d'une rupture.** A défaut d'accord sur les conséquences de la rupture d'un PIC, le juge du tribunal de grande instance peut attribuer à l'un des contractants la jouissance du logement et du mobilier ; ordonner la remise de vêtements et d'objets personnels ; accorder une avance sur la partie indivise ; décider toute mesure conservatoire ; désigner pour la durée de la procédure la personne qui assurera la gestion des biens indivis ; désigner un notaire afin d'établir un projet de liquidation des droits patrimoniaux.

● **Les signataires d'un PIC sont considérés comme ayant l'un et l'autre droit au bail**, dès lors que le bailleur aura été informé de la conclusion d'un PIC. S'il existe des enfants communs et si le logement appartient en propre ou personnellement à l'un des signataires du PIC, le tribunal peut concéder le bail à l'autre contractant.

Le CUCS prévoit que, *« en cas de départ définitif du locataire qui a conclu un CUCS ou de son décès, le contrat de bail d'habitation continue au profit de son co-contractant »*.

M. A.

Huit morts dans deux incendies à Paris

HUIT PERSONNES sont mortes, quatre ont été très gravement blessées et onze autres plus légèrement intoxiquées dans deux incendies accidentels survenus dans deux immeubles d'habitation, dimanche 22 février, dans les 9e et 10e arrondissements de Paris. Selon les premières constatations, un toxicomane de trente-huit ans semble avoir enflammé sa couette, provoquant le sinistre du 219, rue Saint-Maur (10e), qui a fait trois morts. Cet homme se trouvait toujours en garde à vue, lundi 23 février au matin. Une information judiciaire devrait être ouverte par le parquet de Paris dans la journée pour éclairer les conditions du drame.

Dans le 9e arrondissement, c'est un chauffe-eau qui est à l'origine de l'incendie du 10 de la rue Richer, qui a tué cinq personnes et en a blessé grièvement quatre autres. Ces deux incendies, qui se sont propagés très rapidement par les cages d'escalier, figurent parmi les plus meurtriers dans la capitale depuis 1988.

DÉPÊCHES

■ **PYROMANE : le chef des sapeurs-pompiers volontaires** d'Ostricourt (Nord) a été écroué, vendredi 20 février, après avoir reconnu avoir allumé un incendie dans une salle municipale en janvier. Depuis 1994, neuf incendies ont dévasté des bâtiments municipaux dans cette ville, mais le pompier volontaire ne s'est avoué responsable que du dernier.

■ **JUSTICE : François Besse**, cinquante-trois ans, a été condamné, samedi 21 février, à huit années d'emprisonnement par la cour d'assises de Charente pour un vol avec armes et une attaque de banque avec prise d'otages commis en 1993 et 1994 dans le Lot-et-Garonne et en Charente. Les jurés n'ont pas retenu les réquisitions du parquet, qui demandait vingt ans de réclusion criminelle pour *« briser le mythe Besse »*.

La Cour des comptes dénonce la gestion des fonds contre la toxicomanie

DANS UN RAPPORT préliminaire, révélé par *Impact Médecin Hebdo* daté du 20 février, la Cour des comptes dénonce de graves dérives dans l'utilisation des fonds destinés à la lutte contre la toxicomanie. Elle épingle une pratique courante des ministères consistant à utiliser l'enveloppe toxicomanie à de tout autres fins. *« Aucune structure ne contrôle ni ne coordonne l'évolution des crédits »*, déplore le rapport.

Le *« relevé de constatations provisoires »* de la Cour des comptes ne porte que sur les crédits spécifiques toxicomanie, évalués à 982 millions de francs en 1997. Il inclut le budget annuel de la Mission interministérielle à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) – 230,5 millions de francs en 1997 –, une structure qui a changé douze fois de tête depuis sa création en 1982. *« Le suivi de l'emploi des crédits interministériels demeure défaillant »*, constate la Cour.

Les dépenses des ministères dits « non sociaux » – intérieur, justice, défense, affaires étrangères, éducation nationale – ne sont toutefois pas prises en compte dans cet audit. L'ensemble des dépenses publiques destinées à combattre le trafic et l'usage de stupéfiants a récemment été estimé à 4,72 milliards de francs au total (*Le Monde* du 10 mars 1997).

Parmi les dérapages observés, l'achat par les services des douanes, en 1992, pour 1,2 million de francs, d'appareils de détection des stupéfiants, dont 330 000 francs ont servi à équiper la base navale des douanes de Saint-Martin. Autre exemple, en 1993, 606 312 francs ont été alloués aux directions départementales des affaires sanitaires et sociales au titre de l'injonction thérapeutique pour les toxicomanes, alors même que dans certains départements, aucune alternative médicale aux poursuites pénales n'avait été appliquée. Les transferts de charges afférentes à l'Etat vers la Sécurité sociale sont aussi dénoncés : au 31 décembre 1996, la dette du ministère des affaires sociales (aujourd'hui de l'emploi et de la solidarité) envers les hôpitaux s'élevait à 142 millions de francs.

« UTILITÉ PAS DÉMONTRÉE »

En 1995, le service de coopération technique international de la police a par ailleurs obtenu 2,06 millions de francs, dont plus de la moitié ont servi à financer des formations de policiers étrangers et des missions d'experts, stages dont *« l'utilité n'est pas démontrée »*. De son côté, le Comité français d'éducation pour la santé, doté d'un budget de 32 millions de francs en 1991, réduit à 600 000 francs en 1996, servirait de *« simple courroie de transmission et de trésorier »* – *« cartes de visite, papier à en-tête, enveloppes »* et *« frais de traiteur »* – alors que l'impact de ses campagnes de prévention n'a jamais été évalué.

On peut ajouter à la liste les 5 000 francs accordés à chacun des 2 000 comités d'environnement social créés dans l'éducation nationale pour sensibiliser les élèves aux problèmes des drogues, dont l'efficacité n'a jamais été contrôlée. La subvention annuelle de 6,6 millions de francs accordée au Patriarche (organisation qui accueille des toxicomanes en cours de sevrage) a également choqué les conseillers (*Le Monde* du 24 octobre 1996). Une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales destinée à vérifier l'utilisation de ces fonds est en cours, et cette année, pour la première fois, la MILDT a *« oublié de payer »* son obole à l'association de Lucien J. Engelmajer.

Ce mésusage généralisé, qui fait du budget drogues une « poule aux œufs d'or » pour les administrations, résulte d'une *« définition insuffisante d'objectifs et de priorités »* et pénalise fortement le monde associatif, qui a *« souffert »* d'un *« mandatement très tardif des subventions »*, déplore enfin la Cour. La version finale de cet audit, complétée par les réponses des administrations, sera publiée en juin.

Laurence Folléa

t d'union civile

des couples hors du mariage. personnes – est proposé

positions envisagées

des fonds contre la toxicomanie



L'AVENIR DES RÉGIONS

RHÔNE-ALPES

Rouler en première classe européenne

Milan et Stuttgart plutôt que Paris et Marseille : Lyon, la vallée du Rhône et le massif des Alpes inscrivent leur avenir au-delà des frontières, dans le « club des riches » du continent. La politique régionale devient internationale et l'économie s'ouvre à la dimension multilatérale

LYON
de notre correspondant régional

La région Rhône-Alpes aime se comparer à son voisin helvétique, qui a la même taille qu'elle, des caractéristiques géographiques proches, notamment grâce à la chaîne des Alpes, un nombre presque équivalent d'habitants et des activités économiques aussi diversifiées que celles de ce pays. La population de la seconde région économique française, derrière l'Ile-de-France, se prend parfois à rêver d'une plus grande autonomie pour gérer ses propres « affaires internationales ».

Entre 1850 et 1930, Lyon fut la première place européenne pour le commerce de la soie. Banques et sociétés d'assurances françaises et étrangères drainèrent vers cette cité d'importants capitaux. Les unes et les autres ont assuré la prospérité de la ville et permis son rayonnement à travers l'Europe et le monde. Mais la crise économique de 1929 mit brutalement fin aux ambitions internationales de Lyon, qui retrouva un rôle plus modeste de ville de province.

Profitant des ouvertures législatives qui furent octroyées aux régions par la loi de décentralisation de 1982 – l'article 65 les autorise à mener *« à des fins de concertation »* des coopérations transfrontalières –, Rhône-Alpes a aussitôt renoué des contacts avec l'extérieur. Tout d'abord avec la Suisse, notamment les cantons de Genève, de Lausanne, du Valais, puis avec l'Italie, à travers la vallée francophone d'Aoste et la région du Piémont que la géographie rapproche. *« Il n'est pas possible d'organiser l'aménagement de notre territoire, de gérer notre région, sans travailler avec nos voisins immédiats sur la place de l'aéroport de Genève par rapport à Lyon-Satolas, la liaison TGV Lyon-Turin, le problème des travailleurs frontaliers, sur les déplacements quotidiens des habitants de la Suisse et de Rhône-Alpes, sur les régimes de soins de part et d'autre de la frontière et les questions universitaires »*, explique Charles Millon, président UDF du conseil régional.

Mais Rhône-Alpes a aussi tissé des liens avec d'autres régions moteur de l'Europe plus éloignées d'elle, comme le Land du Bade-Wurtemberg (Allemagne), la Communauté autonome de Catalogne en Espagne, la région de Lombardie (Italie). Une confrontation salutaire que la classe politique, presque unanime, a soutenue. L'originalité de la coopération des « Quatre moteurs pour l'Europe », lancée en septembre 1988, est d'être fondée sur un partenariat totalement volontaire et ne reposant sur aucun lien géographique, historique ou de langue.

Le Bade-Wurtemberg, la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes, qui, dans leurs pays respectifs, sont les acteurs principaux du développement économique régional, ne sont reliés par aucune frontière. L'accord multilatéral qui les réunit depuis dix ans a fixé des objectifs prioritaires généraux. Il préconise l'amélioration des infrastructures et des télécommunications, le développement de la coopération technologique, l'accélération des échanges dans la recherche et la culture. Il y a quelques années, cet accord de coopération s'est aussi élargi à l'environnement, à la formation professionnelle, au développement économique, notamment des petites et moyennes entreprises, à l'agriculture, à la jeunesse et aux sports. Enfin, depuis 1989, les « Quatre moteurs » se concertent et agissent auprès des communautés européennes, pour soutenir prioritairement trois projets de trains à grande vitesse, Catalogne-Rhône-Alpes, Rhin-Rhône et Lyon-Turin, ainsi que pour développer le ferroutage sur ces voies nouvelles.

« L'idée soutenue par Rhône-Alpes est que seules des actions engagées avec des régions étrangères puissantes peuvent conduire à des coopérations sérieuses. Rhône-Alpes a compris qu'il fallait jouer cette carte pour créer une forte ossature régionale capable de devenir la locomotive du développement régional européen. Les « Quatre moteurs », que certains qualifient de « club des riches », *montrent que sans frontières communes, sans contraintes de l'histoire et de la géographie, il est possible de nouer des coopérations de haut niveau entre des régions d'Europe et faire avancer des dossiers »*, analyse Pierre Kukawka, du Cerat (Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire).

Principal prétendant à la succession de M. Millon, Jean-Jacques Queyranne (PS), secrétaire d'Etat aux territoires d'outre-mer, regrette la *« faible production »* des « Quatre moteurs ». *« Mais,* ajoute-t-il, *cette initiative a permis de positionner Rhône-Alpes au niveau international et de se placer en alter ego de Milan, de Barcelone, de Stuttgart, dont les pouvoirs sont beaucoup plus étendus que ceux dont dispose Rhône-Alpes. »*

Certains élus, notamment à gauche, proposent d'infléchir la « politique étrangère » de Rhône-Alpes en direction du sud de l'Europe. *« Pourquoi ne pas gérer avec Provence-Alpes-Côte d'Azur l'enjeu méditerranéen ? »*, demande Bernard Soulage, professeur d'économie à l'Institut d'études politique de Grenoble et conseiller régional socialiste, partisan lui aussi d'une politique dynamique de la région dans le domaine international. *« Rhône-Alpes est au cœur des grands flux migratoires classiques, y compris des réfugiés politiques. Depuis fort longtemps, Italiens, Arméniens, Africains et habitants du Maghreb se sont installés dans cette région sans qu'il y ait de rejet ni de ségrégation communautaire. C'est une richesse pour Rhône-Alpes, qui est considérée d'emblée comme une région internationale. C'est à partir des réalités locales que nous devons construire de nouvelles coopérations internationales »*, note Bernard Soulage.

> « Je n'ai jamais rencontré de réticences de la part des gouvernements, de droite comme de gauche, à propos des actions que nous menons à l'étranger »

Depuis 1992, le conseil régional Rhône-Alpes a noué, au-delà de l'Europe communautaire, des liens de coopération économique et culturelle avec la Tunisie, le Maroc et d'aide au développement avec l'Afrique, notamment le Mali. Des accords ont été conclus avec la ville de Shanghaï (Chine), le Vietnam, les provinces du Québec et de l'Ontario (Canada). D'autres destinations sont envisagées pour porter dans le monde l'image de Rhône-Alpes et accompagner le développement de ses entreprises. Ainsi l'association ERAI (Entreprises Rhône-Alpes International), émanation de la région, apporte un soutien logistique aux petites et moyennes entreprises désirant exporter ou s'implanter dans d'autres pays. Pour cela, elle a ouvert des « ambassades » à Barcelone, Djakarta, Montréal, Sao Paulo, Shanghaï, Stuttgart, Tokyo et Turin.

Comme d'autres régions d'Europe, Rhône-Alpes a souhaité affirmer physiquement sa présence à Bruxelles, principal centre décisionnel de la Communauté. L'installation d'une « délégation », à partir de 1990, répondait également à la volonté de la Commission européenne, nettement affichée à l'époque, de créer, par-dessus les Etats, un véritable « partenariat » avec les collectivités territoriales. A la différence, notamment des régions allemandes aux pouvoirs très étendus, leurs homologues français n'ont à Bruxelles qu'une *« présence officieuse »*, qui, selon les responsables d'ERAI, se limite à *« enrichir les relations entre la France et la Communauté »*.

« Je n'ai jamais rencontré de réticences de la part des gouvernements, de droite comme de gauche, à propos des actions que nous menons à l'étranger. J'ai toujours pris soin de prévenir le Quai d'Orsay des initiatives que nous prenions. Il n'y a, de notre part, aucun fronde », souligne le président de Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, la principale réussite de la région dans le domaine international se mesure à la politique qu'elle mène vis-à-vis de ses étudiants. Ceux-ci sont encouragés à séjourner hors de leurs frontières. Chaque année plus de trois mille bourses sont accordées à des étudiants rhônalpins. La région finance des formations universitaires complémentaires ou des stages dans une trentaine de pays, partenaires ou non de Rhône-Alpes, à hauteur de 2 000 francs par mois. Dans leurs programmes de campagne pour les prochaines élections régionales, la droite comme la gauche souhaitent doubler le nombre des bourses et veulent en faire un élément essentiel de la « politique étrangère » de Rhône-Alpes.

Claude Francillon

Prochaine étape : LANGUEDOC-ROUSSILLON

TROIS QUESTIONS À

Jacques Bonnet

1 Quel est l'atout essentiel de la région pour son avenir ?
Il est d'ordre environnemental et concerne sa richesse en eau, sa préservation et sa mise en valeur. Cette région est un grand château d'eau grâce au mont Blanc, aux glaciers des Alpes, à ses grands lacs et à son puissant fleuve, le Rhône. Rhône-Alpes dispose de réserves en eau et de nappes absolument colossales. C'est ce qui nous distingue fondamentalement par rapport à de nombreuses autres régions françaises et européennes, beaucoup moins favorisées.

2 Rhône-Alpes revendique au sein de l'Europe un rôle de carrefour. Cette prétention est-elle justifiée ?
Fondamentalement, Rhône-Alpes est une région de passage entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Ce fait est inscrit dans son histoire et dans sa géographie. C'est pour elle un atout, mais c'est aussi un handicap ; la vallée du Rhône a été sacrifiée, et les axes de communication autour de Lyon sont parfois saturés. L'organisation des transports entre le nord et le sud de l'Europe va devenir de plus en plus sophistiquée et susciter la création de toute une gamme de métiers dans le secteur tertiaire. La région a déjà pris une longueur d'avance en construisant une plate-forme multimodale à Satolas où se croisent autoroutes, lignes de trains et d'avions. La construction du TGV Lyon-Turin à travers les Alpes fera entrer la région Rhône-Alpes dans le centre de gravité de l'Europe des affaires, qui va de Manchester à Milan en passant par Rotterdam et la vallée du Rhin.

3 Ces dernières années, Lyon et la région ont pourtant vu disparaître un grand nombre de sièges sociaux d'entreprises, souvent de taille internationale.
Lyon et Rhône-Alpes ont peu de chances de récupérer ces sièges sociaux, qui ont rejoint les grandes capitales européennes. Lyon n'entre pas dans cette catégorie. C'est une métropole internationale qui doit jouer à fond la carte des entreprises moyennes, de deux cents à cinq cents salariés. Elle doit être capable d'offrir à ces PME tous les services dont elles ont besoin, y compris à l'international. Lyon peut devenir aisément cette place spécialisée dans l'accueil des sièges sociaux de PME.

★ Jacques Bonnet est professeur de géographie et directeur du laboratoire de géographie rhodanienne.

Coproduire des films, c'est bon pour l'image et pour l'emploi

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Terre de création depuis le premier tour de manivelle des frères Lumière, la région Rhône-Alpes s'est engagée, depuis 1990, dans une politique de soutien à la production cinématographique. Elle est devenue actionnaire à hauteur de 15 % d'une société anonyme, Rhône-Alpes Cinéma, présidée par Roger Planchon, qui a pour mission de *« coproduire des films de long métrage de fiction dont le tournage a lieu de manière significative dans la région »*, et d'assurer une *« large diffusion »* de ces films. Cette société a également la possibilité de signer des conventions pour contribuer à la réécriture de scénarios qu'elle coproduit ensuite.

Sur quarante à cinquante projets qui lui sont présentés chaque année, huit à dix sont coproduits, après décision d'un comité de sélection où siègent, notamment, des représentants de sociétés de production telles que MK 2 ou Pathé. *« Les critères de choix sont d'ordre artistique,* souligne Grégory Faes, directeur de Rhône-Alpes Cinéma, *et tiennent compte, également, du risque de bonne fin. »*

En sept ans, la région a ainsi participé au financement du *Hussard sur le toit*, de Jean-Paul Rappeneau, des *Voleurs*, d'André Téchiné, de *Ponette*, de Jacques Doyon, ou de *Louis, enfant roi*, de... Roger Planchon, soit quelque cinquante-cinq titres qui reflètent *« l'actualité cinématographique française »*, selon M. Faes. Mais, après avoir misé sur des premiers films, Rhône-Alpes Cinéma est revenu à une politique plus prudente. Aucun premier long métrage n'a été coproduit en 1996, alors que des films à plus gros budget, comme *Lucie Aubrac* ou *Rien ne va plus*, ont bénéficié d'un engagement significatif.

RECETTES INDUITES

Ces exceptions ont été *« compensées »*, notamment pour le film de Claude Chabrol, par un *« contrat avec le producteur, qui nous garantit un très bon retour sur investissement »*, se défend M. Faes. Azouz Begag s'étonne néanmoins que l'adaptation à l'écran de son livre, *Le Gone de Chaâba* – dont l'action se passe en grande partie dans la banlieue lyonnaise – n'ait pas été retenue. Un refus qui a coïncidé, selon M. Faes, avec la décision de la société de moins financer de premiers films.

« De toute façon, la région n'a jamais cherché à influencer les choix du comité de sélection, poursuit M. Faes. *Sa politique vise à développer une activité économique à long terme et à lutter contre la délocalisation des tournages à l'étranger. »* Rhône-Alpes Cinéma a créé une filiale qui assiste et conseille les équipes de tournage de films de télévision, de publicité ou de clips dans leur recherche de décors et d'équipes techniques, avec l'aide d'un système d'information géographique (SIG) développé par une société lyonnaise. *« Avec tous ces outils, notre action s'inscrit davantage dans une perspective de développement local et d'aménagement du territoire »*, observe M. Faes.

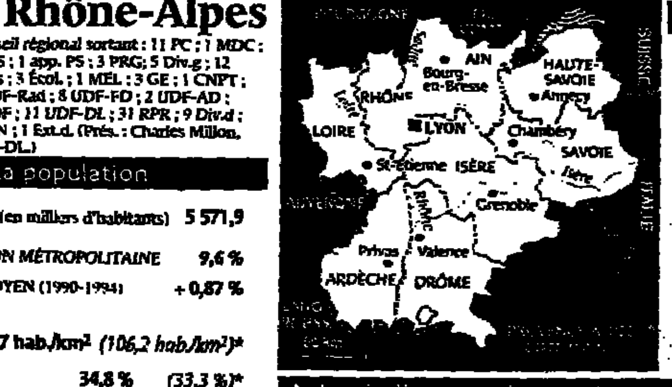
Pour le tournage de chaque long métrage en Rhône-Alpes, les dépenses induites en matière de restauration, d'hôtellerie, d'emploi de techniciens et de comédiens locaux sont évalués à 3 millions de francs, en moyenne. Cette somme est à rapprocher des 2 millions investis par la région pour chaque film coproduit, qui bénéficie également du financement de copies supplémentaires par le Centre national de la cinématographie.

Vincent Charbonnier



Rhône-Alpes

Conseil régional sortant : 11 PC ; 1 MDC ; 21 PS ; 1 app. PS ; 3 PRG; 5 Div.g ; 12 Verts ; 3 Écol. ; 1 MEL ; 3 GE ; 1 CNPT ; 2 UDF-Rad ; 8 UDF-FD ; 2 UDF-AD ; 3 UDF ; 11 UDF-DL ; 31 RPR ; 9 Div.d ; 28 FN ; 1 Ext.d. (Prés. : Charles Millon, UDF-DL.)



La population

1995 (en milliers d'habitants)	5 571,9	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	9,6 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,87 %	
DENSITÉ 1995	127 hab./km²	(106,2 hab./km²)*
PART DES - 25 ANS	34,8 %	(33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	18,4 %	(21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en milliers d'habitants)	6178	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 4,8 %, population + 6,1 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	1,9
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,9
SERVICES NON MARCHANDS	15,5
INDUSTRIE	28,9
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	47,9

Rhône-Alpes — France métropolitaine

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 630,7 milliards de francs, 8,4 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	7 300 millions de francs (2e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 310 francs (9e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	82 100 francs (81 118)*
PIB 1992	653,9 milliards de francs
Part dans le PIB national	9,3 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	6,3%

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	3 975
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	12,9 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	9,3 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	90

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 44 963,9 km²

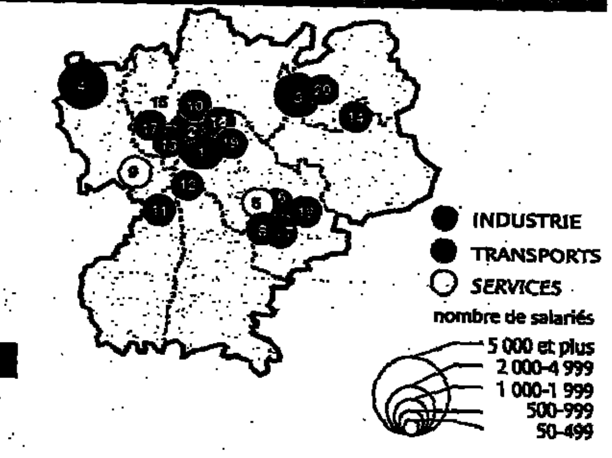
AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...) 36,7 %
ARTIFICIELLE (Bâtis, non bâtis, routes et parkings) 7,5 %
NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts...) 55,8 %

Le chômage

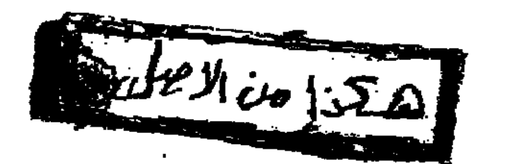
CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT) : Rhône-Alpes 11,1 % ; 12,5 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 82 700

Les 20 premières entreprises



1 - Renault Véhicules Industriels (RVI)
2 - Sté Lyonnaise Transp. com.
3 - Tefal
4 - GIAT Industries
5 - Commis. Energie Atom.
6 - Caterpillar France SA
7 - Hewlett Packard France
8 - Rhône-Poulenc Chimie
9 - Casino France
10 - Framatome
11 - RVI
12 - Rhône-Poulenc Chimie
13 - Pasteur-Mérieux Sérums Vaccins
14 - Ugine Savoie
15 - Cie Générale des eaux
16 - Sté des Autoroutes Rhône Alpes
17 - Anoflex International
18 - SGS Thomson Microelectronics
19 - RVI
20 - SN Roulements



HORIZONS

ENQUÊTE

Les enfants de la balle du Pakistan



70 % des ballons cousus main dans le monde proviennent de la région de Sialkot, au nord-est du Pakistan. Sept mille enfants y assemblent les pièces de cuir du matin au soir. La pauvreté des familles et l'intérêt des firmes multinationales rendent illusoire la lutte contre l'exploitation infantile

IJAZ SHAH ne voit nulle magie dans le football. A dix ans, l'enfant n'y a jamais joué. Il ne connaît aucune des vedettes de la prochaine Coupe du monde. Au Pakistan, le cricket charrie les rêves des garçons de son âge. Un ballon, pour Ijaz, c'est simplement trente-deux panneaux de deux tailles différentes qu'il s'agit d'assembler au moyen de dix-huit mètres de fil synthétique et de sept cents points de couture. Accroupi sur un tabouret bas, serrant entre ses genoux une pince en bois qui maintient deux pièces à assujettir, il perce un trou à l'aide d'une grosse aiguille puis fait se croiser dans cet orifice les deux extrémités du fil au bout de deux pointes plus fines. Une fois les demi-sphères achevées, il les réunit et, à l'instant du dernier panneau, retourne la balle à l'endroit pour la sceller de l'extérieur.

A raison de sept à huit heures par jour sur une toile de jute posée au pied de son lit en corde tressée, Ijaz réalise deux ballons quotidiens, payés 24 roupies, soit environ 3 francs l'unité. Il coud. Comme son père, deux de ses sœurs et un de ses frères. Un autre s'initie à la technique. Il a huit ans. Une année d'apprentissage est nécessaire pour acquérir les bons gestes. Force et dextérité augmentent avec le temps. Quand il sera aguerri, Ijaz peut espérer monter à quatre ballons par jour et s'occuper de belles pièces à 60 roupies.

Sa famille habite Sedherana, un village de trois mille habitants que l'on rejoint par un chemin de terre sinuant à travers les rizières et les champs de pommes de terre. Sur les murs des maisons, les femmes ont plaqué des bouses de vache. Une fois séchées, elles fournissent le combustible. Ici, l'agriculture ne permet plus de survivre. Dans chaque foyer, la couture des ballons offre un complément de revenu indispensable. Chez Ijaz, elle rapporte environ 20 francs par jour, juste de quoi nourrir les neuf enfants. Mais le garçon souffre d'une insuffisance rénale. Afin de payer le traitement, son père s'est endetté. Il doit 25 000 roupies (3 250 francs). Une bonne partie de l'argent a été avancée par l'homme qui passe à Sedherana récupérer le travail de la journée. Il ne demandera pas le remboursement tant que la famille traitera avec lui.

Comme Ijaz ou Samereen, une enfant timide du même village qui travaille huit heures par jour depuis l'âge de six ans, comme d'autres petites vies croisées, au moins sept mille jeunes de moins de quatorze ans – selon une statistique officielle – cousent des ballons au Pakistan. Tous résident dans le district de Sialkot, au nord-est du pays. Pour s'y rendre, il faut quitter le grand axe qui relie Islamabad à Lahore et s'engager près de deux heures sur une mauvaise route. Vingt kilomètres après cette destination, la voie sans issue bute sur la frontière avec l'Inde. Ne passent donc à Sialkot que ceux qui ont à y faire.

Dans cette ville d'environ 3 millions d'habitants, même l'appel à la prière du muezzin ralentit à peine la frénésie industrieuse. Les rues s'encombrent de charrettes à cheval, de rickshaws et d'un petit peuple de piétons qui se bousculent du matin au soir. L'endroit transpire la pauvreté : les immondices s'amoncellent en tous lieux et chaque cours d'eau est un cloaque nauséabond. Pourtant, des limousines se fraient un passage dans le trafic à coups de klaxon, signe que de bonnes fortunes ont souri.

Des banques avenantes poussent entre les immeubles insalubres. De confortables sièges sociaux aux vitres en verre fumé tranchent sur le voisinage miséreux. Le seul hôtel aux normes occidentales est un luxueux trois-étoiles adapté aux exigences des hommes d'affaires : dans le hall d'entrée, des horloges indiquent l'heure à Tokyo, Londres, Sydney et New York.

Sialkot, cul-de-sac du Pakistan et carrefour de la mondialisation. Au tout-début de ce siècle, un officier britannique en poste dans les environs endommagea sa raquette de tennis. Il la porta chez un artisan local, qui la brisa en tentant de la réparer. Embarrassé, le coupable réalisa dans la nuit une raquette neuve.

DE retour dans son île, le client narra l'anecdote à un ami, qui flaira l'opportunité. En 1906 s'ouvrait la première compagnie d'articles de sport. Près d'un siècle plus tard, le chiffre d'affaires de cette activité locale est évalué à 2 milliards de francs. La région produit surtout 70 % des ballons cousus à la main dans le monde. Plus de 60 millions d'unités sont expédiées chaque année vers l'étranger. Le secteur connaît une croissance de 30 % par an. Près de 75 000 foyers en ont fait leur gagne-pain.

L'organisation de cette industrie est un embrouillamini. De respectables sociétés exportatrices traitent les marchés avec les grandes marques sportives occidentales, reçoivent la matière première et acheminent le produit fini. Derrière, un inextricable lacis de filiales et de sous-traitants assurent la production sans la moindre contrainte sociale. Des intermédiaires se chargent de disperser les commandes vers de petits ateliers ou directement dans les familles. La couture est de loin l'opération la plus longue et la plus délicate du processus. Elle représente pourtant moins de 5 % du prix payé par le consommateur.

Au début des années 90, les pays occidentaux se sont finalement alarmés. Des campagnes ont été lancées auprès des consommateurs. A la fin de 1996, la Fédération internationale de football-association (FIFA) a édicté un code de bonne conduite, interdisant le travail des mineurs en bas âge et plus généralement une utilisation outrancière de la main-d'œuvre. Les multinationales qui s'arrachent à coup de millions de dollars l'agrément des vedettes sportives ont également compris le mal que pouvait occasionner cette contre-publicité. En février 1997, la Fédération mondiale des industries du sport a donc signé avec le Bureau international du travail, l'Unicef, le gouvernement du Pakistan et la chambre de commerce de Sialkot l'accord d'Atlanta, qui vise à abolir le travail d'enfants de moins de quatorze ans. Prévu pour dix-huit mois et d'un coût de 9 millions de francs, l'idée s'est concrétisée à l'automne de l'année dernière.

A Sialkot, quatorze hommes et femmes comme Azeem et Sajjad parcourent la campagne en voiture ou à moto pour recenser les enfants impliqués dans cette industrie et tenter de les en retirer. La tâche est immense. Il faut d'abord structurer le circuit de production, regrouper la main-d'œuvre dans des centres de vingt à quarante employés répertoriés et contrôlables. Il convient également de créer les écoles pour accueillir ces petits travailleurs dans un pays où l'instruction est officiellement obligatoire mais l'infrastructure scolaire très insuffisante. Financée par le projet, l'une d'elle a ouvert au début de l'année à Sedherana. Elle accueille aujourd'hui cent quatre-vingt-cinq élèves. Trois heures par jour, en début d'après-midi, Ijaz interrompt son labeur pour apprendre à lire et à écrire.

Dal Zahid Shah, douze ans, se rend, lui aussi, à l'école. Sa mère, Surryia Begum, est « très heureuse » que son fils puisse devenir « un bon citoyen » et, s'il acquiert quelque instruction, avoir la perspective d'ouvrir un jour une boutique. Mais elle s'inquiète déjà du moment où son fils devra arrêter de coudre ses deux ballons quotidiens. Les 44 roupies qu'ils rapportent vont manquer. Surryia et son mari vont devoir travailler plus pour compenser la perte financière, eux qui déjà triment sans relâche. Les microcrédits que proposent les organisations internationales ne peuvent éponger toutes les détresses. Bon gré mal gré, les industriels de Sialkot acceptent les exigences moralisatrices de leurs clients, se plient aux visites d'inspection et essuient avec flegme les critiques de la presse internationale. Quel que soit le motif, l'étranger est reçu avec des égards. « C'est la première fois que je suis aussi bien accueillie par des patrons », plaisante Cecilia Brighi, une Italienne pourtant mandatée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) pour annoncer l'implantation, en mars, d'une première antenne syndicale.

« Nous nous impliquons totalement dans le programme », assure Muhammad Aslam Dar, le président de la chambre de commerce. « Nous prenons des initiatives pour aller au-delà », renchérit Khawaja Zaka-ud-Din, responsable de Capital Sports Corporation, une des grandes sociétés qui a signé l'accord d'Atlanta. Le patronat local s'associe à toutes les actions humanitaires. Il craint un boycott, alors qu'il a amassé 400 millions de francs pour construire un aéroport international qui dopera encore l'économie de la région.

> « Les enfants sont un substitut à la sécurité sociale. Exiger de mettre un terme, du jour au lendemain, à leur utilisation revient à nous demander de sauter du dixième étage d'un immeuble »
>
> **Hassan Bhutto**, premier secrétaire du ministère du travail

Mais seules trente-deux des quelque deux cents entreprises enregistrées dans ce secteur ont signé l'accord d'Atlanta. Elles représentent certes 60 % de la production totale. Les autres continuent de faire travailler les enfants en toute légalité : la loi pakistanaise de 1991, qui interdit l'emploi de mineurs de moins de quatorze ans dans les industries pénibles, ne concerne pas ce pan d'activité. Les réfractaires alimentent des sous-marques qui n'ont pas d'image à défendre ou le florissant marché de la contrefaçon, en partie contrôlée par la mafia russe.

Les détournements du code de bonne conduite sont légion. Le temps de travail ne doit pas excéder huit heures. Mais le surcroît de commandes liés à la Coupe du monde incite à écorner le principe. Dans un atelier qui produit le ballon que France Télécom distribuera pour sa promotion, *Le Monde* a pu constater que les employés travaillaient plus de douze heures par jour. Et comment savoir la provenance et la destination de l'armée de vélos qui circulent dans les rues de Sialkot avec, sur le porte-bagages, de volumineux sacs remplis de rondeurs non identifiées ?

Selon un homme d'affaires local, un panneau de ballon avec la mention « FIFA approved » ou « FIFA inspected », censée démontrer que les conditions sociales de la fabrication ont été vérifiées, se vend au marché noir 6 francs. Les entreprises agréées par un cabinet d'avocats qui gère les intérêts de la Fédération internationale sur place les produisent elles-mêmes avec, à l'évidence, du coulage. *Le Monde* s'est procuré à Islamabad, la capitale, une imitation d'Adidas où ne manquait que la marque. Figurait, en revanche, le fameux « FIFA approved ». « On ne peut être sûrs à 100 % que nos ballons ne sont pas faits par des enfants », admet-on chez Adidas. La marque officielle de la Coupe du monde a d'ailleurs préféré faire coudre dans une usine du Maroc les six mille ballons qui seront utilisés lors des matchs, afin de mieux en contrôler l'exécution.

En aparté, certains industriels pakistanais se plaignent, eux, de servir de caution morale aux multinationales. « La construction d'ateliers pour regrouper la main-d'œuvre, le paiement d'heures supplémentaires et d'un repas par jour augmentent nos coûts, assure l'un d'eux. Or nous constatons que le marché bas de gamme commence à nous échapper pour des pays où la réglementation est plus souple. » Le sentiment de cet homme est confirmé par une visite dans une grande boutique de sports parisienne. Un mini-ballon Adidas à 49 francs est fabriqué en Chine. Un autre, sans marque mais sous licence France 98, provient d'Inde. Nombre de qualités d'Adidas, Uhlsport ou Puma sont dépourvues de mention d'origine. Sur les produits Nike ne figure aucune inscription garantissant le respect du code de conduite.

De toute façon, comment éradiquer définitivement l'exploitation infantile dans ce seul secteur quand, du cireur de chaussures d'Islamabad au gardien de troupeau des campagnes, près de 3,3 millions d'enfants, statistique officielle encore, travaillent au Pakistan ? « A l'Ouest, l'emploi d'enfants est vu comme une attitude cruelle et contraire aux droits de l'homme, explique Mushahid Hussain, ministre de l'information et porte-parole du gouvernement. Dans la société pakistanaise, il est perçu comme un acte volontaire pour aider les parents à subvenir aux besoins. Les enfants sont un substitut à la sécurité sociale. Exiger de mettre un terme du jour au lendemain à leur utilisation revient à nous demander de sauter du dixième étage d'un immeuble », estime Hassan Bhutto, premier secrétaire du ministère du travail.

LES syndicats indépendants estiment aussi qu'il y a disproportion. « Pourquoi les pays occidentaux se focalisent-ils sur la fabrication des ballons ? », s'interroge un responsable de la Fédération du travail du Pakistan (APFOL). Cet homme a conduit une enquête sur la vie quotidienne dans les innombrables briqueteries disséminées dans le pays. S'appuyant sur la froide précision des chiffres, il décrit l'horreur de l'esclavage.

Les familles sont parquées dans l'enceinte de l'entreprise et surveillées par des gardes. Elles ne possèdent même pas le lit sur lequel elles dorment. Elles travaillent 14 à 15 heures par jour pour des salaires variant entre 90 et 400 francs par mois. Même si la loi l'interdit formellement depuis 1992, le père perçoit souvent une forte avance de l'employeur qu'il est incapable de rembourser. En retour, le patron exige que femmes et enfants se mettent gratuitement à son service. Qu'un autre propriétaire rachète l'avance, appelée ici « peshgi », et la famille se verra contrainte de le suivre.

Les rares syndicalistes qui tentent de s'opposer à cette forme d'esclavage vivent armés. Ehsan Ullah Khan, qui dénonça le travail forcé dès la fin des années 80, a dû se réfugier en Suède pour sa sécurité. La communauté internationale tarde à s'émouvoir de cette autre atteinte à la dignité humaine. Les enfants des pays riches ne jouent pas avec des briques.

Benoît Hopquin

Dessin : Marcelino Truong

Felix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis en France

« L'euro peut être un grand catalyseur de changements en Europe »

Le représentant de Bill Clinton à Paris estime que l'unification monétaire pourrait favoriser la régionalisation du Vieux Continent

INTERROGÉ par Le Monde avant que la crise irakienne n'entre dans sa phase la plus aiguë, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, Felix Rohatyn, un Américain d'origine européenne, s'exprime ici sur l'euro et la construction européenne.

« Ancien banquier d'affaires à New York, comment voyez-vous aujourd'hui, de Paris, cette nouvelle phase de la construction de l'Europe qu'est la naissance de l'euro ?

– Il y a beaucoup d'avis différents sur l'euro, tant chez vous que chez nous. Comme l'a dit récemment Lawrence Summers, notre secrétaire adjoint au Trésor lors d'une audition au Sénat américain, nous considérons que l'euro est une décision purement européenne sur laquelle les Etats-Unis n'ont rien à dire. Si l'euro se fait, comme cela semble de plus en plus vraisemblable, nous espérons que ce sera un grand succès. Comme il l'ajoutait, il ne faudra pas que l'euro entrave le travail structurel qui doit être entrepris en Europe. Nous avons d'énormes intérêts en Europe et, de ce point de vue, mieux l'Europe marche, mieux cela vaut pour nous.

» L'euro n'est cependant pas qu'une création économique ou financière. C'est aussi une perspective politique très profonde. Depuis le plan Mashall, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, nous avons toujours soutenu l'intégration européenne, économique et politique. Et l'euro est finalement l'avant-dernière étape dans le processus d'intégration. C'est un grand pari et un grand projet.

– Si vous étiez européen, vous feriez ce pari ?

– Un ambassadeur des Etats-Unis ne devrait probablement pas dire ce qu'il ferait s'il était européen, même si je le suis un peu. Disons que je comprends très bien les Européens qui sont partisans de l'euro. Parce que faire l'euro, pour eux, c'est regarder en avant. L'euro, c'est une vision optimiste de l'Europe ; c'est le seul grand projet européen. L'euro n'est certainement pas une potion magique, mais il peut être un grand catalyseur de changements en Europe.

– La discipline monétaire et budgétaire imposée par l'euro ne risque-t-elle pas de freiner la croissance en Europe, et par contrecoup aux Etats-Unis ?

– Je crois qu'il faut envisager cette discipline dans une autre perspective. Aux Etats-Unis, nous sommes passés d'un déficit bugétaire de plus de 4 % du produit intérieur brut en 1992 à un budget en équilibre aujourd'hui, et cela avec une croissance tout à fait remarquable. C'est en partie grâce à George Bush, qui a augmenté les impôts en 1990, mais surtout au budget du président Bill Clinton en 1993 : il a augmenté les impôts et freiné les dépenses. Cette politique budgétaire a permis une réduction des taux d'intérêt. Avec les grandes restructurations industrielles amorcées dans les années 80 et les investissements réalisés dans les industries de pointe, cette politique a conduit à la croissance que nous connaissons aujourd'hui. » La discipline budgétaire n'est donc pas du tout en contradiction avec la croissance. Tout dépend de la manière dont elle est conçue. Vous parlez aujourd'hui de limiter le déficit à 3 % du PIB. Mais on peut avoir ce taux-là avec un niveau de revenus fiscaux de 50 % du PIB et des dépenses publiques de 53 %. Ou on peut avoir des revenus fiscaux de 30 % et des dépenses de 33 %. Selon l'une ou l'autre formule, les résultats sont tout à fait différents.

» A mon avis, ce n'est donc pas la discipline budgétaire qu'il faut craindre. Ce qu'il faut voir, c'est quelle est la politique économique et sociale choisie. Parce que c'est elle qui renvoie à des questions très fondamentales : le rôle du gouvernement dans la société ; le poids du secteur privé par rapport au public ; les frontières entre les deux, etc. Quand je dis que l'euro peut être un catalyseur de changement, il peut l'être dans le domaine de la conception de la société que l'on veut construire. Parce qu'il faudra qu'elle change.

– Aux Etats-Unis, quand la croissance est en Californie, on va en Californie. En Europe, il n'y a pas cette mobilité.

– Nous vivons dans un monde où il n'y a pas de mur pour les idées, pas de mur pour les langues. La mobilité pratique devient de plus en plus facile, même si elle reste difficile psychologiquement dans certains endroits. Je crois que rien n'est écrit à l'avance, surtout pour un projet aussi important et complexe que la création de l'Europe. Il va y avoir des évolutions. Ici comme ailleurs, des habitudes vont changer.

» Chez nous, lorsque l'économie ralentit en Californie parce l'on réduit les dépenses militaires par exemple, les gens vont en Arizona ou au Texas. Ici, avec le temps, rien ne dit qu'il ne peut pas se passer des choses à peu près semblables. Ce que j'ai remarqué depuis mon arrivée à Paris, c'est que, à certains égards, c'est déjà ce qui se passe. Je suis allé faire une visite officielle à Lyon. C'est une ville qui a des accords avec Barcelone, Genève, Turin ; une ville qui construit un tunnel sous les montagnes. Raymond Barre n'est pas simplement un maire de France ; Lyon est déjà une ville européenne. Tout comme Lille, qui a comme marché Londres, Amsterdam, Bruxelles, Stuttgart.

» Je me demande finalement si l'euro ne finira pas par concentrer l'Europe au point de vue financier et, simultanément, diversifier l'Europe au point de vue politique. Les capitales seront des centres financiers, mais le pouvoir économique et politique sera peut-être décentralisé, puisqu'il n'y aura plus de frontières. La monnaie unique pourrait accentuer la régionalisation de l'Europe. La première chose à laquelle j'ai pensé en retournant à Paris est qu'il fallait que nous soyons représentés dans ces villes déjà européennes. Nous avions fermé nos consulats pour des raisons budgétaires, mais c'est absurde car l'Europe se fait à Paris, mais aussi à Lyon, Lille, Turin, Toulouse, etc. Il faut que notre présence y soit assurée.

– Est-ce que cela ne vous choque pas que l'on construise la Banque centrale européenne (BCE) avant le gouvernement européen ? L'union monétaire avant l'union politique, il n'y a pas de précédent.

– Il n'y a pas vraiment de formule. Regardez ce qui s'est passé chez nous. La Constitution qui a donné naissance au gouvernement central remonte à 1787 ; la Réserve fédérale, notre banque centrale, a été créée presque cent cinquante ans après, en 1913. En Europe, vous êtes en train de construire une Banque centrale européenne alors qu'existe presque une banque centrale virtuelle. Vous avez déjà, dans un certain nombre de pays, une réelle convergence économique et financière : c'est comme si l'euro et la BCE existaient déjà. C'est un peu différent de construire le toit d'une maison avant d'avoir construit les murs, mais quand vous avez les murs virtuels créés par les marchés financiers, cela devient peut-être un peu plus facile à envisager.

– L'euro n'est-il pas une menace pour le dollar ? Ne risque-t-il pas d'affecter la capacité des Etats-Unis à se financer ?

– La force ou la faiblesse du dollar dépend et dépendra principalement de notre propre politique financière et économique. Nous sommes en train de réduire nos besoins de financement de manière significative en nous dirigeant vers des surplus budgétaires. Ce qui est possible, c'est que l'existence de l'euro nous oblige à une plus grande discipline budgétaire. A mon avis, le succès de l'euro ne peut être que positif pour nous en créant une grande monnaie de réserve de plus.

– Comment expliquez-vous que, du *Wall Street Journal* à *Time*, on ne trouve pratiquement pas un seul commentateur américain favorable à l'euro, alors que le gouvernement américain affirme en souhaiter le succès ?

– Il faut reconnaître que l'euro, aux Etats-Unis comme chez vous, est considéré comme une aventure, un risque. C'est un thème qui alimente la polémique aussi parce que l'on ne saura pas avant cinq ou dix ans qui a eu raison et qui a eu tort. Cela dépendra, à ce moment-là, du niveau d'intégration et des réformes européennes, de la croissance obtenue et de la réduction éventuelle du chômage. Cependant, chez nous aussi, le scepticisme vis-à-vis de l'euro diminue. Au début, on pensait que cela ne pouvait pas se faire ; aujourd'hui, on voit que cela peut se faire et va très probablement se faire.

– A la fin des années 80, on parlait en Europe du *« déclin américain »*. Aujourd'hui, la presse américaine évoque volontiers le *« déclin européen »*. Comment jugez-vous ces théories « déclinistes » qui, au fil des modes, se promènent d'un bord à l'autre de l'Atlantique ?

– Longtemps avant *« le déclin américain »*, il y avait eu *Le Défi américain*, le livre de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Je me souviens avoir lu ce livre dans les années 60. On disait que les multinationales américaines allaient conquérir le monde. Puis les années 80 ont vu les déficits budgétaires américains croître et conduire à une crise : nos banques étaient décrites en faillite ; nos industries automobile et électronique finies, etc. Et beaucoup d'économistes qui disent aujourd'hui que l'Europe est en déclin permanent écrivaient alors que le Japon et l'Allemagne allaient conquérir le monde...

» Les restructurations des années 80 ont été très rapides et très dures. Cela faisait partie d'une mutation plus générale qui va sûrement intervenir en Europe aussi. C'est notamment un changement dans l'influence que les actionnaires ont sur la marche de l'entreprise. Il y a eu une pression qui s'est exercée sur les firmes, une pression qui a conduit à des modifications dans leur gestion. Aujourd'hui, nous avons finalement une dynamique très forte dans l'économie américaine, comme je ne l'ai jamais vue auparavant, même au début des années 60. Nous avons passé le creux de la vague et nous, Américains, regardons la France comme vous nous regardiez il y a dix ans, avec un certain pessimisme qui n'est certainement pas plus fondé que celui qui dominait le regard des Européens sur l'Amérique durant les années 80...

» Je ne dis pas que vous n'ayez pas de gros problèmes : vous en avez commme nous en avions à l'époque. Mais les solutions sont clairement là. Vous avez tous les éléments : l'éducation, le capital, la technologie, un grand marché. Et puis vos grandes entreprises privées, que je connais bien, sont très compétitives. Avec mon collègue français de Washington, l'ambassadeur François Bujeon de l'Estang, nous avons d'ailleurs décidé de créer un conseil franco-américain des PDG des grandes entreprises des deux pays. Sous la présidence de Michel Bon (France Télécom) et de Dana Mead (Tenneco), il se réunira pour la première fois en juin, à Washington.

– Donc, il n'y a pas de pessimisme dans le regard de l'ambassadeur des Etats-Unis en France ?

– Je ne vois rien en Europe qui justifie un euro-pessimisme. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont prouvé qu'on pouvait réduire le chômage et pousser la croissance. Les vraies questions sont celles du niveau de la protection sociale que vous trouvez indispensable pour votre société, des arbitrages que vous faites pour résoudre les problèmes du chômage et accélérer la croissance. On en revient à des questions politiques, à des choix de société. Ce sont les décisions les plus fondamentales que prend une société démocratique. »

Propos recueillis par
Alain Frachon

DANIEL MAJA

Banquier, démocrate et diplomate



FELIX ROHATYN

EN DÉCEMBRE 1940, Felix Rohatyn, jeune juif polonais arrivé cinq ans auparavant à Paris avec sa famille, quitte la France, échappant de justesse à un barrage de la police allemande. Un détour par l'Afrique du Nord, le Portugal, le Brésil et c'est, enfin, New York qui va accueillir le jeune homme.

Il y sera banquier pendant trente ans. Associé-gérant de la banque Lazard, il y devient rapidement l'une des vedettes de Wall Street. Démocrate d'instinct et de raison, il sera le concepteur du plan de redressement financier qui, en 1975, sauva la Grosse Pomme de la faillite.

Ironie de l'histoire, Rohatyn est de retour à Paris au moment où s'ouvre le procès Papon. Le banquier a vite appris le métier de diplomate. Il se garde de porter le moindre jugement sur le procès, de rien dire qui puisse passer pour une ingérence dans les affaires de la justice française.

Mais il avoue aussi son émotion : *« J'avais cru que tout cela était derrière moi et puis quand je suis revenu à Paris, cela m'a bouleversé. »* Il n'en dira pas beaucoup plus, sinon ceci encore : *« Je crois qu'il est important que les jeunes gens qui n'ont pas vécu cette période [...] se rendent compte de la banalité du mal, pour reprendre l'expression d'Annah Arendt ; qu'ils sachent que le mal ne vient pas toujours habillé d'un uniforme noir et de bottes cirées mais très souvent d'un costume gris [...] très bureaucratique. »*

Al. Fr.

Pierre Terzian, directeur de la revue « Pétrostratégies »

« La crise avec l'Irak n'a pas, cette fois-ci, de dimension pétrolière majeure »

« Au centre de la crise entre la communauté internationale et l'Irak, en 1990-1991, il y avait le pétrole. Avant même les premiers bombardements, le prix du brut avait flambé. Qu'en est-il cette fois-ci ?

– La crise avec l'Irak n'a pas, cette fois-ci, de dimension pétrolière majeure. La raison en est simple : les opérateurs pétroliers sont convaincus que l'opération militaire, si elle a lieu, ne visera pas les capacités d'exportation pétrolière de l'Irak. Et donc que la donne pétrolière ne changera pas au sortir de la crise.

– Les marchés ont-ils raison ?

– Pas forcément. Ce qui me frappe, c'est que l'influence de l'Irak sur le marché international est disproportionnée par rapport à sa capacité de production. La résolution 986 du Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'Irak a exporter du brut à concurrence de 2 milliards de dollars *[12 milliards de francs]* par semestre pour soulager les difficultés de sa population. Vendredi 20 février, le Conseil de sécurité a plus que doublé ce plafond, en autorisant Bagdad à exporter du pétrole pour 5,2 milliards de dollars par semestre. Pour doubler la valeur de ses ventes, l'Irak devrait – aux cours actuels – produire de 2,5 à 2,6 millions de barils par jour, alors que le marché est déjà surencombré par l'offre de pétrole.

» On a vu récemment que, par ces atermoiements dans l'application de la résolution 986, l'Irak a contribué à l'effritement des cours. Avec un doublement de ses ventes, on imagine les difficultés qui attendent l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). D'autant que plus les prix baisseront et plus Bagdad sera obligé de pomper du brut pour atteindre le plafond de recettes fixé par les Nations unies. Le fait de n'être lié par aucun quota de production au sein de l'OPEP donne une certaine liberté de manœuvre aux Irakiens. Bien que plafonné par l'ONU, le niveau effectif de production dépendra de Bagdad.

» Il y a un an, lorsque la résolution 986 est entrée en application, les cours du brut frisaient 23 dollars le baril, et l'Irak devait produire 1,1 million de barils par jour pour répondre à sa consommation locale et exporter les volumes autorisés par l'ONU. Aujourd'hui, avec un baril qui ne dépasse pas 14 dollars pour le brent, et avant même tout doublement des exportations autorisées, dites « pétrole contre nourriture », l'Irak doit produire 1,8 million de barils par jour pour ses besoins propres, ses ventes autorisées et le rattrapage de celles qui n'ont pas été honorées du fait de retards, d'ailleurs imputables à l'Irak. Tout cela est très déstabilisateur pour le marché.

– Après des années d'embargo, l'Irak a-t-il la capacité technique de produire quelque 2,5 millions de barils par jour ?

– Non, il ne l'a pas, et les Occidentaux le savent. Elf et Total – comme les compagnies russes, d'ailleurs – ont négocié des accords pour la mise en production de gisements de pétrole géants en Irak. L'embargo des Nations unies contre l'Irak bloque leur signature. Je suis convaincu que la France et la Russie attendent d'une augmentation du quota onusien qu'elle ouvre la voie à un retour des compagnies étrangères.

» On peut donc penser que Paris et Moscou présenteront ultérieurement un projet de résolution autorisant l'Irak à acheter des équipements pétroliers et à faire appel aux compagnies étrangères. Dans ce cadre, les accords déjà conclus par des compagnies françaises et russes prendraient tout leur sens.

– L'OPEP ne sortira pas renforcée de cette crise...

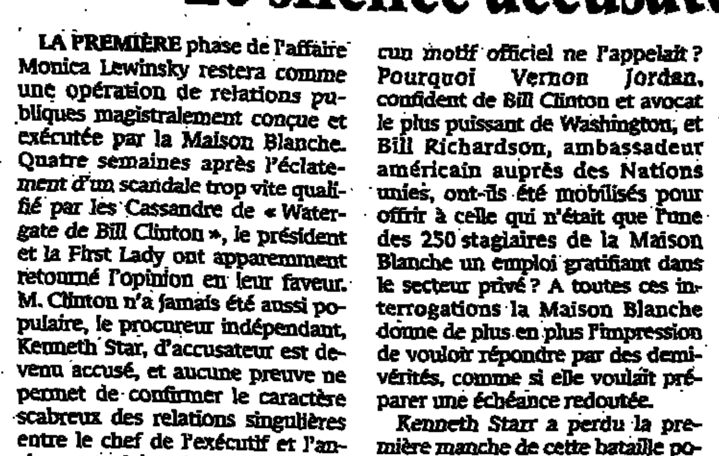
– Non, d'autant que l'Organisation est confrontée à deux autres problèmes. D'une part, depuis la crise de 1990-1991, la demande de brut OPEP par le marché international n'a augmenté que de 2,7 millions de barils par jour, alors que la capacité de production de l'OPEP – hors Irak – a crû de 6,1 millions de barils par jour.

» Par ailleurs, l'Arabie saoudite ne fait plus la pluie et le beau temps au sein de l'Organisation. La rivalité politique traditionnelle Arabie saoudite-Iran a cédé la place à une rivalité commerciale entre l'Arabie saoudite et le Venezuela. Or ce dernier dispose d'atouts très importants. Le principal est que le Venezuela est aujourd'hui le pays de l'OPEP qui dispose à l'étranger de la plus forte capacité de raffinage, ce qui lui permet de compenser en partie par ses marges de raffinage ce que la baisse des cours du brut lui fait perdre. Second facteur, la forte présence des compagnies internationales au Venezuela. Celles-ci financent une part très importante des investissements, alors qu'en Arabie Saoudite, c'est l'Aramco, la compagnie nationale, qui assume la totalité des coûts. Les Saoudiens ne maîtrisent plus l'OPEP.

– Quelle serait la solution pou rééquilibrer le marché d l'OPEP ?

– L'idéal serait que l'OPEP ré duise son plafond de productio hors Irak de l'ordre de 2 million de barils par jour et sa productio effective de 3 millions de bari par jour, soit l'équivalent de production d'un pays comm l'Iran. C'est inconcevable. Ma même une réduction moitié moi importante pourrait inverser tendance baissière du marché. »

Propos recueillis p
Jean-Pierre Tuqu



Le silence accusateur de Bill Clinton

LA PREMIÈRE phase de l'affaire Monica Lewinsky restera comme une opération de relations publiques magistralement conçue et exécutée par la Maison Blanche. Quatre semaines après l'éclatement d'un scandale trop vite qualifié par les Cassandre de « Watergate de Bill Clinton », le président et la First Lady ont apparemment retourné l'opinion en leur faveur. M. Clinton n'a jamais été aussi populaire, le procureur indépendant, Kenneth Star, d'accusateur est devenu accusé, et aucune preuve ne permet de confirmer le caractère scabreux des relations singulières entre le chef de l'exécutif et l'ancienne stagiaire.

Une série de démentis laconiques du président, un *Blitzkrieg* médiatique de son épouse Hillary, l'exploitation d'un environnement politique et diplomatique soulignant le prestige de la fonction présidentielle, une sourde campagne de dénigrement visant à la fois le procureur et « Monica », puis le silence... Le président a parcouru le pays en rencontrant des foules d'autant plus enthousiastes et permissives que le pays est prospère. Il endosse aujourd'hui son habit de commandant en chef pour faire rentrer, une fois de plus, le « diable » Saddam Hussein dans sa boîte...

Du grand art ! S'il en était besoin, M. Clinton a confirmé son habileté. Il n'a pas convaincu pour autant de sa rigueur morale. Or la *vox populi* est capricieuse : même si, comme toujours en période de crise, l'épreuve de force irakienne devrait inciter les Américains à faire bloc derrière l'hôte de la Maison Blanche, ce répit n'empêchera pas sa cote de popularité de retrouver, tôt ou tard, un niveau moins exubérant. L'instant de vérité aura lieu le jour où Bill Clinton dira... toute la vérité : jusqu'à présent, il s'est contenté de démentir une aventure sexuelle avec Monica Lewinsky, en se gardant de préciser ce que furent ses relations exactes avec la jeune femme.

QUELQUES QUESTIONS

Or, ce silence est l'arme maîtresse d'une stratégie à court terme. Les conseillers du chef de la Maison Blanche reconnaissent que l'explication d'un mutisme justifié par le déroulement de l'enquête judiciaire et la nécessité de *« rassembler les faits »*, n'a plus de crédibilité. Aucune disposition légale n'oblige M. Clinton à se taire. S'il le veut, il peut dissiper d'un seul coup les mystères de l'affaire Lewinsky, en répondant à quelques questions : si les cadeaux offerts par le président étaient si anodins, pourquoi sa secrétaire personnelle a-t-elle exigé de « Monica » leur restitution ?

Pourquoi, alors qu'elle avait quitté la Maison Blanche pour le Pentagone, la jeune femme est-elle retournée à trente-sept reprises au 1600 Pennsylvania Avenue, où aucun motif officiel ne l'appelait ? Pourquoi Vernon Jordan, confident de Bill Clinton et avocat le plus puissant de Washington, et Bill Richardson, ambassadeur américain auprès des Nations unies, ont-ils été mobilisés pour offrir à celle qui n'était que l'une des 250 stagiaires de la Maison Blanche un emploi gratifiant dans le secteur privé ? A toutes ces interrogations la Maison Blanche donne de plus en plus l'impression de vouloir répondre par des demi-vérités, comme si elle voulait préparer une échéance redoutée.

Kenneth Starr a perdu la première manche de cette bataille politique et médiatique ? Assurément. Mais il n'est pas pressé : au moment de son choix, les principaux acteurs du drame, Bill Clinton, Monica Lewinsky, Vernon Jordan seront sommés de s'expliquer, sans doute devant le Grand Jury, qui, à Washington, poursuit sans désemparer ses auditions. Déjà, des lézardes apparaissent dans la stratégie de « bunker » mise en place par le « clan des avocats » qui, supplantant les conseillers politiques, mènent la contre-attaque présidentielle.

« ÉCONOME AVEC LA VÉRITÉ »

Mike McCurry, porte-parole de la Maison Blanche, a exprimé de sérieux doutes dans une interview au *Chicago Tribune* : *« Peut-être y a-t-il une explication simple et innocente. Mais je ne le crois pas, parce que nous l'aurions déjà fournie. Je pense que cela va finir par une histoire très compliquée, comme le sont toutes les relations humaines. Et je ne crois pas que cela soit très facile à expliquer. » « Pour poursuivre mon travail,* a-t-il admis, *je dois croire qu'il y a un genre d'explication cohérente avec ce que le président a dit jusqu'à présent. »* Bigre !

Plusieurs anciens conseillers de Bill Clinton, George Stephanopoulos, Dick Morris, Dee Dee Myers, ont souligné qu'il ne peut y avoir de fumée sans feu, et envisagé l'hypothèse d'une fin de mandat abrégée pour Bill Clinton. D'autres commentateurs ont rappelé que le président est parfois *« économe avec la vérité »*, comme disent les Anglo-Saxons : il n'a pas fumé de marijuana, il en a seulement fait l'*« expérience »* et, de toute façon, il n'a pas *« inhalé »*. Il n'a pas cherché à éviter d'aller se battre au Vietnam, mais il y est parvenu.

Il a démenti, en 1992, avoir eu une « aventure » avec Gennifer Flowers, mais le 17 janvier, déposant sous serment, il aurait admis celle-ci. Avait-il donc menti il y a six ans ? *« Le président pense que les réponses qu'il a données alors étaient la vérité. »* Somptueuse litote de son porte-parole ! La vérité, avec Bill Clinton, est-elle invariablement en demi-teinte ? Toujours est-il que les « ballons d'essai » à propos d'une relation *« imprudemment étroite mais pas inconvenante »* avec Monica Lewinsky se multiplient. Les conseillers du président réagissent de manière empirique, au gré des révélations de la presse, ce qui est une tactique risquée.

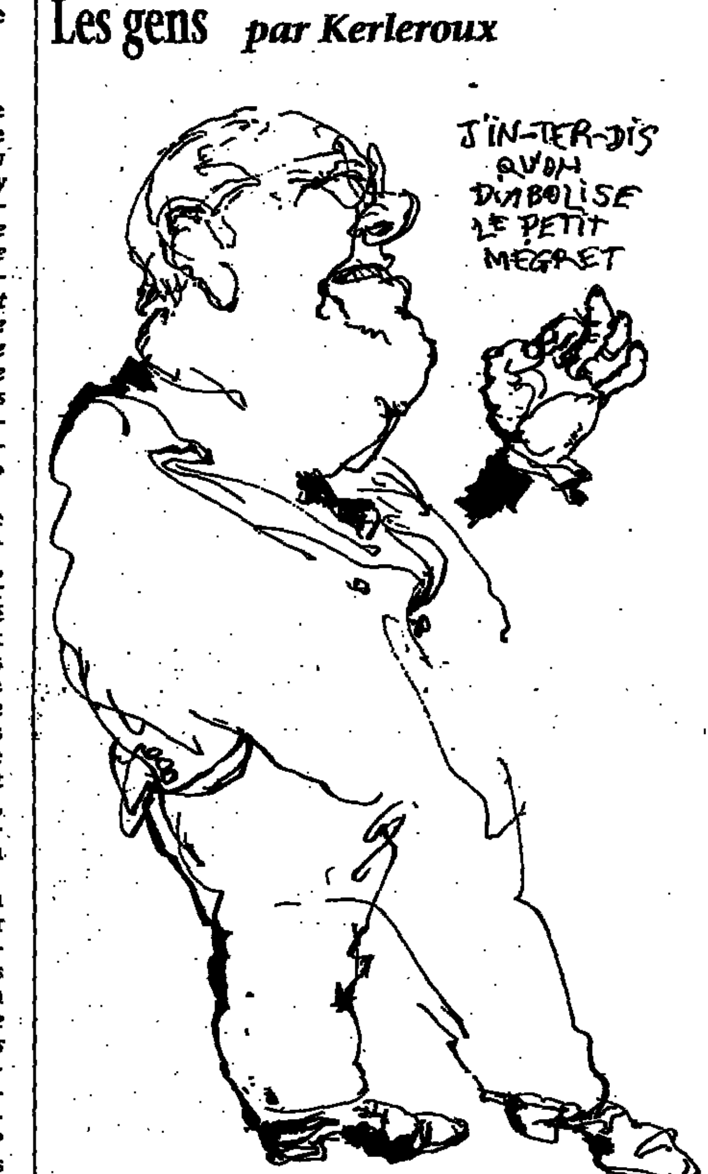
Depuis le scandale du Watergate, on sait que les faits sont moins redoutables que leur dissimulation. Or, une majorité d'Américains ne croient pas aux démentis de Bill Clinton. Cela ne les empêche pas de penser que le président fait du bon travail, ce qui est fort différent d'un quitus sur le plan moral : 46 % d'entre eux ont une opinion négative de Bill Clinton *« en tant qu'individu »*, et 41 % *sont d'un avis opposé. En octobre,* les premiers n'étaient que 39 %.

Bill Clinton a réussi à convaincre ses concitoyens d'établir une distinction entre sa vie privée et son action publique, mais celle-ci, le silence présidentiel se prolongeant, devient plus floue. Les républicains, de leur côté, sortent prudemment de leur réserve : la Chambre des représentants a commencé des préparatifs en prévision d'une éventuelle procédure de mise en accusation *(impeachment)* du chef de l'exécutif. Le Grand Old Party mesure parfaitement que s'engager dans une telle voie, tant que M. Clinton demeure au zénith des sondages, est le plus sûr moyen de favoriser une victoire démocrate lors des élections parlementaires de novembre.

Il n'est pas sûr cependant que le temps soit le meilleur allié de Bill Clinton : lorsque Kenneth Starr aura instruit son dossier, c'est à la Chambre des représentants qu'il le remettra. Celle-ci devra alors trancher entre deux thèses : les défenseurs du chef de la Maison Banche ont coutume de rappeler que les Américains n'ont pas élu un « pape » comme président. Les républicains répondent que cela ne dispense pas ce dernier du devoir d'intégrité.

Laurent Zecchini

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les Grands et l'emploi

DEPUIS le premier G 7 sur l'emploi de Detroit, en 1994, il est de bon ton d'ironiser sur l'inutilité de ces sommets. Des nations aux situations et aux cultures économiques aussi différentes que les sept plus grands pays industrialisés ne pourraient guère s'entendre sur la meilleure voie à suivre dans la lutte contre le chômage et la pauvreté. Il n'y aurait même aucun intérêt à rechercher une telle entente, tant il est vrai que la politique de l'emploi, à l'inverse des politiques macro-économique ou financière, continue et continuera à relever encore et pour longtemps de la souveraineté de chacun.

Le sommet du G 8 (le G 7 renforcé de la Russie) qui a eu lieu, dimanche 22 février à Londres, et qui a conduit à la publication d'un *« nouvel agenda »* pour l'emploi vient pourtant confirmer l'utilité de telles rencontres. Conformément à ce qu'avait souhaité Bill Clinton d'abord, Jacques Chirac ensuite, ces réunions consacrées à l'emploi indiquent d'abord clairement aux opinions publiques inquiètes que, face à une mondialisation de l'économie, les dirigeants des grands pays se préoccupent aussi de la mondialisation du social.

Mais, pas plus en matière d'emploi que sur les grands sujets financiers, ces sommets informels ne sauraient conduire à quelque oukase que ce soit. Ces réunions permettent l'échange d'expériences. Elles donnent à des responsables politiques nécessairement mobilisés par des tâches domestiques – les ministres du travail notamment – l'occasion de savoir ce qui se fait et ce qui se pense ailleurs –, ce qui, en économie ouverte, n'est pas inutile.

Enfin, et c'est ce que le tournant de Londres démontre, ces sommets ont favorisé une saine évolution du débat. Finis les guerres de religion et les affrontements idéologiques : dans la lutte contre le chômage, les « libéraux » anglo-saxons comme les « dirigistes » d'Europe continentale ont compris la nécessité d'une approche pragmatique. Même si chacun conserve sa vision des choses – à Londres, les mots qui fâchent comme *« flexibilité »* et *« 35 heures »* ont été soigneusement évités –, un consensus apparaît de plus en plus nettement au fil de ces rencontres internationales.

Tout le monde a des problèmes, et le reconnaît – la grande pauvreté aux Etats-Unis, le chômage de masse en France et en Allemagne. Nécessaire, le marché n'est pas la panacée. L'Etat a un rôle économique à jouer, en matière d'éducation et d'infrastructure notamment. Le communiqué du G 7 parle de *« filets de protection sociale »* et de *« standards d'emplois minimaux »* pour accompagner les programmes de sortie de crise en Asie ; celui du G 8 évoque les laissés-pour-compte de la croissance en souhaitant *« un progrès global vers l'application de règles de base pour l'emploi internationalement reconnues »*.

Ces sommets finiront peut-être par favoriser l'émergence de cette *« troisième voie »* entre trop de marché et trop d'Etat, invoquée par tous, mais encore introuvable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Les fondations privées, une chance pour la culture

Suite de la première page

Les ministères de la culture et de l'intérieur ne cessent de rappeler les déboires – réels – des Fondations Vasarely, Arp ou Carzou et la survie difficile de quelques autres. Mais l'excellent travail et la situation équilibrée de la Fondation Maeght, les bons résultats et le projet cohérent de la Fondation Hartung, les débuts encourageants de la Fondation Dina Vierny sont généralement passés sous silence.

Cet ostracisme a d'autres raisons. La dotation d'une fondation reconnue d'utilité publique échappe au fisc et ces organismes ne paient pas d'impôts. D'où l'hostilité du ministère des finances. Ensuite, la direction des musées de France n'aime guère la concurrence privée. Elle préfère toujours une bonne dation – les œuvres sont reversées dans le giron des musées – à une fondation qu'elle ne contrôlera pas. Question de pouvoir. D'où les lenteurs, les interminables allées et venues des dossiers, les « doubles discours » destinés à décourager les plus obstinés.

Les enjeux de pouvoir sont encore plus vertigineux pour Giacometti, considéré comme *« trop important »* pour faire l'objet d'une fondation. *« La Fondation Hartung a vu le jour parce que les musées l'ont longtemps considéré comme un peintre mineur »*, confie François Hers. Pour Giacometti, ce n'est pas le cas. Si la fondation est refusée, les droits de succession, de l'ordre de 400 millions de francs, permettront aux musées d'enrichir considérablement leurs collections. Mais cette dation viendrait contredire les volontés d'Annette Giacometti, la femme du peintre.

Ce cas d'espèce pose un problème de fond : l'Etat a-t-il encore les moyens d'être le seul moteur de toute politique culturelle ? Pour nombre d'observateurs, y compris dans les ministères concernés, la réponse est non. *« Le budget de la culture est plombé pour longtemps »*, affirme un spécialiste des fondations au ministère de l'intérieur. Le nombre et la taille des musées ne peuvent croître indéfiniment. Les fonds qu'ils ont à gérer sont plus souvent empilés dans les réserves qu'accrochés aux cimaises. Les conservateurs ne sont pas toujours, et dans tous les cas, les meilleurs gestionnaires de l'art universel. Des fonds d'artiste sont parfois considérés comme de simples réservoirs, un jour mis en valeur, puis, au gré des changements de conservateurs et des modes, relégués. C'est ainsi que le Musée national d'art moderne a accepté la donation de treize œuvres du constructiviste russe Antoine Pevsner pour finalement ne plus les exposer. On pourrait multiplier ces exemples. La DMF s'est désintéressée, pendant des décennies, des arts dits primitifs. Il a fallu l'installation à Paris de la Fondation Dapper – de droit hollandais, les conditions imposées par la France étant jugées trop contraignantes – pour que le Musée des arts africains et océaniens, stimulé par ce musée privé, commence à sortir de sa torpeur.

JACK LANG « RÉVOLTÉ »

La méfiance de principe, pour le moins contestable, envers les fondations peut faire des ravages. *« On voudrait décourager les collectionneurs privés qu'on ne s'y prendrait pas autrement »*, affirme François Hers. Quant à Jack Lang, qui se dit *« révolté »* par l'enlisement du projet de Fondation Giacometti, il estime que cette méfiance *« montre bien la pusillanimité de l'administration, le protectionnisme tentaculaire des musées et le manque de vision d'avenir des responsables de la culture. On verse des larmes de crocodile sur la fuite du patrimoine et on fait tout pour décourager les bonnes volontés »*.

Comment, en effet, les fonctionnaires de la culture peuvent-ils à la fois se lamenter contre les coupes budgétaires dont ils sont victimes, se plaindre de la faiblesse du mécénat culturel en France et multiplier les obstacles devant ceux qui entendent créer des fondations ? Il y a là une contradiction vertigineuse que le ministère ne pourra tenir indéfiniment. *« Vu la situation de son budget, le ministère de la culture devrait bénir les fondations »*, estime François Hers.

Ce qui est contestable, ce n'est pas le principe des fondations, mais – parfois – leur mise en œuvre : *« Certaines d'entre elles ont été mal conçues au départ et ont fait l'objet de trop d'interventions politiques »*, dit-on au ministère de l'intérieur. *Plutôt que de camper sur des positions rigides, ne pourrait-on imaginer des solutions qui* concilient la rigueur d'une gestion publique et la liberté de la passion privée ? Ainsi la Fondation Hartung, souple, sans lieu d'exposition, mais dont les objectifs scientifiques, axés autour de l'étude et de la diffusion de l'oeuvre de l'artiste, sont rigoureux. Les statuts du Centre Pompidou, de leur côté, autorisent de multiples types d'associations entre un établissement public et une fondation privée. Ils sont loin d'avoir été tous explorés.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

RECTIFICATIF

SCEAUX ET SEAUX

Il fallait lire, dans notre compte rendu du procès Papon (*le Monde* du 7 février), que les wagons à bestiaux des convois de déportation contenaient des « seaux » hygiéniques, et non des « sceaux », comme une regrettable faute d'orthographe nous l'a fait écrire.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Shakespeare revisité par Maurice Clavel

LA PIÈCE de M. Maurice Clavel n'est pas indifférente. Au contraire : elle irrite comme un beau dessin gâté par des fioritures. Qui peut reprocher à M. Clavel d'avoir voulu écrire un *Hamlet 1947 ?* Tout le monde, à l'exemple de M. André Gide *(Œdipe, Saül)*, de M. Jean Cocteau *(Roméo, La Machine infernale)*, et de M. Jean Giraudoux, remâche les vieux chefs-d'oeuvre. Et cette mastication a donné des résultats excellents. *Amphytryon 38, Electre, Judith*... Ensuite *Antigone* et *Roméo et Jeannette* de M. Jean Anouilh ; *Les Mouches* de M. Jean-Paul Sartre...

C'est de *Roméo et Jeannette* que *La Terrasse de midi* est le plus voisine. Le drame est amené dans le présent : les personnages se nomment Jean, Madeleine, Léopold. Elseneur a glissé sur la carte jusqu'à je ne sais quel point des Alpes françaises. Le soleil la rôtit ; et le roi de Danemark empoisonné, le fantôme en armure a fait place à un grand écrivain dont nous rencontrons au passage un échantillon de poèmes en prose, précieux et contourné. Le meurtrier Claudius ne paraît pas. Cependant des superpositions partielles sont possibles. *Hamlet est assez connu pour que l'esprit, tout le long du nouveau drame, épie l'ancien, sous le calque. Ce qui* distrait, ce qui émousse le pathétique.

On se dit que M. Clavel a voulu « adapter » Shakespeare ; rien d'autre. L'artifice du fils inquiet n'est plus qu'un artifice d'auteur. Un joujou pour vieux amateurs de théâtre. Et cet artifice m'empêche de m'abandonner, de croire aux personnages, d'être ému.

Robert Kemp
(24 février 1948.)

Face à Bagdad, Londres et Washington réunis, l'Europe désunie

par Jonathan Eyal

QUELLE que soit, ou presque, l'évolution de la crise irakienne, deux conséquences apparaissent déjà : l'Union européenne a échoué – une fois de plus – à parler d'une seule voix, et les « relations privilégiées » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont redevenues un lien essentiel de la sécurité transatlantique. Quelle ironie dans ce rebondissement diplomatique !

Les rapports étaient mauvais entre le précédent gouvernement britannique et Bill Clinton. Les conflits sur la politique en Irlande du Nord et les soupçons du président américain à propos d'un soutien de Londres à ses adversaires républicains lors des élections avaient altéré le climat. De plus, le refus des Britanniques de participer à une politique plus cohérente de défense en Europe avait irrité Washington. A la différence de son prédécesseur, le président Clinton avait, en fait, bien accueilli la volonté européenne d'œuvrer plus résolument à la sécurité, et considéré la Grande-Bretagne comme l'un des principaux obstacles à cet effort.

Arrivé au pouvoir en mai dernier, le gouvernement travailliste se révélait partisan d'une politique radicalement nouvelle. Le premier ministre, Tony Blair, déclarait ainsi qu'un rapprochement entre la Grande-Bretagne et l'Europe était la meilleure contribution de Londres aux bonnes relations transatlantiques. Loin d'être contradictoire pour les dirigeants britanniques, l'idée d'une Europe plus unie était compatible avec le maintien de liens amicaux entre l'Europe et les Etats-Unis. Moins d'un an plus tard, cependant, le gouvernement Blair est, semble-t-il, revenu aux positions de son prédécesseur conservateur : indifférence vis-à-vis de l'Europe et soutien puissant aux Etats-Unis.

Pour la première fois, l'Amérique n'a même pas cherché à faire semblant de coordonner une politique commune dans cette crise

Parachevant la ressemblance presque inquiétante avec le passé, la récente visite de Tony Blair à Washington s'est terminée dans une orgie de félicitations au président Clinton, une situation qui n'est pas sans rappeler les liens personnels étroits qu'entretenait Margaret Thatcher avec le président Reagan dans les années 80. Comme eux, Clinton et Blair s'apprécient ; mais ils se considèrent aussi, l'un et l'autre, comme des modernisateurs de la pensée, les instigateurs et les promoteurs d'un mouvement politique de centre-gauche auquel le reste du monde devrait bientôt emboîter le pas.

Le Foreign Office qui, ces dernières années, encaissait les coups et les sarcasmes de l'administration démocrate de Washington est naturellement ravi de ce soudain revirement. Les vieux routiers du ministère, accoutumés à voir dans ces *« relations privilégiées »* un phénomène immuable par nature, prennent aujourd'hui plaisir à faire remarquer que rien ne vaut, comme d'habitude, une crise internationale pour vous rapprocher. Pourtant, le Foreign Office est embarrassé par les derniers événements.

Les diplomates britanniques craignent, en effet, que s'il en récolte les avantages, Blair ne s'expose, en resserrant les liens avec Clinton, aux écueils rencontrés par ses prédécesseurs. Si tant est que Clinton survive aux scandales qui l'assaillent dans son pays, il y a peu de chances que les démocrates parviennent à reprendre en main le Congrès lors des élections législatives de novembre prochain. Surtout, ils pourraient perdre la Maison Blanche au début du siècle, laissant Tony Blair aux prises avec un président républicain qui, vraisemblablement, n'oublierait ni ne pardonnerait le soutien britannique à Clinton. C'est une des raisons pour lesquelles sir Christopher Meyer, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a pris la peine récemment de se déplacer au Texas afin d'y rencontrer le gouverneur George Bush, fils d'un ancien président et possible candidat républicain, dans deux ans, à la présidence des Etats-Unis. Ainsi, derrière les effusions, la diplomatie britannique se prépare à toute éventualité.

Plus grave, le Foreign Office s'inquiète également en privé tout à la fois de la conduite des opérations contre l'Irak et de leurs retombées politiques. Pour les non-initiés, les positions de Londres et de Washington sont identiques face à Saddam Hussein. Mais certaines nuances existent, qui peuvent se révéler importantes. Si les Britanniques, en effet, estiment – comme les Américains – qu'aucune résolution des Nations unies n'est nécessaire pour frapper l'Irak, le Foreign Office a tenté de persuader Washington d'accepter que le Conseil de sécurité discute de la question une fois encore, afin surtout de s'assurer de la légitimité d'une intervention armée.

Le département d'Etat américain n'a pas été convaincu, mais a finalement accepté un compromis : au Conseil de sécurité de décider si l'Irak a rompu ses engagements internationaux, ce qui justifierait une action militaire. L'inconvénient est que Washington ne consente à une réunion du Conseil de sécurité que s'il obtient l'assurance que les Russes, les Chinois et les Français – membres permanents, opposés à une offensive dans le Golfe – acceptent de limiter le débat à une seule résolution. Du point de vue américain, le fait de porter la question devant le Conseil de sécurité reste un enjeu risqué : sans procurer de bénéfices tangibles, cette décision pourrait remettre en cause l'idée que défendent aujourd'hui les Etats-Unis d'avoir toutes les raisons d'intervenir contre Saddam Hussein.

La démarche britannique a finalement échoué, les Russes et les Français ayant refusé d'entrer dans le jeu. La mission de médiation en Irak du secrétaire général des Nations unies a donc été le plus petit commun dénominateur sur lequel tous les membres permanents du Conseil de sécurité ont réussi à s'entendre jusqu'à présent. Il existe, en coulisse, d'autres conflits entre Londres et Washington. Les Britanniques acceptent, en effet, que l'offensive contre Saddam Hussein soit substantielle et que davantage de cibles militaires soient surveillées de près, afin que l'Occident puisse graduer sa pression sur le dictateur irakien pour le cas où il refuserait de se conformer aux résolutions de l'ONU. Mais Londres n'est pas d'accord, dans l'ensemble, avec la volonté du Congrès américain de mener une action beaucoup plus vaste contre l'Irak.

La préoccupation majeure est sans doute, à Londres, de savoir ce qui arrivera lorsque les premières frappes aériennes auront eu lieu. Il n'est un secret pour personne que l'on donnera alors à Saddam Hussein l'opportunité de se plier aux exigences occidentales en autorisant l'inspection de tous les sites militaires du pays. C'est là que la situation peut se compliquer. En soutenant les Américains, Tony Blair a fait le pari que Londres pourrait contenir ou influencer les débats politiques qui s'ensuivraient, et obtenir l'aval indispensable des Etats-Unis. Car la Grande-Bretagne préside actuellement l'Union européenne.

Pourtant, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, l'Amérique n'a même pas cherché à faire semblant de coordonner une politique commune dans cette crise. Blair a été, en quelque sorte, dispensé de la mission d'obtenir par la diplomatie un accord des autres pays du Proche-Orient. Bien qu'irrité par les initiatives françaises, Washington a rapidement compris que des ennuis venus de Paris étaient nettement préférables à une opposition de l'Europe tout entière. Après avoir vaguement essayé de convaincre les Français, le président Clinton a directement fait pression sur l'Allemagne, et obtenu du chancelier Helmut Kohl son soutien personnel à l'opération. Voilà qui convient parfaitement aux Anglais, et le Foreign Office n'a pas eu de mal, étant donné les divergences des grands pays d'Europe, à répondre à ceux qui se plaignaient que la présidence britannique avait empêché la discussion sur une politique européenne commune dans le Golfe. Londres a déclaré qu'il n'était pas, en fait, de l'intérêt de l'Union de trop débattre de cette crise.

Mais lorsque la première vague de frappes sur Irak prendra fin, surtout si l'opération ne s'est pas soldée par un succès diplomatique, l'étroite association avec Londres ne sera plus guère utile à Washington, qui aura plutôt besoin du soutien de pays comme la France et l'Allemagne pour trouver une solution politique au conflit. Le pire cauchemar serait alors pour le Foreign Office que Paris exige la tenue d'une réunion européenne, ou que les Américains discutent directement avec les Français et les Allemands. Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a soigneusement évité la question lors du débat qui a eu lieu au Parlement. L'opposition conservatrice n'en attend pas moins l'occasion de le mettre en difficulté. Cook sait ne pas pouvoir l'emporter : s'il refuse de débattre de la crise irakienne au sein de l'Europe, il se comportera, ni plus ni moins, comme les conservateurs l'ont fait ; s'il s'efforce de coordonner une politique européenne, ces mêmes conservateurs l'accuseront de placer les troupes britanniques sous *« le commandement de l'Europe »*. Mais les Anglais ont, pour le moment, le vent en poupe, et sont bien décidés à profiter de leurs liens retrouvés avec les Etats-Unis. Chacun sait, cependant, à Londres que les désagréments de ces relations « privilégiées » ne vont pas tarder à se manifester.

***Jonathan Eyal** est directeur d'études au Royal United Services Institute de Londres.*

Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

Embargo : le prétexte

LA énième crise entre Washington et Bagdad semble à nouveau accréditer l'idée d'un bras de fer dont l'enjeu serait la destruction de l'armement irakien. Un système très complet et draconien de surveillance de l'industrie d'armement irakien est devenu opérationnel le 8 octobre 1994. Sur tous les dossiers, et malgré ses gesticulations répétées visant à faire croire le contraire, Bagdad s'est plié à la volonté de l'ONU, à l'exception des droits de l'homme, que le régime irakien ne peut respecter sauf à se suicider.

Voici plus de trois ans que Washington dispose de la panoplie la plus sophistiquée pour surveiller le territoire irakien, au point qu'il est courant d'entendre en Irak que les Américains sont plus au fait de ce qui se passe dans le pays que les Irakiens eux-mêmes. L'assurance totale qu'il ne subsiste plus aucune arme de destruction massive en Irak est et sera toujours impossible à obtenir. Il faut, par ailleurs, être naïf, ou faire semblant de l'être, pour penser que les sites « présidentiels » sont des usines à bactéries, alors qu'il suffit pour cela d'un simple bâtiment civil et anonyme. L'Irak, qui est aujourd'hui un pays ruiné, divisé, et qui a perdu une grande partie de sa souveraineté, a une armée à son image. Seuls les corps d'élite conservent une certaine capacité de nuisance, mais uniquement face à une population désarmée et démunie, non pas face à une autre armée. Alors, que cache cet apparent bras de fer sur un dossier qui apparaît comme un simple prétexte ?

L'armement irakien est, en fait, un élément du vaste marchandage qui s'est instauré entre Washington et le régime de Saddam Hussein dès le cessez-le-feu en février 1991. Non seulement les armées alliées n'ont pas poussé plus loin en Irak leur avantage, mais elles ont permis au régime irakien de noyer dans le sang l'intifada de mars 1991. Les soldats occidentaux ont assisté, l'arme au pied, au carnage qui se déroulait parfois à moins de quelques kilomètres, comme ce fut le cas à Nâsirigge, dans le bas Euphrate. La Garde républicaine a pu utiliser de façon intensive ses chars, ses hélicoptères et surtout l'arme chimique, notamment contre les villes insurgées du Sud et les villes saintes chiites. L'attitude des Alliés ne peut être mise sur le compte d'une indécision ou d'une crainte de voir l'Iran remplir le vide intérieur à l'Irak (Téhéran avait été averti par Washington que toute ingérence serait considérée comme un casus belli), ni même du fait d'un refus des pertes en vies humaines pour les soldats de la coalition. Il aurait suffi, alors que quinze des dix-huit provinces échappaient entièrement ou partiellement au contrôle de Bagdad, de signifier au régime irakien une interdiction de violer les termes du cessez-le-feu pour qu'il s'effondre,



…go : le prétexte de l'armement irakien

par Pierre-Jean Luizard

issue à laquelle s'attendaient alors en toute logique tous les Irakiens.

L'attitude américaine, au lendemain du cessez-le-feu, a immédiatement été comprise par les dirigeants irakiens comme une invitation à un marchandage. Pour les dirigeants irakiens, il s'agissait de se cramponner au pouvoir coûte que coûte, même au prix de la ruine et de la mise sous tutelle de l'Irak, retour à peine déguisé à une forme de mandat international que le pays avait déjà connu de 1920 à 1958. Pour Washington, traiter avec un Irak vaincu, ruiné, divisé et toujours soumis à un régime dont la pérennité n'est pas étrangère à la politique américaine, a présenté nombre d'avantages : le contrôle militaire américain direct de la région stratégique du Golfe, avec celui de ses ressources pétrolières, tandis que les Alliés des Etats-Unis parmi les producteurs de pétrole se sont partagé la part de l'Irak, une domination politique sans partage sur le monde arabe, la disparition de l'Irak dans le rapport de forces arabo-israélien facilitant la signature des accords de paix avec l'OLP et la Jordanie, puis le non-respect des accords avec l'OLP, et enfin l'« endiguement » de l'Iran.

L'Unscom n'a agi, dès le début, que comme un simple instrument de la politique américaine, légitimant, par des rapports rituels systématiquement défavorables, la reconduite sans fin de l'embargo contre l'Irak. Ayant cédé à toutes les exigences américaines, les dirigeants irakiens espéraient alors voir en retour une reconnaissance de leur rôle, sous la forme à définir d'une réhabilitation par Washington, les Etats-Unis étant la seule puissance qui compte à leurs yeux. Car ils ont besoin de l'espoir d'une telle réhabilitation pour se maintenir. Or, les Etats-Unis semblent depuis avoir opté pour la poursuite de leur politique. Bagdad a aussitôt utilisé la seule carte qui lui reste, la coopération avec l'Unscom et le dossier de l'armement, dont Américains et dirigeants irakiens savent qu'ils ne sont qu'un prétexte. La sécurité d'Israël joue un rôle déterminant dans la politique irakienne des Etats-Unis. L'arrivée au pouvoir de la droite israélienne a pesé ici de tout son poids. Les partisans du Likoud aux Etats-Unis, minoritaires au sein d'une communauté juive américaine très majoritairement acquise aux travaillistes, sont pratiquement en mesure de dicter sa politique arabe à Washington. Pour eux, Washington ne doit viser qu'à l'affaiblissement des Arabes.

> L'émergence d'une nouvelle génération, celle des « enfants de l'embargo », quasi analphabètes, illustre bien un processus où la société semble être atteinte dans ses fondements

Chaque jour, l'effet conjugué de l'embargo et de la pérennité du régime irakien poussent encore un peu plus la société irakienne vers l'abîme. Le triomphe de toutes les *asabiyyas* (les solidarités de clan et de tribu) ne concerne aujourd'hui plus le seul régime de Saddam Hussein : il a gagné toute la société où le clan, la famille, la tribu sont l'ultime protection lorsque tout s'est effondré et que l'Etat est lui-même aux mains d'un clan. C'est aussi l'une des causes de l'éclatement sans fin de l'opposition irakienne en exil. Et c'est maintenant à la famille, au clan, à la tribu d'être menacés d'éclatement. L'individualisme prend le dessus partout, accompagné d'une généralisation de la délinquance et de la corruption. L'émergence d'une nouvelle génération, celle des « enfants de l'embargo », quasi analphabètes, après les générations sacrifiées des deux dernières guerres, illustre bien un processus où la société semble atteinte dans ses fondements.

L'Irak demeurera un danger politique – donc potentiellement militaire – tant que la « question irakienne » ne sera pas résolue. Les deux dernières guerres du Golfe ont pour cause les contradictions internes de la société irakienne. Le régime irakien a alors exporté hors des frontières un conflit dont les origines remontent à la fondation de l'Etat irakien par les Britanniques en 1920. La communauté internationale avait alors donné sa bénédiction à la fondation, sous les auspices britanniques d'un système politique en apparence moderne, mais qui cachait une domination confessionnelle qui ne s'est pas démentie, celle d'élites sunnites sur les chiites. A partir de 1925, le problème kurde est venu s'y ajouter. Aujourd'hui, les Etats-Unis semblent réellement tentés de profiter de la faiblesse de l'Irak pour y ramener une forme de domination occidentale. En fermant la porte à toute solution « irakienne » à la crise de ce pays, Washington mène une politique à courte vue. Pendant ce temps, diplomates du monde entier et dirigeants irakiens s'affairent autour des « dangereux » sites « présidentiels ».

***Pierre-Jean Luizard** est chercheur au CNRS, enseignant à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco-Paris).*



Kosovo : l'odeur de la guerre

par Marie-Françoise Allain

JUSQU'À présent, depuis 1989 et la suspension par la force de leur autonomie, les Albanais du Kosovo (majoritaires à 90 % dans cette province de la Serbie) avaient, par « nécessité et par choix » – mots de leur leader incontesté, Ibrahim Rugova, opté pour une stratégie de résistance pacifique à l'oppression et à l'apartheid instaurés par le régime de Slobodan Milosevic. En arrière-plan se dessinaient cependant les aspirations à une autodétermination, proche ou lointaine – le retour à une simple autonomie n'étant pas pour eux envisageable après l'éclatement de la Fédération yougoslave et la terreur endurée.

Malgré l'organisation des institutions parallèles, des écoles, de la santé, le pays restait un enfer polaire : froid dehors, chaud dedans. Tout s'y déroulait à huis clos – la « paix » devenant arme d'épuration masquée de Milosevic, la survie, dos au mur, celle des Albanais, ceci sur fond d'appels persistants de Rugova à une communauté internationale quasi sourde, car trop heureuse que tortures, répression, privation des droits élémentaires d'un peuple s'effectuent avec moins de sang et plus de discrétion que dans la Croatie ou la Bosnie voisines.

Or, depuis peu, le Kosovo sort de l'ombre. On ne sait encore pas très bien à quoi ressemble son visage... Mais il pourrait être double, avec, d'une part, les manifestations courageuses et d'ailleurs sauvagement réprimées des étudiants (octobre 97, janvier 98), ou encore les tentatives pacifiques, mais fermes, des ouvriers albanais pour réintégrer leurs usines (80 000 plaintes déposées contre les employeurs serbes), la résistance civile passant ainsi à nouveau à la vitesse supérieure. D'autre part (sans que l'on sache s'il s'agit, selon les termes de Rugova, interrogé lors de son récent passage à Paris, *« d'un jeu serbe très sale »* ou d'une réalité albanaise, ou des deux), une certaine « Armée de libération du Kosovo » (UçK) a fait son apparition. Elle a recours depuis presque deux ans à des attentats ou assassinats de diverses natures, de plus en plus fréquents depuis novembre. Des territoires sont dits « libérés », des groupes armés viennent au secours de villages et même la Macédoine de l'Ouest, à majorité albanaise, serait touchée par des attentats commis par d'autres groupes.

Ces facteurs ne doivent pas faire oublier que le terrorisme n'est pas « albanais », mais bien serbe : c'est celui d'un Etat qui terrorise et qui tue des populations jusqu'à nouvel ordre désarmées, que l'on veut toujours contraindre à la fuite (de 300 000 à 500 000 départs d'Albanais depuis 1989). Le 22 janvier 1998, des villages (par exemple à Prekaz – commune de Skenderaj) étaient encore attaqués dans la nuit à l'arme lourde par l'armée serbe. Trois morts et plusieurs blessés...

Il semble logique que les Albanais, qui ont le droit pour eux, et qui n'avaient jamais jusqu'à présent rétorqué aux provocations, jamais pillé ou tué, n'en puissent plus de tendre la joue. En ce moment, des villageois ou des gens des petites villes confluent par milliers – on rapporte le chiffre de cinquante mille personnes – vers les villages attaqués, pour porter secours, à main nue et par leur seule présence, à ceux qui sont agressés. Leur résistance pacifique fonctionne encore. Mais pour combien de temps ? Jamais l'odeur du massacre n'a été aussi forte : les journaux serbes annoncent une prochaine offensive de l'armée serbe au centre du Kosovo pour reprendre des territoires dits « libérés ». On voit bien se profiler le prétexte à pogrom, même si l'on n'en comprend pas encore l'« utilité » pour Milosevic.

L'heure d'autres choix approche. Le nouveau visage du Kosovo pourrait donc bien être celui de Janus. D'ailleurs, l'Europe frémit enfin, comme en témoigne la timide initiative franco-allemande pour un « statut spécial » pour le Kosovo (qui vise aussi à réintégrer la Serbie au sein de l'OSCE...) Au Kosovo, Adem Demaci, héros national qui a passé vingt-huit années dans les prisons serbes et qui semblait être le seul adversaire politique de poids aux élections parallèles albanaises annoncées en principe pour le 22 mars, vient de se désister.

Rugova reste donc la seule forte « personnalité » en lice. Lui, le « Gandhi des Balkans », sera-t-il contraint à en devenir son Gerry Adams ? Entre l'odeur du massacre ou celle de la guerre, qui ne choisirait la dernière ? La paix de Dayton est infirme. Des responsables albanais avaient alors annoncé qu'ils *« ne pourraient pas continuer sur le même registre... »*. Eux savent que Milosevic a toujours fait ses preuves : aujourd'hui, l'état-major serbe se dit prêt, dans *Nasa Borba* (janvier 1998), à intervenir d'abord sur « son territoire » du Kosovo où il prévoit *« l'ouverture d'une rébellion générale des Albanais contre l'Etat serbe »*, plutôt qu'une intervention sur son autre « territoire », le Monténégro...

Plus que jamais, et d'où que semblera provenir la déflagration, il faudra garder en mémoire que les bouchers de Srebrenica, Zepa, Vukovar, Sarajevo, se portent à merveille, mais que c'est la résistance pacifique qui, jusqu'à présent et dans toute sa complexité, a sauvé le Kosovo du massacre comme de la guerre.

***Marie-Françoise Allain** est maître de conférence à l'université Paris-VIII.*

AU COURRIER DU « MONDE »

JUGER SADDAM HUSSEIN

Envoyer une mission militaire d'intervention pour détruire des armes chimiques et bactériologiques, ou bien tuer Saddam Hussein, reviendrait à tirer un trait sur l'exemple que pourrait représenter son jugement pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par une cour criminelle internationale. Les solutions radicales ne serviraient qu'à renforcer l'emprise de Saddam Hussein sur son peuple. Il faut voir plus loin dans l'avenir des Irakiens : quelles sont leurs chances de se débarrasser de leur souverain par les voies démocratiques ? Il est possible de s'inspirer de plusieurs expériences passées. Celles de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda/Burundi pour l'arrestation de Saddam Hussein et son inculpation par une cour internationale spéciale. Celle de l'Afrique du Sud pour une campagne d'information de la population sur ses droits à des élections libres et pluralistes. Celles du Cambodge, de l'ex-Yougoslavie, d'Haïti, pour la mise en place d'un régime de transition et l'organisation d'élections démocratiques.

Stéphanie Lepoutre
Hem (Nord)

UNE DÉMARCHE RÉTROGRADE

Les mouvements à la mode en faveur de la reconnaissance et de la valorisation des « langues régionales » me paraissent une démarche rétrograde. J'enrage quand j'entends parler des débats d'un conseil municipal conduits en provençal et simultanément traduits en français, comme à l'ONU. (...) Puis il faudra bien que chaque département, au sein de chaque dialecte, déniche son propre idiome. A chacun sa différence ! Il est certes plus facile d'exhumer les patois de nos aïeux que d'essayer de sauvegarder l'« utopie » universaliste du latin, ou de faire prendre corps à l'« utopie » futuriste de l'espéranto, ou seulement d'apprendre à parler et à écrire à peu près correctement le français.

Mais, ne nous y trompons pas, cette agitation s'inscrit bien dans un contexte communautaire, antinomique de tout concept d'intégration, diamétralement opposé à l'idéal d'une République une et indivisible.

Alain Bost
Grambois (Vaucluse)

PRIVATISATION Les ministres de l'économie et des transports devaient présenter, lundi 23 février, le schéma d'ouverture du capital d'Air France. L'Etat – dont la part devrait à terme passer de 93 % à moins de 55 % – mettra en Bourse 3 milliards de francs de titres (environ 20 % du capital). L'opération est attendue pour juin. ● LES SALARIÉS en seront les principaux bénéficiaires. L'Etat voulait permettre aux salariés déjà actionnaires (avec près de 3 % du capital) de valoriser leur épargne. Une disposition législative, qui sera présentée au conseil des ministres du 25 février, les autorisera à détenir jusqu'à 15 % du capital. ● LES PILOTES obtiendront pour 1,5 milliard de francs d'actions supplémentaires, gratuitement, en échange de concessions salariales (environ 10 % du capital). ● LES BANQUES-CONSEILS travaillent à l'évaluation de la compagnie, estimée entre 15 et 25 milliards de francs.

En ouvrant le capital d'Air France, l'Etat verra sa part réduite à moins de 55 %

Le gouvernement devait annoncer, lundi 23 février, la mise en Bourse de 3 milliards de francs d'actions de la compagnie aérienne pour permettre aux salariés de valoriser leurs titres. Les pilotes obtiendront des actions supplémentaires en échange de concessions salariales

LUNDI 23 FÉVRIER, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, devaient présenter le schéma d'ouverture du capital d'Air France, *« qui fera passer la part de l'Etat de 93 %, aujourd'hui, à 53 % ou 54 % »*, explique un conseiller ministériel. L'opération est attendue pour le mois de juin.

En ouvrant le capital d'Air France, l'Etat voulait permettre aux salariés déjà actionnaires – avec près de 3 % du capital de la compagnie – de valoriser leur épargne. La fusion entre UTA et Air France et l'adoption, en 1994, d'un statut de droit commun pour l'ensemble s'étaient traduites par la distribution d'actions aux salariés. Par ailleurs, toujours en 1994, Christian Blanc, alors président d'Air France, avait proposé aux salariés du groupe des actions en échange de concessions salariales. A l'époque, il leur avait promis que leurs titres seraient « liquides » en 1997. Quelque 12 600 salariés s'étaient alors portés volontaires, dont une grande partie de pilotes, s'arrogeant ainsi plus de 2 % du capital d'Air France.

« Pour assurer aux salariés la liquidité de leurs titres, il sera mis en Bourse environ 3 milliards de francs d'actions », explique-t-on au gouvernement, *« soit environ 20 % du capital de la compagnie »*. Ce qui valoriserait Air France à 15 milliards de francs. Ce montant correspond à la fourchette basse de l'estimation, qui va de 15 à 25 milliards de francs. Les banques conseil (Crédit agricole-Indosuez et Morgan Stanley pour le gouvernement, Lazard et Société générale pour Air France) travaillent actuellement à l'évaluation d'Air France. Pour les salariés actionnaires, l'opération devrait se révéler rentable : en 1994, la Commission de privatisation avait valorisé Air France à 3,6 milliards de francs et l'action à 78 francs, alors que la compagnie n'avait alors reçu que la moitié de la recapitalisation publique de 20 milliards de francs. Aujourd'hui, Air France a renoué avec les bénéfices : elle a gagné 1,76 milliard de francs entre avril et septembre 1997, les six premiers mois de son exercice comptable.

UN EFFORT DES PILOTES

Le gouvernement souhaitait aussi, *en ouvrant le capital d'Air* France, comme il en avait fait part au PDG, Jean-Cyril Spinetta, dans sa lettre de mission en octobre 1997, *développer l'actionnariat salarié*. La loi de privatisation permet de réserver aux salariés 10 % des actions mises sur le marché. M. Spinetta souhaitait que ce pourcentage passe à 20 %, mais il n'a pas obtenu gain de cause. Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), qui sera présenté au conseil des ministres du 25 février, *portera ce plafond* à 15 %.

Enfin, l'ouverture de capital d'Air France devait être l'occasion de demander un effort supplémentaire *aux pilotes, encore trop chers par* rapport à la concurrence. M. Blanc ne voyait pas d'autre moyen pour obtenir d'eux les sacrifices nécessaires à la compétitivité de la compagnie que de leur offrir, en échange, des actions. Son successeur est resté sur la même ligne. L'Etat va leur abandonner 1,5 milliard de francs d'actions, gratuitement, soit environ 10 % du capital. En *contrepartie*, *les pilotes devraient*, selon les voeux de M. Spinetta, coûter dans trois ans 15 % moins cher, ce qui représentera pour Air France une économie de 500 millions de francs. Le DDOEF du 25 février autorisera les pilotes à obtenir jusqu'à 12 % du capital de la compagnie nationale en échange d'une baisse de salaires.

L'ŒIL DE BRUXELLES

La décision finale résultera d'une négociation entre direction et syndicats qui vient à peine de commencer. La Commission européenne pourrait-elle considérer qu'il s'agit là d'une aide anormale de l'Etat ? *« Pas du tout*, répond-on au gouvernement, *nous jouons notre rôle d'actionnaire avisé. Cette opération permettra à Air France d'être plus compétitive et accroîtra sa valorisation. »*

A l'issue de la mise sur le marché d'actions Air France (pour 3 milliards de francs) et du don de titres aux pilotes (à hauteur de 1,5 milliard de francs), la participation de l'Etat devrait se situer en dessous de 55 %. Car il faut également tenir compte des obligations remboursables en actions au 1er *janvier* 2000 détenues par la BNP (1,25 milliard de francs) et des bons de souscription d'actions (BSA) possédés par les salariés (1,78 milliard de francs).

MM. Strauss-Kahn et Gayssot devaient également annoncer, lundi, que de nouveaux bons de souscription d'actions, pour un montant d'environ 1,5 milliard de francs, seront distribués aux actionnaires : ces bons leur permettront de suivre la ou les augmentations de capital qui pourraient intervenir dans les deux à quatre prochaines années. L'Etat avait, dans un premier temps, envisagé de recapitaliser Air France à hauteur de 1,5 milliard de francs, au moment de l'ouverture du capital. La compagnie, qui, pour financer son développement, devra dépenser 40 milliards de francs d'ici à 2002 et emprunter une partie de cette somme, aurait ainsi obtenu de meilleures conditions de crédit de la part des banques. Mais Bruxelles aurait eu son mot à dire. Cette perspective aurait, à court terme, pesé sur la valeur de l'action Air France, et donc lésé les salariés actionnaires.

Virginie Malingre

Les opérations en cours et à venir

● **CIC** : les candidats à la reprise du groupe bancaire avaient jusqu'au lundi 23 février, à 18 heures, pour déposer leurs offres. *L'Etat devrait retirer* environ 15 milliards de francs de la privatisation de gré à gré de cette ancienne filiale du GAN. Six groupes sont officiellement candidats : le néerlandais ABN-Amro, la BNP, le CCF, le Crédit mutuel, Dexia et la Société générale.

● **GAN** : le processus de privatisation, lui aussi de gré à gré, *de la dernière grande compagnie* d'assurances publique (détenue à 87,1 % par l'Etat) a commencé avec la publication, le 18 février, du cahier des charges. Les candidats auront accès, entre le 9 mars et le 17 avril, à une salle d'informations sur les comptes de l'assureur avant de déposer des offres.

● **Crédit foncier de France** : racheté par l'Etat *via* la Caisse des dépôts en décembre 1996, l'établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier fait l'objet, depuis début 1998, d'une procédure de privatisation de gré à gré. Les éventuels repreneurs ont accès aux informations sur les comptes depuis le 19 janvier et *jusqu'à mi-avril. Les offres fermes* devront intervenir avant fin avril.

● **Crédit lyonnais** : la Commission de Bruxelles, qui négocie avec l'Etat français les conditions du dernier plan de sauvetage de la banque publique, exige sa privatisation avant l'an 2000.

● ***Thomson-CSF*** *: la privatisation* du groupe d'électronique de défense a été décidée le 13 octobre 1997. Deux actionnaires privés, Alcatel Alsthom et Dassault Electronique, entreront au capital de Thomson-CSF après lui avoir apporté des actifs industriels. Les évaluations permettant de définir les termes de cet échange sont en cours. A l'issue de l'opération, qui *devrait* être bouclée en *juin*, la part du secteur public tombera de 58 % aujourd'hui à environ 40 % (30 % pour l'Etat et 10 % pour Aerospatiale).

L'Europe prépare la prochaine génération de téléphone mobile pour perpétuer sa suprématie

LE STANDARD européen GSM est *quasiment* devenu la référence mondiale pour les réseaux de téléphonie mobile de deuxième génération, qui utilisent des technologies numériques déployées depuis le début des années 90. Les fabricants européens en ont largement profité, *particulièrement le suédois* Ericsson et le finlandais Nokia. Il n'est donc guère étonnant de voir ces groupes chercher à perpétuer leur succès en voulant imposer dès à présent, au niveau mondial, leur vision de ce que doit être le prochain standard. Celui qui, au tournant du siècle, définira les systèmes mobiles de troisième génération, capables d'offrir l'accès à des flux importants de données et d'images vidéo.

Un premier pas a été accompli, fin janvier. Sous l'égide de l'ETSI, organisme européen de normalisation des *télécommunications*, Ericsson, Nokia, les allemands Siemens et Bosch, le français Alcatel, l'italien Italtel, ainsi que les américains Lucent et Motorola et le canadien Northern Telecom, se sont mis d'accord sur le contenu d'une norme. Baptisée UMTS (Universal Mobile Telecommunication System), *elle* sera défendue en juillet devant l'Union internationale des télécommunications.

Lors du congrès mondial du GSM, qui s'est tenu à Cannes (Alpes-Maritimes) du 17 au 19 février, *tous ces industriels ont affiché* une même satisfaction : *« L'Europe pourra rester en tête »*, assure Arja Suominen, vice-présidente de Nokia.

BATAILLE INDUSTRIELLE

Les consommateurs devraient aussi bénéficier de ce *« standard unique, qui permettra des économies d'échelles »*, donc des prix compétitifs *grâce à des volumes importants*, estime Pascal Debon, qui dirige Nortel Matra Cellular (filiale de Northern Telecom et de Matra Communication). Si l'unanimité est de mise aujourd'hui, l'accord conclu à l'ETSI a donné lieu à une rude bataille industrielle, dont les séquelles sont encore visibles. Deux camps se sont opposés concernant le contenu de la norme UMTS : d'une part, Ericsson et Nokia, de l'autre, tous *les autres constructeurs, qui* disposent de positions moins fortes dans le GSM. L'UMTS est un compromis entre ces deux propositions.

« Nous voulions éviter un trop fort leadership » suédo-finlandais, indique *Philippe Guillier*, directeur marketing de la division communication mobile d'Alcatel. Mais *« il y a eu victoire du camp Ericsson-Nokia »*, fait valoir un dirigeant d'un prestataire de services qui connaît bien les différents acteurs. Chez Ericsson, on minimise la portée des éléments du projet concurrent retenus lors de l'accord à l'ETSI.

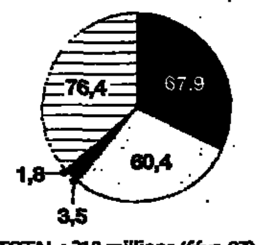
L'implication, aux côtés d'Erics*son et Nokia, d'industriels japonais* et de l'opérateur NTT continue, par ailleurs, de susciter des remarques acerbes. Le Japon était passé à côté du GSM, développant un standard national qu'il n'a pas réussi à exporter. En s'insérant dans une alliance avec les deux ténors mondiaux des mobiles, ses entreprises font le pari de monter, cette fois, dans le bon train. Pour M. Guillier, *« on aurait pu se passer »* de remettre en selle les industriels japonais. Nombreux sont aussi ceux qui pensent qu'en s'alliant avec NTT, Ericsson et Nokia cherchent à préempter le marché japonais, qui devrait être le premier à adopter l'UMTS, car ses réseaux actuels sont quasi saturés.

Un autre sujet continue de provoquer des échanges un peu vifs : les brevets, qui sont à la base de la norme UMTS, et plus spécialement les sommes que les détenteurs de ces brevets réclament en échange de leur utilisation. *« Pour le GSM, il y a eu un système de licences croisées équilibré. Il faut une même politique pour l'UMTS, sans qu'une société puisse faire la loi parce qu'elle détient un ou deux brevets importants »*, explique M. Debon, l'une des cibles étant la société américaine Qualcomm. *« Il faut minimiser le poids des brevets, nous y travaillons »*, indique Mme Suominen.

Reste que ces débats, comme le reconnaît M. Guillier, sont encore largement *« le fait des constructeurs »*, les opérateurs n'étant *« pas moteurs »*, car ils sont *« plus concernés par l'extension de la couverture et l'accroissement des capacités de leurs réseaux actuels »*. Ce que l'on confirmait, sur le stand de France Télécom Mobiles à Cannes, en soulignant : *« La priorité, c'est l'amortissement des investissements. »* La Commission européenne a malgré tout annoncé qu'elle souhaite une introduction harmonisée dans l'Union de la norme UMTS au 1er janvier 2000.

Philippe Le Cœur

Le GSM accélère son envolée mondiale



En 1997, le GSM a attiré 52 % des nouveaux abonnés ... dans le monde (toutes normes et techniques confondues), contre 40 % seulement en 1996, selon EMC World Cellular Database. EMC évalue ... 120 millions le nombre des abonnés au GSM à la fin de 1998, d'autres sources limitant cette prévision à 100 millions.

HSBC annonce un bénéfice record de 33,5 milliards de francs en 1997

LE GROUPE BANCAIRE *international* HSBC Holding, propriétaire notamment des banques Hongkong and Shanghai Banking Corp. et *Hang Seng Bank (les deux premières* du Territoire), ainsi que de Midland (numéro trois au Royaume-Uni), a annoncé, lundi 23 février, un bénéfice net pour 1997 de 3,36 milliards de livres (33,6 milliards de francs), en hausse de 8 % sur celui de 1996 (3,11 *milliard* de livres).

HSBC Holding, installé à Londres et coté à la fois à la City et à Hongkong, est considéré comme l'un des groupes les plus directement touchés par la crise financière et économique en Asie. *Mais il a finalement* plutôt bien résisté. Il a bénéficié des performances, en Grande-Bretagne, de Midland, dont le résultat net a augmenté l'an dernier de 24 %, à 1,05 milliard de livres, tandis que celui de Hongkong and Shanghai *Banking* Corp. ne progressait que de 3 %, à 1,42 milliard de livres.

Les provisions pour créances douteuses du groupe HSBC ont *augmenté de 60 % en 1997*, à 615 millions de livres (dont une provision spéciale de 175 millions), pour faire face directement aux conséquences de la crise asiatique. *« Si l'impact, en 1997, de la crise en Asie a été finalement limité, l'histoire devrait être très différente cette année, et les performances de HSBC seront moins bonnes »*, souligne John Leonard, un analyste de Salomon Smith Barney.

Les actions HSBC avaient atteint un sommet historique, à 2 369,5 pence, le 15 août 1997, avant d'être affectées par l'extension de la crise en Asie. Après avoir dégringolé jusqu'à 1 366 pence le 13 janvier, le titre HSBC s'inscrivait, lundi 23 février, autour de 1 642 pence.

La banque britannique Standard Chartered, considérée, après HSBC, comme la plus exposée à la crise en Asie, a démenti les informations publiées dans la presse dominicale britannique, selon lesquelles elle aurait entamé des négociations en vue d'une fusion avec Barclays. – *(Bloomberg.)*

La Société générale s'offre l'américain Cowen pour 3 milliards de francs

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE poursuit avec détermination ses investissements pour développer son activité internationale, tournée vers les services aux entreprises et la gestion d'actifs. Après plusieurs semaines de négociations, elle a signé, dimanche 22 février, un accord pour acheter la banque d'investissement américaine *Cowen & Company*. La banque française l'a emporté face à deux banques américaines, la Bank of Boston et le groupe Fleet Financial. Elle va mettre 515 milliards de dollars (3,15 milliards de francs) sur la table pour convaincre la centaine d'associés-gérants de cette banque de lui céder leurs actions.

Ce prix se décompose en deux parties : 540 millions de dollars payables en trois à quatre ans et 75 millions de dollars payables en trois ans, qui seront consacrés à *« s'assurer la présence de certaines personnes détentrices de postes-clés »*, précise le communiqué de la Société générale. Ce type de complément de prix, versés directement à certains financiers de haut-vol, très sollicités par les concurrents, se pratique de plus en plus souvent. Compte tenu des délais de paiement convenus et *« de modalités fiscales avantageuses »*, la Générale estime que cette acquisition lui coûtera, en valeur actualisée, 468 millions de dollars.

Soucieuse de démontrer, après les rachats successifs d'une partie de la banque britannique Hambros, des activités de gestion de Yamaichi et d'une autre petite banque américaine Barr Devlin, que sa politique de croissance externe reste contrôlée, la banque française rappelle que ses investissements récents représentent environ un milliard de dollars et n'excèdent pas 10 % de ses fonds propres. Ils n'entament donc pas sa capacité à déposer une offre ferme pour le rachat du CIC.

En additionnant les 1 600 salariés de Cowen aux 1 300 qu'elle compte déjà aux Etats-Unis, la Société générale va affirmer sa première place de banque française aux Etats-Unis, devant le Crédit lyonnais. Elle sera surtout la première – et la seule à ce jour – à bénéficier d'une capacité d'intervention, encore spécialisée mais significative, sur le marché des actions américaines, le premier au monde. Cowen est certes loin de pouvoir placer la Société générale en situation de rivale face aux géants américains que sont Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter ou Goldman Sachs, mais elle bénéficie d'une très forte spécialisation sectorielle et entre, à ce titre, parfaitement dans la stratégie de la Société générale aux Etats-Unis. Les équipes d'analystes et de banquiers de Cowen sont particulièrement reconnues dans les domaines de la haute technologie, de la santé, de la communication, des médias et des loisirs.

Sophie Fay

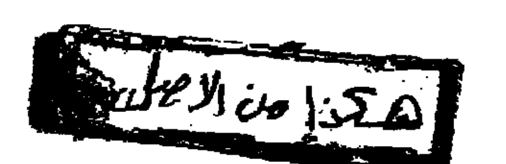
DÉPÊCHES

■ **SECOND MARCHÉ : l'Italie va créer un second marché boursier**, destiné aux petites et moyennes entreprises, afin qu'elles puissent plus facilement se développer et créer des emplois, a indiqué, dimanche 22 février, à Londres, le ministre italien du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi.

■ **OLIVETTI :** le groupe allemand Mannesmann pourrait racheter la participation de la CIR, la holding financière de Carlo De Benedetti, dans la firme d'informatique Olivetti, a annoncé M. De Benedetti.

■ ***HAVAS*** **: le groupe de communication pourrait fusionner** avec son principal actionnaire, la Compagnie générale des eaux, dès le mois de mars, annonce le quotidien *L'Agefi*, lundi 23 février, après la confirmation par la Cour d'appel de Paris que la *Générale des eaux* n'est pas dans l'obligation de lancer une OPA sur Havas (*Le Monde* du 22 février).

■ **FRAMATOME : le constructeur français de chaudières nucléaires** a annoncé, lundi 23 février, un résultat net part du groupe en hausse de plus de 10 % en 1997, à 980 millions de francs. Son chiffre d'affaires consolidé (18,3 milliards de francs) a augmenté de 20 %.



La chaîne des régions de France 3 attend l'aval du gouvernement

Télévision de proximité destinée à tisser un lien entre les régions, la future thématique pourrait commencer à diffuser le 2 mai, sur TPS, si la question de son financement est réglée par le conseil d'administration de l'entreprise publique

NOM DE CODE : TVR. Nom usuel : chaîne des régions ; nom de baptême : pas choisi. Annoncée lors de la naissance du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS) et dévolue au service public, la chaîne des régions pourrait débuter samedi 2 mai. Réalisée essentiellement à partir de la production de France 3, cette nouvelle chaîne devra *« présenter la France dans sa globalité à travers le prisme local et offrir un métissage hexagonal »*, explique un document interne. Son contenu repose sur quatre piliers : découverte, information, proximité et services. Traduits en genre d'émissions, cela signifie : des informations toutes les heures, un « direct » chaque demi-heure et au milieu de tout cela des reportages, des magazines et des documentaires.

Les thèmes plébiscités sont la culture, les loisirs et le tourisme

Cette chaîne émettra sept jours sur sept et dix-sept heures trente par jour. Au total : cent-vingt deux heures de programmes par semaine, dont seulement quinze heures de production originale. L'essentiel de la programmation proviendra donc de la rediffusion des émissions de France 3. Le « Journal des journaux », déjà diffusé sur satellite, ainsi que la déclinaison de certaines émissions, comme « Vu d'ici » et des *« directs de terrain »* devraient donner la touche de proximité. Elles permettront à un Niçois de découvrir l'actualité du Nord-Pas-de-Calais et à un Strasbourgeois de connaître de la Bretagne autre chose que la côte où il passe ses vacances.

Les enquêtes réalisées en juillet 1996 et en juillet 1997 par l'IFOP, à la demande de France 3 et de TPS, montrent que les téléspectateurs attendent de cette chaîne qu'elle traite des sujets de proximité, mais aussi qu'elle tisse un lien entre les régions. Les thèmes plébiscités sont la culture, les loisirs et le tourisme. Les personnes interrogées expriment aussi une forte demande pour les offres de services et les émissions pratiques. La chaîne des régions devrait associer des services interactifs grâce aux possibilités du logiciel de navigation Open TV, installé dans le décodeur numérique de TPS et l'accès à Internet.

Cette trame a été mise au point par Gilles Vaubourg, directeur d'Info Vidéo 3, un département de France 3 chargé de coordonner les échanges entre les régions, et que Philippe Levrier, directeur général de France 3, avait chargé de cette mission en mai 1997.

Avant d'être lancée sur le satellite, cette chaîne doit recevoir l'aval du conseil d'administration qui se réunira jeudi 12 mars. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication a, en effet, fermement rappelé qu'aucune chaîne thématique ne devait être lancée par le service public sans l'autorisation préalable de l'actionnaire. D'ici là, quelques obstacles devront être levés. Notamment celui du budget. Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a annoncé que celui-ci devrait s'élever à 60 millions de francs par an. Cela suppose un accord de la tutelle, qui n'est pas encore acquis.

La constitution de ce budget se complique des résultats de la grève de décembre sur France 3. Le procole d'accord signé à l'issue du conflit spécifiait, en effet, que *« 85 % des images seront d'origine de France 3 »*. Par ailleurs, France 3 doit être majoritaire dans la société à créer ; et la direction doit rechercher *« des partenariats qui puissent porter la part détenue par le secteur public à 70 % »*. France Télécom pourrait être associée au lancement.

Ces contraintes augmentent nécessairement la quote-part de l'Etat dans l'opération. Certains administrateurs y sont favorables. *« Ce serait absurde de faire une télévision au rabais. Il faut, notamment, la concevoir en fonction des télévisions locales qui ne vont pas manquer de se créer. Il faut privilégier la proximité sur le documentaire pour ne pas faire un produit trop élitiste et éviter que cette chaîne devienne ce qu'est Arte sur l'hertzien »*, estime Michel Françaix, député (PS) de l'Oise et membre du conseil d'administration de France 3.

La direction de France 3 devra aussi régler des questions d'organisation du travail, car la nouvelle chaîne n'emploiera sans doute guère plus d'une dizaine de personnes. L'essentiel du travail sera fourni par France 3, dont les journalistes et les techniciens se demandent comment ils pourront assurer les flashes horaires et des directs pour la chaîne des régions en même temps qu'ils seront en train de tourner un magazine. *« Nous n'avons pas non plus obtenu de réponse sur la question des droits d'auteurs liés à la rediffusion de nos reportages sur une autre chaîne que celle qui nous emploie »*, indique Xavier Haglund, responsable du Syndicat national des journalistes. Autant de discussions qui devront être menées d'ici le 2 mai.

Françoise Chirot

La proximité à la hausse

Les décrochages locaux constituent l'un des chevaux de bataille de M 6. Dix grandes métropoles – Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Grenoble, Nantes, Nancy, Rennes et Tours – bénéficient de ces décrochages réalisés avec la presse quotidienne régionale. Ils peuvent, depuis le fameux « amendement M 6 » voté en mars 1997, intégrer de la publicité nationale, mais pas locale. Selon M 6 et une enquête de Téléperformance, menée entre le 19 et le 23 janvier, ces décrochages sont de plus en plus suivis : ils ont atteint, en janvier, une part d'audience moyenne de 38,8 %, contre 35,4 % en 1997.

France 3 diffuse, pour sa part, vingt-deux éditions locales et six pluridépartementales. La part d'audience la plus élevée de ces éditions locales diffusées avant le journal régional, dans le cadre du journal télévisé vespéral « 19-20 », est atteinte par celle du Pays basque (68,1 %). Celle du Haut-Rhin joue la lanterne rouge, avec 30,9 % en novembre-décembre 1997, ce qui correspond toutefois à une hausse de 9,2 % par rapport à la même période de 1997.

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : British Digital Broadcasting (BDB)**, société commune des groupes britanniques Carlton et Granada, futurs opérateurs d'un bouquet de programmes numériques hertziens, a annoncé, vendredi 20 février, le choix du système de contrôle d'accès Mediaguard développé par la Société européenne de contrôle d'accès (SECA), contrôlée par Canal Plus et Bertelsmann. BDB prévoit de lancer 15 programmes numériques dès le premier trimestre de 1998.

■ **Le bouquet numérique de chaînes de télévision ABSat** (groupe AB Productions) a lancé, samedi 21 février, une chaîne musicale, baptisée « 'Zik », axée principalement sur la techno, la danse et le rap et destinée aux 10-18 ans. Elle remplace France-Courses, qui ne fait plus partie du bouquet. C'est la troisième chaîne musicale, après « Nostalgie la Télé » et « Musique Classique » que lance le groupe.

■ **PRESSE : le premier numéro du mensuel *Réussir à l'étranger*,** créé par les éditions « Français autour du monde », vient de paraître. Tiré à 130 000 exemplaires, il est vendu 25 francs. Destiné aux expatriés mais aussi à ceux qui sont tentés par l'expérience, notamment les jeunes, et à ceux qui voyagent souvent pour affaires, ce magazine de services s'adresse *« personnellement à l'individu et sa famille »* et aborde sur 116 pages couleur tous les aspects professionnels et de vie quotidienne.

Ma'Boyle, mannequin taille patron et star de la pub à soixante-treize ans

PORTRAIT

Cette septuagénaire est le symbole publicitaire de l'entreprise qu'elle dirige

PARCE QU'ELLE n'a pas froid aux yeux et qu'en insistant un peu on perçoit dans son regard la beauté sauvage et la rudesse des climats de l'Oregon, Gert Boyle est devenue, à soixante-treize ans, l'une des « gueules » publicitaires les plus en vue aux Etats-Unis. Elle vante plusieurs fois par an à la télévision et dans les magazines *« la résistance aux plus rudes intempéries »* des vêtements de pêche, de ski et de pluie de la Columbia Sportswear Company, une entreprise installée à Portland qu'elle dirige avec son fils Tim.

Pour la Columbia Sportswear, elle est prête à tout : à se jeter du haut d'une falaise ou à exhiber son bras tatoué d'un *« Née pour être casse-pieds »* (*« Born to nag »*). C'est en 1983 que l'agence de publicité Bordes Perrin & Norander lui a demandé de devenir le symbole publicitaire de l'entreprise de confection que ses parents ont créée après avoir fui l'Allemagne nazie en 1938. Et à la surprise générale, la dame a dit oui. Caustique et provocateur, le personnage publicitaire qu'elle s'est construit au fil de spots acrobatiques reprend presque trait pour trait le caractère trempé et énergique de la patronne de l'entreprise.

Accrochée à ses rides, « Ma' Boyle » joue dans ses publicités les mères terribles en prenant pour cible son fils – lui aussi mis à contribution – afin de prouver la résistance des vêtements dont elle continue à superviser la conception. Son principe : *« S'ils ont survécu à Ma'Boyle, ils résisteront à tout. »* Et cela marche. La Calamity Jane du vêtement de loisir a ses fans. Les chasseurs, pêcheurs, skieurs et autres amateurs de grands espaces ont soupé, dit-elle, des *« beaux jeunes gens souriants, ces caricatures publicitaires abondamment utilisées par la concurrence »*. Ce qui marche aujourd'hui, c'est l'authenticité, et rien ne lui plaît davantage que de jouer les trouble-fêtes dans une Amérique siliconée, liposucée et qui reste vouée au culte de la perfection esthétique.

Pourtant, le pari était risqué. *« Au début, ils se demandaient si une petite grand-mère comme moi pourrait tirer vers le haut la communication de l'entreprise »*, reconnaît Gert Boyle. Pourrait-elle supporter de poser cinq heures pour une photo quand elle passe déjà dix heures par jour au bureau, et accepterait-elle de se plier aux exigences saugrenues des publicitaires ?

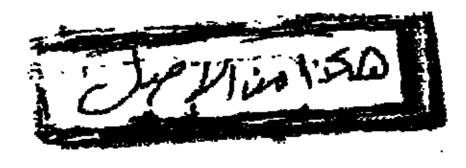
COIFFURE TABOUE

Mme Boyle s'est prise au jeu et elle en est finalement assez fière. Son visage est souvent déformé par des moues boudeuses ou franchement menaçantes. Elle accepte même d'enfiler – avec l'aide de trois personnes – la tenue moulante des hockeyeurs. Pas question, toutefois, de malmener sa tignasse grise coupée à la garçonne : *« Quand ils ont voulu me renverser une bassine d'eau sur la tête, là, j'ai dit non. C'est déjà assez difficile d'être vieille sans avoir, en plus, à recevoir des trombes d'eau sur les cheveux. »*

Hormis cette coquetterie, elle assume tout : ses lunettes en demi-lune, ses rides – en refusant systématiquement que les photos soient retouchées –, ses cheveux blancs et sa taille un peu épaisse. *« Peut-être qu'avec le temps votre corps n'est plus aussi joli mais l'âge est dans la tête,* affirme-t-elle. *Si vous pensez jeune et que vous restez occupé, vous changez l'image que vous avez de vous-même. Et vous finissez par changer aussi celle que les autres ont de vous. »*

Très sollicitée pour d'autres campagnes de publicité, elle a jusqu'à présent décliné les offres : *« Mon visage n'appartient qu'à mon entreprise »*, se défend-elle. Un visage que l'on devrait être amené à voir plus souvent, cette année, en France.

Florence Amalou



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 23 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,49 %
CAC 40 : 3311,24

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	977	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Renault (T.P.)	1975	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2510	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	980	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Accor	1295	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	326,40	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Ciments Francais	298,70	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Cipe France (Ly) #	212,90	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Clarins	550	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Club Mediterranee	444	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Coflexip	612	[illegible]	—	[illegible]
Colas	995	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,15	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Comptoirs Mod.	3070	[illegible]	—	[illegible]
CPR	465	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Cred.Fon.France	93,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Credit Lyonnais CI	378	[illegible]	+ 4,49	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	222,50	[illegible]	+ 0,67	+ 19,75
Damart	3750	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Danone	1186	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Dassault-Aviation	1423	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Dassault Electro	630	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Dassault Systemes	210	[illegible]	+ 3,80	[illegible]
De Dietrich	304	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Devea ux(Ly)#	855	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,95	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Dexia France	727	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	143	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Dynaction	164,50	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Eaux (Gle des)	903	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Ecia	1490	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Eiffage	321	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Elf Aquitaine	673	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Eramet	252	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Eridania Beghin	1062	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Essilor Intl	1867	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1702	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Esso	509	[illegible]	+ 3,92	[illegible]
Eurafrance	2625	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Euro Disney	8,60	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]	− 0,07	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Western Deep #	125,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Yamanouchi #	144,50	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Zambia Copper	13,40	[illegible]	+ 3,73	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3 : ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 23 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,50	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,80	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,20	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,40	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,55	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,83	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,73	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,75	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,50	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,50	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,16	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,35	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,25	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,87	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	380	[illegible]
Fiat Ord.	20,65	[illegible]
Gold Fields South	71	[illegible]
Kubota Corp.	20,90	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	46	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Tanneries Fce (Ny) ◆	268	[illegible]
Teleflex L. Dupont	103,90	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	285	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 23 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		48	48
AFE #		639	[illegible]
Aigle #		409,50	409
Albert S.A (Ns)	●	150	150
Altran Techno. #		2564	[illegible]
Arkopharma#		372	375
Montaignes P.Gest.		2100	2100
Assystem #		208	[illegible]
Bque Picardie (Li)	●	780	780
Bque Tarneaud(B)#		380	380
Bque Vernes	●	160	160
Beneteau CB#		1760	1760
B I M P		114,10	[illegible]
Boiron#(Ly)		423,80	412,10
Boisset (Ly) #		331	[illegible]
But S.A.		287,60	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 23 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	32	[illegible]
Belvedere	896	[illegible]
BVRP	235,10	[illegible]
Coil	145	[illegible]
Electronique D2	389,50	[illegible]
FDM Pharma n.	134,90	[illegible]
Genset	448	[illegible]
Guyanor action B	9,70	[illegible]
High Co.	180	[illegible]
Infonie	85	[illegible]
Joliez-Regol	79	[illegible]
Mille Amis	35,95	[illegible]
Naturex	66,90	[illegible]
Olitec	855	[illegible]
Picogiga	185	[illegible]
Proxidis	17,95	[illegible]
R21 Santé	415	[illegible]
Stelax	5,70	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 23 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	850	[illegible]
Générale Occidentale	◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	142,40	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	152,12	144,89
Agipi Actions (Axa)	134,27	127,88

BANQUES POPULAIRES

Créd.Mut.Ep.J	23325,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1895,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1949,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,34	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,76	[illegible]

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

Asie 2000	565,04	[illegible]

Revenus Trimestr. D ◇	5268,71	[illegible]
Solstice D ◇	2383,86	[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C.	38644,67	[illegible]
Actimonétaire D.	30616,67	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

NOMINATIONS

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le président de la République a nommé, samedi 21 février, **Pierre Mazeaud**, député RPR, membre du Conseil constitutionnel (*Le Monde* daté 22-23 février). Le président de l'Assemblée nationale a choisi **Jean-Claude Colliard**, professeur agrégé de droit. Le président du Sénat avait déjà fait part de son intention de nommer **Simone Veil**, ancienne présidente du Parlement européen (*Le Monde* du 13 février).

[Né le 24 août 1929 à Lyon, Pierre Mazeaud est docteur en droit après une thèse sur *Le Mariage et la condition de la femme mariée à Rome*. Juge d'instance en Martinique, puis de grande instance à Versailles, il entre en 1961 au cabinet de Michel Debré, alors premier ministre. De 1962 à 1967, il est au cabinet du ministre de la justice, Jean Foyer, et de 1967 à 1968 il est chargé de mission auprès de François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports. En juin 1968, il est élu député UDR des Hauts-de-Seine. Il est secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs de 1973 à 1976 dans les gouvernements de Pierre Messmer, puis de Jacques Chirac. Il est alors nommé conseiller d'Etat au tour extérieur. Maire de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) de 1979 à 1989, il est élu député RPR de ce département en mars 1986, juin 1988, mars 1993 et juin 1997. Il était aussi, depuis 1992, conseiller régional de Rhône-Alpes.]

[Né le 15 mars 1946 à Paris, Jean-Claude Colliard est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit et agrégé de droit public et de sciences politiques. Doyen de la faculté de Nantes de 1980 à 1982, il enseigne à Paris-I depuis 1985 ; il y est actuellement directeur du département de sciences politiques. Membre de la Convention des institutions républicaines à partir de 1970, il adhère au PS avec François Mitterrand. Il est directeur adjoint du cabinet du président de la République de mai 1981 à juin 1982, date à laquelle il en devient directeur. Battu aux législatives dans les Bouches-du-Rhône en 1988, il est directeur du cabinet de Laurent Fabius lorsque celui-ci préside l'Assemblée nationale de 1988 à 1992.]

[Née le 13 juillet 1927 à Nice, Simone Veil est licenciée en droit et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Magistrate en 1957, elle est en fonctions au service de la législation du ministère de la justice, puis à celui de l'administration pénitentiaire. En juin 1969, elle entre au cabinet de René Pleven, garde des sceaux dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. En 1970, elle devient secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature. En mai 1974, elle est nommée ministre de la santé dans le gouvernement de Jacques Chirac, le premier du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Elle conserve cette fonction dans le premier gouvernement de Raymond Barre ; dans le deuxième, en mars 1977, elle se voit attribuer, en plus, la responsabilité de la Sécurité sociale. En juin 1979, elle conduit la liste UDF pour les premières élections du Parlement européen au suffrage universelle. De 1979 à 1982, Simone Veil préside l'assemblée de Strasbourg. En 1984, elle conduit une liste RPR-UDF pour ces mêmes élections et, en 1989, une liste centriste. En mars 1993, Simone Veil devient ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Depuis 1997, elle présidait le Haut Conseil à l'intégration.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Martin Malvy, *député PS du Lot, a été élu président du CNER (Conseil national des économies régionales) jeudi 19 février. Il succède à Antoine Rufenacht, président RPR du conseil régional de Haute-Normandie. Le CNER fédère l'ensemble des comités d'expansion et des agences de développement économique.*

[Né le 24 février 1936 à Paris, licencié en droit, Martin Malvy est ancien journaliste. Depuis 1970, il est conseiller général de Vayrac (Lot), et maire de Figeac depuis 1977. Il est élu député (PS) du Lot en 1978 et fut plusieurs fois secrétaire d'Etat et ministre depuis 1984. Président de l'agence lotoise de développement, il est président de l'Association des maires des petites villes de France depuis 1989 et rapporteur du budget de l'agriculture à la commission des finances de l'Assemblée nationale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 21 février sont publiés :

● **Légion d'honneur** : un décret du président de la République portant promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur de Claude Erignac, préfet de Corse, tué le 6 février à Ajaccio.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre la France et l'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, signé à Madrid le 10 octobre 1995.

● **Conseil constitutionnel** : une décision du Conseil constitutionnel (*Le Monde* daté 22-23 février) validant l'élection à l'Assemblée nationale de Jean Tiberi (Paris, 2e).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie, Jérôme et Jules
ont la joie d'annoncer la naissance de

Etienne BENVENISTE,

le 2 février 1998, à Rome.

Via Romoli,
18-B, Monte Porzio Catone,
I-00040 (Roma), Italie.

Joséphine BESNAÏNOU
est heureuse d'annoncer la naissance de son frère,

Horatio,

le jeudi 19 février 1998.

Anniversaires de naissance

Claude MAILLOT,

soixante-ans aujourd'hui.

Joyeux anniversaire.

Danielle, Nathalie et Frédéric,
Philippe, Nadia, Marie-Sophie et Louis.

Décès

– Ile de Porquerolles. Lyon. Avignon. Villeneuve-lez-Avignon. Hyères.

Sa famille,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 février, à Villeneuve-lez-Avignon, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

M. Yvon Elie ARGELLIÈS,
attaché de préfecture honoraire,
croix du combattant 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de la France libérée.

Il avait fait don de son corps à la science.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Je suis l'alpha et l'oméga. »
Apocalypse, 1, 9.

Philippe AUBERT

nous a quittés le 19 février 1998.

N'oubliez pas son humour et sa gentillesse.

Les obsèques auront lieu le mardi 24 février, en l'église Saint-Dominique, à Paris-14e, à 11 heures, et l'inhumation au cimetière d'Argenteuil (*Val-d'Oise*).

De la part de
Aurélie et Chloé,
ses filles,
Simone et André,
ses parents,
Jean-Marie et Marie-France,
son frère et sa belle-sœur,
Gaële et Lena,
ses nièces,
Michèle, Sophie, Marie-Odile, François, Cyrille,
Toute sa famille et ses nombreux amis.
(*Le Monde* daté 22-23 février.)

– Jean-Pierre et Jacqueline Cahen,
Françoise Caillet et Marcel Inizan,
Claude Cahen,
ses enfants,
Pierre-Franck, Nathalie, Jérémy, Natalie, Jacqueline Cahen,
Anne et Jean Axelrad,
ses petits-enfants,
Alice Axelrad,
son arrière-petite-fille,
Régine Cahen, et Gisèle Kosmis,
ses sœurs,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Roland Fred CAHEN,

survenu le 20 février 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'enterrement aura lieu au cimetière du Montparnasse, le mardi 24 février, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, villa Seurat,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Auguste LESCOUBLET,
née Antonia DESNOUËE,

survenu à Lyon, le 8 février 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Jean-Paul et Christine Lescoublet,
Marie-Hélène et Guy Champagnon,
Denise et Rémi Schoendorff,
ses enfants,
Ses sept petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille de France, de Saint-Pierre-et-Miquelon, des Etats-Unis et d'ailleurs.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Alex MOSCOVITCH,
ancien conseiller municipal de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
médaille de la France libre,

survenue le 17 février 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 février.

1, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

– Mme Antoinette Safa,
son épouse,
Dominique,
Christine et Campbell,
Henri et Christine,
Frédéric et Hélène,
Patrick et Valérie,
Gilles,
Thierry et Nathalie,
Cyrille,
Jean-Marie,
ses enfants,
Brigitte,
sa sœur,
Edmond, Michel,
ses frères,
Florence, Jean-Christophe, Julia, Audrey, Vincent, Jean-Baptiste, Mathieu,
ses petits-enfants,
Les familles Safa, Chakhtoura, Poole et Allain,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SAFA,

survenu le 19 février 1998, dans sa soixante-huitième année.

Priez pour Lui !

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 février, à 11 heures, en l'église Marie-Mère, à Yerres, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans la concession de famille au cimetière de Yerres.

Les rives de l'Yerres,
bât. F4,
91330 Yerres.

– Mme Pascale Svirmickas, née Delabre,
son épouse,
Anne Svirmickas
et André Perret,
Marie, Jokin, Urko,
Haize, Leire,
Noëlle Svirmickas
et Pierre Anglade,
Ludovic, Cyrielle, Julie,
Claire Svirmickas
et Xavier Charpentier,
Johann, Marine, Colin,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Gromadzki, Perret, Pette, Delabre,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Albinas SVIRMICKAS
(Claudius),

le mardi 17 février 1998, dans sa quatre-*vingt-deuxième année.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité *familiale, le jeudi 19 février.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 16 h 30

– Martine et Jean-Louis Thévenet,
Sarah, Mathilde et Catherine,
Françoise Thévenet, Denis Tricot,
Charlotte et Antoine,
Marie-Alice Thévenet,
Daniel Le Dreff, François et Anne,
Roch Stephanik et Sandra Cherés,
Laurent Thévenet, *Eugénie Thévenet,*
ses enfants et petits-enfants,
Pierre Thévenet-Lherminier,
Michel Thévenet,
Madeleine Petit-Thévenet,
Simone Thévenet-Stocker,
ses frère, sœur, belle-sœur
et leurs familles,
Henriette Simon
et ses enfants, Bertrand, Denis, Anne, Isabelle, François et leurs familles,
Paule Marcand,
Evelyne Bernard-Lépine,
son amie,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René THÉVENET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
officier des Arts et des Lettres,
président d'honneur
de l'Association française
des producteurs de films,
expert judiciaire honoraire
près la Cour de cassation,

survenu à Paris, le 19 février 1998, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 *février,* à 14 h 30, *en* l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e.

L'incinération aura lieu ultérieurement dans l'intimité familiale.

La famille *rappelle à votre souvenir son* épouse,

Dominique
SIMON-THÉVENET,

décédée le 24 mai 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Washington,
75008 Paris.

Remerciements

– *Danielle* Gerritsen,
sa fille,
Nathalie Gerritsen,
sa petite-fille,
Maïa et Léo Michaud,
ses arrière-petits-enfants,
tiennent à remercier ici, tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de

Paulette BENBACHAT,
née **PERRONCEL,**

survenu le 11 février 1998, dans sa quatre-vingt-septième année, inhumée dans l'intimité familiale au cimetière parisien de Bagneux, le 18 février.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Horacio Amigorena et Hélène Merlin : **« *L'école des sexes au XVIIe siècle* ».**
3 mars, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria Letizia Cravetto : **« Précarité et** *exclusion* **: entre l'impossibilité de ne pas écrire et l'impossibilité d'écrire ».**
4 et 25 mars, 19 heures-21 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dolorès Djidzek-Lyotard : **« L'étranger en personne ».**
2 et 16 mars, 19 heures-21 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Florence Dupont : **« Rhétorique et théâtre : corps et voix imaginaires sur les scènes romaines ».**
3 et 10 *mars, 18 h 30-20 h 30,* salle 389, centre Censier, université Paris-III, 13, rue de Santeuil, Paris.

Natacha Michel : **« Les poètes** ***apprennent-ils quelque chose aux*** **prosateurs ? »**
4 et 11 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Jean-Michel Rey : **« L'idée esthétique ».**
2, 9 et 16 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet ».**
4 et 18 mars, 20 heures-22 heures, *amphi 44, université Paris-VII, 2, place* Jussieu, Paris.

Jean-Claude Milner : **« La positivité et l'antiphilosophie ».**
3 *et 10 mars, 18 h 30-20 h 30, salle* RC3, *université Paris-VII, 2, place* Jussieu, Paris.

Philippe Nys : **« Europe, modernité, paysage ».**
4 et 18 *mars,* 18 heures-20 heures, salle 3, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.

F. Baudry, R. Guitart, R. Lew et D. Vaudene : **« Psychanalyse** *et réforme* **de l'entendement III (Qu'un discours tienne...).**
3 mars, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marc Lachieze-Rey : **« Origine : causalité et temporalité ».**
3 mars, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Conférence
Gérard Genette : « Qu'entend-on par « valeur esthétique » ?
5 mars, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes.
31 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, *Carré des sciences, 1, rue* Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **L'hébreu pour tous : 01-47-97-30-22.** Pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier à la Kabbale en dix séances ou à distance : professeur Jacques Benaudis.

– **Michel Bastock**, secrétaire général du comité de l'Itinérante Flamme éternelle de Dachau contre les *exterminations, placée sous le haut patronage de* **M. Jean-Pierre Masseret**, ministre, secrétariat d'Etat aux anciens combattants, communique : **Marc Boissière**, président du comité, et **Colette Azoulay**, peintre de la Flamme, seront les invités de **Me Zaoui**, représentant de la *partie* civile de l'*Amicale* d'Auschwitz *et* des camps de Haute-Silésie au procès Papon, le 24 février 1998, à Bordeaux.

Soutenances de thèse

– **Jean Jacob** a soutenu, le jeudi 15 janvier 1998, à l'université Paris-II, une thèse de doctorat en science politique intitulée :

« *La subversion écologiste. Contribution à une nouvelle* intelligence de l'écologie politique ».

Le jury, composé de M. Philippe Raynaud (président), *M. Hugues Portelli, M. Jean-Marie Demaldent,* M. Guillaume *Devin,* lui a décerné la mention très honorable avec félicitations du jury.



JEUX D'HIVER Président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch a décerné au Comité d'organisation des XVIII[es] Jeux d'hiver un satisfecit pour la qualité de l'organisation qui a fait face aux multiples perturbations liées aux aléas climatiques. Salt Lake City, aux Etats-Unis, aura dans quatre ans la tâche de faire mieux encore. ● LE NORVÉGIEN Björn Dählie a parachevé sa chevauchée triomphale en s'imposant dans le 50 km libre en ski de fond, obtenant ainsi sa 8[e] médaille d'or. ● LES HOCKEYEURS tchèques, qui avaient dû se contenter quatre fois de la médaille d'argent du tournoi olympique, ont conquis pour la première fois l'or, en battant les Russes. ● LES FRANÇAIS reviennent avec un total de 8 médailles.

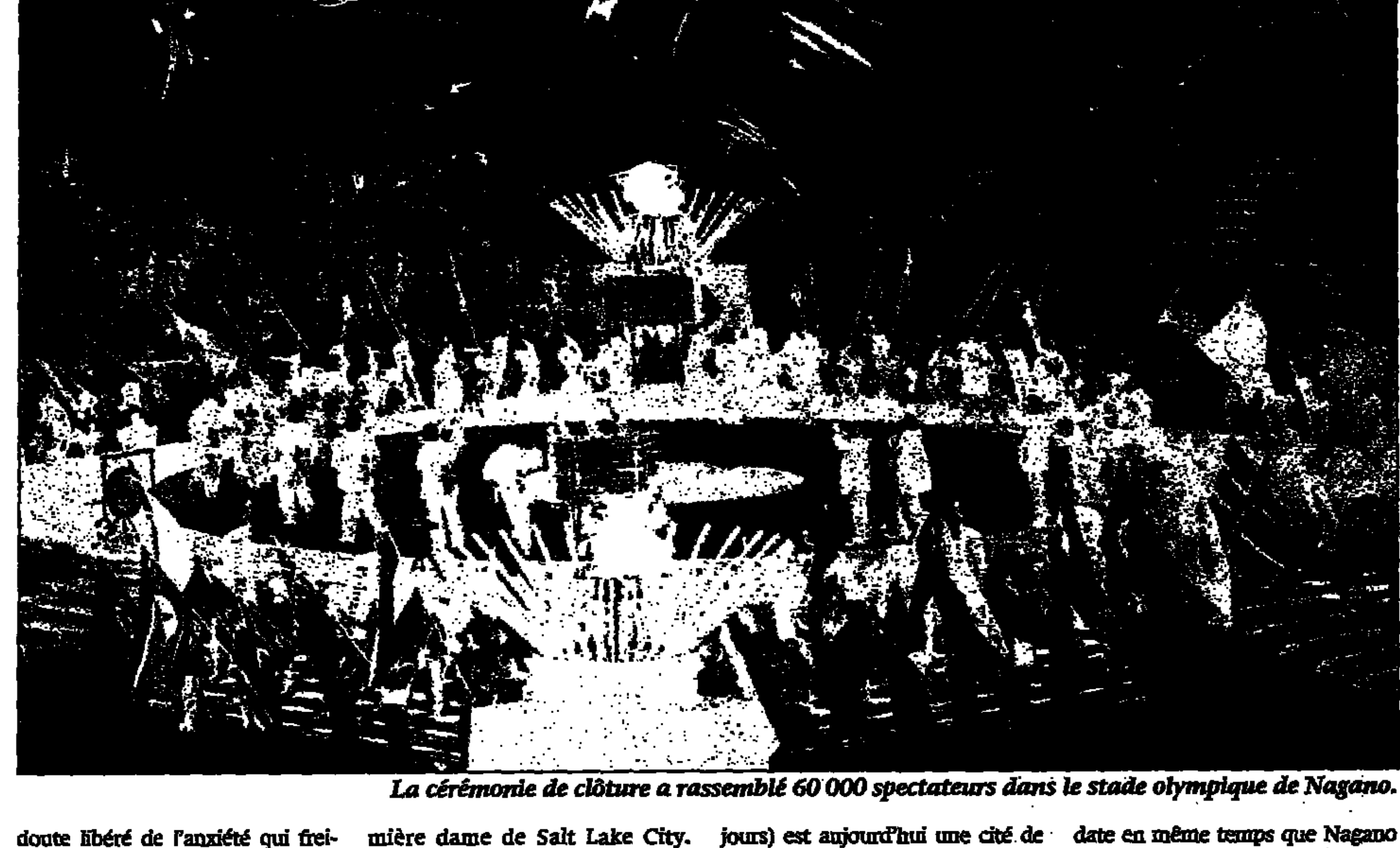
Nagano 1998 a passé le flambeau olympique à Salt Lake City 2002

Parce qu'ils sont arrivés à leur terme en consacrant de formidables champions en dépit d'un programme bouleversé par les perturbations météorologiques, les XVIII[es] JO d'hiver ont bien mérité le label de « la meilleure organisation » décerné par Juan Antonio Samaranch

NAGANO
de notre envoyé spécial

Les sumotoris ont passé le drapeau aux cow-boys. Ainsi pourrait se résumer la cérémonie de clôture des XVIII[es] Jeux olympiques d'hiver qui a marqué la fin des festivités à Nagano, dimanche 22 février au soir. Devant 60 000 spectateurs, frigorifiés mais pleins d'entrain, la flamme olympique s'est éteinte pour être rallumée à Salt Lake City (Etats-Unis) dans quatre ans.

Des lutteurs traditionnels japonais avait marqué de leur présence la cérémonie d'ouverture dans la même enceinte quinze jours plus tôt. Ils symbolisaient des valeurs, fondamentales dans ce pays, de respect de l'impartialité et de l'esprit sportif. Les athlètes qui ont défilé dans le stade en préambule de la fête finale semblaient avoir compris le message. Leur décontraction bon enfant témoignait d'une compétition sans nuage, d'un rendez-vous de sportifs marqué par l'amitié et la confrontation sereine dans l'effort. Ils avaient tous tenté d'être les meilleurs, d'inscrire leur nom dans les tablettes olympiques, d'écrire de nouveaux chiffres de records. Pour l'heure, la simple satisfaction d'être là semblait l'emporter sur toute autre considération.



RUBEN SPRICH/REUTERS/MAXPPP

La cérémonie de clôture a rassemblé 60 000 spectateurs dans le stade olympique de Nagano.

Ainsi Philippe Candeloro, déjà la tête, pensait-on, à son avenir professionnel, agitait-il le drapeau tricolore dans tous les sens, tandis que la délégation américaine défilait groupée derrière une banderole remerciant Nagano.

Ni les mauvais tours du ciel ni ceux de la terre n'ont donc pu empêcher le président du Comité international olympique, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, de prononcer la petite phrase qui lui était restée en travers de la gorge à Atlanta : *« Vous avez offert au monde la meilleure organisation des Jeux olympiques d'hiver de l'histoire. »* Un satisfecit de poids adressé aux organisateurs japonais qui venait tempérer quelques réflexions entendues hors d'ici sur des épreuves souvent reportées mais toujours organisées.

Le président était content, les athlètes aussi. Le public, sans doute libéré de l'anxiété qui freinait ses manifestations au début des Jeux, a pu se laisser aller à crier et à agiter des petites lucioles. Les spectateurs ont applaudi les scènes de fêtes villageoises (matsuris) du département de Nagano exécutées sur la scène. Ils ont apprécié ces manifestations populaires, ces tambours et ces bannières multicolores, ces énormes lions de toile au corps ondulant sous l'effet des porteurs.

Des sons et des couleurs en un kaléidoscope d'une beauté simple en adéquation avec la mélancolie d'un au revoir. *« Sayonara, sayonara. »* Le rideau tombait sur les Jeux : *« Thank you for Nagano. See you in Salt Lake City. »* Symboliquement l'oriflamme olympique passait des mains du maire de Nagano à celles de Deede Corradini, première dame de Salt Lake City.

Et l'Amérique a fait son entrée en scène. Une Amérique de rêve, avec son Ouest mythique. Des montagnes en baudruche qui se gonflent promptement, des canons qui envoient de faux flocons de neige, des roches rouges en forme d'arche et bien sûr, pour passer dessous, des cow-boys à cheval. Six cavaliers qui escortent une diligence passagers aux fenêtres, le western débarque. Selon les promoteurs de cette scène, c'est l'esprit pionnier de la région de l'Utah qui se manifeste et qui invite les participants à venir le découvrir.

Les organisateurs des prochains Jeux se déclarent déjà prêts à accueillir les festivités. La ville fondée en 1847 aux pieds des Rocheuses par des Mormons (l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours) est aujourd'hui une cité de 170 000 habitants qui compte sur les Jeux pour affirmer son importance économique et culturelle, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde.

> Prendre exemple sur ces volontaires qui ont souvent passé la nuit sur les pistes pour les rendre praticables

La capitale de l'Etat, située à 1 300 mètres d'altitude, déjà candidate en même temps que Nagano et finalement choisie en juin 1995, affiche ses atouts pour les Jeux d'hiver. Ses responsables assurent que toutes les installations sportives seront proches du village olympique et que les stations de Park City, distantes de 80 kilomètres à 2 100 mètres d'altitude, sont accessibles rapidement par une autoroute.

Gray F. Reynolds, directeur général du site qui doit accueillir la descente olympique, explique que, dans sa région, il n'y aura jamais de mauvaises conditions climatiques en février. *« De la neige peut-être, un jour ou deux, mais un temps aussi changeant qu'à Nagano, jamais »*, se vantait-il lorsque les épreuves de ski d'Hakuba étaient reportées. Les Mormons seront-ils prophètes en leur pays ?

Il est difficile de l'affirmer quatre ans à l'avance, mais peut-être pourraient-ils modestement s'inspirer des leçons de Nagano. Prendre exemple sur ces volontaires et ces membres des forces d'autodéfense qui ont souvent passé la nuit sur les pistes pour les rendre praticables.

Nagano a éteint sa flamme, et les sportifs ont quitté le stade, puis la ville. Les grandes patinoires, à l'architecture futuriste, ont fermé leurs portes, patineurs et hockeyeurs ont fait leurs valises. La fête est finie. Yoshiaki Tsutsumi, le milliardaire par qui tout cela est arrivé, va faire ses comptes, forcément bons. Les pèlerins vont reprendre le chemin du temple Zenkoji dont la cloche avait donné le signal du départ de la cérémonie d'inauguration. Nagano, terminus d'un train à très grande vitesse flambant neuf, reprendra, au coeur de ces « Alpes japonaises », une vie où les rythmes ancestraux se sont accommodés de la plus haute technologie.

Serge Bolloch

Programme : toujours plus

Le Comité international olympique (CIO) étudie la possibilité de prolonger les Jeux olympiques d'été d'une semaine, a annoncé dimanche le président du CIO, Juan Antonio Samaranch. *« Nous avons commencé à étudier la possibilité d'allonger les Jeux d'été »*, a déclaré M. Samaranch dans une interview au quotidien catalan *La Vanguardia*. *« Le Mondial de football dure un mois, par exemple. Pourquoi les Jeux olympiques d'été ne pourraient-ils pas comporter quatre fins de semaine ? »*, s'est-il interrogé. Pour lui, *« la télévision a besoin de trois fins de semaine. C'est la source de financement non seulement des Jeux, mais du mouvement olympique et de tout le sport »*.

Etats-Unis, Canada, Russie : les Tchèques ont pris goût à la victoire sur les grands

Hockey sur glace (tournoi masculin). L'amalgame de joueurs opérant en NHL et en Europe a permis de réussir un parcours parfait

NAGANO
de notre envoyé spécial

Avec sa mâchoire de guingois, son menton mal rasé et cet air de briseur de défense qui ne le quitte jamais, Petr Svoboda ne ressemble que de loin à l'image d'un héros de l'olympe. Dimanche 22 février 1998, ce solide gaillard, chaussé depuis ses premiers pas d'une paire de patins, est pourtant entré dans l'histoire des Jeux.

L'occasion ? Un but, son but, marqué d'un bref coup de crosse après 8 minutes de jeu dans la 3[e] période de la finale du tournoi olympique. Un but, un seul, minimum requis pour goûter à la victoire. Et offrir à son pays, la République tchèque, le premier titre de son histoire dans un sport, le hockey sur glace, pourtant inscrit dans ses gènes.

TOURNOI DE RÊVE

Russie contre République tchèque, étrange finale. Et improbable affiche. Personne n'aurait imaginé la République tchèque sortir indemne de ce « tournoi de rêve » composé de six « Dream Teams », pas une de moins, et enrichi d'une bonne centaine d'envoyés de la NHL, le richissime championnat professionnel nord-américain.

La Russie, passe encore. Une habituée des premiers rôles, toujours présente, souvent choisie. Mais la République tchèque, certainement pas. Et moins encore depuis que son diable d'entraîneur, l'austère Ivan Hlinka, avait eu la singulière idée de composer son groupe pour moitié de joueurs opérant en NHL, pour un quart au pays, et pour le reste évoluant dans les championnats de Finlande et de Suède.

L'amalgame paraissait incertain. Mais il a pris dès le premier coup de crosse. A Nagano, les hockeyeurs de la République Tchèque sont montés sur la glace sans trop savoir ce qu'ils allaient y faire. Mais l'idée de la victoire les a bien saisis assez tôt. Leur première victime : les Etats-Unis, écartés sans ménagement dès les quarts de finale. La deuxième, le Canada de Wayne Gretzky, bousculé sans plus de pitié en demi-finale. Restait à se défaire de l'adversaire russe, une vieille connaissance, ennemi juré et éternel tueur de rêves du temps du communisme, aujourd'hui simple partenaire de jeu.

La victoire, ce dimanche, hésite longtemps à choisir son camp. En première période, les Russes se ruent sur le palet avec une telle vitesse que les Tchèques peinent à en suivre la trace. La seconde semble vouloir égaliser les chances. Mais l'impression se révèle rapidement trompeuse. Dans l'ultime tiers-temps, le but de Petr Svoboda donne aux joueurs de la République tchèque le courage de se croire supérieurs. Ils n'en marqueront pas d'autre. La Russie s'essouffle à remonter ce maigre handicap. Elle terminera sur les rotules, incapable d'articuler le moindre mot d'excuse.

Ce premier titre olympique, les hockeyeurs de la République tchèque, dont les prédécesseurs tchécoslovaques avaient été quatre fois médaillés d'argent (en 1948, 1968, 1976 et 1984), le fêtent sur la glace comme le ferait une bande de joyeux garnements.

HASEK LE MEILLEUR

Puis ils laissent celui qui a la plus grande part dans cette réussite, Dominik Hasek, leur gardien et leur maître, détailler pour eux ses premières impressions : *« Quand le match s'est terminé, j'ai jeté ma crosse en l'air*, raconte en séchant une larme celui qui a été sacré meilleur joueur du tournoi. *Puis j'ai eu l'impression de voir toute ma carrière défiler sous mes yeux, depuis le jour où mes parents m'ont amené pour la première sur une patinoire. J'étais tellement heureux que j'y croyais à peine. »*

Bref, les Jeux se terminent sur une belle et bonne surprise. Cela valait bien la peine que le président Vaclav Havel, immobilisé sur un lit d'hôpital par une opération au genou, se fasse réveiller à 5 heures du matin pour suivre le match. Dans un télégramme de félicitation, le chef de l'Etat tchèque n'a d'ailleurs pas eu le compliment avare : *« Chers garçons, je me réjouis avec vous de votre fantastique triomphe. Grâce à vous, le nom du hockey et de la République tchèque s'est imposé à nouveau dans le monde. »*

Alain Mercier

Le short-track, une loterie où les meilleurs perdent souvent

NAGANO
de notre envoyée spéciale

Le short-track, c'est-à-dire le patinage de vitesse sur courte piste, est une discipline aléatoire, une bousculade pouvant ruiner à tout moment les espoirs des plus rapides. Les Canadiens, qui ont inventé cette variante du patinage de vitesse au milieu des années 70, ont dû s'y résigner face aux Asiatiques à Nagano. Ils s'étaient pourtant montrés les plus constants aux championnats du monde, ici même, en mars 1997.

« C'est le jeu, dit de ce sport, devenu olympique en 1992, un ancien spécialiste français de la longue piste, *et il peut être encore plus pervers. On voit parfois un patineur se sacrifier pour le meilleur de son pays en tombant et en entraînant les rivaux étrangers dans sa chute. »* Isabelle Charest n'a pas cette vocation d'héroïne, mais Annie Perrault, sa dauphine dans la hiérarchie du sprint canadien sur courte piste, bénit sans doute la chute de sa rivale, jeudi 19 février. Ce jour-là, l'étudiante en communication de vingt-sept ans, recordwoman du monde du 500 mètres (47 sec 867), s'est envoyée au tapis sur sa distance fétiche : elle a malencontreusement pris dans son patin une des bornes en plastique qui délimitent la piste de 111,12 mètres.

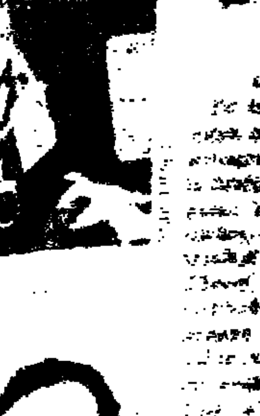
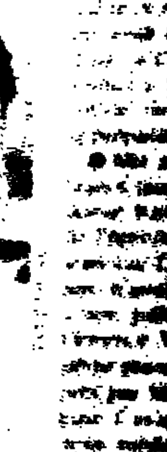
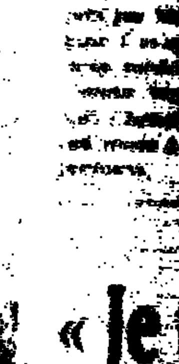
Seuls les meilleurs short-trackers parviennent à patiner dans les virages. Sur leurs lames longues et larges en forme de banane, une main sur la glace, le haut du corps presque parallèle à la surface de la piste, ils affirment leur supériorité en profitant de la force centrifuge. Mais leur équilibre n'en est que plus précaire. Dans sa chute, dans l'avant-dernier des quatre tours et demi du 500 mètres, Isabelle Charest a entraîné la Chinoise Chunlu Wang.

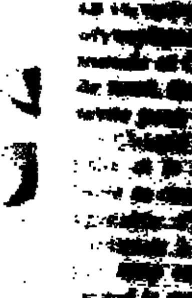
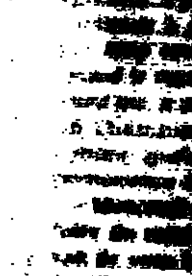
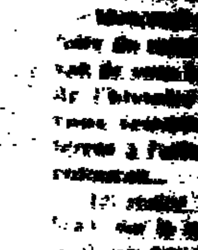
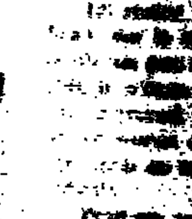
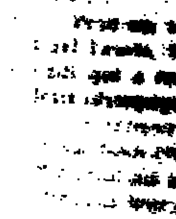
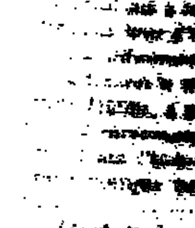
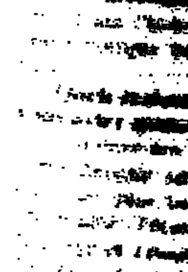
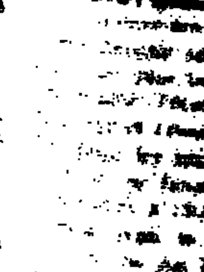
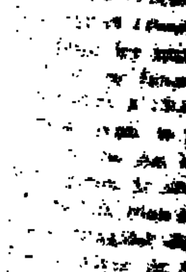
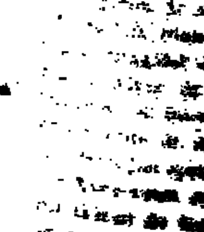
Les médailles d'or et d'argent sont revenues aux deux seules finalistes restées debout : Annie Perrault et la Chinoise Yang Yang. Le bronze a été attribué par défaut à la gagnante de la finale B : la Coréenne Chun Lee-kyung. La breloque était promise à Charest si elle s'était simplement relevée pour terminer, mais elle estimait mériter une disqualification. *« J'avais effectué un mauvais dépassement*, a-t-elle dit. *J'ai paniqué et j'ai voulu aller trop vite. »*

Pour les plus audacieux, les risques physiques sont réels : la balustrade qui fait office de décor a beau être rembourrée, la pratique du short-track requiert tout de même le port d'un casque, d'une combinaison sur un cuissard anti-coupure, de protections aux tibias, aux coudes et aux genoux, et de gants. Certains athlètes utilisent même une minerve.

Isabelle Charest espérait se rattraper sur 1000 mètres, samedi 21 février. Mais l'expérience de la Québecoise de Montréal, qui a passé neuf ans dans les rangs de l'équipe nationale canadienne, ne l'a pas empêchée de se faire piéger comme une débutante en demi-finale. Seules les deux meilleures étaient retenues pour la finale. Elle se regardait tranquillement franchir la ligne d'arrivée en deuxième position, lorsqu'elle a vu passer sur le côté le patin de Yang S. Yang. Victime d'un déséquilibre à quelques foulées de l'arrivée, la Chinoise a eu le réflexe d'allonger la jambe vers l'avant. Contre toute attente, sa lame a franchi la ligne avant celle de Charest. La Canadienne se souviendra qu'en short-track, il vaut parfois mieux terminer sa course les pieds devant.

Patricia Jolly



LES FRANÇAIS MÉDAILLÉS

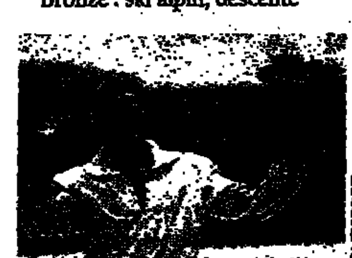

TEMPSPORT
● Karine Ruby
Or : snowboard, géant



TEMPSPORT
● Jean-Luc Crétier
Or : ski alpin, descente


TEMPSPORT
● Sébastien Foucras
Argent : ski acrobatique, saut


TEMPSPORT
● Florence Masnada
Bronze : ski alpin, descente


TEMPSPORT
● Philippe Candeloro
Bronze : patinage artistique


TEMPSPORT
● Marina Anissina et Gwendal Peizerat
Bronze : patinage (danse)


TEMPSPORT
● Equipe de France de combiné nordique
Bronze : relais


REUTERS/MAXPPP
● Equipe de France de bobsleigh à quatre
Bronze

En treizième position pour les résultats, la sélection française a réussi ses Jeux presque aussi bien qu'à Grenoble et à Albertville

NAGANO
de nos envoyés spéciaux

En treizième position au classement des nations, dominé par l'Allemagne (29 médailles dont 12 d'or), la délégation française a quitté Nagano, lundi 23 février, avec 8 médailles, dont 2 d'or – son meilleur résultat dans des Jeux olympiques d'hiver disputés hors de France. A Grenoble, en 1968, les Français avaient remporté 9 médailles, dont 4 d'or. A Albertville, en 1992, leur bilan avait été de 9 médailles, dont 3 d'or. *« Ce qu'a fait l'équipe de France à Nagano est très positif »*, a estimé Hervé Madoré, directeur de la préparation olympique française.

● **Ski alpin.** Trente ans après Jean-Claude Killy à Grenoble, un skieur français s'est classé premier de l'épreuve reine des Jeux grâce à Jean-Luc Crétier, qui, à trente et un ans, n'avait encore aucune victoire à son palmarès. Chez les dames, Florence Masnada a pris la troisième place de la descente, suivie de près par Mélanie Suchet (4e) et Régine Cavagnoud (7e). Outre ces deux médailles, quelques skieurs, comme Sophie Lefranc-Duvillard, Joël Chenal ou Pierrick Bourgeat, ont réussi à se placer parmi les dix premiers.

Des résultats qui permettent d'oublier les deux sorties de piste d'une Leila Piccard offensive, la course manquée de Sébastien Amiez, et les échecs d'Adrien Duvillard et Nicolas Burtin. *« Le contrat a été rempli,* a noté le patron du ski alpin, Michel Vion, *mais pour ce qui concerne les épreuves techniques – slalom et géant –, nous restons un peu sur notre faim. »*

● **Surf des neiges.** En tête de la Coupe du monde, Karine Ruby, vingt et un ans, s'est imposée logiquement en slalom géant, ouvrant le palmarès de cette nouvelle discipline. Isabelle Blanc est tombée dans la dernière porte, privant l'équipe d'une deuxième médaille.

● **Ski acrobatique.** La déception provoquée par l'élimination de Candice Gilg, double championne du monde, en qualification de l'épreuve des bosses a été atténuée par la médaille d'argent de Sébastien Foucras en saut.

● **Ski nordique.** *La médaille de bronze de l'équipe de France de* combiné nordique évite, grâce aux anciens Fabrice Guy et Sylvain Guillaume et aux jeunes Ludovic Roux et Nicolas Bal, au ski nordique de reculer d'une dizaine d'années. *Les représentants français*, hommes et femmes, en ski de fond, saut à ski et biathlon sont restés d'une discrétion parfaite, la génération qui s'était illustrée aux Jeux d'Albertville en 1992 étant à bout de souffle... *« Certains coureurs et entraîneurs ont trop tendance à rejeter les responsabilités sur les autres »*, a déploré Jacques Gaillard, directeur technique du ski nordique.

● **Patinage artistique.** La médaille de bronze inattendue de Philippe Candeloro complète un palmarès plus qu'honorable (bronze olympique et argent mondial en 1994). Vanessa Gusmeroli (6e) n'a pas confirmé sa médaille de bronze mondiale de l'an passé. Après ses troisièmes Jeux, Surya Bonaly (10e) a esquissé un mouvement vers le professionnalisme en exécutant une acrobatie (salto arrière tendu) interdite par le règlement amateur. A vingt-trois ans, Lætitia Hubert (20e) a réalisé la plus catastrophique de ses trois performances olympiques. En danse, Marina Anissina et Gwendal Peizerat, médaille de bronze pour leur première sortie olympique, se sont imposés comme les dignes successeurs d'Isabelle et Paul Duchesnay, vice-champions à Albertville en 1992, dans une discipline qui distribue ses médailles sur des critères plus « politiques » que sportifs.

● **Bobsleigh.** La surprise de la fin des Jeux a été offerte par l'équipe de bob à quatre dirigée par Nano Pourtier, ancien responsable des skieurs acrobatiques. *« Après cette médaille, nous maintiendrons une équipe de haut niveau,* a dit Patrice Maurin, DTN des sports de glace. *En revanche, le short-track a été une grosse déception et son avenir en France est menacé. En patinage de vitesse, Cédric Kuentz était malade. C'est un patineur de grand talent. Il mérite d'être soutenu et que la fédération étoffe son action pour la discipline. Quant au hockey, 11e, il est à sa place derrière des pays qui ont autant de patinoires que nous de terrains de football. »*

Ces bons résultats n'ont pas empêché Henri Sérandour, président du Comité national olympique (CNOSF), de s'inquiéter : *« Pour des raisons financières, on a été obligés de forcer sur le haut niveau et on a négligé quelque peu la préparation des jeunes. C'est là le danger. Il va falloir rectifier le tir tout de suite. Mais je viens d'apprendre qu'on aurait gelé 1 % des crédits des ministères, donc de celui de la jeunesse et des sports. Ce n'est pas comme cela qu'on gardera nos positions et assurera la relève des grands champions qui vont nous quitter après ces Jeux. »*

Helmut Kohl félicite les Allemands

Le chancelier Helmut Kohl a félicité *« chaleureusement »* dimanche 22 février la délégation des athlètes de son pays, auteurs de la meilleure performance d'une délégation allemande dans l'histoire des Jeux olympiques d'hiver. *« Je félicite tous ceux qui ont lutté dans les compétitions et donné le meilleur d'eux-mêmes »*, a déclaré le chancelier Kohl à l'adresse des compétiteurs allemands, arrivés en tête des nations, avec 29 médailles, dont 12 d'or. Les athlètes allemands sont à l'origine *« d'un vaste élan de sympathie pour la République fédérale »*, s'est félicité le chancelier dans un télégramme au président du Comité olympique allemand, Walter Tröger. – *(AFP.)*

Björn Dählie, le fondeur norvégien médaillé d'or sur 10 km, 50 km et en relais 4 x 10 km

« Je trouve étrange que l'on puisse me comparer à Carl Lewis »

HAKUBA
de notre envoyé spécial

« Vous avez remporté plus de 60 victoires en totalisant Jeux olympiques, championnats du monde et Coupe du monde de ski de fond. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

– Chaque victoire a sa propre histoire et je me souviens parfaitement de chacune d'entre elles. C'est agréable d'y penser, mais, pour continuer à progresser, il ne faut pas trop revenir sur son passé. Quand je regarde ce que je suis aujourd'hui, je ne me vois pas comme un champion olympique, mais comme quelqu'un qui essaie en permanence de s'améliorer.

– Mercredi dernier, après la victoire du relais norvégien, qui faisait de vous le sportif le plus titré de l'histoire des Jeux d'hiver, vous sembliez presque indifférent à l'effervescence qui vous entourait...

– En réalité, j'étais très heureux. Mais, sur le moment, j'étais sans doute un peu fatigué. De toute façon, je n'étais pas du tout obsédé par ce record. Je l'apprécierai sans doute mieux quand je serai plus âgé, assis au milieu de mes petits-enfants.

– Peut-on vous comparer avec Carl Lewis, le sprinteur américain qui a remporté 9 titres aux Jeux olympiques d'été ?

– Je trouve étrange que l'on puisse nous comparer. Je suis peut-être celui qui a remporté le plus de titres aux Jeux d'hiver, mais Carl Lewis est infiniment plus connu que moi à travers le monde. Qui connaît Björn Dählie, à part dans quelques pays s'intéressant aux sports d'hiver ? Dans l'histoire du sport, Carl Lewis compte beaucoup plus que moi.

– Quels étaient vos rêves quand vous aviez quinze ou vingt ans ?

– A quinze ans, je voulais simplement devenir un skieur de fond. Cinq ans plus tard, c'était devenu une réalité : j'étais dans l'équipe de Norvège et j'essayais de me qualifier pour les Jeux olympiques de 1988. Je me faisais battre de 2 ou 3 minutes à chaque course par Gunde Svan, le grand champion suédois, ou par les autres skieurs norvégiens. Je rêvais d'aller aussi vite qu'eux, mais je ne me serais jamais imaginé devenir le « plus grand skieur de fond de tous les temps », ou quoi que ce soit de ce genre. Pour un skieur de vingt ans, je n'étais pas spécialement doué.

– Avez-vous eu envie de devenir skieur de fond dès votre plus jeune âge ?

– Enfant, je pratiquais le saut à ski, le combiné nordique et, pendant l'été, l'athlétisme, le football et le cyclisme, un sport dans lequel j'ai même participé à quelques courses. Mes parents m'emmenaient bien faire des randonnées de ski de fond, chaque week-end, mais je n'aimais pas trop cela. Il fallait porter des sacs et je n'avais que de vieux skis. Mes parents refusaient de m'acheter les skis dont je rêvais, des skis de compétition.

– L'organisation de l'équipe de Norvège est-elle plus pointue que celle des autres nations ?

– Je pense que nous bénéficions en effet de la meilleure organisation. Les autres équipes ont aussi de bons techniciens, de bons farteurs de ski. Mais en Norvège, on peut trouver plus de bons farteurs que partout ailleurs dans le monde. Il y a tellement d'anciens skieurs d'expérience... Nous disposons également de moyens financiers assez importants, grâce à un certain nombre de partenaires privés. Chaque année, le ski de fond norvégien peut compter sur un budget d'environ 10 millions de francs français.

– Vous semblez avoir d'assez bonnes relations avec votre compatriote Thomas Alsgaard, qui vous a battu à l'arrivée du 15 km, comme vous en aviez par le passé avec Vegard Ulvang. Comment est-il possible d'éviter les jalousies entre de grands champions cohabitant au sein d'une même équipe ?

– Ce n'est pas facile. Il y a bien une solution qui consiste à s'éviter et à ne pas se parler. Mais, à partir du moment où plusieurs très bons athlètes évoluent au sein d'une même équipe, autant essayer d'en tirer des éléments positifs et de s'entraider. L'un de ces éléments positif est de pouvoir partager la pression, notamment celle des médias. On peut également tenter d'apprendre l'un de l'autre. Avec Thomas Alsgaard, nous habitons dans la même rue, à proximité l'un de l'autre. Il nous arrive de nous entraîner ensemble. Ce n'est pas systématique, mais assez fréquent.

– Ne ressentez-vous jamais de lassitude à force de vous entraîner, de pratiquer toujours les mêmes exercices ?

– Bien sûr que si, c'est une vraie contrainte. Le plus dur est de s'entraîner pendant l'été, quand tout le monde prend des vacances.

– Pendant les grandes compétitions, que faites-vous de votre temps quand vous ne skiez pas ?

– J'essaie de me reposer et de rester le plus possible à l'hôtel. Je viens de passer plus de quinze jours à Nagano, et je n'ai pour ainsi dire été nulle part. Quand on est concentré sur une compétition, on essaie avant tout de se relaxer. Chaque jour, je dois aussi parler un peu aux médias. Aujourd'hui, j'ai trois interviews. Le reste du temps, je lis des livres et des magazines consacrés à la pêche et à la chasse, mes deux passions.

Propos recueillis par Gilles van Kote


TEMPSPORT

A bout de forces

Björn Dählie est resté affalé dans la neige pendant deux grosses minutes après avoir passé en vainqueur la ligne d'arrivée du 50 km. Soutenu jusqu'à une tente de repos, il restera encore allongé une vingtaine de minutes avant de pouvoir tenir sur ses jambes. *« C'est la course la plus difficile que j'aie jamais disputée,* reconnaîtra-t-il plus tard, encore marqué par son effort. *Au départ, je pensais que les Jeux étaient finis pour moi. Je n'avais plus de motivation. Au téléphone, j'avais d'ailleurs dit à ma compagne de ne pas s'inquiéter si elle voyait que je terminais à la 30e place. Et puis, en cours de route, j'ai constaté que ça n'allait pas si mal. Mais, dans les deux derniers kilomètres, j'étais épuisé. Mes jambes ne répondaient plus, j'ai même pensé un instant ne pas pouvoir finir. »*

Pour huit secondes, préservées dans la douleur, le Norvégien s'est imposé devant le Suédois Niklas Jonsson, l'Autrichien Christian Hoffmann terminant troisième à 53 s. Björn Dählie remporte ainsi son deuxième titre olympique dans la course-monument du ski de fond après celui de 1992, à Albertville. Soixante-deux concurrents ont terminé l'épreuve qui a vu treize abandons. Chez les Français, Hervé Balland termine 14e et Vincent Vittoz 21e, résultats très honorables. Philippe Sanchez et Patrick Rémy n'avaient pas pris le départ.



Huit titres olympiques

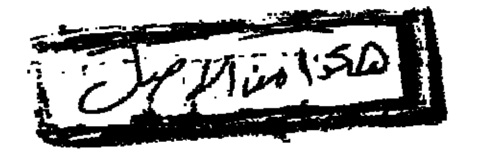
● **Björn Dählie** est aujourd'hui le plus titré des sportifs en activité, disciplines d'hiver et d'été confondues. Il a battu deux records à l'occasion des Jeux olympiques de Nagano : celui du nombre de titres aux Jeux d'hiver et celui du nombre de médailles. Huit titres olympiques figurent désormais à son palmarès (3 aux Jeux d'Albertville en 1992, 2 aux Jeux de Lillehammer en 1994, et 3 encore à Nagano) pour un total de 12 médailles remportées aux Jeux. Les précédents records étaient de 6 titres (pour la skieuse de fond russe Lioubov Egorova et la patineuse de vitesse soviétique Lydia Skoblikova) et de 10 médailles aux Jeux d'hiver (pour la Soviétique Raïssa Smetanina, également une spécialiste du ski de fond).

● **Le skieur norvégien**, né le 19 juin 1967 à Elverum, a de surcroît remporté 15 médailles – dont 9 d'or – lors des championnats du monde. Il s'est imposé à 5 reprises au classement général de la Coupe du monde, gagnant au passage 41 épreuves, soit 10 de plus que le Suédois Gunde Svan, qui fut son idole puis son modèle avant de devenir un adversaire.

● **Sa première compétition**, Björn Dählie l'a disputée à l'âge de quinze ans et sa première épreuve de Coupe du monde quatre années plus tard. Il est longtemps resté dans l'ombre de Vegard Ulvang, un autre skieur de fond norvégien, au palmarès moins fourni, mais au caractère plus extraverti. Une situation dont Dählie avoue qu'elle lui convenait parfaitement : ce skieur aux capacités de résistance physique et mentale exceptionnelles a dû se faire violence pour devenir une personnalité publique.

● **Accusé de « tricherie » en 1997** par son compatriote Vebjörn Rodal, champion olympique du 800 m à Atlanta, parce qu'il utilisait une « maison d'altitude », une caravane équipée pour reproduire les condition, de vie à 3 500 m, où il dormait en période de préparation afin d'augmenter son taux de globules rouges, Björn Dählie, plutôt que d'entrer dans la polémique, préféra renoncer à ce procédé pourtant autorisé et auquel de nombreux sportifs ont recours.

● **En plus de ses activités sportives**, ce bel athlète aux cheveux blond-roux anime une émission de télé mensuelle sur l'aventure et la nature, et a lancé une ligne de vêtements de sport. Malgré sa popularité en Norvège, ses revenus n'ont rien à voir avec ceux d'un champion de tennis ou d'une star de football : l'an dernier, ils étaient estimés à 3 millions de francs. Björn Dählie vit avec sa compagne et ses deux enfants à Nannerstad, dans la région d'Oslo.





Le mauvais temps

Kazuyoshi Funaki

Katja Seizinger

Dominik Hasek, le gardien de l'équipe tchèque de hockey

Ross Rebagliati

Björn Dählie (de dos) accueille Philip Boit, le concurrent kényan

Hermann Maier

Larissa Lazutina

Gianni Romme

Alberto Tomba

Pasha Gritchouk et Evgueni Platov

REUTERS/MAXPPP – TEMPSPORT

Pas grande place pour le hasard

Le pessimisme n'était pas justifié : le Japon a parfaitement organisé ses deuxièmes Jeux d'hiver. Si le beau temps n'a pas souvent été de la fête, les grands noms ont généralement été au rendez-vous, et les meilleurs ont gagné plutôt deux fois qu'une...

NAGANO
de notre envoyé spécial

Avouons-le : les Jeux de Nagano partaient, pour beaucoup d'observateurs, avec un lourd handicap. L'idée même de poser l'événement olympique dans le décor grisâtre et plat d'une ville de 360 000 âmes repliée sur elle-même ne semblait inspirer personne. Sauf, peut-être, un CIO fort respectueux des règles de l'alternance géographique.

Le temps s'annonçait instable, l'organisation froidement parfaite et, pis, le public infiniment trop poli pour oser donner de la voix. Eh bien, le procès était injuste. A Nagano, les XVIII[e] Jeux d'hiver ont découvert avec surprise que le couvert et le vivre méritaient largement mieux que les notes distribuées par avance. Venus presque forcés, ils en sont repartis heureux de leur séjour. Avec, dans leurs malles, assez de bons souvenirs pour occuper la prochaine olympiade.

Le premier ? Une image à peine réelle, la lente procession des sumotori, acteurs silencieux de la cérémonie d'ouverture. Une image et plus encore un cri, celui du maître de ce culte, le plus épais du lot, convié à ouvrir le débat en hurlant par trois fois un appel repris en chœur par un public en transe. Le choix pouvait sembler trop évident. Il l'était. Mais il allait donner le ton de ces Jeux où la victoire et les honneurs ne se perdraient jamais en route au moment de choisir les leurs. Ils désigneraient les plus forts, les vrais champions de ces Jeux. A Nagano, l'essentiel pour les meilleurs n'a jamais été de simplement participer. Il leur fallait gagner. Et plutôt deux fois qu'une.

A Hakuba, le stade de ski de fond aurait bien cédé à l'envie de faire chaque jour la trace pour un vainqueur inédit. Il n'en a pas eu l'occasion. A elle seule, la douce fondeuse russe **Larissa Lazutina** a pioché dans la caisse 5 médailles olympiques. A chaque fois, le succès lui a semblé aussi naturel que s'il avait été écrit d'avance. Les autres s'épuisaient à la poursuivre, elle les voyait à peine, trop occupée à se ruer vers l'arrivée.

Björn Dählie, *l'inoxydable fondeur norvégien*, a profité de son séjour au Japon pour rédiger quelques nouvelles pages de sa propre saga. Mais, surprise, il l'a fait en s'accordant le luxe d'une ou deux fantaisies de style. Sur le 30 km, la première épreuve, un mauvais choix de skis l'a brutalement envoyé par le fond. Une erreur, trois fois rien. Mais ce léger retard a suffi à lui donner visage humain. Deux jours plus tard, sa victoire dans le 10 km l'a remis à sa vraie place. Mais, nouvelle surprise, il a su se couvrir pour ce succès d'un autre brin d'humanité en attendant le Kenyan **Philip Boit**, le dernier de la course, pour lui présenter une poignée de main et l'ébauche d'un sourire de bienvenue.

Plus haut dans la montagne, la logique et la raison n'ont laissé à personne le droit de mettre la pagaille dans les épreuves de ski alpin. Elles ont bien voulu accorder à la descente olympique, la reine des disciplines, un semblant de sursis pour s'offrir à un novice de la victoire, le Français Jean-Luc Crétier. Mais leur clémence a duré seulement le temps de chasser les nuages. **Hermann Maier**, le colosse autrichien arrivé sur les lieux précédé de son effrayant surnom, « Herminator », a secoué en maugréant les traces blanches de sa chute en descente. Puis il a frappé du poing sur la table. Et annoncé tout haut que le mauvais sort ne viendrait plus le tracasser. Résultat : une médaille d'or en super-G, une autre dans le géant. Prévu, peut-être, mais magistral.

La surprise, **Katia Seizinger** n'en apprécie guère plus que l'Autrichien la présence dans son champ de vision. L'Allemande avait annoncé que les Jeux ne verraient qu'elle, ses cheveux d'un blond paille et ses airs de jeune fille sage. Elle a tenu parole. Victoire en descente, victoire en combiné, troisième place en géant. Sans doute écrit d'avance, mais qui pourrait le lui reprocher.

De ces Jeux, l'histoire retiendra encore que l'Amérique a su changer d'avis au beau milieu de la compétition et, malgré la brutale sortie de route de son équipe venue de NHL, saluer ses vainqueurs, **les hockeyeurs de la République tchèque**, qui ont ajouté le Canada et la Russie à leur tableau de chasse pour gagner leur premier titre olympique. Elle conservera également le souvenir de ce bruit étrange, sorte de claquement sourd, que renvoie désormais la glace de l'anneau de vitesse. A Nagano, le « patin klap » n'a pas seulement fait basculer tous les records du genre. Il a surtout choisi de décupler les forces des patineurs venus des Pays-Bas, son pays de naissance, notamment **Gianni Romme**, médaillé d'or sur 5 000 m et 10 000 m. L'histoire, enfin, se souviendra longtemps du ballet d'un couple de danseurs russes, **Pasha Gritchouk et Evgueni Platov**, tellement seuls sur leur planète que même les juges ont renoncé à les suivre.

Bien sûr, la tempête a souvent soufflé dans le mauvais sens et, perfide, mis une joyeuse pagaille dans le programme du ski alpin. Mais ces caprices du temps n'ont pas pesé beaucoup plus lourd que le pétard, finalement mouillé, allumé bien malgré lui par **Ross Rebagliati**, un surfeur canadien montré du doigt et traité d'imposteur pour avoir eu le tort de sentir de trop près l'odeur du cannabis. Privé un moment de sa médaille d'or de l'épreuve du géant, il a fini par la reprendre. Et tirer de l'incident comme une esquisse de gloire.

De ces Jeux de Nagano, le Japon attendait un miracle sans trop oser l'implorer de ses cris. Son attente, heureusement, n'a pas été déçue. En dix-sept jours de compétition, le pays a vu par dix fois le drapeau national monter doucement vers le ciel. Dix médailles olympiques, dont cinq du plus beau métal. Chacune d'elles lui a arraché des larmes, mais son cœur a bien cru chavirer pour de bon au matin du 17 février, jour de l'épreuve du saut à skis par équipes gagnée par Takanobu Okabe, Hiroya Saito, Masahiko Harada et **Kazuyoshi Funaki**, déjà sacré individuellement sur le grand tremplin. Quatre ans plus tôt, l'or leur avait échappé d'un rien.

Cette fois, les quatre sauteurs se sont donné la main pour mieux l'emprisonner. Le Japon en a pleuré de joie. Et nous avec lui.

Alain Mercier

L'Allemagne en tête

TABLEAU FINAL DES MÉDAILLES DES J.O D'HIVER DE NAGANO

	OR	ARGENT	BRONZE
ALLEMAGNE	12	9	8
NORVÈGE	10	10	5
RUSSIE	9	6	3
CANADA	6	5	4
ÉTATS-UNIS	6	3	4
PAYS-BAS	5	4	2
JAPON	5	1	4
AUTRICHE	3	5	9
CORÉE DU SUD	3	1	2
ITALIE	2	6	2
FINLANDE	2	4	6
SUISSE	2	2	3
FRANCE	2	1	5
RÉP. TCHÈQUE	1	1	1
BULGARIE	1	0	0
CHINE	0	6	2
SUÈDE	0	2	1
DANEMARK	0	1	0
UKRAINE	0	1	0
BIÉLORUSSIE	0	0	2
KAZAKHSTAN	0	0	2
AUSTRALIE	0	0	1
BELGIQUE	0	0	1
GDE-BRETAGNE	0	0	1

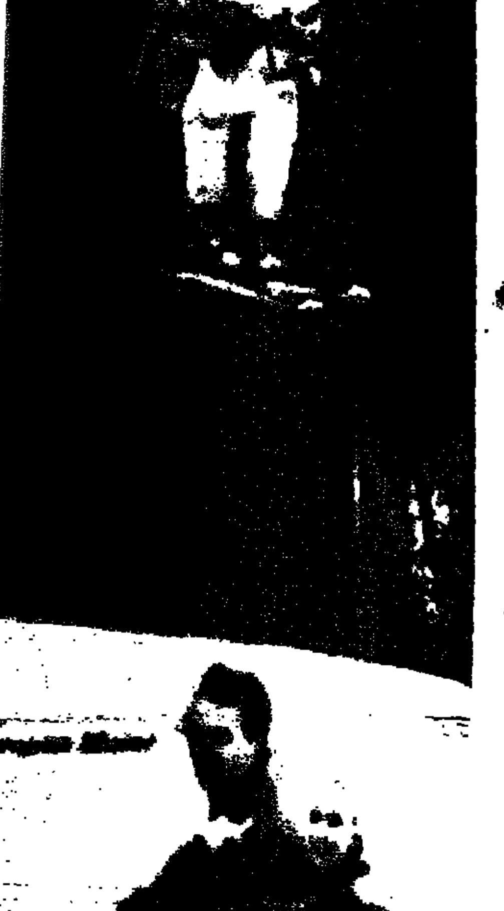
Note : Il y a eu 2 médailles d'or ex aequo et pas de médaille d'argent dans l'épreuve de bob à 2, 2 médailles d'argent ex aequo et pas de médaille de bronze dans le super-G masculin, 2 médailles de bronze ex aequo dans le bob à 4.

CBS perd de l'audience

La satisfaction est générale à l'heure des bilans, sauf du côté de la chaîne de télévision américaine CBS, qui, contrairement aux chaînes japonaises, estime ne pas en avoir eu pour les droits qu'elle a versés (375 millions de dollars, soit 2,25 milliards de francs). L'audience est restée de l'ordre de 30 % en deçà des espérances, par rapport aux JO de 1994, à Lillehammer. La sélection des Etats-Unis a pourtant gagné autant de médailles qu'à l'habitude (13, dont 6 d'or), derrière l'Allemagne, la Norvège, la Russie et le Canada. Mais le téléspectateur américain a sans doute été découragé le fiasco de la *« dream team »* de hockey sur glace, éjectée prématurément du tournoi.







Le Tournoi des cinq nations assommé

Deux succès retentissants des Français en Ecosse (51-16) et des Anglais face au pays de Galles (60-26) soulignent le fossé grandissant entre les nations du rugby européen

En marquant respectivement sept essais et 51 points aux Ecossais à Murrayfield et huit essais et 60 points aux Gallois à Twickenham, les XV français et anglais ont établi des records qui sont autant de condamnations implicites d'un Tournoi des cinq nations désormais par *trop déséquilibré. L'ouverture* de la compétition à l'Italie *sera-t-elle suffisante* pour répondre aux exigences du jeu moderne ? Le magnat australo-américain Rupert Murdoch serait prêt à *investir quelques millions de dollars pour mettre sur pied* un tournoi Nord-Sud, le « Grand Slam », réunissant France, Angleterre, Nouvelle-Zélande, Australie et Afrique du Sud.

ÉDIMBOURG
de notre envoyé spécial

À quoi sert le Tournoi des cinq nations ? La question a tout d'une provocation au moment où le club très fermé des cinq grands pays de rugby de l'hémisphère Nord vient d'ouvrir officiellement ses portes à l'Italie. L'interrogation était en suspension depuis l'avènement du professionnalisme, en 1995 : les trois pays celtes – Ecosse, pays de Galles et Irlande – auraient-ils les moyens et les réserves humaines pour s'adapter à la nouvelle donne du rugby international ? Le mystère flottait. Il s'est considérablement épaissi sur Edimbourg et Londres, samedi 21 février. On a vu, cet après-midi-là, les Ecossais errer dans leur pré carré de Murrayfield, sonnés par la maîtrise technique et la vitesse des Français, vainqueurs aisés (51-16, un record) ; on a vu les Gallois laminés à Twickenham par des Anglais frénétiques, faciles triomphateurs (60-26, autre record).

RUGBY

Jim Telfer, l'entraîneur écossais, avait appelé le peuple de Murrayfield à la rescousse. Ce public a répondu avec sa ferveur habituelle, il est venu chanter, crier, s'amuser, pousser les siens, mais il a rapidement déchanté. Il est reparti en se demandant si les grands rendez-vous du Tournoi redeviendraient un jour aussi sportifs que festifs. À Murrayfield, l'illusion a duré moins d'une demi-heure et elle s'est achevée en une humiliation : sept essais à un à domicile, les rugbymen français savent mieux que quiconque ce que cela signifie, l'abîme moral. A Twickenham, le mythe de la renaissance galloise a tenu vingt minutes avant d'exploser sans rémission : huit essais à quatre pour les Anglais.

Dans les livres de statistiques, rien ne laissait pourtant présager de telles déroutes. Le Quinze de Clive Woodward courait derrière le succès après une inquiétante série de sept matchs sans victoire. Les hommes de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux galopaient aussi à la poursuite de leur honneur étouffé cet automne sous le rouleau compresseur sud-africain. *« L'hémisphère Sud est passé par là »*, soulignait Jean-Claude Skrela, l'air rêveur après la fabuleuse partition de rugby contemporain interprétée par ses joueurs à Murrayfield. *« Je n'ai jamais vu une équipe de France aussi forte, avec autant de rythme et de vitesse »*, l'a complimenté Jim Telfer, sombre mais lucide.

LA CONFIANCE ÉTAIT FRANÇAISE

La vaillance défensive des Français avait déjà illuminé le match contre l'Angleterre, au Stade de France. A Edimbourg, tous les compartiments du jeu ont été à la hauteur des promesses entrevues à Saint-Denis. La boulimie de jeu et la confiance étaient françaises, samedi 21 février. Les lancements de jeu sont partis dans tous les sens, jusqu'à étourdir des Ecossais submergés, enivrés par la fiesta imposée par leurs hôtes. Le pack français a largement dominé son sujet et, grâce à cette assise et à la *vista* phénoménale de toute la troisième ligne, les arrières ont beaucoup entrepris, se souvenant toujours des conseils inlassablement répétés par Pierre Villepreux à l'entraînement : *« Chaque joueur doit savoir qui il veut fixer et à qui il veut transmettre le ballon, c'est pas compliqué ! »*

Bien sûr, dans ce déluge de jeu, tout ne fut pas aussi limpide que le mouvement lancé en première intention sur une touche côté gauche et conclu à l'opposé par Philippe Bernat-Salles en une poignée de secondes et autant de passes millimétrées. Mais il y avait dans la frénésie française de quoi déstabiliser les adversaires les plus coriaces. Les Ecossais n'ont, hélas !, trouvé ni la force ni la stratégie pour faire face. *« C'était difficile de s'organiser en défense »*, plaida Gary Armstrong (*Le Monde* du 20 février), capitaine placide dans la défaite.

Olivier Brouzet, sous le pack, Marc Lièvremont, en position de centre, et Philippe Bernat-Salles, lancé sur son aile, ont profité des brèches pour marquer en première mi-temps ; puis Christian Califano, tranchant comme un centre sur un crochet intérieur impeccable, Philippe Bernat-Salles à nouveau, Philippe Carbonneau, sur une interception opportuniste, et enfin Thomas Castaignède, bien lancé par Olivier Magne, ont alourdi la marque en seconde mi-temps, répondant au *seul essai écossais*, inscrit en contre-attaque par l'ailier Tony Stanger. A Murrayfield comme à Twickenham ont été validées en ce samedi de rugby tonnerre les options de jeu expansif mises en exergue par l'entraîneur anglais, Clive Woodward, et ses homologues français, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. Et la vieille institution qu'est le Tournoi des cinq nations en a été toute secouée. Sans qu'on sache si le futur Tournoi des six nations a une chance d'être à la hauteur des enjeux du rugby du XXI[e] siècle. Et alors que le magnat australo-américain Rupert Murdoch, lui, serait prêt à investir quelques millions de dollars pour mettre sur pied son « *Grand Slam* », un tournoi Nord-Sud réunissant France, Angleterre, Nouvelle-Zélande, Australie et Afrique du Sud.

Faute de certitudes, Jean-Claude Skrela élude pour l'instant le problème : *« Le Tournoi est la compétition de l'hémisphère Nord, jouons-la ! »* ; Jim Telfer temporise : *« Ce qui est sûr, c'est qu'il existe en ce moment un fossé entre les Ecossais et les Français. »* Seul Pierre Villepreux défend sans hésiter la noble institution, au nom du jeu : *« S'il y a autant de points, c'est qu'il y a du jeu ! »*

Eric Collier

De vieilles gloires galloises indignées

Gloires du rugby gallois dans les années 70, l'ailier J. J. Williams et les premières lignes Bobby Windsor et Graham Price ont été choqués par la défaite des « rouges » face aux Anglais. « Après une telle contre-performance, il est temps que* [l'entraîneur] *Bowring se regarde longuement dans la glace,* a estimé Williams. *Nous sommes à un carrefour, et les choses doivent changer ». « J'ai l'impression que dans le camp gallois on juge que tout rentrera dans l'ordre si nous battons l'Ecosse dans deux semaines. Eh bien, non,* s'insurge Windsor. *Plutôt que de reconnaître que nous ne sommes pas bons, tout ce que les dirigeants gallois trouvent à faire après avoir pris 60 points, c'est de citer un pilier anglais pour un coup de poing. C'est lamentable, et cela résume tout .»* Pour Price, *« encaisser 60 points et huit essais, c'est un revers majeur. Bowring avait demandé à être jugé sur ce tournoi. Si nous ne gagnons pas contre l'Ecosse et l'Irlande, je ne vois pas comment il pourrait rester .»

Une victoire à « périmètre mental » élargi

ÉDIMBOURG
de notre envoyé spécial

C'est un curieux paradoxe qui ne manque pas de saveur : une énorme défaite d'un soir d'automne a accouché *d'une grande équipe de France de rugby*. La leçon a été brutale, mais profitable, merci aux Springboks. Le *« coup de pied au cul »* annoncé par Pierre Villepreux a bien eu lieu (*Le Monde* du 25 novembre). A ce rude contact, les Français ont appris et assimilé l'essentiel du nouveau rugby international – un sport qui s'éloigne de plus en plus du jeu pratiqué en championnat de France.

Les Bleus hésitaient à se lancer dans le grand jeu, plus par réserve ou doute que par incapacité technique. *« On avait peur de se faire des passes »*, se souvient le pilier Christian Califano. Ceux qui regimbaient sont partis, ceux qui sont restés ne tâtonnent plus. Ils ont acquis la certitude que défense implacable et repositionnement permanent et intelligent étaient devenus les deux armes fatales de ce jeu en mouvement perpétuel, les deux règles de base d'un beau jeu d'attaque. Bref, les joueurs de Skrela *et Villepreux ont radicalement changé.*

Cette révolution tactique et technique saute aux yeux, crève l'écran comme on dit à la télévision. Comme ils n'ont pas « inventé » cette vitesse d'exécution et ce punch défensif en quelques semaines, c'est qu'ils portaient en eux ce savoir-faire sans savoir ou oser le mettre en musique. C'est donc dans leur tête, dans cette *« dimension mentale »* toujours et encore mise en avant par leurs entraîneurs, que les 22 membres du groupe France ont le plus progressé depuis l'automne.

De l'avis de tous, encadrement et joueurs, le talonneur Raphaël Ibanez a pris une part énorme dans cette prise de conscience. L'homme-capitaine étonne jusqu'à ses entraîneurs, lorsqu'il réclame une demi-heure d'isolement de l'équipe, le temps d'une séance de mise en confiance collective. En tête-à-tête ou en groupe, le Dacquois sait motiver ses partenaires, en appeler à leur orgueil ou éloigner de leurs esprits le spectre de la suffisance. Sur le terrain, ce travail en profondeur a une traduction immédiate : un nouvel état d'esprit, une étonnante sérénité et une incroyable élévation du niveau de jeu.

Pierre Berbizier avait en son temps essayé d'inculquer une discipline sans faille à ses troupes françaises, souvent prises en flagrant délit de fautes au mieux imbéciles, au pire dangereuses. Ses successeurs ont su consolider ce précieux acquis et lui ajouter un zeste de générosité et d'enthousiasme. La greffe a pris son temps, mais elle a pris. C'est une belle fleur qui s'est épanouie au milieu des jonquilles d'un printemps décidément précoce en Ecosse.

E. C.

Olivier Magne, la polyvalence au service du collectif

EDIMBOURG
de notre envoyé spécial

Il y a onze mois, contre l'Ecosse déjà, Olivier Magne, cheveux décolorés, avait enchanté le Parc des Princes par ses courses fluides et un essai de folie. Ses cheveux ayant retrouvé leur couleur naturelle, le troisième-ligne de Brive était peut-être moins facilement identifiable sous le soleil timide d'Edimbourg. Ancien sprinter (11 s 50 au 100 m) et ancien descendeur en ski alpin, ce fils du Cantal n'en a pas été moins rayonnant dans l'expression du jeu moderne prôné par Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, gratifiant les 67 500 spectateurs d'un complet échantillonnage de son talent.

PORTRAIT

« C'est vrai que j'ai tenté des trucs aujourd'hui, et ça fait plaisir quand ça marche ! »

Dans l'offensive, Magne (1,88 m pour 95 kg) fut la clé du jeu épanoui des Français, surtout en seconde période. Son omniprésence en soutien du porteur du ballon, sa vision et sa technique de joueur de balle, affinée par des années de rugby à sept, ont souvent été déterminantes dans les lancements de jeu des Tricolores. Il a été désigné *« Man of the match »* par la Fédération écossaise en n'ayant marqué aucun des sept essais, mais en intervenant de façon décisive sur au moins quatre des réalisations françaises.

D'abord sur la combinaison appelée « Thomas », à la 31[e] minute, sur une touche réduite à un alignement de cinq joueurs. C'est Magne, venu en relais à Thomas Lièvremont au large, à l'extérieur de Christophe Lamaison, qui fait la passe décisive sur le premier essai de Philippe Bernat-Salles. C'est lui qui envoie Christian Califano derrière la ligne en début de seconde période, et encore lui qui exécute l'ultime passe à Thomas Castaignède, à la 80[e]. Pour compléter la gamme du joueur polyvalent, on retiendra également sa passe « chistera » croisée à Stéphane Glas, qui embabouine toute la défense écossaise, à la 39[e]. Ainsi que, comble de luxe, le magnifique coup de pied rasant, digne d'un trois-quarts, la « passe au pied » qui offre à Bernat-Salles son deuxième essai.

« C'est vrai que j'ai tenté des trucs aujourd'hui, et ça fait plaisir quand ça marche ! », confiait-il samedi soir. *« Techniquement, j'ai beaucoup évolué grâce au rugby à sept ; mais ce sont aussi des choses que je travaille régulièrement à l'entraînement. Je le fais parce que j'ai envie de me régaler sur le terrain, de prendre du plaisir dans quelque secteur que ce soit. »* Pour s'imposer au poste de flanker qu'occupait naguère Laurent Cabannes, Olivier Magne a surtout ajouté à ses qualités de joueur une agressivité défensive insoupçonnable encore récemment.

LES PIEDS SUR TERRE

Jean-Pierre Rives, lui-même ancien troisième-ligne et plaqueur invétéré, faisait ainsi remarquer que, *« au-delà de ces superbes gestes d'attaquant, c'est sa remarquable performance en défense qui fait la différence. Avec des troisièmes-lignes comme Magne, c'est le visage de l'équipe de France qui est en train de changer. »*

Pendant les vingt premières minutes de la rencontre, où les Ecossais ont lancé leur défi physique avec des séries de percussions dans l'axe profond, la défense de Magne n'a jamais failli. *« On a pris la grêle pendant vingt minutes, mais je me suis investi davantage aux plaquages. Après je me sentais libéré pour le jeu de soutien »*, dit-il. Avant sa venue à Brive en provenance de Dax à l'intersaison, la montée défensive et le sérieux en conquête n'avaient jamais été ses points forts. Grâce à une saison passée au CAB, le dilettante a pris l'envergure d'un grand troisième-ligne international. Non seulement à cause d'un niveau de condition physique améliorée – témoin sa pointe de vitesse et la prévision de sa passe à Castaignède à la toute dernière minute du match –, mais également en raison de sa couverture défensive : *« J'ai changé de club*, dit-il, *parce que j'ai voulu franchir un palier. »* Discret dans la victoire samedi soir, presque gêné par l'intérêt suscité par sa prestation, Olivier Magne garde les pieds sur terre, et ne veut rien encore savoir d'un éventuel Grand Chelem français : *« Maintenant, on va voir comment nous allons gérer cette confortable position, sans nous démobiliser. Au reste, dans un match comme ça, les All Blacks auraient mis 20 points de plus, et on sait qu'il nous reste encore des progrès à faire si on veut être compétitif à la prochaine Coupe du monde. »*

Ian Borthwick

Le Suisse Sepp Blatter candidat non déclaré à la présidence de la FIFA

Joao Havelange doit quitter son poste après le Mondial

A LA PRÉSIDENCE de la Fédération internationale de football (FIFA) depuis 1974, le Brésilien Joao Havelange, âgé de quatre-vingt-deux ans, doit quitter son poste après la Coupe du monde dont le coup d'envoi sera donné dans une centaine de jours.

FOOTBALL

Pour reprendre les rênes de cette « World Company » à but footballistique qui dirige 200 millions de joueurs répartis dans 198 fédérations nationales et qui fait fructifier dans ses caisses 4 milliards de dollars, M. Havelange pense que le mieux placé est celui qu'il a installé au poste de secrétaire général en 1981, le Suisse Josep « Sepp » Blatter, âgé de soixante et un ans. La place ne déplairait sans doute pas à celui qui a puissament œuvré pour faire entrer le football dans l'ère du marketing. Face à l'hostilité qu'il a toutefois rencontrée de la part de l'UEFA, M. Blatter, ancien délégué des firmes suisses de chronométrage, joue la montre.

Invité dimanche 22 février du *« Grand Jury RTL-Le Monde-LCI »*, Sepp Blatter a présenté un véritable programme électoral sans dire s'il serait candidat : *« C'est une question qui intéresse beaucoup de monde depuis un certain temps, mais il faut la poser aux 198 associations nationales, membres de la FIFA, qui peuvent présenter un candidat de leur choix d'ici au 7 avril »*, a-t-il affirmé en début d'émission. *« Moi, personnellement, j'ai arrêté ma décision, mais je ne la communiquerai pas aujourd'hui. »* Il faudra attendre la session extraordinaire du comité exécutif de la FIFA, le 13 mars à Zurich, tenue à la demande d'un certain nombre de dirigeants européens pour la connaître.

Concernant le système de billetterie des 64 matches du Mondial 98 organisé du 10 juin au 12 juillet par la France et mis en cause par la Commission européenne, M. Blatter lui a administré une sorte de tacle. *« Je trouve que la Commission européenne s'occupe un peu trop de football et pas assez de ses affaires,* a-t-il dit. *Son intervention dans l'affaire Bosman a déjà fait du mal au football. Le Comité français n'a fait qu'appliquer nos consignes au niveau de la billetterie afin de ne pas avoir de problèmes, justement, avec les règlements européens, comme cela avait été le cas il y a huit ans pour le Mondial italien. Je ne comprends donc pas la position de la Commission, et nous allons avoir une réunion lundi matin pour tenter d'y voir plus clair. »*

Le secrétaire général de la FIFA a également confirmé qu'il ne serait pas fait appel à la vidéo pour l'arbitrage lors de la Coupe du monde 1998. *« Il vaut mieux utiliser les deux arbitres assistants,* a-t-il expliqué. *En revanche, on demandera à l'International Board, qui se réunit à la mi-mars à Paris, de voir si on peut faire appel à la vidéo en cas de litige pour savoir si le ballon a bien franchi la ligne de but. »*

Concernant, enfin, le dopage, M. Blatter a indiqué qu'il (le dopage) *« n'avait pas d'influence directe sur le jeu »*, et précisé que les contrôles antidopage effectués lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, qui se déroule actuellement au Burkina, *« étaient tous négatifs ».*

Le championnat de France de football de D1

[illegible]	
Marseille-Rennes	0-1
Le Havre-Metz	2-1
Bastia-Monaco	1-0
Nantes-Toulouse	0-1
Guingamp-Paris SG	0-0
Lens-Bordeaux	1-0
Auxerre-Cannes	1-1
Montpellier-Lyon	1-1
Strasbourg-Châteaur.	2-0

[illegible]	Rouges	Jaunes
1 Metz	0	37
2 Marseille	0	44
3 Guingamp	0	57
16 Paris-SG	4	50
17 Bordeaux	7	50
18 Bastia	8	60

CLASSEMENT

[illegible]	Points	[illegible]	G	[illegible]	P	[illegible]	Chgts	[illegible]
[illegible]	50	27	15	5	7	+21	=	NGGGP
[illegible]	50	27	14	6	5	+16	=	NPNGP
[illegible]	49	27	15	4	8	+17	=	NGNGP
[illegible]	49	27	15	4	8	+10	=	GGGPG
[illegible]	45	27	13	6	8	+11	=	PPPPN
[illegible]	42	27	13	3	11	+1	=	GGPGN
[illegible]	40	27	10	10	7	+7	▲	GGNNG
[illegible]	40	27	10	10	7	+4	▼	NNPGP
[illegible]	39	27	11	6	10	+7	▼	GPNNN
[illegible]	35	27	10	5	12	-4	=	PGGGP
[illegible]	34	27	8	10	9	-5	=	GPGPN
[illegible]	32	27	7	11	9	+1	=	NGGPG
[illegible]	31	27	8	7	12	-15	=	PPPPG
[illegible]	28	27	7	7	13	-9	▲	GNNPG
[illegible]	28	27	7	7	13	-10	▼	PPGPN
[illegible]	26	27	6	8	13	-8	▲	PNNPG
[illegible]	26	27	7	5	15	-25	▼	PPPGN
[illegible]	24	27	6	6	15	-19	=	GPPNN

[illegible] 1 Auxerre 43 buts • 2 Monaco 41 buts • 3 Marseille 39 buts

[illegible] 1 Marseille 18 buts • 2 Bastia 20 buts • 3 Metz 22 buts

[illegible] 1 Guivarc'h (Auxerre) 20 buts • 2 Trezeguet (Monaco) 14 buts • 2 Ikpeba (Monaco) 13 buts

28[e] JOURNÉE : Vendredi 6 mars : Metz-Marseille • Lyon-Nantes • Samedi 7 mars : Bastia-Auxerre • Bordeaux-Guingamp • Monaco-Lens • Cannes-Strasbourg • Paris SG-Toulouse • Châteauroux-Montpellier • Rennes-Le Havre •

Grisaille, pluie et températures de saison

LES HAUTES PRESSIONS se reconstituent au large de la Bretagne. Un front chaud descend des îles Britanniques dans ce champ élevé et donnera surtout de la grisaille. La dépression sur le nord de l'Italie, qui provoque des vents forts en Méditerranée pour la journée de lundi, s'éloignera vers la Tunisie mardi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera souvent nuageux avec davantage de nuages près des côtes. Le vent de secteur nord sera modéré. Les températures seront douces entre 10 et 12 degrés.

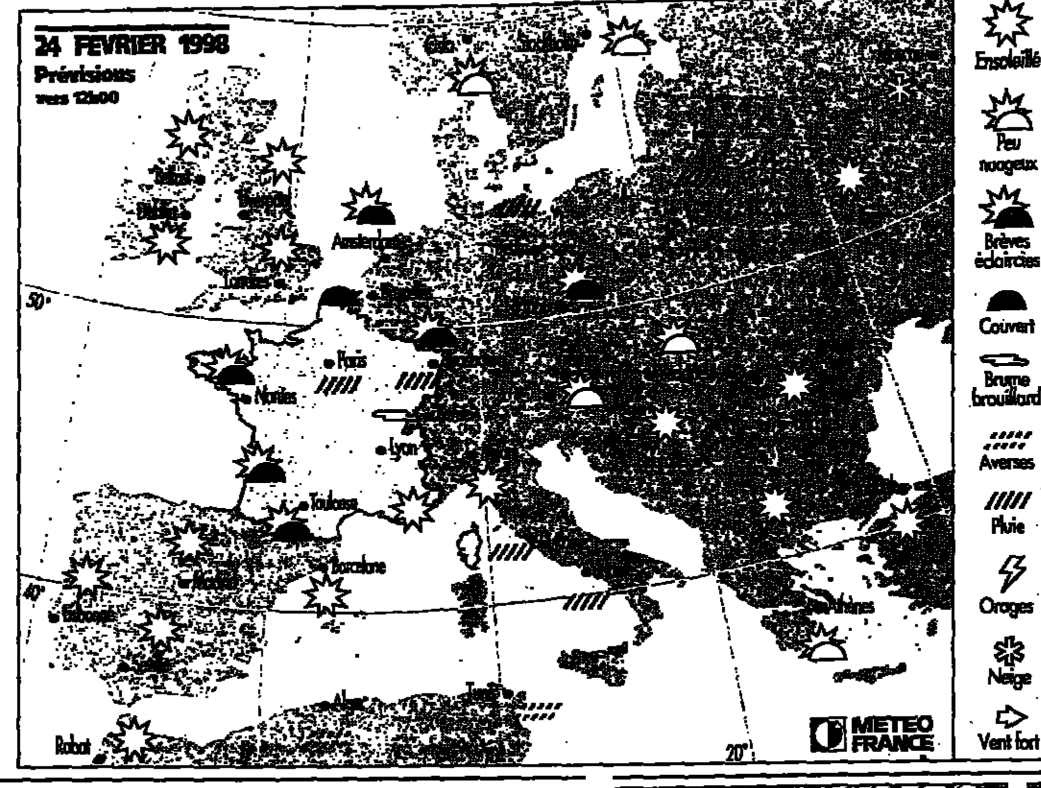
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera souvent grise avec des petites pluies possibles. Dans l'après-midi, quelques éclaircies devraient percer. Il fera de 9 à 11 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera gris toute la journée avec des petites gouttes de pluie. Quelques flocons tomberont au-dessus de 900 mètres. Le thermomètre indiquera 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après des brouillards matinaux parfois givrants, la matinée sera plutot ensoleillée. Ce n'est qu'à partir de la mi-journée que les nuages arriveront par le nord. Il fera 10 à 12 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après des brouillards parfois givrants dans les vallées, ces régions bénéficieront de quelques heures de soleil avant l'arrivée des nuages par le nord l'après-midi. Les températures souvent négatives le matin atteindront 9 à 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, le temps instable avec des averses deviendra plus calme en cours de journée. Sur les autres régions, le soleil dominera, et le mistral et la tramontane faibliront à 80 km/h. Les températures de l'après-midi seront voisines de 12 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CROISIÈRES.** La compagnie italienne Costa Crociere Spa a commandé aux chantiers finlandais Kvaerner Masa un navire de 82 000 tonnes capable d'accueillir 2 100 passagers. D'un coût de 2 milliards de francs, le nouveau paquebot (le huitième de la flotte Costa) sera livré en juin 2000.

■ **HÔTELS.** L'annuaire 1998 *The Leading Hotels of the World*, regroupement d'hôtels de prestige à travers le monde, vient de paraître. Il est envoyé gratuitement sur simple demande au 0800-136-136 (France), au 0800 12123 (Belgique) et au 0800-55-11-23 (Suisse).

■ **JORDANIE.** La compagnie aérienne allemande Lufthansa ouvrira, le 29 mars, trois liaisons hebdomadaires entre Francfort et la capitale jordanienne, Amman. Départ les lundis, mercredis, samedis, retour les mardis, jeudis et dimanches.

PRÉVISIONS POUR LE 24 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	0/11	P	PAPEETE	26/31	N	KIEV	3/8	S	VENISE	3/14	N	LE CAIRE	11/19	S
AJACCIO	1/13	P	NANTES	3/13	N	POINTE-A-PIT.	23/30	N	LISBONNE	8/15	S	VIENNE	4/11	N	MARRAKECH	10/23	N
BIARRITZ	2/9	C	NICE	7/14	S	ST-DENIS-RÉ.	26/29	P	LIVERPOOL	8/11	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/25	N
BORDEAUX	1/10	N	PARIS	3/12	P	**EUROPE**			LONDRES	9/13	S	BRASILIA	20/29	C	PRETORIA	18/26	N
BOURGES	1/10	P	PAU	-1/8	N	AMSTERDAM	7/12	N	LUXEMBOURG	3/10	P	BUENOS AIR.	18/27	N	RABAT.	7/19	S
BREST	5/13	N	PERPIGNAN	3/11	N	ATHENES	8/17	N	MADRID	-4/15	S	CARACAS	22/29	S	TUNIS	5/14	P
CAEN	6/12	N	RENNES	5/14	N	BARCELONE	4/13	S	MILAN	5/19	S	CHICAGO	-2/8	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	5/15	N	ST-ETIENNE	1/9	N	BELFAST	7/12	S	MOSCOU	-4/1	*	LIMA	26/29	P	BANGKOK	25/35	S
CLERMONT-F.	1/10	N	STRASBOURG	0/11	N	BELGRADE	3/13	S	MUNICH	-2/9	N	LOS ANGELES	9/14	N	BOMBAY	21/29	S
DIJON	0/10	P	TOULOUSE	2/9	N	BERLIN	6/11	P	NAPLES	7/14	P	MEXICO	11/24	S	DJAKARTA	26/30	C
GRENOBLE	0/12	N	TOURS	3/11	P	BERNE	-5/7	C	OSLO	-3/2	N	MONTREAL	-4/1	N	DUBAI	13/21	S
LILLE	5/12	C	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	8/13	C	PALMA DE M.	5/12	N	NEW YORK	5/7	P	HANOI	19/28	N
LIMOGES	1/8	P	CAYENNE	25/29	P	BUCAREST	-2/15	S	PRAGUE	3/9	N	SAN FRANCIS.	8/13	S	HONGKONG	17/18	P
LYON	1/10	C	FORT-DE-FR.	23/29	S	BUDAPEST	3/14	N	ROME	4/15	P	SANTIAGO/CHI	11/23	S	JERUSALEM	9/20	S
MARSEILLE	3/14	S	NOUMEA	25/31	N	COPENHAGUE	6/8	P	SEVILLE	5/18	S	TORONTO	-3/2	C	NEW DEHLI	11/20	P
						DUBLIN	6/12	S	SOFIA	4/14	S	WASHINGTON	6/8	C	PEKIN	1/11	S
						FRANCFORT	1/12	C	ST-PETERSB.	-15/1	*	**AFRIQUE**			SEOUL	5/9	N
						GENEVE	-2/9	C	STOCKHOLM	-3/3	N	ALGER	4/13	P	SINGAPOUR	27/33	C
						HELSINKI	-14/1	*	TENERIFE	17/21	S	DAKAR	21/28	S	SYDNEY	17/26	S
						ISTANBUL	10/15	S	VARSOVIE	2/8	P	KINSHASA	24/31	P	TOKYO	6/10	C

Situation le 23 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 février à 0 heure TU

METEO FRANCE

TECHNOLOGIE

Le MiniDisc commence à prendre le pas sur la cassette

L'ANNÉE 1997 restera celle du décollage du *MiniDisc (MD)*, l'appareil d'enregistrement numérique du son inventé par Sony. Alors que les ventes cumulées de ces appareils, commercialisés en décembre 1992, *ne dépassaient pas les* 300 000 unités fin 1996 en Europe, Sony a vendu 750 000 appareils en 1997. Le fabricant japonais estime que, toutes marques confondues, le *marché européen* a atteint le million d'unités l'an dernier. En France, le bond est aussi spectaculaire, avec 150 000 exemplaires vendus en 1997, contre 50 000 au cours des quatre années précédentes.

Au total, depuis 1992, le nombre de lecteurs et d'enregistreurs de MD vendus est estimé à 9,3 millions d'exemplaires, dont 5,5 millions sous la marque Sony. Pour 1998, les ventes européennes pourraient doubler, à 2 millions d'unités. Sony détient 60 % du marché nippon du MD portable et 40 % de celui des modèles de salon. En Europe, sa part se situe aux environs de 85 % dans les deux catégories. L'an prochain, cette activité pourrait générer un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs), en progression de 40 % par rapport à 1997.

A titre de comparaison, Sony mentionne les ventes de baladeurs à cassette. Celles-ci totalisent encore 15 millions d'unités par an dans le monde. Shizuo Takashino, président de la division audio et vidéo portable de Sony, estime que *« dans les cinq prochaines années, la disparition de la cassette est exclue »*. Il note même que, dans certaines régions du monde, les ventes de baladeurs continuent à croître. Au Japon, en revanche, le MD a déjà dépassé son prédécesseur à cassette analogique.La cassette a pourtant *désespérément* tenté de prendre le virage du numérique. D'abord avec la DAT (digital audio tape), puis avec la DCC (digital compact cassette), *commercialisée par Philips en* 1991. Cette dernière a tenté de concilier les deux mondes. Les enregistreurs de DCC sont en effet compatibles avec les cassettes analogiques.

Mais, fin 1992, le MiniDisc apparaît et la bataille entre les deux formats commence. Elle va contribuer à retarder le décollage du marché. Début 1997, Philips jette l'éponge (*Le Monde* du 1er mars 1997). Aussitôt, le marché du MD explose.

Le retard engendré par cet affrontement entre les deux entreprises, qui ont tant profité de leur étroite association lors du lancement du disque compact audio (CD) en 1982, risque d'avoir des conséquences importantes. Sony *démontre que* la *courbe de croissance* des ventes de MD entre 1992 et 1997 recouvre parfaitement celle des lecteurs de CD entre 1982 et 1987. Ses prévisions, pour les *années à venir, tablent même* sur un prolongement de la période d'augmentation linéaire des ventes au-delà de celle qu'a connue le CD. Il attribue ce comportement au fait que le MD est enregistrable.

Un autre scénario est envisageable. *Le CD s'est développé lentement*, malgré l'absence de concurrence. Ce n'est pas le cas du MD. D'autres techniques d'enregistrement numérique du son arrivent à maturité. Au premier rang, celle qui concerne le CD lui-même. *Le disque de 12 cm de diamètre* bénéficie de son formidable parc installé. Philips, à lui seul, déclare avoir vendu environ 100 millions de *lecteurs en quinze ans*. Et, le 25 juin 1997, l'entreprise néerlandaise a annoncé la commercialisation de son premier enregistreur de CD pour le début de cette année. Le prix de vente en Europe devrait se situer autour de 4 500 francs. L'originalité du produit réside dans sa cible : l'installation hi-fi de salon...

L'enregistrement de CD a commencé par les CD-ROM dans l'univers *informatique*, où il se développe rapidement grâce à une chute des prix vertigineuse. On trouve des graveurs, fabriqués, entre autres, par Philips et Sony, pour environ 2 500 francs. Néanmoins, le groupe japonais travaille sur des améliorations de son produit. Le recours à un laser de plus faible longueur d'onde pourrait multiplier par quatre la capacité actuelle de 140 millions d'octets (140 Mo). En combinant ce progrès avec une technique de compression plus élaborée, la durée d'enregistrement pourrait être décuplée. Il est probable que le petit disque de 6,4 cm de diamètre devra accomplir un tel bond en avant pour vaincre l'hégémonie de son grand frère de 12 cm.

Michel Alberganti

La concurrence se bouscule

Au moment où le MD triomphe, de multiples concurrents pointent **leur nez. La technologie DSD *(direct stream digital)* d'abord. Début juin 1997, Philips et Sony révélaient leurs travaux communs sur le développement de cette nouvelle technologie, qui propose un nouveau CD comportant deux pistes stéréo de haute qualité et six pistes supplémentaires adaptées au son multi-canaux – comme le Dolby Digital – au texte et aux images. Mais, surtout, il s'agit d'un format enregistrable. *Le 17 février, le duo a annoncé sa décision de licencier* le Super Audio CD, intronisé successeur officiel du CD et basé sur la technologie DSD.**

L'arrivée prochaine des vidéodisques numériques (DVD) enregistrables (*Le Monde* daté 7-8 décembre 1997) achève de brouiller un paysage où Toshiba s'active tandis que Sony et Philips freinent. Avec plus de 4 milliards d'octets (4 Go) par face, le DVD se présente comme le *support polyvalent de l'an 2000. Conçu pour la vidéo, rien ne l'em*pêche de s'imposer dans le son et de devenir le standard unique qui remplacera d'un coup le CD et la cassette vidéo analogique.

LOTO

Les résultats des tirages numéro 15 du Loto effectués samedi 21 février sont les suivants :

● **premier tirage** : 11, 14, 22, 33, 43, 49, numéro complémentaire 24.
Les rapports sont pour six bons numéros de 7 149 635 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 182 620 F, pour cinq bons numéros de 6 130 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 276 F, pour quatre bons numéros de 138 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 14 F.

● **second tirage** : 10, 11, 19, 21, 29, 31, numéro complémentaire 34.
Les rapports sont pour six bons numéros de 5 177 590 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 123 495 F, pour cinq bons numéros de 4 335 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 238 F, pour quatre bons numéros de 119 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 26 F, pour trois bons numéros de 13 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98047

● *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III									■		
IV					■					■	
V											
VI			■								
VII			■							■	
VIII							■				
IX		■				■					
X				■					■		
XI							■				

HORIZONTALEMENT

I. Versement important en liquide. – II. Plus à l'aise dans l'élément liquide. Prépara la sauce. – III. Qui entraînent vers des paradis artificiels. Chez le loup et le lapin. – IV. Possessif. Fit la répartition. – V. Manifesta de la mauvaise humeur. Sortie dans l'espace. – VI. L'erbium. Ses pièces permettent de circuler. – VII. Article. Genres ou espèces. – VIII. Finissent à la corbeille. Station d'épuration. – IX. Salé. Signataire des accords du Latran. – X. Allègre voulait les reprendre en main. Touchés au fond. Bout de prairie. – XI. Un bon paquet. Coup de cœur.

VERTICALEMENT

1. Fait illusion à bonne distance. – 2. Pour frapper d'estoc. En fuite. – 3. Les petites sont des amours. Grec et insignifiant. – 4. Réduits à rien. – 5. Le meilleur. Sacrément appréciées. – 6. Le coût du transport. Lentilles. Personnel. – 7. Finirent par lasser. Plutonium. – 8. Réalisé par frittage. – 9. Pronom. Comme une bonne suggestion. – 10. Dialecte du Nord. Cœur d'apôtre. Iridacée bulbeuse. – 11. Proche de l'Empire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98046

HORIZONTALEMENT

I. Vaccination. – II. Emargement. – III. Golan. An. Ar. – IV. Erato. Nuage. – V. Ta. Erosives. – VI. Albret. Test. – VII. Tiré. Eden. – VIII. Ite. Ire. Age. – IX. Œufs. Banni. – X. Eole. Eton. – XI. Sérieraient.

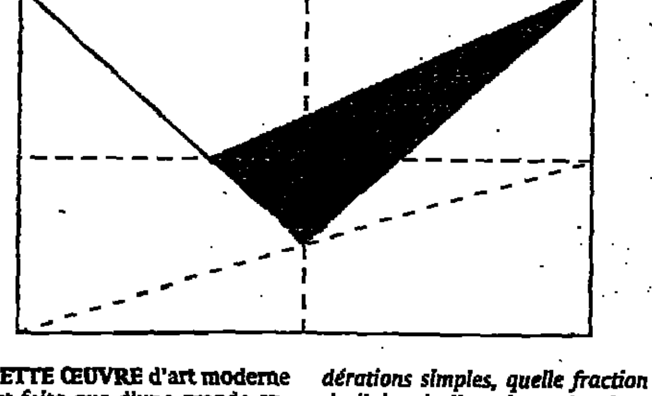
VERTICALEMENT

1. Végétations. – 2. Amoralité. – 3. Cala. Breuer. – 4. Cratère. Foi. – 5. Ignoré. Isle. – 6. Ne. Oter. Er. – 7. Amans. Deb. – 8. Ténuité. Aei. – 9. In. Avenante. – 10. Otages. Gnon. – 11. Restreint.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 58

Art abstrait



CETTE ŒUVRE d'art moderne n'est faite que d'une grande enveloppe rectangulaire divisée en quatre, complétée par quelques tracés géométriques rectilignes et par une plage sombre, construite comme indiqué sur le dessin.

Sauriez-vous évaluer mentalement, en n'utilisant que des considérations simples, quelle fraction de l'aire de l'enveloppe la plage sombre représente ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans Le Monde *du 2 mars.*

SOLUTION DU PROBLÈME N° 57 paru dans *Le Monde* du 17 février

● Si Alexandre ne connaît pas sa médaille, c'est que Charles, Daniel et Emilie n'épuisent pas, à eux trois, deux des couleurs des médailles. Ils totalisent donc l'une des trois configurations :

(1 or, 1 argent, 1 bronze), (2 argent, 1 bronze) ou (1 argent, 2 bronze).

● Charles conclurait * donc pour lui-même si Daniel et Emilie totalisaient :

2 bronze (♦argent), 2 argent (♦bronze), 1 or + 1 argent (♦bronze), 1 or + 1 bronze (♦argent).

Si Charles ne peut conclure, c'est que Daniel et Emilie totalisent une médaille d'argent et une de bronze.

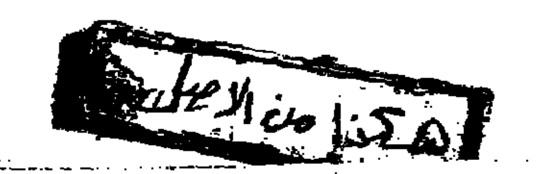
● Daniel conclut qu'il a une médaille d'argent : c'est qu'il a vu qu'Emilie avait une médaille de bronze.

*Le signe ♦ indique la nature de sa conclusion

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26



ART Vienne, la sage capitale autrichienne, ouvre les portes de ses musées aux œuvres polymorphes et sulfureuses de l'art « gauchiste ». Jean-Jacques Lebel, l'initiateur du *happening* en France, s'est illustré dans les années 60 par ses lectures de textes prônant l'insoumission à la guerre d'Algérie, son *Grand Tableau antifasciste collectif* et diverses manifestations artistiques réunissant pêle-mêle Krouchtchev, Kennedy, une call-girl ou le marquis de Sade. Il entraîne aujourd'hui les amateurs d'art viennois de l'appartement de Sigmund Freud au Kriminalmuseum, en passant par les marches de l'Académie des beaux-arts. ● LES ŒUVRES DE COBRA (COpenhague, BRuxelles, Amsterdam), groupe avant-gardiste et marxiste, sont exposées au KunstHausWien. ● L'INTERNATIONALE SITUATIONNISTE, qui a influencé le mouvement soixante-huitard, est également représentée à Vienne.

Jean-Jacques Lebel, porteur de Marianne et spécialiste de l'insoumission

Vienne, la sage capitale autrichienne, accueille les œuvres sulfureuses de cet agitateur, initiateur du happening en France. Après une promenade en car devant l'appartement de Freud, l'Académie des beaux-arts et le Kriminalmuseum, le vernissage a été perturbé par l'artiste russe Alexandre Brener

JEAN-JACQUES LEBEL, tableaux, sculptures, installations, Museum Moderner Kunst Stiftung Ludwig, 20er Haus, Schweizer Garten, A-1030 Wien (Vienne). Tél. : (00) 43-1-799-69-00. Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Egalement au Wiener Kriminalmuseum, Grosse Sperlgasse 24, A-1020 Vienne. Tél. : (00) 43-1-214-46-78 ; et à la galerie Chobot, Domgasse 6, A-1010 Vienne, tél. : (00) 43-1-512-53-32. Jusqu'au 15 mars. Catalogue allemand-anglais, 228 pages, 320 schillings (153 francs environ).

VIENNE
de notre envoyé spécial

Interviewée par Annick Cojean (*Le Monde*, 21 août 1997), Caroline de Bendern, la Marianne de mai 68, commente sa photo, qui a fait le tour de la terre : *« On est en route vers la Bastille. Je viens de grimper sur les épaules d'un copain. On demandait quelqu'un pour porter le drapeau et moi, j'avais si mal aux pieds à force de piétiner que j'ai saisi l'aubaine. »*

L'aubaine s'appelle Jean-Jacques Lebel : c'est lui qui fut son piédestal. Tout petit, il avait lui-même son propre socle : les genoux de Marcel Duchamp, un ami de son père. Entre Duchamp et Marianne, Lebel a fait du chemin. Une revue, *Front Unique*, et une première exposition, placée sous le signe du surréalisme, à Florence, en 1955. Il n'a pas vingt ans, et déjà plein d'amis, de Breton à Matta en passant par Allen Ginsberg, William Burroughs et Erro, toujours fidèle aujourd'hui. Une seconde exposition a lieu à Paris, chez Iris Clert, l'égérie d'Yves Klein et des nouveaux réalistes, en 1957. Les commentaires de l'époque insistent sur la frénésie et la violence de ses toiles.

CASTRO ET LE LAROUSSE MÉDICAL

Vient le temps des « Anti-procès » : avec Alain Jouffroy, Lebel présente en avril 1960 une exposition d'exclus du surréalisme, agrémentée de lectures de textes prônant l'insoumission à la guerre d'Algérie. L'événement précède de peu le Manifeste des 121, qui réclamait la même chose. Lebel part en Italie pour échapper aux gendarmes, et organise, toujours avec Jouffroy, deux autres versions de l'Anti-procès, à Venise puis à Milan. C'est dans cette dernière ville qu'il réalise, avec Baj, Crippa, Dova, Erro et Recalcati, le *Grand Tableau Antifasciste Collectif*. Saisie par la police, la toile de 30 m² fut remisée à la préfecture de Milan, qui la restitua vingt-quatre ans plus tard.

Elle est aujourd'hui exposée à Vienne, avec d'autres, tout aussi évocatrices. Comme *Parfum de grève générale, bonne odeur*, présentée en 1962 durant un happening intitulé « Pour conjurer l'esprit de catastrophe ». Car Lebel est l'initiateur en France de ce genre bien particulier qui défraya la chronique dans les années 60 et 70. Lors de ce happening-ci, *Khrouchtchev et Kennedy, ou plutôt leur masques portés par deux jeunes femmes à peine vêtues de quelques tracts, prenaient ensemble un bain de sang*. C'était durant la crise des missiles de Cuba.

Impossible de citer tous les happenings organisés par Lebel. Certains firent date, comme « Dechirex », en mai 1965, à l'American Center. Les spectateurs purent, entre autres joyeusetés difficiles à *décrire ici*, écouter un *discours de Fidel Castro et une jeune fille lire* des morceaux choisis du Larousse médical. Car Lebel aimait la chair et la politique. Il rend ainsi dans un tableau hommage à Christine Keeler, la call-girl dont la double liaison avec Eugène Ivanov, espion soviétique, et John Profumo, secrétaire d'Etat britannique à la guerre, provoqua la chute du gouvernement McMillan.

Ce mélange des genres lui valut quelques ennuis. En 1966, le happening baptisé « 120 minutes dédiées au divin marquis » outrepassa quelque peu les limites du bon goût. De la pornographie érigée comme art, diront d'aucuns, auxquels Lebel répondra en écrivant : *« L'obscénité aujourd'hui, n'est plus sexuelle, elle est politique (...). En français, il y a une expression argotique-érotique très claire, le "bourrage de crâne", pour signifier cette forme très destructive de perversion, ressemblant d'avantage à un meurtre qu'à un coït, qu'est le viol politique. »* Lebel fut arrêté pour *« outrage aux bonnes mœurs »* et, un masque de De Gaulle ayant été utilisé à des fins détournées, *« offense au chef de l'Etat »*.

Vint mai 68. Lebel soulève les Marianne, et milite dans les groupes anarchistes. Il n'expose plus, suit les séminaires de Gilles Deleuze à l'université de Vincennes, et anime Polyphonix, un groupe de poésie sonore, où la chanteuse Catherine Ringer fit ses débuts avant de former le groupe des Rita Mitsouko. Lebel refait surface en 1988 avec « Retour d'Exil », une importante exposition à la Galerie 1900-2000. Le grand public le retrouve avec le *Monument à Félix Guattari*, improbable combinaison d'un cœur géant tournoyant au-dessus d'une Renault 25, d'un lit, d'écrans vidéo, installé au Centre Georges-Pompidou en 1994, dans le cadre de l'exposition « Hors Limites ».

« FUCK YOU LEBEL »

Vienne constitue sa première rétrospective muséale d'importance. De quoi être inquiet : que concoctait Lebel ? Happening il y eut, mais plus sage, mieux adapté à l'âge des participants, promenés en autocar jusqu'à l'appartement que Sigmund Freud fut contraint de fuir pour échapper aux nazis ; nouvel arrêt sur les marches de l'Académie des beaux-arts, qui refusa l'admission d'un aspirant artiste nommé Hitler ; troisième station, un chemin de croix cette fois, au Kriminalmuseum, une institution où sont rassemblés les témoignages de quelques crimes atroces et des punitions qui s'ensuivirent. Lebel se l'est approprié avec passion, éditant même à l'occasion un certificat désignant le lieu comme partie intégrante de son exposition. Il y a accroché une de ses œuvres (*Mausolée pour le crime absolu, qui renvoie dos à dos Hitler et Staline*), et a placé quelques pièces du musée criminel au Musée d'art moderne (des objets saisis au XIXe siècle dans un bordel viennois...).

Enfin, le soir du vernissage, Erro et lui devaient restaurer en public le *Grand Tableau Antifasciste Collectif*. C'était compter sans la jeune génération. Un grand escogriffe chargea la foule aux cris de *« Fuck you Lebel »*, renversa une des échelles doubles installées pour la restauration du grand tableau, la redressa, en fit l'escalade et, juché dessus, continua de hurler. Le happening, enfin. Un instant, on crut qu'il allait compisser la foule rassemblée à ses pieds. Le conservateur du musée n'était pas rassuré : il avait reconnu le perturbateur, l'artiste russe Alexandre Brener. En 1995, pendant la guerre tchétchène, Alexandre Brener s'était planté, déguisé en boxeur, au beau milieu de la place Rouge, et avait crié : *« Eltsine ! Ne te cache pas ! Sors ! »* Il bénéficia alors de plus d'indulgence qu'en janvier 1997, lorsqu'il fut arrêté pour avoir peint le symbole du dollar sur un tableau de Malevitch exposé au Stedelijk museum d'Amsterdam. Le tribunal hollandais l'avait condamné à dix mois de prison et 40 000 francs d'amende. L'ambiance à Vienne était donc des plus tendues. Vieux routier des happenings, Lebel fut impérial : il s'appropria Brener comme il l'avait fait plus tôt du Kriminalmuseum en lui répliquant : *« You are not Brener, you are Jean-Jacques Lebel. »* Le Russe, interdit et mécontent, redescendit de son piédestal. Un rôle auquel, décidément, Lebel est accoutumé.

Jean-Jacques Lebel immortalisé en piédestal de la Marianne de mai 68, Caroline de Bendern.

JEAN-PIERRE REY

Harry Bellet

Le Facteur Cheval de l'art viennois

Fridensreich Hundertwasser est un héros viennois. Dans cette capitale si policée, il passe pour un vilain petit canard. Né en 1928, il fut une figure de l'avant-garde artistique parisienne des années 50. En 1958, il rédige le *Manifeste de la moisissure contre le rationalisme en architecture*. Depuis, il réclame des plantations d'arbres sur le toit des immeubles. Hundertwasser avait participé avec Lebel à la première manifestation de l'Anti-procès, à Paris, en 1960, en concoctant une soupe d'orties. Il a milité pour la paix au Proche-Orient, contre le nucléaire à Washington, pour l'écologie en Autriche. Parfois, les édiles l'écoutent. Surgit alors un bâtiment incongru, planté au milieu d'une architecture austère. En 1991, il a inauguré la KunstHausWien, où se tient actuellement l'exposition Cobra. La façade est polychrome et tourmentée, l'intérieur aussi : même le sol fait des vagues. L'endroit abrite une collection permanente d'œuvres de Hundertwasser. Elles valent le détour.

Deux expositions retracent une histoire de l'art gauchiste

COBRA, ART EXPÉRIMENTAL, 1948-1951. KunstHausWien, Untere Weissgerberstrasse 13, A-1030 Wien (Vienne). Tél. : (00) 43-1-712-04-95. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 mai.
INTERNATIONALE SITUATIONNISTE, 1957-1972. Museum Moderner Kunst Stiftung Ludwig, 20er Haus, Schweizer Garten, A-1030 Wien (Vienne). Tél. : (00) 43-1-799-69-00. Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Le hasard est généreux avec Jean-Jacques Lebel. Celui qui préside à la programmation des expositions, par exemple : à Vienne, en même temps que la rétrospective qui lui est consacrée, deux événements permettent aux amateurs de reconstituer une petite histoire de l'art gauchiste. Le premier, chronologiquement parlant, est l'exposition du groupe Cobra au KunstHausWien, un édifice délirant décoré par l'artiste autrichien Friedensreich Hundertwasser, qui *ferait passer pour minimale* l'architecture d'un Gaudi. Le second est une exposition consacrée à l'Internationale situationiste.

Cobra (COpenhague, BRuxelles, Amsterdam) est né d'un complot international, fomenté en novembre 1948, dans un bar du quai Saint-Michel. Auprès des poètes Christian Dotremont et Joseph Noiret, noyeaux durs du Centre surréaliste révolutionnaire belge, étaient venus les peintres Asger Jorn, représentant le Groupe expérimental danois, Constant, Appel et Corneille, pour le Groupe expérimental hollandais. La réunion était dirigée contre André Breton et le tour mystique dans lequel s'engageait, selon eux, le surréalisme parisien. Marxiste à ses débuts, Cobra refusait pourtant le réalisme socialiste, mais aussi l'école de Paris, et l'abstraction géométrique.

Expressionniste, l'art de Cobra pourrait se résumer par cette phrase de Corneille : *« Pas de bon tableau sans un gros plaisir »* ; avant-gardiste, son rapport avec la culture officielle se définit par cette autre, de Dotremont : *« Je ne vais dans les musées que pour enlever les muselières. »* Willem Sandberg, directeur du Stedelijk Museum d'Amsterdam, en fit l'expérience : l'exposition Cobra, qu'il organisa en novembre 1949, faillit lui coûter sa place. Dotremont prononça un discours, que personne ne comprit, mais où le mot « soviétique » revenait comme un leitmotiv. Il provoqua une émeute.

RENVERSER L'ORDRE ÉTABLI

Le groupe Cobra s'est *autodissous en octobre 1951*, et la plupart de ses membres ont poursuivi des carrières brillantes, mais individuelles. Deux d'entre eux pourtant, Jorn et Constant, eurent une part non négligeable dans la fondation de l'Internationale situationniste. Les deux compères avaient créé, au début de l'année 1954, le Mouvement international pour un Bauhaus imaginiste (MIBI), qui s'opposait au New Bauhaus d'Ulm – dirigé par l'artiste abstrait géométrique Max Bill, *bien trop rigide à leur goût, et trop* utilitaire aussi. De la rencontre des membres du MIBI et de Guy Debord, venu du mouvement lettriste, devait naître, en 1957, l'Internationale situationniste.

Bien des principes de Cobra (contre les partis institutionnels, la gauche bien-pensante, l'artiste producteur d'objets, pour un artiste libre et expérimental) s'y retrouvent, et l'activité artistique est considérée comme un moyen de renverser l'ordre établi. Ils ne pouvaient que s'adapter à la condamnation que faisait Debord d'un art *séparé de la vie. Les outils sont variés* : la publication d'une revue, *L'Internationale situationniste*, qui ne déteste pas l'invective ; des bandes dessinées, aux bulles bavardes, mais radicales ; ou plus prosaïquement l'action directe. Des affiches aussi, comme celle réalisée par Jorn, qui partageait avec Debord le goût du chiasme : *« Pas de puissance d'imagination sans images puissantes »* ; des slogans, comme le très fameux *« Ne travaillez jamais »*, bien difficile à concevoir aujourd'hui. En 1967, Guy Debord publie *La Société du spectacle* : *« Je voulais que l'Internationale situationniste ait un livre de théorie. L'I. S. était à ce moment le groupe extrémiste qui avait le plus fait pour ramener la contestation révolutionnaire dans la société moderne, et il était facile de voir que ce groupe, ayant déjà imposé sa victoire sur le terrain de la critique théorique, et l'ayant habilement poursuivie sur celui de l'agitation pratique, approchait alors du point culminant de son action historique. »*

En effet : le livre devint un bréviaire estudiantin, qui ne fut pas sans influence sur les actions de l'extrême gauche durant les événements de mai 1968, sans doute la plus belle explosion-exposition dont auraient pu rêver les situationnistes. Trop belle : jugeant que l'Internationale situationniste risquait de céder au spectaculaire à travers le mouvement de mai, Debord prononça sa dissolution en 1972.

Ha. B.

L'ours dort au 48e Festival de Berlin

Peu de films intelligents et audacieux en compétition officielle, un palmarès final décevant, une presse qui ronchonne : la Berlinale s'est achevée dans la grogne

Le 48e Festival de Berlin s'est achevé, dimanche 22 février, par la victoire du film brésilien *Central do Brasil*, du réalisateur Walter Salles, qui s'est vu attribuer l'Ours d'or. Le deuxième prix, l'Ours d'argent, est allé au film américain de Barry Levinson, *Wag the Dog*, histoire prémonitoire d'un président américain empêtré dans un scandale d'ordre sexuel (*Le Monde* du 21 février). Mais la qualité des œuvres en compétition et le palmarès délivré par le jury présidé par Ben Kingsley ont déçu nombre d'observateurs. L'absence, notamment, de la liste des récompenses, des représentants d'un cinéma asiatique (*Sada*, du Japonais Obayashi, et surtout le remarquable *Sweet Degeneration*, du Taïwanais Lin Cheng-seng) a été remarquée. D'autant que la cinématographie venue d'Orient ne cesse de s'affirmer sur la scène internationale.

BERLIN
de notre envoyé spécial

Du national *Die Welt* au berlinois *Tagesspiegel*, on ne comptait plus, dans les éditions de ce week-end, et avant même la proclamation du palmarès, les coups de couteau journalistiques plantés dans le flanc de la Berlinale. La presse allemande est en rogne et le fait savoir, en stigmatisant à la fois le nombre inquiétant de films médiocres en sélection officielle, l'autoritarisme excessif attribué au directeur du Festival, Moritz de Hadeln, ainsi que l'absence des grandes stars qui nuit au prestige de la manifestation.

C'est selon toute vraisemblance l'annulation, due à l'absence du réalisateur, du producteur et de la vedette féminine du film, de la conférence de presse de *Wag the Dog*, de Barry Levinson, qui a mis le feu aux poudres, après que la réquisition protocolaire de Catherine Deneuve – présente à Berlin mercredi pour recevoir un Ours d'or en hommage à sa carrière – eut considérablement restreint le libre exercice des ferveurs populaires et photographiques et commencé à échauffer notablement les esprits.

On eût aimé que l'absence du réalisateur coréen Cho Sung-bong suscitât autant d'émoi. Invité à Berlin pour présenter son film *Red Hunt* – qui relate la féroce répression anticommuniste menée par le gouvernement de Rhee Syngman, avec l'appui de l'armée américaine, sur l'île de Cheju en 1948 –, le réalisateur en a été physiquement empêché par le gouvernement de Séoul au motif d'une *« atteinte à la sécurité nationale »*.

Pendant ce temps, la vie des films continuait, notamment dans la sélection officielle. Pour ne rien dire des quelques œuvres-fossiles apparemment choisies par connivence ou pur masochisme à seule fin d'enterrer la vieille Europe (Italie de Puppi Avati, Espagne de Vicente Aranda, Allemagne de Michael Gwisdek...), les films les plus notables recoupaient, de façon diversement convaincante, les zones à fort potentiel cinématographique. Les Etats-Unis évidemment, avec, sous le signe de prédilection du film noir conjoint à une revisite de la *black exploitation* des années 70, *Jackie Brown*, de Quentin Tarentino. Mais aussi la France, qui a offert deux variations de sa traditionnelle fugue libertine et sentimentale.

Jeanne et le garçon formidable, premier long métrage d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau, orchestre ainsi une véritable comédie musicale mêlant avec un bonheur inégal l'influence de Jacques Demy et l'ombre du sida, tandis que Jacques Doillon retranche quatre personnages – un cinéaste, son amie, sa fille et une jeune scénariste en herbe – dans une altière citadelle pour leur faire jouer dans *Trop (peu) d'amour* une partie fort peu carrée de sa composition, lointainement inspirée du *Théorème* de Pasolini.

Il était donc écrit que les véritables surprises viendraient cette année d'Asie. *Sada*, du japonais Nobuhiko Obayashi, en est une. Partant du fait divers sanglant qui a inspiré à Nagisa Oshima *L'Empire des sens* (1976) – dans les années 30, une geisha nommée Sada Abe étrangla son amant avant de lui couper le pénis –, Obayashi prend son illustre prédécesseur à contre-pied, et réalise un film d'une étonnante fraîcheur poétique, qui substitue à la mystique sacrificielle et paroxystique du sexe et de la mort la reconstitution apaisée, tendre, presque enjouée, d'un crime d'amour cinématographique. Non pas tant parce que Obayashi s'attache à restituer, bien en amont du crime, l'existence éprouvée de Sada, mais surtout parce qu'il s'empare de ce personnage comme d'un mythe préexistant, d'une véritable chromo à partir de laquelle il interroge les modes de représentation eux-mêmes.

D'où ce recours à la distanciation (les personnages s'adressent directement au spectateur, certains épisodes sont chantés, les traits d'humour sont nombreux), à la citation (évocation des classiques du cinéma muet, présence d'intertitres), et à l'expérimentation (passage du noir et blanc à la couleur, incrustations, trucages), qui font de ce film comme un poignant précipité de l'histoire du cinéma, qui n'est pas sans rappeler d'ailleurs *Irma Vep*, d'Olivier Assayas.

> « Sweet Degeneration », du Taïwanais Lin Cheng-seng, restera comme une illumination. On retrouve ici Bresson pour l'épurement du cadre, et on pense à Bergman pour un moment de lyrisme pur

Autre *surprise*, autre *illumination*, celle de *Sweet Degeneration*, du Taïwanais Lin Cheng-seng, qui fut sans doute le plus beau film de cette compétition. Pour aller vite, on pourrait dire que Lin est à Hou Hsiao-hsien ce que Stanley Kwan (voir *Le Monde* du 19 février) est à Wong Kar-wai. Soit une once au-dessous, ce qui est déjà bien haut. Son troisième long métrage – après *A Drifting Life* (1996) et *Murmur of Youth* (1997), dont on attend encore la distribution en France – en fournit la preuve, qui organise le troublant et laconique récit d'éducation de Chun-seng, jeune velléitaire qui, rêvant de devenir saxophoniste, dépense, en attendant que ça arrive, l'argent de son père pour mener une vie désespérément licencieuse.

On retrouve ici Bresson, pour l'épurement du cadre, la façon qu'ont les personnages de l'animer, et cette scène d'ouverture programmatique qui, mettant aux prises un chat, un papillon et une jeune fille, suggère d'emblée que la capture est son sujet. Mais on pense aussi à Bergman, ne serait-ce que pour ce plan grandiose où l'entrelacement incestueux de Chun-seng et de sa sœur irradie un film qui aura longtemps différé, en même temps que préparé, ce moment de lyrisme pur par la mise à distance des personnages, le dévoiement des sentiments, et les cruelles ironies du hasard.

Contrairement à ces films, le palmarès délivré par le jury présidé par l'acteur Ben Kingsley n'est pas destiné à rester dans les annales, si ce n'est celles d'ores et déjà constituées par Flaubert dans *Bouvard et Pécuchet*, sous le signe froidement comique du consensus, de la taxidermie sociale et de l'esprit du temps. *Central do Brasil*, de Walter Salles, *Wag the Dog* de Barry Levinson, ou *The Butcher Boy*, de Neil Jordan, ne sont pas des films dénués de qualités. Simplement, aucun d'entre eux n'est à l'évidence taillé pour survivre à son éventuel succès d'un jour.

Jacques Mandelbaum

Le palmarès

- **Ours d'or, grand prix :** *Central do Brasil*, de Walter Salles.
- **Ours d'argent, prix spécial du jury :** *Wag the Dog*, de Barry Levinson.
- **Ours d'argent, prix de la mise en scène :** *The Butcher Boy*, de Neil Jordan.
- **Ours d'argent, meilleure actrice :** Fernanda Montenegro, dans *Central do Brasil*.
- **Ours d'argent, meilleur acteur :** Samuel L. Jackson, dans *Jackie Brown*, de Quentin Tarantino.
- **Ours d'argent, pour l'ensemble de sa carrière :** Alain Resnais, à l'occasion d'*On connaît la chanson*.
- **Ours d'argent, pour une performance exceptionnelle :** Matt Damon, scénariste et acteur de *Good Will Hunting*, de Gus Van Sant.

Juliette Binoche réussit sa traversée de la Manche

LONDRES
de notre correspondant

L'événement théâtral du moment à Londres se situe loin des néons de Shaftesbury Avenue, exactement à Islington, quartier branché du nord-est, dans l'un des lieux les plus prestigieux de la scène londonienne, l'Almeida Theatre, où Juliette Binoche est l'héroïne de la pièce *Vêtir ceux qui sont nus* (traduction anglaise : *Naked*), de Luigi Pirandello. A lire les critiques, la comédienne française, débutante sur les planches de la capitale, mais qui n'est pas une inconnue en Angleterre depuis l'Oscar décroché pour son rôle dans le film *The English Patient*, a réussi son pari des plus risqués dans cette production de Jonathan Kent, le codirecteur du théâtre.

En raison d'obstacles linguistiques évidents, peu de comédiens français sont prêts à enjamber la Manche pour se produire à Londres. L'accueil pour le moins mitigé que les critiques avaient réservé l'an dernier à Isabelle Huppert dans le *Marie Stuart* monté au National Theatre ou les rares apparitions de Lambert Wilson, auquel l'anglais pourtant ne pose pas de problèmes, attestent ces difficultés. C'est particulièrement le cas pour les acteurs de cinéma français, dont l'expérience théâtrale est limitée comparée aux grandes stars britanniques qui gardent un contact étroit avec les tréteaux de leurs débuts, même au sommet de leur carrière au grand écran, à l'instar par exemple de Maggie Smith, Vanessa Redgrave, Albert Finney ou Ralph Fiennes. Par ailleurs, l'école théâtrale française, au style plus composé, plus fignolé, s'oppose à la tradition du jeu anglais, plus assuré, plus froid.

Deux obstacles supplémentaires se dressaient sur la route de Juliette Binoche. Le théâtre demeure toujours une aventure à l'Almeida, fondé en 1982 par un Français, Pierre Audi, et qui est aujourd'hui à l'avant-garde de la vie artistique londonienne. Ensuite, l'actualité récente déteint sur son interprétation d'Ersilia Drei, l'ex-gouvernante torturée par la mort de l'enfant du consul d'Italie à Smyrne, son amant, placé sous sa surveillance : l'affaire Louise Woodward, la jeune Anglaise travaillant au pair aux Etats-Unis accusée d'avoir tué le bébé dont elle avait la charge et qui avait été libérée en novembre 1997 par un juge après avoir été reconnue coupable, est encore dans toutes les mémoires, comme le rappelle un quotidien.

« INTENSITÉ ÉLECTRIQUE »

« L'une des prestations les plus courageuses à laquelle j'ai pu assister. On quitte la salle avec l'impression d'avoir vu une femme à bout de nerfs, se dépouiller de ses entrailles, même y laisser son âme. Quelle expérience ! » Comme l'indique cette critique du *Times*, Juliette Binoche a gagné. *« On ne peut échapper à l'intensité électrique de cette prestation qui (...), issue des tripes, reflète exactement ce que réclame la pièce de Pirandello »*, écrit pour sa part le *Daily Telegraph*. S'il exprime quelques réserves quant à la maîtrise par la comédienne française des diphtongues palatisées de la langue de Shakespeare et à sa tendance « à en faire trop », comme on dit familièrement, le *Guardian* évoque une expérience *« mystérieusement taquine dominée par la présence tourmentée de Binoche »*. L'*Evening Standard* relève *« l'émotion crue de Binoche »*, *« une vraie prestation de star »*. Preuve de cette réussite « bleu-blanc-rouge » ? Malgré la crise irakienne, le premier ministre, Tony Blair, a assisté à la première de *Naked*.

Marc Roche

DÉPÊCHE

■ **MUSIQUE : le gouvernement britannique crée un *Forum* de l'industrie de la musique.** George Martin, l'ancien producteur des Beatles, fera partie de ce comité de professionnels de la musique qui conseillera le gouvernement britannique dans le but de soutenir ce secteur très important pour l'économie du pays. L'Etat britannique avait jusqu'à présent laissé son industrie musicale prospérer par ses propres moyens, mais les professionnels ont demandé au gouvernement travailliste de s'impliquer davantage. Outre George Martin, le comité – qui se réunit pour la première fois lundi 23 février – comprend notamment Mick Hucknall, chanteur de Simply Red, Tim Rice, parolier de comédies musicales, Alan McGee, patron de Creation Records. – *(AFP.)*

Robert Wilson lance l'année Brecht au Berliner Ensemble

Le metteur en scène a choisi « La Traversée de l'Océan » et des textes de Heiner Müller et Dostoïevski

L'année Bertolt Brecht a débuté au Berliner Ensemble avec *La Traversée de l'Océan*, une courte pièce peu connue du dramaturge allemand, datant de 1928 et narrant l'aventure de Lindbergh. Le metteur en scène Robert Wilson a choisi d'ajouter deux textes fort pessimistes sur la machine et le progrès : *Paysage avec Argonautes*, de Heiner Müller, et *Observation d'un angle mort*, de Dostoïevski.

DER OZEANFLUG (LA TRAVERSÉE DE L'OCÉAN) de Bertolt Brecht. Mise en scène : Robert Wilson. Musique : Hans-Peter Kühn. Avec les comédiens du Berliner Ensemble, et Bernhard Minetti. BERLINER ENSEMBLE, Bertolt Brecht platz 1, Berlin. Tél. : (00-49-30) 282-77-12. *Le spectacle est joué en alternance.*

BERLIN
correspondance

Sur un trépied est posé un petit tableau noir, sur lequel on peut lire *« Happy birthday Bertolt Brecht »*. L'écriture est très reconnaissable : celle de Robert Wilson, alternance de lettres grandes et petites, qu'une femme en robe de soirée efface pour inscrire *Ozeanflug (La Traversée de l'Océan*, écrite en 1928), titre du premier volet de ce spectacle en trois parties. La femme adresse au public un sourire sournois, puis elle sort. Sa démarche maladroite la fait ressembler à une institutrice d'autrefois – clin d'œil au théâtre pédagogique cher à Brecht, qui d'ailleurs a sous-titré *La Traversée de l'Océan* : *« Pièce radiophonique instructive pour garçons et filles »*.

Un texte bref sur l'exploit de Lindbergh franchissant l'Atlantique en avion, gagnant son pari grâce à cette petite machine artisanale, à une énorme ambition, à sa foi dans le progrès. Mais pour Wilson, il s'agit de noyer une fois pour toutes le ridicule espoir de maîtriser la nature par des moyens techniques. A l'héroïque aventure de Lindbergh, qui a balisé la voie de la modernité, il a ajouté deux textes : *Paysage avec Argonautes* de Heiner Müller, et *Observation d'un angle mort* de Dostoïevski.

On retrouve tout entière l'esthétique wilsonienne : bras tendu figé, un vieil homme traverse le plateau en diagonale ; le corps d'un jeune homme nu, maquillé d'or, scintille dans une lumière de crépuscule ; un garçon apparaît, l'oreille collée à un téléphone portable prolongé d'une antenne trop longue ; bien qu'engoncé dans un costume gris foncé, le jeune et remarquable Stefan Kurt se déplace avec une grâce parfaite. On le verra ensuite, suspendu derrière une table, puis pédalant sur un monoroue, tandis qu'en off la voix profonde de Bernhard Minetti – le monstre sacré du théâtre berlinois – chuchotte *« Je suis le brouillard »*. Le brouillard, pire adversaire de Lindbergh, éternelle résistance de la nature à l'emprise de l'homme. Pour se tenir éveillé, le pilote se gifle avec un petit lapin en peluche. En Allemagne, le lapin symbolise la peur, et la peur nous protège des désastres.

LE VÉHICULE DE L'APOCALYPSE

Après la *« pièce radiophonique pour garçons et filles »*, viennent un texte post-apocalyptique pour hommes et femmes désenchantés, puis un commentaire pessimiste sur les cataclysmes à venir. Le premier, celui de Heiner Müller date de 1982. Le second, celui de Dostoïevski, de 1864. Le « paysage avec Argonautes » est une falaise noirâtre avec trois cyprès. Yeux hagards, bouches béantes sur des cris muets, des femmes se traînent *dans ce monde hors du temps*. Elles se partagent les paroles d'un monologue qui s'achève sur la vision d'un appareil ailé : *« Cette machine était bien ce que vos grand-mères avaient appelé Dieu. »* Et cette machine, nous dit Müller, était le véhicule de l'apocalypse.

Que reste-t-il à dire d'un tel monde, déchu, secoué par d'éternels jeux virils ? Que le pari technologique était perdu d'avance ? Que tout progrès s'avère illusoire ? Artiste sibyllin, maître des images dans la dernière partie du spectacle, Robert Wilson réunit les trois âges de l'homme. Un petit garçon couché dans la position du fœtus agite bras et jambes. Le vieil homme, Bernhard Minetti, est assis sur une chaise, face au public. Le travailleur s'est démultiplié. Il surgit, bout après bout, de la fente d'un rideau noir. L'être humain est devenu une multitude identique dont le metteur en scène clone les mouvements. Le spectacle se termine sur cet angle noir vers lequel se rue l'humanité, comme irrésistiblement aspirée par un moteur en marche.

Eberhardt Spreng

Will et Alex, les Propellerheads, font salle comble à Paris

PROPELLERHEADS. Elysée-Montmartre. Paris. 21 février

Plein comme un œuf, l'Elysée-Montmartre patiente en savourant le cocktail préparé par Touché. Une larme de rock, deux doigts de soul, une giclée d'*easy listening* et beaucoup de hip-hop « vieille école ». Agitez bien derrière les platines. Servez. Ce DJ, membre des Wiseguys, sait s'amuser et revigorer, dans les limites d'une salle de concert plus adaptée au rock qu'à la danse. Samedi 21 février, les Propellerheads sont justement censés résoudre, à Paris, le hiatus persistant entre nouvelle musique électronique et performance scénique. Leur formule magique tiendrait dans le titre de leur premier album : *Decksandrumsandrockandroll* (allusion parodique au fameux *Sex and Drugs and Rock 'n'roll*). Soit l'addition de l'art des DJ (en anglais *decks* signifie, entre autres, « platines ») à une instrumentation et une énergie rock.

Le duo prend d'abord le relais de Touché derrière les tourne-disques. Le temps d'exposer l'alchimie propre à Alex Gifford et Will White. A droite de la scène, Will, vingt-quatre ans, balance, en enfant du rap et de la techno, des rasades de *breakbeats* et les sirènes hurlantes de l'*acid house*. Sur la gauche, Alex, de dix ans son aîné, distille les touches moelleuses de *grooves* plus rétro. Avant de se convertir aux *samples* et aux *scratches*, ce multi-instrumentiste a fréquenté de nombreux groupes de rock. Pendant cinq ans, il joua même du saxophone avec les Stranglers et accompagna à plusieurs reprises Van Morrison en concert. Délaissant les ronds de vinyle, le voilà d'ailleurs qui s'attaque à un orgue millésimé. Des miaulements au swing *sixties* se vautrent alors dans des rythmes d'une puissance futuriste. Si Bath, leur ville d'origine, ne se trouve qu'à quelques kilomètres de Bristol, les Propellerheads ignorent tout des torpeurs envapées de la capitale du trip *hop*. Au *dub* lysergique, les duettistes préfèrent les éléments les plus dynamiques de chaque genre. Pas de préjugé. A l'instar des Chemical Brothers ou de Prodigy, Will et Alex jouent, échantillonnent et mixent avec un allant dionysiaque les ingrédients les plus électrifiants du rock, du funk, du hip-hop et de la house. La presse anglo-saxonne a qualifié de *big beat*, cette façon de privilégier la jouissance des rythmes.

Pour donner à tout cela une vitalité plus organique, Will White propulse aussi les tempos derrière une vraie batterie et Alex Gifford échange son clavier contre une basse. Ce ballet entre machines et instruments devrait emballer le spectacle. L'effet obtenu n'est pas à la hauteur de cette bonne volonté. Corsetées par des bandes préenregistrées, les interventions instrumentales se contentent d'un jeu trop rectiligne. Tout juste si le spectateur distrait s'aperçoit que l'homme prend le relais des disques.

La musique souffre aussi de ce monolithisme. Si on se félicite des multiples influences du groupe, on regrette, d'un titre à l'autre, le dosage trop similaire de ces références. Fans de James Bond, les Proppellerheads ont invité Shirley Bassey (inoubliable interprète des génériques de *Goldfinger* et de *Diamonds are Forever*) à enregistrer sur le seul titre chanté, *History Repeating* (pas au programme samedi), de *Decksandrums*... Avec David Arnold, ils ont aussi réorchestré brillamment le thème de *On her Majesty's Secret Service*. Dans la foulée, ils ont donné à quantité de morceaux l'allure de courses-poursuites. D'abord excité, on file dans ces films d'espionnage imaginaires, jouant le jeu de leur obsession, avant de s'arrêter, en bord de route, essouflé par cette frénésie trop systématique.

Stéphane Davet

« Les Pèlerins de La Mecque », de Gluck, piétinent à Hollywood

LES PÈLERINS DE LA MECQUE, de Christoph Willibald Gluck. Mise en scène et chorégraphie : Ana Yepes. Décors et costumes : Françoise Tournafond. Lumières : Laurent Castaingt. Direction musicale : William Christie. Avec Annick Massis, Gilles Ragon, Frank T'Hézan, Veronica Cangemi, Marie-Louise Duthoit, Gaëlle Méchaly, Paul Kirby, Philippe Fourcade, Thierry Félix, Francis Dudziak, Serge Goubioud. Orchestre Les Arts florissants, ensemble chorégraphique Les Fragments réunis. MONTPELLIER : Opéra, le 20 février. Prochaines représentations : CAEN : Théâtre, les 27 et 28 février à 20 h 30 (02-31-30-76-20).

Dire qu'un Turc manque de force peut paraître paradoxal. C'est pourtant l'impression que l'on retire de la nouvelle production, donnée à Montpellier et reprise cette semaine à Caen, des *Pèlerins de La Mecque*, ou *La Rencontre imprévue*. Créé en 1764, deux ans après *Orphée et Eurydice*, cet opéra-comique à la française marque l'adieu de Gluck à un genre qui l'avait fait vivre et connaître à Vienne pendant six années. L'histoire, tirée de Lesage, est piquante : un jeune prince de Bassorah, débarqué au Caire, retrouve sa fiancée enlevée par le sultan du cru ; celui-ci, clément comme le sont tous les souverains de théâtre au XVIIIe siècle, les mariera finalement.

Le livret de Dancourt a de la verve : il enlumine ce récit à la mode islamique de comparses pittoresques et typiques : un derviche-mendiant, un peintre, des suivantes et des servants, toute une galerie de portraits propre à aiguillonner l'inspiration du compositeur. Gluck, qui s'était déjà illustré dans la turquerie avec *Le Cadi dupé*, cisèle une musique pleine d'esprit, où, aux scènes parodiques, truffées d'onomatopées, de jeux de mots et de quelques sonorités orientales, succèdent des ariettes sentimentales et des duos amoureux gracieux et émouvants. Les airs sont brefs, les changements d'atmosphère vifs. Tout devrait filer vite. Tout traîne.

RÉALISATION BROUILLONNE

La direction de William Christie est bien en place, élégante, mais n'avance pas. Parfois entrecoupés par les parties parlées, les numéros s'enchaînent sans surprise. Les différences de couleurs, de *tempi*, ne sont pas assez marquées. Bref on n'a pas l'air de trop s'amuser dans la fosse. C'est que, sur le plateau, l'action piétine. Signant à Montpellier sa première mise en scène, la chorégraphe Ana Yepes, une spécialiste de la danse baroque, a voulu transposer l'action dans le Hollywood des années 30. Mais sa réalisation brouillonne obscurcit le propos. L'imagination fait défaut aux ballets, le rythme scénique s'engourdit, loin de l'alacrité d'une comédie musicale, dans laquelle, semble-t-il, la scénographie voudrait transporter les spectateurs. Les comédiens-chanteurs ne sont pas dirigés et se contentent de quelques pas pour tout déplacement, quand ils ne s'affalent pas dans des sofas aux teintes criardes. Et l'on plaint Annick Massis de devoir chanter le troisième acte, affublée d'une sorte de robe de mariée scintillante : le kitsch des studios américains n'était pas de si mauvais goût.

Heureusement le talent de la jeune cantatrice rend justice au personnage de la princesse Rezia. Son timbre est léger et charnu, sa voix fraîche et ductile, son interprétation a de la classe. Elle survole la distribution. Son partenaire, Gilles Ragon, est un Prince Ali musicalement correct, mais dépourvu de présence dramatique. Ce n'est pas le cas du baryton Philippe Fourcade, qui emballe les couplets du peintre Vertigo avec un engagement et une puissance vocale très convaincants.

Pierre Moulinier

SORTIR

PARIS

Fazil Say
Agé de vingt ans, ce jeune pianiste turc vient de publier un enregistrement consacré à Mozart. Le public sera très divisé sur son cas mais une chose est certaine : Fazil Say ne ressemble à aucun de ses collègues.
Mozart : *Sonates pour piano KV 330, 331 et 333*. Say : *Variations sur des thèmes de Paganini, Danses de Nasreddin Hoco, Derviche à Manhattan.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F. Concert précédé à 18 heures du film Friedrich Gulda joue Mozart.

Stereophonics, Melville
A l'instar de leurs compatriotes gallois des Manic Street Preachers, les Stereophonics usent (et parfois abusent) d'un lyrisme rock échevelé. Melville – créé par l'ancien leader de Chelsea – a musclé avec plus de finesse les chansons émotives de son premier album, *Est-ce que l'amour restera ?*
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 120 F.

Les Deux Gentilshommes de Vérone
Cofondateur en 1984 de la compagnie Théâtre de la Balance et, depuis 1992, codirecteur avec Elisabeth Chailloux au Théâtre des Quartiers d'Ivry, Adel Hakim y met en scène *Les Deux Gentilshommes de Vérone*, une pièce mal connue de Shakespeare dont il est à la fois le traducteur, l'adaptateur et l'un des interprètes. Adel Hakim a situé la pièce, non plus dans l'époque shakespearienne, mais dans l'Italie d'aujourd'hui avec des gentilhommes *« qui ont des faux airs de Vitelloni, les ratés inutiles de Fellini »*, explique-t-il. Le spectacle aura des allures de comédie musicale, avec des tubes italiens des années 80, des musiques originales de Marc Marder, sur des chorégraphies de Véronique Ros de la Grange.
Théâtre des Quartiers d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry-sur-Seine. Mº Mairie d'Ivry. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-72-37-43. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 22 mars.

AVIGNON

Maïté Fossen
Avignonnaise depuis 1987, cette danseuse-chorégraphe d'origine italienne s'offre comme un concentré de l'Histoire de la danse contemporaine. Elle a fait ses armes auprès de Pina Bausch, de l'Américaine Susan Buirge, a tâté du classique, de la technique cunninghamienne avec Viola Farber, avant de visiter le Japon d'Hideyuki Yano. Hantée par Valeska Gert, légendaire danseuse de l'expressionnisme allemand des années 20 autour de laquelle elle conçut un spectacle et deux expositions, cette figure d'exception, trop marginale, garde vaille que vaille le cap d'une recherche exigeante depuis dix ans. Sa dernière pièce *Les Enragés* rue dans les brancards pour exister hors du créneau crispé de la normalité. Sans concession ni restriction, un cri de guerre pour respirer et s'ouvrir à l'avenir.
Les Hivernales, salle Benoit XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. Le 24, à 21 heures. Tél. : 04-90-82-33-12. De 70 F à 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence
Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46).
L'invitée de l'hiver
Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48).
Michael Kael contre la World News Company
Film de Christophe Smith (France, 1 h 37).
Pour le pire et pour le meilleur
Film de James L. Brooks, (Etats-Unis, 2 h 18).
Les Sœurs Hamlet
Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chronique d'un amour
de Michelangelo Antonioni, avec Lucia Bose, Massimo Girotti, Ferdinando Sarmi.
Italien, 1950, noir et blanc (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Carmen
de Bizet. Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Neil Schicoff (don José), Jean-Luc Chaignaud (Escamillo), Norah Amsellem (Micaëla), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.
La Finta Semplice
de Mozart. Marianna Khalemskaïa, Liliana Faraon (Rosina), François-Nicolas Geslot (Fracasso), Nicolas Courjal (don Cassandro), Scott Emerson (don Polidoro), Ensemble orchestral de Paris, Andraes Stoehr (direction), Michael McCaffery (mise en scène).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.
Simon Goubert Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Ils s'aiment !
de Muriel Robin et Pierre Palmade, avec Michèle Laroque et Pierre Palmade.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 190 F et 220 F.

RÉSERVATIONS

Kathakali du Kerala
La troupe de Kathakali Sadanam interprètera *L'Exécution de Dussassana* extrait de *L'Histoire de Duryodana*, un des épisodes de l'épopée du *Mahâbhârata*, mise en scène de K. Kumaran.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. Les 26, 27 et 28 février et les 2, 3 et 4 mars, à 20 h 30 ; le 1er, à 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. 80 F et 110 F.
Femmes de Troie
d'après *Les Troyennes* d'Euripide, mise en scène et décor de Matthias Langhoff, avec Evelyne Didi, Emmanuelle Wion, Laure Thiéry, Frédérique Loliée, Agnès Bourgeois, Sandrine Spielman...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre Préfecture. Du 26 février au 28 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

28 février :
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Muriel Mayette.
Comédie-Française-Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
Dialogue en ré majeur
de Javier Tomeo, mise en scène d'Ariel Garcia Valdès, avec Michel Aumont et Roland Blanche.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

EN VUE

■ Accusé de détournement de fonds, impliqué dans une liaison avec sa secrétaire, harcelé par la presse, traqué par un procureur indépendant, menacé d'une procédure d'*impeachment*, le président de la tribu des Navajos vient de démissionner pour éviter un procès. Depuis 1995, **Albert Hale**, ami de **Bill Clinton**, dirigeait à Window Rock, en Arizona, les 300 000 Indiens de la réserve.

■ **Phoolan Devi**, l'ex-« *reine des bandits* », député du Mizrapur depuis 1996, candidate aux élections législatives en Inde, accuse de fraude électorale le parti nationaliste hindou Bharatiya Janata (BJP) et menace de se mettre en grève de la faim. Déjà, depuis dimanche, **Atal Behari Vajpayee**, leader du BJP, premier ministre de l'Uttar Pradesh, jeûne « *jusqu'à la mort* ».

■ Comme les chiens errants ont mordu plus de 700 personnes, en 1997, dans la ville bulgare de Targovishté, une amende équivalant à cinq fois le salaire moyen frappera désormais les maîtres qui, sans argent pour les nourrir, sont forcés d'abandonner leurs bêtes.

■ L'ourson en peluche martyrisé dans les années 30 par le petit **Theo Waigel**, actuel ministre allemand des finances, a été adjugé 1 200 marks (environ 3 650 francs), dimanche 22 février, à Nuremberg, lors d'une vente aux enchères en faveur des enfants victimes de la guerre.

■ La cour d'appel de Leipzig a condamné, vendredi 20 février, quatre jeunes Allemands à des peines de prison pour avoir écrit une phrase du nazi **Rudolf Hess** dans le livre des visiteurs du camp de Buchenwald. Ils avaient été relaxés en première instance, au motif qu'« *ils n'avaient pas exprimé d'opinion personnelle* ».

■ L'adjoint au chef de la police d'Ankara fait projeter des dessins animés de **Tom et Jerry** dans les cars pour calmer les tensions des agents du maintien de l'ordre. Le département d'hygiène mentale du ministère turc de la santé craint que ces films, où la souris se moque du chat, n'augmentent au contraire l'agressivité des agents de la force publique.

■ Le parquet de Palerme se demande comment deux mafieux, les frères **Filippo et Giuseppe Graviano**, devenus papas les 26 juin et 13 août 1997, ont acheminé leur semence malgré les mesures draconiennes en vigueur dans les prisons de haute sécurité.

■ Dimanche 22 février, à Pantin, **Nadir Soualem**, dix-huit ans, sauve de la noyade un vieil homme qui tentait de mettre fin à ses jours, en plongeant dans le canal de l'Ourcq. Il y a trente-trois ans, son père avait sauvé un désespéré en plongeant dans la Seine.

Christian Colombani

Le feuilleton Diana se poursuit en Grande-Bretagne

La presse d'outre-Manche s'en prend à Mohammed Al Fayed, le père de Dodi, pour ses dénonciations de la responsabilité de l'establishment dans la mort de la princesse de Galles

MALGRÉ LA MORT de son fils, Mohammed Al Fayed est sans doute aujourd'hui l'homme le plus critiqué de Grande-Bretagne. Les récentes déclaration du père de Dodi sur la responsabilité de l'establishment britannique dans l'accident du tunnel de l'Alma, à Paris, ont en effet choqué l'ensemble des quotidiens qui continuent de suivre abondamment le feuilleton Diana, mêlant le sordide au tragique. « *Il y a quelque chose d'indécent à propos de ces dernières spéculations... Jusqu'à présent, le seul complot qui émerge du lot est celui d'une partie de la presse qui fait mousser des histoires idiotes à des fins mercantiles. Jusqu'au moment où on nous aura montré qu'il y a davantage derrière cet accident horrible que ce qui a été rapporté, une période d'autocensure et de dignité silencieuse serait bienvenue de la part de ceux qui pensent en savoir plus que les enquêteurs chevronnés* », écrit, le 16 février, le quotidien londonien du soir, *The Evening*, à propos des déclarations du milliardaire égyptien.


The Daily Telegraph
Iraq to face 'devastating' retaliation

Se drapant, comme il sied à un quotidien conservateur digne de ce nom, dans la défense de la monarchie, *The Daily Telegraph*, pour sa part, discerne derrière cette affirmation la volonté de Mohammed Al Fayed de régler ses comptes avec Elisabeth II, à la suite de la décision du palais de Buckingham de remplacer son grand magasin Harrods par le bijoutier Asprey pour le parrainage du Windsor Horse Show, l'événement hippique préféré de la reine, et qui demeure le sommet de la saison mondaine londonienne : « *Il veut l'utiliser* [la théorie de la conspiration] *pour sa vendetta contre l'establishment et embarrasser les membres de la famille royale. Mais il ne fournit aucune preuve de ce qu'il avance. Au contraire, tous les indices contredisent un homme dont les propos n'inspirent pas toujours confiance.* » Le racisme antiarabe apparaît en filigrane de certaines manchettes de tabloïds de droite. Entre autres gracieusetés, le *Daily Mail* décrit le natif d'Alexandrie, à qui à deux reprises la nationalité britannique a été refusée, comme « *le pharaon du fantasme... un maître des histoires à dormir debout* » tandis que le *Daily Express* l'incite carrément à « *retourner sous sa tente* ».

« *L'allusion faite dans notre dernière conversation, trois jours avant le drame, à une nouvelle vie, était entièrement fondée sur le souhait de Diana d'échapper à la presse britannique plutôt que sur des motifs d'ordre privé* » : le moindre paradoxe de cette affaire qui en compte tant est le choix de Rosa Monckton, considérée par les experts comme l'une des amies les plus proches de la princesse de Galles, par le quotidien populaire *Sun* pour défendre sa mémoire. Dans un article intitulé « La mort de Diana n'est-elle pas suffisamment tragique sans voir répandre ces mensonges grotesques ? », cette amie affirme que l'ex-épouse du prince Charles lui avait confié qu'elle n'avait nullement l'intention d'épouser Dodi Al Fayed. « *J'ai autant besoin d'un mari aujourd'hui que d'une éruption boutonneuse sur le visage* », lui aurait déclaré Diana.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

THE INDEPENDENT
Andrew Marshall

■ S'il y a un arrangement avec l'Irak, l'Amérique affirmera sans aucun doute que c'est le résultat de sa fermeté. Ce qui est en réalité très douteux. C'est Kofi Annan et son adroite diplomatie qui auront permis de trouver une issue. Si la force est utilisée, l'échec n'en sera que plus retentissant : le résultat ne sera pas la fin de Saddam, ni de ses armes, ni d'aucun des problèmes fondamentaux qui font de cette affaire la source la plus probable d'un conflit majeur. Pouvons-nous réellement persister dans ce style de confrontation ? Cela vaut-il la peine de mettre le monde au bord d'une catastrophe pour mettre en œuvre des résolutions de l'ONU quand on prête à peine attention à tant d'autres ? N'avons-nous aucune autre manière d'atteindre notre but – *qui, après tout, est supposé être la sécurité régionale, la paix et le non-recours à la guerre ?* (...) La seule autre option est de commencer à trouver des arrangements avec l'Irak, de le faire sortir du coin et de le traiter comme un Etat « normal ». Cela paraîtra détestable à tous ceux qui le considèrent comme un Etat exceptionnellement anormal, déterminé à détruire ce qui tient lieu de paix au Moyen-Orient, et qui torture et tue son propre peuple, se prépare activement à la guerre et envahit ses voisins. Mais nous ne traitons pas avec l'Irak parce que ce pays serait gentil, mais parce qu'il n'y a pas d'autre option, sauf à le transformer en parking avec ces merveilleuses armes de grande précision. (...) Alors que les Etats-Unis menaçaient d'agir militairement, la Grande-Bretagne a suivi, assurant élégamment l'arrière garde, en dépit de tensions de plus en plus évidentes au sein du gouvernement. Si la confrontation n'est plus à l'ordre du jour, la Grande-Bretagne devrait, pour une fois, prendre l'initiative. Nous pouvons, et nous devrions, montrer la voie vers un nouveau comportement avec Saddam, un comportement qui ne nécessite pas pour être efficace de recourir à la menace d'un Armageddon chaque année.

THE NEW YORK TIMES
Bob Herbert

■ « *Il n'y a pas de plus grande furie guerrière qu'un non-combattant* », disait un vétéran de la première guerre mondiale, C. E. Montague. Rien n'a changé, sinon que maintenant il y a plus de non-combattants que jamais. Nous pouvons tous regarder la guerre qui pointe à la télévision. Aucun danger. Si ça devient ennuyeux, on peut changer de chaîne et passer à « Seinfeld ». Bill Clinton, chargé de stimuler le soutien à la guerre, a fait une partie de ses préparatifs sur un parcours de golf. Et l'autre soir, il a trouvé le temps de faire la fête avec des gros bonnets du Parti démocrate dans un ensemble résidentiel luxueux (...). 25 000 dollars par couple. « *C'était délicieux* », a déclaré un représentant du Parti démocrate. (...) En l'absence de tout réel sentiment de danger, de menace à son bien-être personnel ou à son mode de vie, il devient de plus en plus facile de lancer des bombes sur des terres étrangères. La guerre est devenue un passe-temps de voyeur, dont les progrès sont discutés chaque jour au travail, autour d'une tasse de café. (...) Le secrétaire d'Etat Madeleine Albright (...) a présenté les choses le plus simplement possible : « *Si nous devons avoir recours à la force, c'est parce ce que nous sommes l'Amérique. Nous sommes la nation indispensable. Nous marchons la tête haute. Nous voyons loin dans l'avenir.* » A-t-on jamais vu meilleur exemple de l'arrogance du pouvoir ?

www.canalipsos.com

L'actualité française et internationale analysée à travers les sondages d'opinion

A LA « UNE » du premier numéro de Canal-Ipsos, un titre accrocheur : « Chirac devient plus populaire que Jospin », suivi de quelques lignes résumant les résultats d'un sondage réalisé au début du mois. Pour ceux qui souhaitent en savoir davantage, un lien permet d'accéder à un dossier plus fourni, avec un texte d'analyse et une « synthèse graphique » en quatre tableaux récapitulatifs, montrant comment les Français ont jugé l'action du premier ministre et celle du président au cours de l'année écoulée.

Depuis le 18 février, l'institut Ipsos s'adresse directement au public grâce à son nouveau « canal » sur le Web, qui vise à la fois le grand public et les utilisateurs professionnels. La première partie du site, gratuite et ouverte à tous, se présente comme un magazine multimédias d'information, ayant pour objectif d'analyser l'actualité à travers les résultats de sondages. Pierre Giacometti, directeur d'Ipsos Opinion, le définit comme un « *journal très réactif* », qui sera renouvelé plusieurs fois par semaine pour mieux cerner les « *mouvements d'une opinion complexe et changeante* ». Dès son ouverture, Canal Ipsos propose une douzaine de sondages, allant de l'attitude des Français face aux 35 heures jusqu'au degré d'attachement des Corses à la France, en passant par le palmarès des campagnes publicitaires les mieux perçues par les consommateurs. La rubrique internationale est consacrée à la popularité du président Clinton et à la cote d'amour de l'euro dans divers pays européens. Canal Ipsos a aussi une vocation pédagogique, car un site Web est le lieu idéal pour exposer sa méthodologie, expliquer ce qu'est un échantillon représentatif ou un baromètre et répondre aux critiques sur la validité ou l'utilité des sondages.



Le site comporte un secteur payant réservé aux clients d'Ipsos et aux abonnés, qui vont bénéficier d'un ensemble de services de classement, d'archivage et de consultation de bases de données à usage professionnel. Déjà, on peut accéder à une « banque de sondages » renfermant 7 000 enquêtes réalisées en France au cours des dix dernières années, indexée et accessible par mot-clé. Ce service, destiné en priorité aux entreprises et aux universités, peut être testé gratuitement jusqu'au 30 mars. Le Web pourrait devenir le principal mode de communication entre Ipsos et sa clientèle. Jean-Marc Lech, co-président du groupe, n'hésite pas à prédire qu'un jour prochain « *Gutenberg va disparaître de notre métier* ».

Yves Eudes

SUR LE SITE

TOURNOI D'ÉCHECS

■ Dans le cadre du Festival international des jeux qui se tient à Cannes du 21 février au 1er mars, le champion du monde d'échecs Anatoli Karpov disputera via Internet cinquante parties simultanées contre des joueurs du monde entier. Pour choisir ces derniers, des tournois de sélection sont organisés sur le site Web d'Europe Echecs.
www. Europe-echecs. com

CENSURE

■ Le Parlement de Singapour a voté une nouvelle loi étendant aux nouveaux supports électroniques la censure des documents à contenu sexuel et aggravant les sanctions encourues par ceux qui distribuent ou détiennent des textes ou images illicites. – *(AP.)*

UN CODE D'HONNEUR

■ La Fédération des journalistes allemands (DJV) recommande la rédaction d'un « *code d'honneur* » qui proposerait une déontologie des pratiques journalistiques sur Internet. L'objectif est d'éviter la généralisation des dérapages qui, selon la fédération, se sont produits lors de l'affaire Monica Lewinsky. – *(AFP.)*

Arrêt sur Pivot *par Alain Rollat*

LA GUERRE n'aura peut-être pas lieu. Il veut capituler. L'opération « Bouillon de colère », qui n'avait pourtant rien de bactériologique, est suspendue. Bernard Pivot veut déposer les armes. Sa *Remontrance à la ménagère de moins de cinquante ans* n'aura été qu'un baroud d'honneur. « *Je ne vois pas de solution* », a-t-il dit. Qu'il ait exprimé cet aveu d'impuissance dans « Arrêt sur images », dimanche, sur La Cinquième, ne saurait surprendre. Il est logique qu'il ait choisi ce haut lieu du décryptage des images pour opérer son propre arrêt sur texte. Mais doit-on s'en accommoder ? Faut-il pleurnicher en regrettant que ce cher Bernard ne laisse pas déborder plus longtemps la saine amertume de son « Bouillon de culture » réduit par les marchands de soupe publicitaire à n'être plus que celui de 23 heures ?

A qui la faute ? Nous aurions dû appeler à la mobilisation derrière lui. Pourquoi ne l'avons-nous pas encouragé à franchir le pas ? Nous aurions dû le pousser à briguer sans ambages la présidence de France Télévision. Pourquoi n'avons-nous pas milité pour son projet de renversement des programmes ? La culture d'abord ! Nous aurions dû partager son rêve. Ah ! Bavarder chez Polac avec *Zazie* à l'heure de l'apéro ! Parcourir « Un siècle d'écrivains » entre la poire et le fromage ! Suivre « *Droits d'auteurs* » sans manquer la messe de 11 heures le dimanche !... Nous aurions dû décrocher notre téléphone quand il a raconté à l'ami Schneidermann ce « *cauchemar* » qui le hante chaque fois qu'il s'imagine dans la peau du président des chaînes publiques : « *Je refais un " Grand échiquier " à 20 h 30 ; je crée de nouveaux magazines culturels à 22 h 30 ; je programme " Le Cercle de minuit " à minuit. Et la publicité fout le camp, mon déficit se creuse, le ministère des finances m'interpelle, les contrôleurs de l'Etat me tombent dessus...* » Quand il a conclu : « *Non, c'est impossible...* », nous aurions dû faire exploser le standard de La Cinquième en criant : halte au cauchemar !

Réveillons-nous ! Car rien n'est impossible à un Pivot qui a donné le goût de lire à des générations d'enfants sans le faire exprès. C'était à l'époque où « Apostrophes » commençait à 21 h 30. Sauvons notre Pivot national de la tentation de l'abandon ! Prenons au mot toutes les éminences ministérielles et parlementaires qui lui donnent raison contre les incohérences d'un Etat incapable d'assumer l'existence d'une vraie télévision de service public ! Et si, vraiment, « *les directeurs de programmes pensent que la culture, c'est chiant...* », comme l'a rapporté Laure Adler, alors, le moment est venu de leur dire m..., en toutes lettres !

LUNDI 23 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.40 La Vie est un roman ■ ■
D'Alain Resnais (France, 1983, 110 min). Ciné Cinémas

18.55 Pendez-moi haut et court ! (La Griffe du Passé) ■ ■
De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.05 Les Trois Frères ■
De Bernard Campan et Didier Bourdon (France, 1994, 120 min). TSR

20.10 Les Frères McMullen ■
D'Edward Burns (Etats-Unis, 1995, 105 min). RTBF 1

20.30 Europe 51 ■ ■ ■
De Roberto Rossellini (Italie, 1952, N., 110 min). Ciné Cinéfil

20.30 Aux sources du Nil ■ ■
De Bob Rafelson (Etats-Unis, 1989, 135 min). Ciné Cinémas

20.30 Les Maudits ■ ■
De René Clément (France, 1946, N., 100 min). Festival

20.35 ▶ Seven ■ ■ ■
De David Fincher (Etats-Unis, 1995, 120 min). Canal +

20.45 Les Apprentis ■ ■
De Pierre Salvadori (France, 1994, 90 min). Arte

20.45 Madame Sousatzka ■
De John Schlesinger (GB, 1988, 120 min). France Supervision

20.50 Speed ■
Δ De Jan De Bont (Etats-Unis, 1994, 130 min). M 6

20.55 True Lies, le caméléon ■
De James Cameron (Etats-Unis, 1994, 145 min). TF 1

21.00 Un dimanche à la campagne ■ ■
De Bertrand Tavernier (France, 1984, 105 min). Paris Première

22.05 L'Affaire Thomas Crown ■
De Norman Jewison (Etats-Unis, 1968, 105 min). Canal Jimmy

22.20 Week-end à Paris ■
De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.20 Flic Story ■
De Jacques Deray (France, 1976, 115 min). RTL 9

22.20 Le Tigre du ciel ■
De Jack Gold (Grande-Bretagne, 1976, 105 min). TMC

22.45 Une semaine de vacances ■ ■
De Bertrand Tavernier (France, 1980, 100 min). Paris Première

22.45 Fureur apache ■ ■
De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1972, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

22.46 Select Hôtel ■
De Laurent Bouhnik (France, 1996, 83 min). Canal +

23.00 Les Misérables ■ ■ ■
De Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 85 min). Histoire

23.25 Les Tuniques écarlates ■ ■
De Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, v.o., 120 min). France 3

23.50 Le Garçon sauvage ■ ■
De Jean Delannoy (France, 1951, N., 120 min). Ciné Cinéfil

0.15 Premier de cordée ■
De Louis Daquin (France, 1943, N., 95 min). RTL 9

0.20 Sur la route de la soie ■
De Junya Sato (Etats-Unis, 1990, 100 min). Arte

0.30 Le Mirage ■ ■
De Jean-Claude Guiguet (France, 1991, 100 min). Ciné Cinémas

0.30 Quelque part vers Conakry ■
De Françoise Ebrard (France, 1991, 80 min). Festival

1.50 Sorrowful Jones ■
De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

2.10 Bernie ■
D'Albert Dupontel (France, 1996, 80 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Lucille Ball. Ronald Reagan. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Propellerheads, Emilie Altmayer, Berenice Bejo, Florent Pagny, Marie Darrieussecq. Canal +
20.00 Thalassa. Les canneurs de Saint-Jean. TV 5
20.00 Les Leçons de l'Histoire. Le communisme en question : L'internationale communiste. Avec Bernard Guetta, Marc Lazar. Histoire
20.00 20h Paris Première. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. Le culturisme au féminin. Le grand brûlé et l'infirmière. De nouveaux sous-marins... Pourquoi ? TV 5
22.45 Mots croisés. Spécial Irak. France 2
23.20 Y a pas photo ! Avec Enzo Enzo, José Garcia, Djamel Bourras. TF 1
0.35 Le Cercle des arts. Autour de Régine Crespin. France 2

DOCUMENTAIRES

20.35 To Sang Fotostudio. Planète
20.55 Tati, l'empire des prix. Téva
21.10 Vivre avec les yeux. Planète
22.55 Nautilus. [1/5]. Planète
23.35 ▶ Conversation avec Michael Tippett. Muzzik
0.10 ▶ Multi-manga. Planète
1.30 ▶ Mathias, le procès des gangs. Planète

MUSIQUE

21.00 ▶ Le Mariage de la Saint-Jean. Opéra de Michael Tippett. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Muzzik
23.20 Festival Chopin. France Supervision
23.50 Melvin Taylor. Canal Jimmy
0.30 Sonny Rollins. Muzzik
0.35 Le Crépuscule des dieux. Opéra de Wagner. Mise en scène de Nikolaus Lehnoff. France Supervision
0.40 Jazz 6. Rabih Abou-Khalil. M 6

THÉÂTRE

20.35 Ma journée à moi. Pièce de théâtre de Charlotte de Turckheim. TMC

TÉLÉFILMS

22.30 Calculs et passions. De Lynn Hershman Leeson (v.o.). Arte
22.35 Deux fois vingt ans. De Livia Gianpalmo. TV 5
23.00 Passion dangereuse. De Jonathan Sanger. M 6

SÉRIES

21.00 Drôle de chance. Pilote. Le survivant. Série Club
21.15 New York Police Blues. Rien ne va plus. Canal Jimmy
22.05 NYPD Blue. La confiserie, c'est pas un gâteau. Meurtres en série. TSR
23.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le piège éternel. TSR
0.40 Médecins de nuit. Le mensonge. Série Club

NOTRE CHOIX

● 22.30 Arte
Calculs et passions
Sur une musique du groupe The Residents, un étonnant téléfilm américain de Lynn Hershman Lesson, inédit en France, qui tente de réconcilier un passé visionnaire au futur immédiat de la virtualité électronique et des manipulations génétiques. C'est la rencontre improbable, *via* l'ordinateur, d'une « super woman », grosse tête chercheuse, avec la fille du poète anglais Byron, la très subtile Ada Byron Lovelace. Génie des mathématiques corsetée à l'éducation victorienne, Ada est en quelque sorte à l'origine du langage informatique. Mais son impatience intellectuelle comme sa liberté amoureuse étaient évidemment en totale contradiction avec les canons sociaux de l'époque...: Un conte sensible et assez fascinant.

● 0.30 Ciné Cinémas
Le Mirage
Une femme mûrissante, ancienne collaboratrice allemande retirée au bord du lac Léman, tombe amoureuse d'un jeune Américain qui donne des leçons à son grand fils. Elle sent revenir en son corps le sang de la féminité, de la jeunesse : un mirage. Jean-Claude Guiguet, qui a réalisé ce film en 1991, a complètement repensé un court roman de Thomas Mann encombré de détails gynécologiques. Son film, lumineux, tout en images impressionnistes (d'Alain Levent), est un hymne à la nature, à la vie, à l'amour jusqu'à l'approche de la mort. L'actrice canadienne Louise Marleau est magnifique dans cet univers d'un auteur qui reste, injustement, « confidentiel ».
★ **Autres diffusions : mercredi 25 février, 16.30 ; vendredi 27, 10.30 ; mardi 3 mars, 18.50 ; jeudi 5, 13.10 ; dimanche 8, 8.10.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 True Lies, le caméléon ■ Film de James Cameron.
23.20 Y a pas photo !
0.50 Le docteur mène l'enquête. ○
1.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal. Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval, Météo.
20.55 Fort Boyard.
22.45 Mots croisés. Spécial Irak.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle des arts. Autour de Régine Crespin.
1.55 Histoires courtes.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Mission du commandant Lex. Film d'André de Toth.
22.25 et 1.25 Tex Avery.
22.45 Météo, Soir 3.
23.25 Les Tuniques écarlates ■ ■ Film de Cecil B. DeMille (v.o.).
1.35 Aléas.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Malebranche.
20.35 ▶ Seven ■ ■ ■ Film de David Fincher.
22.35 Flash infos.
22.46 Select Hôtel ■ Film de Laurent Bouhnik.
0.10 Lame de fond. Film de Ridley Scott (v.o.).
2.10 Bernie ■ Film d'Albert Dupontel.
4.00 Un été à la Goulette ■ Film de Férid Boughedir.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Santé et précarité.
20.00 Reportage. Quand les animaux font leur cinéma.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Apprentis ■ ■ Film de Pierre Salvadori.
22.15 Kinorama.
22.30 Calculs et passions. Téléfilm de Lynn H. Leeson (v.o.).
23.55 Court-circuit. Scènes de lit.
0.20 Sur la route de la soie ■ Film de Junya Sato.

M 6

18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Speed ■ Film Δ de Jan De Bont.
23.00 Passion dangereuse. Téléfilm de Jonathan Sanger.
0.40 Jazz 6. Rabih Abou-Khalil.
1.50 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Andreï Makine (*Le Crime d'Olga Arbélina*).
21.00 Le Grand Débat. En collaboration avec le journal *Le Monde*. [2/2] A quoi servent les syndicats ?
22.10 Fiction. *Haïdous, ou les chants de l'amour nomade*, de Jean-Marie Simon.
23.00 Nuits magnétiques. Carnet nomade.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Concert. *Salomon*, de Haendel.
22.30 Musique pluriel. *Laure ou la lettre au cachet rouge*, drame lyrique en trois actes (première partie), de Lemeland.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Taïra, Kang, Dao.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Andreï Tarkovski. Œuvres de Moussorgski, Debussy, Ravel, Nono, Beethoven, Wagner.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Haendel, Purcell, Pergolèse.

MARDI 24 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.10 L'Esprit d'équipe ■
De Michael Chapman (Etats-Unis, 1983, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

13.45 Europe 51 ■ ■ ■
De Roberto Rossellini (Italie, 1952, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

15.35 Week-end à Paris ■
De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

15.35 Sans aucune défense ■
De Martin Campbell (Etats-Unis, 1991, 100 min). Ciné Cinémas

16.30 Les Maudits ■ ■
De René Clément (France, 1946, N., 110 min). Festival

17.00 Les Misérables ■ ■ ■
De Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

17.05 Bernie ■
D'Albert Dupontel (France, 1996, 85 min). Canal +

17.05 Le Garçon sauvage ■ ■
De Jean Delannoy (France, 1951, N., 120 min). Ciné Cinéfil

17.15 La Guerre des polices ■
De Robin Davis (France, 1979, 105 min). Ciné Cinémas

19.00 Histoire de garçons et de filles ■ ■
De Pupi Avati (Italie, 1989, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

19.05 Sorrowful Jones ■
De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 L'Honorable Catherine ■ ■
De Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Haut, bas, fragile ■ ■
De Jacques Rivette (France, 1994, 165 min). Ciné Cinémas

20.30 Chicanos, chasseurs de têtes ■
De Jerrold Freedman (Etats-Unis, 1980, 110 min). RTL 9

20.35 C'est pour la bonne cause ■
De Jacques Fansten (France, 1997, 100 min). Canal +

20.35 My Girl II ■
De Howard Zieff (Etats-Unis, 1993, 100 min). TSR

20.55 Un prince à New York ■
De John Landis (Etats-Unis, 1987, 120 min). France 2

21.35 Les Girls ■ ■ ■
De George Cukor (Etats-Unis, 1957, 110 min). France Supervision

21.40 Un homme parmi les loups ■ ■
De Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 110 min). Disney Channel

22.10 Shangaï Express ■ ■ ■
De Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

22.55 Accident ■ ■
De Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 100 min). Paris Première

23.30 Samson ■
De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.55 Safe Passage ■
De Robert Allan Ackerman (EU, 1996, v.o., 94 min). Canal +

0.50 La Malibran ■
De Sacha Guitry (France, 1943, N., 95 min). RTL 9

1.05 Pendez-moi haut et court ! ■ ■
De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

1.05 Frozen Assets ■
De George Miller (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

2.25 Coup de foudre ■ ■
De D. Kurys (F, 1983, 110 min). RTL 9

3.25 Nitrate d'argent ■
De Marco Ferreri (France - Italie, 1995, 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 19.00 Envoyé spécial, les années 90. Les ripoux. Koweït, l'épuration. Histoire
13.30 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Jean Laffont. TV 5
13.35 Parole d'Expert. Jean-Loup Dabadie. France 3
15.10 Le Grand Forum. Emma Bonino. Canal +
16.00 Les Leçons de l'Histoire. Le communisme en question : l'internationale communiste. Invités : Bernard Guetta ; Marc Lazar. Histoire
18.00 Stars en stock. Jean Simmons. Charlton Heston. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Eric Dahan ; Agatha Godard ; Mogwai ; Aqua. Canal +
20.40 Spécial E = M 6 junior. Les colères de la Terre. M 6
21.20 Les Années belges. L'Expo 58. RTBF 1
21.40 Les Nouveaux Aventuriers. M 6
22.00 Questions d'histoire. L'effondrement du système communiste. Histoire
22.15 Sud. Avec Pierre Richard ; Nadir Bosch. TMC
22.35 Bouillon de culture. Terre et mer. Invités : Patrick O'Brian ; Hervé Hamon ; Michel Serres ; Eric Tabarly. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
23.20 Science 3. Le Couloir secret de la pyramide. France 3
0.05 Zone interdite. Adolescents et hors-la-loi. M 6
0.20 Ex Libris. Couples croisés. Invités : Marie Darrieussecq ; Alina Fernandez ; Marie-Josèphe Guers ; Colette Victor ; Jacques Salomé. TF 1
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Edouard Glissant. France 2

DOCUMENTAIRES

18.25 Le Monde des animaux. Danse avec les loutres. La Cinquième
19.00 Elisabeth Schwarzkopf : autoportrait. Muzzik
19.15 Réactions nucléaires : le cas Pantex. Planète
19.15 Manu Dibango. Silences. France Supervision
20.00 Africa. [3/8]. Caravanes d'or. Histoire
20.35 Blacks, USA, qui sommes-nous ? Planète
20.45 La Vie en face. Sky, my sécu ! Arte
20.45 World Music. Alan Stivell. France Supervision
21.50 ▶ Isaac Bashevis Singer. Sur un dieu caché... Arte
21.55 Quinzaine latino. Sounds of the Cities : Cuba. Paris Première
22.35 To Sang Fotostudio. Planète
22.40 ▶ Rencontre au sommet. Isaac B. Singer et Anthony Burgess. Arte
23.35 Si j'étais pas né. TSR
23.40 ▶ Les juifs chantent le blues. Arte

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Bruno Wartelle - Craig Thomas. Mohamed Bengasmia - César K. Ekina. Fernely Feliz - Peter Hrivnak. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Black Ballad. Muzzik
21.00 Henze dirige Henze. Muzzik
21.30 Solti dirige Prokofiev. Muzzik
23.25 Siegfried. Mise en scène de N. Lehnoff. France Supervision
0.25 Count Basie and His Orchestra. Muzzik
0.35 Quinzaine latino. Djavan & Grupo. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.00 Un assassin irrésistible. De Marvin Chomsky [2/2]. Téva
18.20 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [3/4]. Festival
20.00 Jour de colère. De David Delrieux. TV 5
20.30 Une fille du Régent. De Jean-Pierre Decourt. Festival
21.00 Einstein. De Lazare-Roger Iglesis [4/4]. Histoire
22.05 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [4/4]. Festival
22.35 Les Aventuriers de l'Amazone. De Luis Llosa. M 6
23.40 Clarissa. De Jacques Deray. Festival
0.50 Calculs et passions. De Lynn Hershman Leeson. Arte

SÉRIES

18.55 Loïs et Clark. Le globe de Krypton. M 6
19.10 Daktari. Mtula. Série Club
20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre I. Série Club
20.55 Ally McBeal. Episode Pilote (v.o.). Téva
21.30 Twin Peaks. Episode nº 20. Série Club
22.25 Spicy City. Have You Seen Mano Mantillo's Hand ? (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Columbo. Plein cadre. TF 1
22.55 Angela, 15 ans. Un ange passe (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Les péchés du père (v.o.). Canal Jimmy
2.05 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Ally McBeal

Retour aux sources

LA SITCOM a le vent en poupe à l'heure actuelle. Deux séries récentes, « Dharma & Greg » (sur Téva, le vendredi, à 21 h 20) et « Ally McBeal », battent des records d'audience et remportent un beau succès critique. Toutes deux utilisent une recette éprouvée, celle de la *screwball comedy*, naguère exploitée par Capra, McCarey, Mitchell Leisen, Gregory La Cava... Un retour aux sources, en quelque sorte.

En 1977, deux enfants, Dharma et Greg, se croisent dans le métro de San Francisco. Ils se retrouvent vingt ans plus tard au même endroit. C'est le coup de foudre ! Greg est un brillant juriste, Dharma est dresseuse de chiens et professeur de yoga. Le temps de déguster une tarte aux myrtilles à Reno, dans le Nevada, ils sont mariés. Nos amoureux auraient tout pour être heureux s'il n'y avait leurs familles respectives. Les parents de Greg sont des bourgeois BCBG, un peu coincés et rigoureux sur l'étiquette ; ceux de Dharma, des soixante-huitards attardés, sont plutôt baba cool : le père, Larry, à la mémoire qui flanche, cultive de l'« *origan* » dans son appartement et voit des fascistes partout. Le choc explosif de ces deux mondes va donner lieu à des scènes hilarantes.

Le début d'« Ally McBeal » est analogue à la série précédente : deux enfants, Ally et Billy, se rencontrent, tombent amoureux, deviennent inséparables. Mais un beau jour, Billy part, sacrifiant son bonheur à sa carrière. Les années passent. Ally, à présent une brillante avocate, est embauchée dans un cabinet où elle retrouve son amour d'enfance... marié à la ravissante Georgia. Ally aura fort à faire pour gérer à la fois son travail et ses sentiments. Le créateur de la série, David E. Kelley, a emprunté un gadget à « Dream On » : les pensées, les désirs et les émotions de l'héroïne sont matérialisés par des inserts d'images. Ainsi, lorsque son partenaire la blesse moralement, le corps d'Ally est transpercé de flèches, ou lorsqu'elle rêve d'avoir une poitrine plus opulente, ses seins se mettent à gonfler. « Ally McBeal » vient de remporter le Golden Globe Award de la meilleure comédie, et Calista Flockhart celui de la meilleure comédienne pour son rôle d'Ally.

Jean-Jacques Schléret

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Croc-Blanc. Film de Randal Kleiser.
22.50 Columbo. Plein cadre.
0.20 Ex Libris. Couples croisés.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.25 Reportages. Jean Frechet, entre la foi et la colère.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.55 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Un prince à New York ■ Film de John Landis.
23.00 Rapid Fire. Film ○ de Dwight H. Little.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... La greffe d'organe.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Spéciale tournoi.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Science 3. Le Couloir secret de la pyramide.
0.15 Magazine olympique.
0.45 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Fallait pas ! Film de Gérard Jugnot.
15.10 Le Grand Forum.
16.10 Les Coulisses du fisc.
17.05 Bernie ■ Film Δ d'Albert Dupontel.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 C'est pour la bonne cause ■ Film de Jacques Fansten.
22.15 Flash infos.
22.26 Manga manga. Ninja Scroll.
23.55 Safe Passage ■ Film de Robert Allan Ackerman (v.o.).
1.30 Le Patchwork de la vie. Film de Jocelyn Moorhouse (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 D'ici et d'ailleurs. Madras.
14.25 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.30 Le Roman de l'homme : Deux crânes pour un homme. 15.35 Entretien avec Jean-Louis Heim.
16.00 Fête des bébés. Parrains et marraines.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.55 Ceux qui parlent aux choses.
18.25 Danse avec les loutres.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Foot, jeunes et pognon.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Sky, my sécu !
21.40 ▶ Soirée thématique. Isaac Bashevis Singer. 21.45 Jean d'Ormesson parle de Singer. 21.50 Isaac Bashevis Singer : Sur un dieu caché... 22.40 Rencontre au sommet : Isaac B. Singer et Anthony Burgess. 23.15 Mr Singer's Nightmare and Mrs Pupko's Beard. Court métrage de Bruce Davidson. 23.40 Les juifs chantent le blues. 0.40 Serge Lask, calligraphie de l'absence.
0.50 Calculs et passions. Téléfilm de Lynn H. Leeson (v.o.).

M 6

13.30 Entre l'amour et l'honneur. Téléfilm de Sam Pillsbury.
15.10 Code 003.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 Décrochages info.
20.39 Les Mardis de la découverte. 20.40 Spécial E = M 6 junior : Les colères de la Terre. 21.40 Les Nouveaux Aventuriers.
22.35 Les Aventuriers de l'Amazone. Téléfilm de Luis Llosa.
0.05 Zone interdite.
1.55 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Anne Lima (*L'Inquisition de Goa. La relation de Charles Dellon 1687*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Chantal Thomas (*Comment supporter sa liberté ?*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. *Symphonie nº 9*, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. *Laure ou la lettre au cachet rouge*, drame lyrique en trois actes (suite du 23 février et fin), de Lemeland.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Piano aux Jacobins. Récital de Peter Jablonski, piano.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schmidt, Brahms, Schubert

Le placier

par Pierre Georges

SUR LES MARCHÉS, qu'ils soient aux bestiaux, aux primeurs ou aux puces, circule ordinairement un homme qu'on appelle le placier. Ce personnage court les allées et les stands, ordinairement armé d'un carnet à souches. Il prélève la dîme, donne quittance et règle les conflits de frontière.

C'est avec quelque amusement qu'on a trouvé trace dans une dépêche AFP, ce matin, du placier de Bagdad. Le descriptif en était ainsi fait : *« L'air chafouin, armé d'un grand livre de comptes, le "Père Dollar"* [Abou Dollarat] *se faufilait dans la cohue pour percevoir la taxe, refusant cependant de révéler le montant de la recette quotidienne. »* Beau comme du Balzac à Bagdad !

Laissons de côté *« l'air chafouin »*, car tout placier de Bagdad se doit en effet d'avoir un museau d'entre chat et fouine, aussi sûrement que les Irlandaises sont rousses et les Auvergnats pingres ; que fait donc Abou Dollarat ? Eh bien, comme son surnom l'indique, il taxe ! Et il taxe en beaux billets verts. 100 dollars-jour par reporter. 150 par équipe de télévision. Et, rapporte notre confrère, 1 250 pour une station d'émission par satellite. Le tout payable comptant et en liquide, car, dans la maison Hussein, crédit est mort !

Encore ne s'agit-il là que des taxes de séjour. Pour le reste, location de cabines au centre de presse du ministère irakien de l'information ou de premières loges pour nuits d'artifice sur les toits, les tarifs deviennent franchement prohibitifs. La guerre de l'information à Bagdad, elle, a bien eu lieu, qui transforme la capitale irakienne, rapporte l'AFP toujours, en *« dish city »*, la cité des paraboles.

C'est dire si l'information sérieuse a son prix. Et si Abou Dollarat est soumis aux cadences les plus sévères dans cette concurrence infernale : CNN, CBS, ABC, NBC, Fox, BBC, télévisions russes, japonaises, chinoises, françaises, allemandes, italiennes, espagnoles et autres, le « Père Dollar » est devenu une sorte de marathonien, d'entre guerre et paix, dont on imagine assez volontiers qu'il court les rues de Bagdad avec la gouaille d'un portier de bal : *« Envoyez la monnaie ! »*

Concurrence infernale, en effet. Avec ses resquilleurs. Par exemple, ce célèbre journaliste de CBS, Mike Wallace, soixante-dix neuf ans, venu dans les fourgons de Kofi Annan et dont notre envoyée spéciale raconte, ci-contre, les admirables stratagèmes. Ah ! le traître... Jouer ainsi le scoop au privilège de l'âge : *« S'il vous plaît, monsieur le Secrétaire général, des infos exclusives pour un pauvre vieux ! »* Et cela a marché, admirablement marché, car il a plus d'un tour dans son sac, et plus d'une caméra en poche, ce vieil éléphant de guerre et de presse.

Vus ainsi, évidemment, l'information et le droit du plus riche ou du plus filou à l'information ne paraissent pas très sérieux. Mais cela, on le savait déjà. La preuve, ce bobard devenu universel en quelques minutes la semaine dernière. On a encore dans l'oreille l'arrestation de deux terrifiants présumés terroristes arrêtés à Las Vegas. Dans le coffre de leur voiture, ils transportaient une manière de bombe biologique, le bacille du charbon. Sauf que, analyse faite, la bombe humaine potentielle se révéla un vaccin vétérinaire anodin. Ouf ! on l'a échappé belle ! Envoyez l'information !

A Bagdad, en marge des négociations de paix, la guerre des stars médiatiques fait rage

Le traitement de faveur réservé à CBS a provoqué la colère des autres chaînes américaines

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

A Bagdad, en tentant d'empêcher une guerre, Kofi Annan en a déclenché une autre, moins dramatique puisqu'elle a mis aux prises les grandes chaînes de télévision américaines. L'histoire commence, vendredi 20 février, lors de l'atterrissage à Bagdad de l'avion présidentiel français qui amène M. Annan en Irak. Armés de leurs téléphones-satellite, les grandes vedettes des télévisions américaines font le pied de grue depuis plusieurs heures pour couvrir en direct l'arrivée du secrétaire général de l'ONU. Or, quand la porte de l'avion s'ouvre, surgit parmi les quelques conseillers de M. Annan l'inattendu Mike Wallace.

Animateur de l'émission hebdomadaire « 60 minutes », M. Wallace est la star incontestée de la chaîne CBS. Une grande vedette certes, mais pas la seule aux yeux de ses rivaux d'ABC, de NBC et de CNN, voire du *New York Times*. Les collaborateurs du secrétaire général sont immédiatement submergés de plaintes contre ce *« traitement spécial »* accordé à CBS.

Mais le pire reste à venir. Le lendemain, samedi, alors que les journalistes battent la semelle dans les couloirs pour grappiller des nouvelles, Mike Wallace, admis à la résidence officielle de M. Annan, fait, en effet, en sa compagnie, honneur au repas offert par le gouvernement irakien. Aussitôt révélé, ce nouvel outrage suscite une contre-offensive acharnée. A Atlanta – *« scandalisés »* par la mauvaise manière faite à leur star, Christiane Amanpour –, les rédacteurs de CNN sortent l'artillerie lourde : *« CNN exige que son envoyée spéciale à Bagdad soit traitée exactement de la même manière que celui de CBS. »* Remontrance suivie de celle de Peter Jennings, présentateur du journal d'ABC.

Pour tenter de ramener la paix, les conseillers du secrétaire général s'efforcent alors d'expliquer que M. Annan s'était engagé, voilà quelque temps, auprès de Mike Wallace, au cours d'une rencontre fortuite, à l'amener un jour avec lui à Bagdad. Kofi Annan, ajoutent ses proches, souhaitait aussi améliorer l'image de l'ONU après une émission désastreuse pour l'organisation, réalisée, il y a deux ans, par « 60 minutes ».

FILM EXCLUSIF

Dans l'avion qui emmène le secrétaire général et le journaliste, l'entourage de M. Annan a quand même pris soin d'interdire les caméras. Rusé, Mike Wallace dispose pourtant – *« par hasard »*, selon lui – d'un *« petit appareil »* dont il assure ignorer le fonctionnement. Assis à côté de l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Wallace lui demande s'il sait s'en servir. Aimablement, Nizar Hamdoon s'exécute. Rassuré par la dextérité de l'Irakien, Mike Wallace l'incite à le filmer en train de parler avec Kofi Annan. Il convainc ensuite le pilote de laisser l'ambassadeur irakien filmer l'atterrissage.

L'entourage du secrétaire général, à qui l'on a assuré que l'émission ne serait diffusée que dans deux jours, ne proteste pas. mais si Mike Wallace n'a pas menti sur la diffusion de *« son »* émission, en revanche, il n'a pas résisté à l'envie d'expédier à New York ce film exclusif *« réalisé »* par l'ambassadeur irakien. Des images qui ont évidemment fait l'ouverture du journal de Dan Rather, sur CBS, le soir même.

A Bagdad, les plaintes sont restées lettres mortes. M. Wallace a continué à avoir un accès direct au secrétaire général à tout moment. Ses rivaux, quant à eux, se sont résignés : *« Je ne suis pas fâché contre Mike,* indique James Traub, du *New York Times Magazine*, qui prépare lui aussi un portrait de Kofi Annan. *Je suis juste amer contre mon propre destin. »*

Impassible, Mike Wallace devait regagner New York, lundi soir, en compagnie de M. Annan. Interrogé par *Le Monde* sur la « guerre » qu'il a provoquée, le journaliste se justifie d'une formule : *« Disons que ce voyage n'est que le cadeau du secrétaire général à un vieil homme. »* A soixante-dix-neuf ans, Mike Wallace peut se permettre une telle élégance. Son scoop, il l'a eu.

Afsané Bassir Pour

Nouveau record à Paris

LA BOURSE de Paris s'inscrivait en nette hausse, lundi 23 février, en fin de matinée, les opérateurs étant soulagés par l'annonce de la signature d'un accord entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan et, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 1,36 %, à 3 306,81 points, un nouveau record.

Le marché obligataire français progressait lui aussi fortement : le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, était en hausse de 42 centièmes, à 104,24 points.

Quelques heures auparavant, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en baisse. L'indice Nikkei des principales valeurs avait reculé de 0,88 %, pour s'inscrire à 16 609,49 points en clôture.

Sur le marché des changes, le dollar était stable face aux devises européennes, à 1,8175 mark et 6,0950 francs. Il progressait face à la monnaie japonaise, cotant 128,85 yens, son plus haut niveau depuis un mois, les investisseurs se montrant déçus par le refus du gouvernement japonais de procéder à des réductions d'impôt significatives pour relancer la consommation des ménages.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	23/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Rhone Poulenc A	1101177	299047373,80
Alcatel Alsthom	351610	270852585
Axa	405855	243537287
Paribas	315116	187743052
AGF-Ass.Gen.France	497033	163263502
France Telecom	516867	145280871,80
Total	203533	129819791
Societe Generale	135688	123319323
Elf Aquitaine	176686	118579255
B.N.P.	290669	104805661,30

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 23 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16609,49	−0,88	+8,85
Honk Kong index	10685,21	+0,81	−0,35

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/02	Var. en % 20/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3311,24	+1,49	+10,41
Amsterdam CBS	1039,60	+1,94	+13,78
Bruxelles	19550	+1,30	+16,33
Francfort Dax 30	4646,58	+0,95	+9,34
Irlande ISEQ	4828,65	+0,07	+19,11
Londres FT 100	5769,40	+0,31	+12,34
Madrid Ibex 35	8541,39	+0,29	+17,72
Milan MIB 30	28486	+1,13	+14,21
Zurich SMI	7036,60	+0,71	+12,31

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/02	% 19/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,2600	+0,02	322	346
Ecu	6,6275	+0,03	....	....
Etats-Unis (1 usd)	6,0984	+0,03	5,7800	6,3800
Belgique (100 F)	16,2460	+0,02	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,4600	−0,01	....	....
Italie (1000 lir.)	3,3995	−0,01	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9600	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,3395	+0,16	7,9300	8,7700
Gde-Bretagne (1 L)	9,9805	+0,10	9,5600	10,4100
Grèce (100 drach.)	2,1215	−0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,5900	+0,34	69	79
Suisse (100 F)	415,7100	....	404	428
Norvège (100 k)	80,2700	−0,14	75	84
Autriche (100 sch)	47,6510	+0,09	46,1500	49,2900
Espagne (100 pes.)	3,9565	....	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	....	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2947	+0,75	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	4,7883	−0,97	4,6500	5

PARITÉS DU DOLLAR	23/02
FRANCFORT : USD/DM	1,8213
TOKYO : USD/Yens	127,9500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,38	4,99
Allemagne	3,31	4,94
Grande-Bretagne	7,38	5,95
Italie	6,25	5,32
Japon	0,41	1,90
Etats-Unis	5,40	5,51

MATIF

Échéances 20/02	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 98	94459	103,84
Juin 98	240	103,20
Sept. 98	2	103,16

Tirage du *Monde* daté dimanche 22-lundi 23 février : 566 099 exemplaires 3

CONJONCTURE
L'industrie nippone a des problèmes de mémoire
page IV

IDÉES
Il faut transformer les notations des pays en signaux d'alerte précoces
page V

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 24 FÉVRIER 1998

ENQUÊTE
Les investisseurs nationaux et étrangers ont surestimé la taille du marché indien
page VI

ANNONCES



IMMOBILIÈRES
pages VII et VIII

DOSSIER

Le débat est en librairie

▼Fracture sociale
Dépassant les clivages traditionnels, une floraison d'ouvrages tente de répondre aux interrogations françaises. Et met en cause les responsables politiques

Pensée unique ? Quelle pensée unique ? Si elle a jamais existé, elle est aujourd'hui battue en brèche par une extraordinaire floraison éditoriale. Au cours des dernières semaines, de très nombreux livres sont parus pour tenter d'expliquer où en est la France. Et pour éviter qu'elle aille dans le mur. Polémiques, rageurs parfois, souvent de qualité, ces ouvrages ont rapidement trouvé des dizaines de milliers de lecteurs. Comment expliquer un tel succès, sinon que ces économistes se sont décidés à parler aux Français un langage compréhensible et en s'efforçant de répondre à leurs attentes ? Pourquoi sommes-nous incapables de réduire le chômage ? Pourquoi la France, si prospère, exclut-elle une part croissante de sa population ? Que peut-elle faire et quelle est sa place dans le monde ? Ces questions semblent passionner un pays quelque peu déboussolé. Autre symptôme de cette rage de débattre [illegible], tous les débats [illegible] autour des thèmes [illegible] sociaux ou politiques au sens large font actuellement salle comble.

La parution à l'automne 1996 de l'essai de Viviane Forrester, *L'Horreur économique*, est indéniablement à l'origine de cette vague éditoriale. Le triomphe inattendu de ce livre d'écrivain sur un sujet réservé naguère aux spécialistes (il a été vendu à 400 000 exemplaires et traduit en dix-huit langues) a révélé l'existence à la fois d'une angoisse et d'un public. De nombreux auteurs (économistes, essayistes ou journalistes) ont voulu répondre à cette angoisse, et de nombreux éditeurs, capter ce public. Il serait injuste de ne pas mentionner d'autres livres importants parus peu avant ou peu après *L'Horreur économique*, comme *Le Débat interdit*, de Jean-Paul Fitoussi, dénonciation de la politique du franc fort, *La Tentation hexagonale*, d'Elie Cohen, *La Société en sablier*, d'Alain Lipietz, remise en cause militante d'un système qui a transformé la France *« en Brésil triste »*, ou *Richesse du monde, pauvreté des nations*, de Daniel Cohen, qui donnait au cas français sa dimension internationale. Les essayistes s'efforcent de restaurer le raisonnement économique tout en rejetant l'économisme. Expliquer les causes du chômage, oui ; asséner des solutions techniques toutes ficelées, non.

Il en ressort un débat très français : ce sont des concepts qu'on oppose et non des études de cas ; les exemples et les chiffres sont mis au service des idées ; même s'il y est beaucoup question d'international – pardon, de mondialisation –, c'est bien la France qui s'interroge sur elle-même ; les autres pays sont cités à titre de comparaison ou de repoussoir, mais il n'est pas fait appel à leur avis ou à leur expertise. Si l'on voulait représenter le champ conceptuel où se situent la vingtaine d'ouvrages qui nourrissent ce débat, on pourrait mettre sur un axe horizontal la France, l'Europe, le monde, et sur un axe vertical, la justice et la modernité.

Ce serait bien commode si ces livres et leurs auteurs pouvaient être classés selon des catégories connues : droite et gauche ; libéraux et étatistes ; pro et antieuropéens. Ce serait, dans l'ensemble, faire injure à des ouvrages très souvent riches, nuancés, animés d'une sincère volonté d'explorer sans a priori des pistes nouvelles. Les titres des livres suggèrent un autre classement, sémantique celui-là, qui départage d'un côté les (plutôt) optimistes et de l'autre les (plutôt) pessimistes.

Ces derniers sont les plus nombreux : *Les Trente Piteuses*, de Nicolas Baverez, *Le Marché contre la démocratie* (Arléa), de Jean-Paul Fitoussi, *L'Illusion économique*, d'Emmanuel Todd, *L'Euro contre l'Europe*, de Gérard Lafay, *Le Retour de la Très Grande Dépression*, de Jean-Louis Gombeaud et Maurice Décaillot, *L'Erreur européenne*, de Jean-Jaques Rosa, *L'Homme-marché*, de Philippe Arondel, *L'Automate et la liberté*, de Christian Saint-Etienne, *L'Usine à chômeurs* de Béatrice Majnoni d'Intignano (en l'occurrence, le contenu du livre le classe nettement parmi les optimistes). De ce côté-là, on trouve *La Mondialisation heureuse*, d'Alain Minc, *Ce monde qui nous attend*, d'Erik Izraelewicz, *Réenchanter le monde*, d'Alain Villemeur et Didier Williame, *Une raison d'espérer*, de Jacques Généreux.

Sophie Gherardi

Suite page II

- Entretien avec Jacques Généreux (IEP de Paris) p. II
- Entretien avec Emmanuel Todd, anthropologue et démographe p. III
- La difficile tâche des manuels d'économie politique p. III

CHRONIQUE

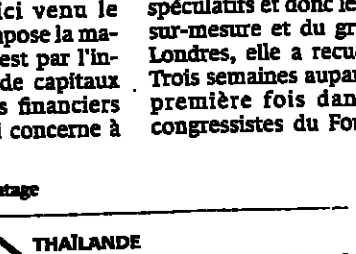
par Serge Marti

Mise en garde, mise en ordre

Après la longue période de libéralisation sans garde-fou aucun qu'a connue l'économie mondiale au cours des quinze dernières années, voici venu le temps des premiers freinages que s'impose la machine. Sous peine d'emballement. C'est par l'internationalisation des mouvements de capitaux et le décloisonnement des marchés financiers qu'a été initiée une globalisation qui concerne à présent tous les secteurs d'activité (et dont l'Accord multilatéral sur l'investissement, ou AMI, est un des derniers avatars, au demeurant très contesté) ; c'est par là aussi que s'opère une discrète reprise en main.

A cet égard, la réunion dite des pays les plus riches qui s'est tenue les 21 et 22 février à Londres, d'abord en formation serrée (G7) pour examiner les questions sérieuses (économiques et monétaires), avant de papoter en G8 (avec la Russie) sur un thème plus badin (l'emploi...), constitue une étape supplémentaire dans ce processus d'introspection dont on veut éviter qu'il ne tourne à l'autocritique. En débattant longuement de la crise financière asiatique, l'Allemagne, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie et le Japon se sont certes congratulés sur la façon dont les institutions financières multilatérales (le FMI et la Banque mondiale pour l'essentiel) et la communauté internationale ont cherché à circonscrire l'incendie né de la dévaluation du baht thaïlandais et à aider les Dragons en difficulté. Mais les Sept sont allés plus loin. Tirant les premières leçons de la tourmente asiatique, mais aussi de la tempête mexicaine de 1995 qui avait suivi l'effondrement du peso, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales ont admis qu'il fallait mener une réflexion approfondie sur le rythme et les formes diverses que devrait prendre l'ouverture aux mouvements de capitaux pour des pays dont les structures ne permettaient pas d'absorber convenablement un afflux désordonné de *hot money*.

A l'automne, à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI qui s'était déroulée à Hongkong, avant que la déconfiture de la Corée du Sud vienne aggraver le bilan du séisme, les héritiers des accords de Bretton-Woods s'étaient prononcés en faveur d'un meilleur ordonnancement des mouvements de capitaux à court terme, les plus spéculatifs et donc les plus volatils. Déjà l'idée du sur-mesure et du graduel faisait son chemin. A Londres, elle a recueilli de nouveaux suffrages. Trois semaines auparavant, et sans doute pour la première fois dans ce type d'enceinte, les congressistes du Forum de Davos avaient aussi commencé à dénoncer les dérives du *« tout-marché »*. Certains exigeaient le renforcement des procédures de régulation, voire la création d'une panoplie de super-gendarme planétaire qui ne devrait pas habiller nécessairement le FMI, un trésorier-payeur transformé en garde-malade très directif dont le rôle est actuellement autant loué que décrié.



Evolution du PIB

D'autres voix s'élèvent dans le même sens. Ainsi à New York, lors d'un séminaire consacré au malaise actuel du système financier international, organisé fin janvier par The Reinventing Bretton Woods Committee, Gerald Corrigan, l'actuel directeur général de Goldman Sachs, mais surtout ancien président de la Banque fédérale de réserve de New York, a-t-il mis en parallèle la puissance quasi incontrôlable, à ce jour, des marchés financiers et la *« très, très, très grande faiblesse des institutions financières »*. Dans un premier temps, la Banque des règlements internationaux (BRI), restée volontairement très discrète dans ce débat, va certainement bénéficier d'un rôle accru pour étendre aux pays émergents les règles prudentielles du Comité de Bâle qu'elle s'efforce d'appliquer aux systèmes bancaires des nations industrialisées.

De son côté, le FMI devrait opter pour une procédure de mise en garde *« graduée »* à l'adresse des pays en difficulté qui feraient la sourde oreille devant ses recommandations. Distillées d'abord en privé, ces injonctions pourraient devenir publiques. Un exercice de transparence louable – pour les marchés comme pour les investisseurs –, mais qui risque de buter très vite sur l'idée que se font certains Etats de la notion de souveraineté nationale.

FICHE PRATIQUE du 24.02.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier Immoneuf.

■ Refus de permis : quel recours ?

Vous n'êtes pas forcément désarmé face à un refus de permis de construire : des recours existent, et votre projet peut aboutir.

Pour contester un refus de permis de construire, vous pouvez intenter deux recours : l'un à l'amiable, l'autre devant le tribunal administratif. Mais ces deux actions sont enfermées dans des délais et un formalisme particuliers. Faute d'être [illegible], ils ne vous permettent pas de contester le refus.

■ Savoir utiliser la voie amiable
A compter de la réception de votre refus de permis, vous avez deux mois pour réagir. Deux possibilités vous sont offertes :
– un recours gracieux auprès de celui qui a pris la décision (le maire ou le préfet). Vous leur demanderez par lettre recommandée avec accusé de réception de revenir sur la décision ou de la corriger ;
– un recours hiérarchique, utilisable uniquement lorsque le permis est pris au nom de l'Etat. Vous vous adressez donc soit au préfet, soit au ministre chargé de l'urbanisme, également par courrier recommandé avec accusé de réception.
Dans les deux cas, l'autorité qui a été saisie a quatre mois pour vous répondre. A défaut, son silence équivaut à un rejet de votre recours. Vous devez alors saisir le tribunal administratif.

■ Saisir le juge administratif
Le juge va constater si le refus de votre permis de construire est ou non justifié. La présence d'un avocat n'est pas obligatoire. Vous devez saisir le tribunal dans les deux mois qui suivent la réception du refus. Toutefois, en cas de recours administratif préalable *(voir ci-dessus)*, votre action doit être intentée dans les deux mois à partir de la date à laquelle l'administration vous a répondu ou, à défaut, à l'issue du silence gardé par celle-ci pendant quatre mois. Un exemple : votre permis vous a été refusé le 10 mars, vous avez jusqu'au 11 mai pour exercer un recours amiable. Si vous l'effectuez le 20 avril, l'administration a deux mois pour vous répondre. Si elle réagit le 10 juin, vous avez jusqu'au 11 août pour saisir le tribunal. Mais si elle ne vous répond pas dans les quatre mois à compter du 20 avril, votre recours est considéré comme rejeté et vous pouvez saisir le tribunal à partir du 22 août et ce pendant deux mois.

■ Refus annulé : quelles conséquences ?
Si le tribunal considère votre refus de permis comme illégal, il ne vous accordera pas une autorisation de construire. En clair, vous devez déposer une nouvelle demande devant l'autorité compétente.
De plus, se voir refuser un permis alors qu'il aurait dû être accordé peut vous causer un préjudice (retard pris dans la construction, frais de procédure, etc.). Vous pouvez donc demander à l'autorité fautive une indemnité.

R. T.

Jacques Généreux, professeur à l'IEP de Paris, auteur d'« Une raison d'espérer »

« L'horreur est politique, pas économique »

« Vous renvoyez dos à dos les "*faux espoirs de la pensée unique*" et "*les peurs imaginaires de la contre-pensée unique*". Pourquoi ?

– La pensée unique et la contre-pensée unique représentent les deux visages d'une même erreur. L'une et l'autre mettent en avant des lois économiques fondamentales qui s'imposeraient à nous et qui conduiraient, pour les tenants de la pensée libérale, à la rédemption et, pour la contre-pensée unique, à la damnation. Je considère pour ma part que c'est la politique – et non l'économie – qui gouverne nos choix collectifs et détermine notre avenir.

– Vous considérez qu'on a désigné des faux coupables pour expliquer le chômage qui frappe l'Europe...

– On a choisi des boucs émissaires commodes. Le premier, impersonnel, serait le progrès technique. Le second serait représenté par les capitalistes, grands patrons et financiers. Je ne suis pas d'accord avec cette analyse. L'histoire nous montre que le progrès technique engendre du progrès social et économique. Bien évidemment, avec des coûts. Il peut avoir des effets pervers pour certaines populations dont les qualifications ne correspondent plus aux besoins. Elles sont momentanément victimes, mais ne le restent que si les choix politiques ne se portent pas sur le partage des richesses. Les lois économiques ne sont pas responsables de la pauvreté.

» L'autre bouc émissaire, c'est le grand capital international et les marchés financiers qui imposeraient leur tyrannie. Il s'agit, là aussi, d'un leurre. Le chômage de masse est apparu en Europe au début des années 70, à la suite du choc pétrolier. A cette époque, il n'y avait pas de système monétaire européen (SME), pas de produits dérivés éventuellement sources d'instabilité sur les marchés financiers, peu de mobilité des capitaux. La contrainte de la parité franc-deutschemark n'existait pas non plus. Il n'y avait pas la crise des finances publiques que nous connaissons aujourd'hui.

– Vous contestez aussi les analyses annonçant la fin du travail pour tous ?

– C'est un des mythes attribués au progrès technique. Pour la première fois dans l'histoire, le progrès technique aurait pour effet de rendre inutile une partie de la population, bientôt majoritaire. On aboutirait à une société duale avec ceux dont on a besoin et ceux dont on n'a plus besoin. Dans une logique de solidarité, il n'y aurait alors pas d'autres solutions que l'assistanat et le traitement social de la fin du travail.

» Ce serait extrêmement pessimiste d'accepter cette idée, parfaitement conforme à la vision libérale de la justice. Elle suppose un raisonnement en deux temps : premièrement, on applique le moins d'entraves possibles au marché du travail pour que ceux qui le peuvent créent des richesses ; deuxièmement, on redistribue aux moins "talentueux" une partie de ces richesses. Redistribution que, dans les faits, on attend toujours. Cette analyse est très contestable si l'on veut tenir compte de la dignité de l'homme.

– Quelle est l'alternative à cette vision libérale ?

– Une autre vision, la seule qui me paraisse juste, serait fondée sur le partage des droits et des devoirs. L'idée qu'il suffit de redistribuer les richesses ne marche pas sur le long terme. C'est la forme de solidarité la plus inefficace, qui donne à ceux qui travaillent le sentiment qu'ils sont pressurés, tout en accordant très peu aux assistés. Il est difficile de faire accepter durablement à une partie de la population qu'elle doit créer des richesses et supporter la charge des pauvres, inactifs et incompétents. Il faut accorder à tous un droit au travail plutôt que de redistribuer les richesses produites.

– Les hommes politiques seraient les coupables ?

– J'en suis persuadé. L'horreur est politique et pas économique. Revenons aux années 70. Pourquoi, à une époque où la croissance était là, a-t-on laissé se développer le chômage de masse ? Ce fut un choix de politique intérieure. La voie de la solidarité négociée et du partage du travail n'était pas politiquement rentable. Pourquoi aller imposer des contraintes et quelques sacrifices au plus grand nombre alors que l'on ne comptait que 400 000 chômeurs ? Il était plus simple d'indemniser correctement ces chômeurs en attendant que la croissance reprenne.

Mais entre 1976 et 1978, alors que la croissance avait retrouvé ses niveaux d'avant le choc pétrolier, le chômage a continué d'augmenter. Là encore, les choix politiques ont été d'attendre et de ne rien faire, plutôt que d'organiser le partage du travail ou bien de choisir la voie d'une grande réforme fiscale. A tel point que dans les années 90, on a abouti à ce paradoxe que tous les gouvernements successifs sont battus aux élections à cause du chômage.

– Mais comment expliquez-vous cet "immobilisme" des gouvernements face au chômage ?

– C'est ce que j'appelle la tyrannie du marché politique. Les électeurs ne vont pas au bout de leur logique. Ils sanctionnent les gouvernements car ils ne s'attaquent pas fondamentalement au problème du chômage. Mais la demande exprimée par les bulletins de vote n'est pas effective. Je veux dire par là qu'elle n'est pas associée à l'acceptation de sacrifices qui permettrait d'accéder à une société sans chômage. C'est le cœur du dilemme des années 80-90. Le pouvoir se dit : si je ne fais rien, je serai sanctionné, si je fais quelque chose je le serai aussi. Alors il préfère adopter une autre stratégie : celle de faire beaucoup de bruit pour rien. De faire des gesticulations gouvernementales qui ne vont jamais au fond du problème. En France, on n'a appliqué aucune véritable politique de l'emploi, que ce soit une flexibilité forte du marché du travail associé à une politique de redistribution, ou que ce soit une politique de partage du travail. En 1981, avec les 39 heures payées 40, on a juste fait un cadeau salarial de plus.

– Et la loi sur les 35 heures ?

– Tout dépend des sacrifices que sont prêts à consentir les salariés et les employeurs pour créer de l'emploi...

– La monnaie unique européenne relève-t-elle aussi d'une erreur politique ?

– L'Union économique et monétaire (UEM) n'est qu'un outil : ce qui compte c'est la façon dont on l'utilise. La même chose vaut pour l'économie, l'entreprise, la mondialisation. Ne rejetons pas les outils, car ce qui nous fait peur est aussi ce qui peut nous sauver. L'euro peut être la pire des choses ou bien le moyen d'accéder à une Europe de croissance, une Europe sociale.

» Je vois pour ma part un intérêt majeur à la monnaie unique en ce qu'elle nous contraint à une union politique. Elle ne pourra en effet fonctionner sans une coordination des politiques sociales, fiscales... La monnaie unique fera disparaître, du jour au lendemain, la contrainte du taux de change. Elle va recréer une marge de manœuvre considérable pour les politiques budgétaires et sociales. Ce qui comporte aussi le risque que des pays fassent n'importe quoi : d'où le pacte de stabilité budgétaire. L'UEM relève-t-elle d'un pacte de rigueur ou d'une politique pour la croissance et l'emploi ? Nous ne le savons pas. Jusqu'à maintenant, c'est plutôt la première version qui l'a emporté. Mais même avec le traité de Maastricht, on pouvait avoir une politique monétaire moins rigoureuse. En 1992, le gouvernement socialiste n'a pas voulu dévaluer le franc parce que, politiquement, ça aurait fait mauvais effet. Ce n'est pas la pensée unique des économistes, mais celle des technocrates qui a imposé cette parité franc-mark et son million de chômeurs supplémentaires. Il y a un avant-monnaie unique. Il y aura un après. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi et Martine Laronche

Le débat en librairie

Suite de la page I

Plus neutres par leur titre (mais non dans leurs thèses) : *Pour un nouveau plein-emploi* et *La Monnaie unique en débat*, signés du collectif Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, *Les Sept Piliers de la réforme* de Roger Godino, *Ah Dieu ! que la guerre économique est jolie !*, de Philippe Labarde et Bernard Maris ; on pourrait y ajouter *Le Retour sur terre de Djid Andrew* (Fayard), de Jean-François Kahn, charge contre l'ultralibéralisme en forme de conte philosophique et *La Révolution de 1999* de Jean Boissonnat.

Si pessimistes et optimistes il y a, sur quoi reposent leurs convictions opposées ? Inutile de chercher des explications dans l'âge, l'origine sociale, le métier, l'appartenance politique : les auteurs sont divers, ayant seulement en commun d'appartenir aux élites qu'ils sont nombreux à dénoncer (mais c'est là une histoire connue depuis les Lumières). La différence des deux approches réside surtout dans l'appréciation des marges de manœuvre dont dispose la France. Certains pensent qu'elles ne sont pas négligeables.

Ainsi, Alain Minc estime qu'il faut accepter la logique des marchés, *« la détester si on le souhaite, mais la traiter comme une réalité, sous peine de violents chocs en retour. A l'intérieur de la sphère de liberté qu'elle donne, à chaque pays de laisser parler son tempérament et de faire des choix »*. Erik Izraelewicz est persuadé qu'*« il n'y a aucune raison de désespérer de la France »* qui a su participer aux deux premières phases de la révolution industrielle, le passage de l'agriculture à l'industrie, puis de l'industrie au tertiaire, et qui saura entrer dans la troisième, celle du marché et du multimédia.

D'autres voient la France dans une impasse, à moins de revenir en arrière sur le choix européen (c'est le cas de Jean-Jacques Rosa, pour qui l'UEM préfigure un super-Etat bureaucratique), sur le libre-échange intégral (par exemple Jean-Louis Gombeaud et Maurice Décaillot, Emmanuel Todd, Gérard Lafay, Bernard Maris et Philippe Labarde), sur la défense obsessionnelle d'une monnaie forte au risque de la déflation (les mêmes plus Jean-Paul Fitoussi et les économistes contre la pensée unique). Pour un faisceau très complet de raisons historiques, stratégiques et politiques, Nicolas Baverez juge que *« la France va perdre sur tous les tableaux : les séquelles de la déflation font de l'euro une aventure à très haut risque ; les restes d'économie administrée la coupent des bénéfices de la mondialisation, le malthusianisme compromet ses chances de redéveloppement »*, avant de redonner l'espoir au final : *« Assez rêvé. Assez gémi. Au travail ! »*.

Nombreux, parmi les auteurs, sont ceux qui se reconnaîtraient dans la métaphore de Christian Saint-Etienne : *« La France est comme un esquif sur la mer européenne destructurée et sur l'océan de la finance débridée et de la globalisation/hiérarchisation de l'économie mondiale »*.

TRAHISON DES ÉLITES

D'autres lignes de fracture caractérisent les livres de cette saison pleine d'interrogations. Par exemple, le thème du travail. A la suite de Viviane Forrester, certains pensent que la société du travail est épuisée, qu'il n'y a plus de problème de production de richesses, mais seulement de répartition (Roger Godino, Labarde et Maris). A l'inverse, comme Nicolas Baverez ou Jacques Généreux, Béatrice Majnoni d'Intignano dénonce l'approche malthusienne qui voit dans le travail un bien désormais rare. Pour elle, c'est le travail qui crée le travail. Alors, encourageons-le par tous les moyens, sans tabou, sans avoir peur de ces *« épouvantails à moineaux qui arrêtent net la discussion »* comme la réforme du SMIC ou la flexibilité.

Halte-là, semblent répondre *Ah Dieu ! que la guerre économique est jolie !*, *Une raison d'espérer* ou *Pour un nouveau plein emploi* : pas question de faire porter tous les sacrifices sur les plus pauvres, alors qu'en réalité, depuis vingt ans, ce sont eux qui ont été sacrifiés à la fois dans leurs salaires, leur emploi, leurs perspectives et leur protection. Ah, serait-on tenté de dire, voilà un vrai clivage droite-gauche qui apparaît ! Pas si sûr. Aucun des ouvrages cités ne préconise un libre ajustement des salaires en fonction du marché, aucun ne souhaite renoncer à l'impératif de solidarité. Le chômage, la pauvreté, les inégalités croissantes sont considérés par tous comme l'échec d'un pays gouverné alternativement ou concomitamment par la gauche et par la droite.

Ces auteurs si différents se retrouvent sur un point au moins, la critique virulente des politiques. Ceux-ci ont fait le choix délibéré de ménager la majorité dotée d'un emploi, au détriment de la minorité qui en est privée, accuse Jacques Généreux. Ils ont sacrifié la nation (Emmanuel Todd, Jean-Jacques Rosa, Christian Saint-Etienne) et surtout perdu le sens de l'intérêt général. La trahison des élites fait l'unanimité. Ses symboles ? Le scandale du Crédit Lyonnais resté impuni et l'arrimage franc-mark au moment de la réunification allemande, une erreur payée d'un million de chômeurs supplémentaires.

Christian Saint-Etienne résume d'une formule ce que presque tous disent d'une façon ou d'une autre : *« La France est une nation définie par un projet politique conduit par l'Etat. »* Mais qu'il est problématique, cet Etat ! Trop gros, trop gourmand, préférant taxer qu'encourager, pratiquer la charité bureaucratique à grands frais plutôt que prendre le risque de réformes qui léseraient d'autres couches que les plus faibles. *« L'Etat, il sert la soupe, et pas la soupe populaire »*, écrivent Philippe Labarde et Bernard Maris. Pourtant, que d'espoirs placés dans l'Etat (à l'exception du seul Jean-Jacques Rosa, radicalement méfiant). C'est l'Etat, géré autrement, qui devrait être l'inspirateur des réformes, le régulateur des flux qui nous dépassent, le garant de la solidarité. Redonner sa place au politique, c'est une véritable clameur qui monte de tous ces livres. Dans quel cadre ? La nation, *« croyance collective la moins nocive »*, selon l'anthropologue aventuré en économie, Emmanuel Todd. Mais aussi l'Europe, que presque tous voient comme un rempart contre l'américanisation et qui est, en tout cas, présentée comme le bon niveau pour défendre notre identité, ou pour la reconstruire.

D'autres thèmes courent d'un livre à l'autre. L'un des plus présents est la démographie. Le vieillissement comme antichambre du déclin, comme bombe à retardement financière, inspire à nos essayistes les plus sombres augures... et une franche opposition à l'avancement de l'âge de la retraite. Béatrice Majnoni d'Intignano constate qu'*« une seule génération anime la société et produit »*, et rêve d'une Europe *« aidant sa jeunesse à avoir ces enfants qui font une société joyeuse et tournée vers l'avenir »*.

DÉMOGRAPHIE

Un leitmotiv revient dans plusieurs ouvrages : celui de la France à mi-chemin, entre le libéralisme anglo-saxon et le corporatisme allemand ; entre l'archaïsme et la modernité ; entre le particularisme et l'alignement ; entre l'aspiration égalitaire et la réalité élitiste. Comme si ce pays longtemps porteur d'un message et d'un modèle, celui du jacobinisme, ne savait littéralement plus où se situer.

A partir de là, que proposent nos économistes ? Des recettes innovantes ou simplement dans la fourchette du possible, comme Alain Minc et Roger Godino (abaisser les charges sociales sur les 32 premières heures travaillées, créer un impôt unique sur le capital matériel et immatériel...). De s'en sortir par le haut, en rénovant la politique, ses outils et ses buts, comme Nicolas Baverez et Christian Saint-Etienne. Ou de faire sauter tout le fourbi comme Jean-Jacques Rosa d'un côté, et de l'autre Labarde et Maris (confortés par la crise asiatique dans l'idée qu'il faudrait taxer les capitaux flottants).

Tout aussi intéressant est de voir ce qu'aucun ne propose, car c'est cela qui définit le socle du consensus sous les divergences les plus vigoureuses. Personne ne prône de renoncer carrément à la construction européenne, ni d'adopter une politique autarcique. Personne ne parle de renvoyer les immigrés chez eux. Les nationalisations, la remise en cause de la propriété privée ne semblent plus effleurer quiconque. La démocratie de marché, contrebalancée par le sens du bien public, reste sans rivale. Après un bon et riche débat.

S. Gh.

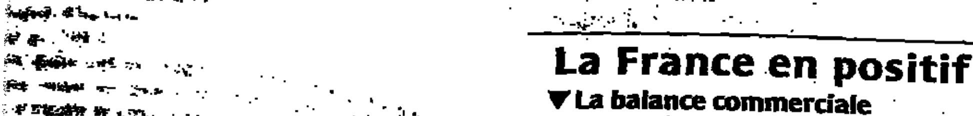
LA GUERRE DES LIVRES

● **L'AUTOMATE ET LA LIBERTÉ**
de Christian Saint-Etienne
Eska, 1997, 160 p., 119 F.
La colère vibre dans cet ouvrage qui dénonce *« la VI[e] République prédatrice »* qui s'est mise en place en France depuis 1974, à base de réductionnisme et d'égalitarisme absolu. Au nom de ces principes, toute réforme est consciencieusement bloquée, le déficit public et le chômage montent ensemble. Révolution ou asservissement à l'Allemagne, telles sont les alternatives si le peuple n'oblige pas les élites à se ressaisir.

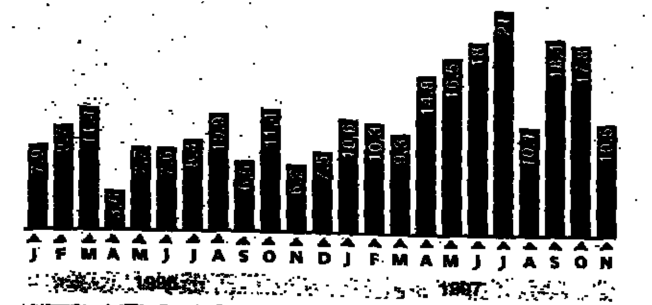
● **LE RETOUR DE LA TRÈS GRANDE DÉPRESSION**
de Jean-Louis Gombeaud et Maurice Décaillot
Economica, 1997, 259 p., 98 F.
Un spécial frisson pour amateurs de longue période braudélienne. Nous ne sommes pas revenus aux années 30. La dépression dont nous parlent les auteurs est de celles qui n'arrivent que tous les sept ou huit siècles. L'Empire romain du IV[e] siècle en connut une, prélude à son effondrement, et l'Europe du XIV[e] siècle aussi, qui vit sombrer l'économie féodale.
Sur quoi s'appuie la comparaison ? Dans les deux cas, la chute a été précédée d'une phase d'extraordinaire activité commerciale et d'un mouvement de mondialisation qui, en déchaînant la concurrence, ont fini par tuer la prospérité. Exactement ce que nous avons vécu avec les trente glorieuses, suivies des craquements des deux dernières décennies. Si nous ne remettons pas la bride au cou de la concurrence qui *« ronge, démantèle, égalise, balaie »*, le toboggan nous attend. Les auteurs nous rassurent cependant en estimant que la sortie de crise pourrait intervenir... avant la fin du prochain siècle.

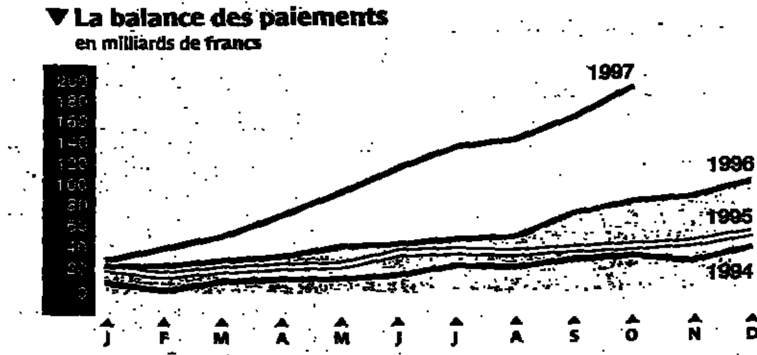
● **L'USINE À CHÔMEURS**
de Béatrice Majnoni d'Intignano
Plon, 1998, 280 p., 120 F.
Le titre est trompeur. *L'Usine à chômeurs* n'est pas un livre triste, mais extraordinairement tonique. L'auteur n'a pas cherché à déplorer, ou à se lamenter. Son but est d'expliquer que, si la France est devenue une « usine à chômeurs », c'est à la suite d'une série d'erreurs et de (mauvais) choix politiques. L'ensemble des questions que posent le chômage, les conflits entre ceux qui travaillent et ceux qui consomment, l'accroissement des inégalités de revenus, la lutte entre les générations... sont abordées clairement et de manière très pédagogique. Les idées jaillissent, lumineuses et simples, de la mise en perspective des chiffres et des faits.

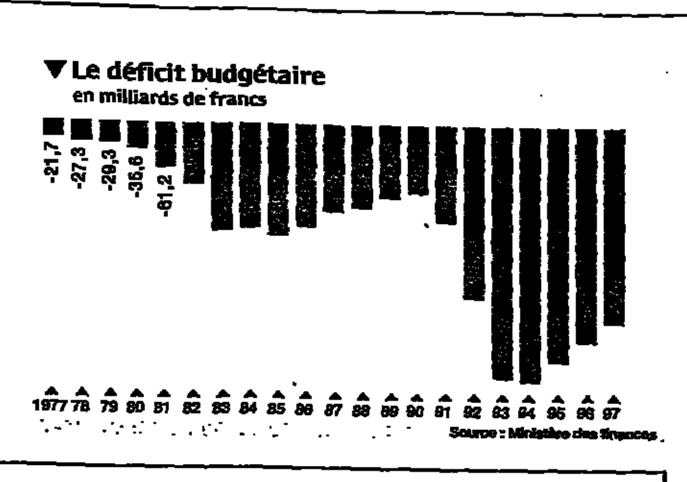
● **AH DIEU ! QUE LA GUERRE ÉCONOMIQUE EST JOLIE !**
de Philippe Labarde et Bernard Maris
Albin Michel, 1998, 215 p., 98 F.
(voir « Le Monde Economie » du 10 février 1998)
● **CE MONDE QUI NOUS ATTEND**
Les peurs françaises et l'économie
d'Erik Izraelewicz
Grasset, 1997, 261 p., 125 F.
(voir « Le Monde des livres » du 25 avril 1997)
● **MALAISE DANS LA MONDIALISATION**
de Zaki Laïdi
Textuel, « Conversations pour demain », 1997, 135 p., 79 F.
● **LA MONDIALISATION HEUREUSE**
d'Alain Minc
Plon, 1997, 260 p., 120 F.
(voir « Le Monde des livres » du 10 octobre 1997)
● **LA MONDIALISATION N'EST PAS COUPABLE**
de Paul R. Krugman
La Découverte, 1998, 224 p., 98 F.
● **LA MONNAIE UNIQUE EN DÉBAT**
de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique
Syros, 1997, 152 p., 69 F.
● **LA RÉVOLUTION DE 1999**
De l'euro à l'Europe et de l'Europe à l'euro
de Jean Boissonnat
France Loisirs Editions, 1997, 137 p., 79 F.
(voir « Le Monde Economie » du 6 janvier 1998)
● **LA SOCIÉTÉ EN SABLIER**
d'Alain Lipietz
La Découverte, 1997, 330 p., 145 F.
(voir « Le Monde des livres » du 8 novembre 1996)
● **LA TENTATION HEXAGONALE**
La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation
d'Elie Cohen
Fayard, 1996, 453 p., 168 F.
● **L'ERREUR EUROPÉENNE**
de Jean-Jacques Rosa
Grasset, 1998, 303 p., 125 F.
(voir « Le Monde Economie » du 17 février 1998)
● **L'HORREUR ÉCONOMIQUE**
de Viviane Forrester
Fayard, 1996, 224 p., 98 F.
(voir « Le Monde Economie » du 14 janvier 1997)
● **L'ILLUSION DE L'AN 2000**
de Jean-Claude Barreau
Grasset, 1998, 175 p., 115 F.
(voir « Le Monde des livres » du 30 janvier 1998)
● **L'ILLUSION ÉCONOMIQUE**
d'Emmanuel Todd
Gallimard, 1997, 320 p., 115 F.
● **LE DÉBAT INTERDIT**
de Jean-Paul Fitoussi
Arléa, 1995, 318 p., 130 F.
(Voir *Le Monde* du 15 avril 1995)
● **L'EURO CONTRE L'EUROPE**
de Gérard Lafay
Arléa, 1997, 165 p., 100 F.
(voir « Le Monde Economie » du 2 septembre 1997)
● **L'HOMME-MARCHÉ**
de Philippe Arondel
Desclée de Brouwer, 1997, 132 p., 96 F.
● **LES SEPT PILIERS DE LA RÉFORME**
de Roger Godino
Albin Michel, 1997, 271 p., 120 F.
(voir « Le Monde des livres » du 9 janvier 1998)
● **LES TRENTES PITEUSES**
de Nicolas Baverez
Flammarion, 1997, 300 p., 110 F.
(voir « Le Monde des livres » du 9 janvier 1998)
● **POUR UN NOUVEAU PLEIN EMPLOI**
de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique
Syros, 1997, 186 p., 85 F.
● **RÉENCHANTER LE MONDE**
d'Alain Villemeur et Didier Williame
Editions du félin, 1997, 219 p., 135 F.
● **RICHESSE DU MONDE, PAUVRETÉ DES NATIONS**
de Daniel Cohen
Flammarion, 1997, 166 p., 95 F.
(voir « Le Monde Economie » du 4 mars 1997)
● **UNE RAISON D'ESPÉRER**
de Jacques Généreux
Plon, 1997, 186 p., 110 F.
● **L'AVEUGLEMENT FRANÇAIS**
Le libéralisme contre la régression sociale
de Philippe Manière
Stock, 297 p., 120 F.
A paraître le 2 mars



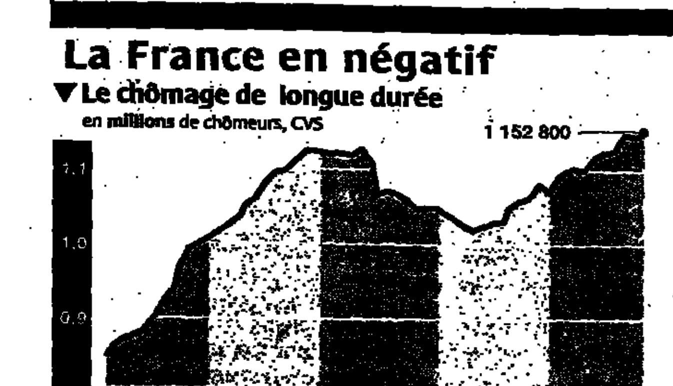
La France en positif

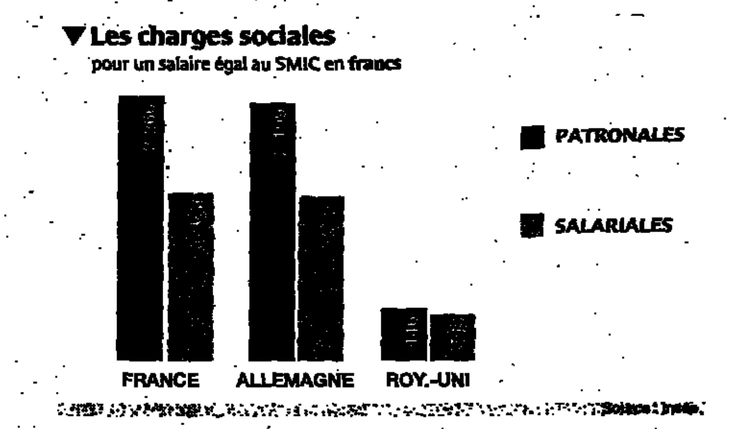


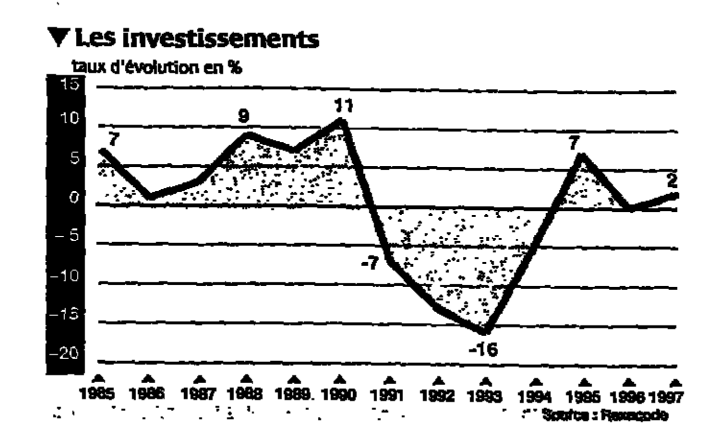




La France en négatif







Emmanuel Todd, anthropologue et démographe, auteur de « L'Illusion économique »

« La contraction démographique va faire exploser la monnaie unique »

« Comment expliquez-vous l'affrontement idéologique majeur qui perdure autour de la "pensée unique" ?

– Dans un premier temps, le discours de l'Europe de Maastricht, celui qu'on qualifie de "pensée unique", a semblé l'emporter. En 1992, date de la ratification française du traité sur l'Union économique et monétaire, les anti-Maastrichtiens semblaient vaincus. Mais les faits sont là. Ils soulignent l'échec pratique d'un certain nombre de solutions économiques. Il suffit de regarder l'évolution du chômage.

» En parallèle, des gens se sont réveillés à la conscience sociale et politique, et on a vu arriver une nouvelle vague d'économistes qui considéraient la ratification du traité de Maastricht comme une énorme erreur. Je suis revenu pour ma part, depuis quatre ans, à l'analyse économique. Jusqu'en 1992, j'étais dans l'univers de la pensée dominante. Je pensais que ceux qui nous gouvernaient savaient ce qu'ils faisaient.

– Mais pourquoi le débat atteint-il cette intensité en France ?

– Le débat a eu lieu partout. Mais les Anglo-Saxons ont adopté une démarche pragmatique dans la gestion de la monnaie : aux Etats-Unis, la monnaie de la Réserve fédérale est faite pour servir les hommes. Elle s'oppose à celle de Maastricht, faite pour les dominer.

» Aujourd'hui, la France est le lieu d'affirmation de toutes les contradictions. En dépit de son statut de quatrième puissance, elle n'a jamais fait la course en tête sur le plan économique. Mais elle le fait sur le plan de l'affrontement idéologique. En France s'affrontent deux capitalismes. D'une part, le capitalisme individualiste à l'anglo-saxonne, obsédé de mobilité, de profit à court terme, associé à une famille libérale et non égalitaire. D'autre part, un capitalisme communautaire, ou "souche", qui privilégie le long terme avec l'accroissement des parts de marché, la formation d'une main-d'œuvre très qualifiée, associé à une "famille souche" autoritaire et inégalitaire.

» Le cas de la France est intéressant. Elle est le lieu d'affrontement implicite entre ces deux capitalismes. Elle est à la fois individualiste, donc sensible au libre-échange, et "souche", en phase avec le monde germanique. Cela explique les énormes erreurs qui visent à combiner le libre-échange absolu et l'ouverture financière avec une gestion monétaire rigide à l'allemande. L'Allemagne a une monnaie forte, mais elle est implicitement protectionniste. La France est le seul pays qui s'impose en même temps libre-échange et monnaie surévaluée. Il n'y a plus de rationalité économique, mais une convergence monétaire qui fait du mal à toutes les sociétés.

– Vous considérez que chaque nation a une existence monétaire qui lui est propre...

– La convergence monétaire est la négation de la nation. J'ai eu très vite le sentiment que ça ne pouvait pas marcher. Compte tenu, notamment, de la diversité des comportements sociaux. L'exemple de l'inflation en témoigne. En cas d'inflation zéro, une société "souche" de type allemand est organisée de telle façon que ses corps intermédiaires puissent négocier des transferts importants, en terme de salaires ou encore de temps de travail. En revanche, dans une société individualiste, on a besoin d'un certain taux d'inflation pour effectuer les ajustements nécessaires et éroder les avantages acquis. La France a montré qu'on pouvait singer monétairement l'Allemagne, mais pas socialement.

» Des divergences démographiques s'opposent aussi à la monnaie unique. L'Union économique et monétaire repose sur une idée fausse de convergence. Les sociétés européennes seraient de plus en plus semblables. Mais, au niveau historique, des divergences démographiques apparaissent partout en Europe à partir de 1965. La fécondité chute à des rythmes différents : très vite en Allemagne, plus lentement en France. Entre 1990 et 2010, la proportion de jeunes de vingt à vingt-quatre ans va chuter de 11 % en France, de 14,4 % au Royaume-Uni, de 23,7 % en Allemagne, de 36 % en Espagne et de plus de 40 % en Italie. C'est cela l'histoire de l'Europe dans les années à venir.

– Pourquoi est-ce incompatible avec la monnaie unique ?

– Cette contraction démographique va faire exploser la monnaie unique. Les sociétés occidentales vont devoir réformer leur système de transferts et opérer des adaptations budgétaires incessantes. Mais il n'y a pas de convergence possible, car ces pays vont devoir affronter des contractions démographiques spécifiques. D'autant que le type de monnaie unique choisi est le plus rigide, le pire possible.

» C'est, par ailleurs, une illusion malthusienne de croire que le problème du chômage sera résolu par la chute du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail. Si l'on s'en tenait à cette logique, l'Allemagne devrait être en train d'échapper au chômage, alors que ce dernier y augmente. En vérité, moins de jeunes c'est aussi moins de nouveaux couples dont la propension à consommer est maximale. Le choc négatif sur la demande est supérieur au choc négatif sur l'offre.

– Vous rejetez l'analyse selon laquelle le libre-échange et la mondialisation sont générateurs de croissance. Pourquoi ?

– Mon attitude n'est pas idéologique, mais pragmatique. Dans certaines phases de l'histoire, l'ouverture commerciale a produit de la croissance. Ce fut le cas dans les années 50-60. Ça ne l'est plus. Aujourd'hui, il faut rétablir davantage de protection sur le marché intérieur. Après-guerre, il existait une complémentarité entre la production et la consommation perçue de façon quasi instinctive. Les entreprises percevaient que les salaires distribués représentaient du pouvoir d'achat permettant d'absorber la production croissante.

» Ce n'est plus le cas, dans la mesure où le régime de libre-échange sépare géographiquement et psychologiquement l'offre de la demande. Une entreprise ne peut concevoir l'agrégation des salaires au niveau mondial. Au contraire, les salaires sont vécus comme un coût pur. On entre dans une logique de compression du coût salarial, donc de compression virtuelle de la demande à l'échelle mondiale.

» L'effet psychologique qui aboutit à cet engrenage est intéressant. L'attitude générale en Europe consiste à attendre la relance de la demande extérieure. Cette attente a mené à l'émergence du mythe asiatique, car, dans cette logique de compression, vous devez postuler à un ailleurs.

– On vous accuse d'être protectionniste...

– Regardez ce qui s'est passé en Asie ! Il n'était pas vrai que les pays asiatiques aient été tirés par la demande intérieure. Sans doute sommes-nous arrivés au bout des effets bénéfiques du libre-échange. Il va falloir commencer à réfléchir à la façon de réduire les taux d'ouverture de certaines économies. C'est ce que j'appelle un "protectionnisme coopératif". Ce que je crains dans le monde développé actuel, c'est la stagnation des échanges.

– Qu'est-ce qui vous fait dire, à contre-courant de ce qui est communément admis, que les Etats-Unis déclinent ?

– On ne mesure pas le leadership d'une nation à son seul produit intérieur brut (PIB). Je suis démographe, ce qui me pousse à prendre en considération d'autres indicateurs, comme l'évolution du taux de mortalité infantile. Dans ce cas précis, les Etats-Unis sont un des moins avancés des pays industrialisés, même si cet indicateur continue de baisser. Sur un ensemble de vingt-deux pays, les Etats-Unis sont passés, entre 1950 et 1994, du cinquième au dernier rang, ex aequo avec le Portugal et la Grèce. L'espérance de vie, y est inférieure à celle de l'Allemagne, de la Suède, de la France ou du Japon.

» La comparaison des produits manufacturiers plutôt que celle des PIB met mieux en évidence l'ampleur du déclin américain. Le produit manufacturier du Japon est, par habitant, supérieur de 98 % à celui des Etats-Unis. Par actif industriel, il reste encore supérieur de 38 %. On assiste notamment à une véritable régression du secteur automobile.

» Qu'est-ce que ces services qui représentent 70 % de la production américaine ? Des activités de contrôle social associées à une société partiellement désintégrée, des avocats, des gardiens de prison, du gardiennage... qui n'ont pas de valeur internationale, contrairement aux biens industriels qui sont échangeables. On est dans une phase d'euphorie à propos des Etats-Unis, mais il faut considérer que le niveau éducatif a baissé entre 1963 et 1980 et qu'il stagne désormais.

– Que pensez-vous de la progression des inégalités dans les pays développés ?

– Dans les pays développés, le libre-échange profite essentiellement à 20 % de la population, ceux qui possèdent un niveau d'éducation supérieur ou disposent d'un rapport privilégié avec l'appareil d'Etat ou le capital. Le développement du libre-échange est argumenté en termes d'intérêt général, alors qu'il sert des intérêts particuliers. Dans l'expression "libre-échange", l'adjectif "libre" est sympathique, mais trompeur. Historiquement, l'idéologie libre-échangiste a surtout été typique des sociétés dominées par une aristocratie : l'Angleterre victorienne, le Sud esclavagiste des Etats-Unis, la Prusse et la Russie de l'époque du servage. Toutes ces sociétés étaient d'exportation plutôt que de consommation. »

Propos recueillis par Martine Laronche et Serge Marti

La difficile tâche des manuels d'économie politique

Pris dans leur ensemble, les nombreux essais, parfois très médiatisés, parus ces dernières semaines à propos de la politique économique ont la vertu d'alimenter le débat public. A l'inverse, un manuel destiné à des étudiants ne peut prétendre à la certitude puisqu'il doit servir de tuteur à la réflexion. Sur une question sensible, son rôle n'est pas d'apporter des solutions « clefs en main », mais au contraire d'exposer toutes les réponses théoriques, même si elles sont contradictoires.

Ce principe semble étranger au manuel de N. Gregory Mankiw, *Principes de l'économie* (Economica). Au premier abord, on peut se demander pourquoi l'auteur, professeur à l'université Harvard, a été payé si cher (2,4 millions de dollars) pour écrire ce manuel, traduit dans une trentaine de langues et qui se contente de reformuler des idées déjà exprimées par d'autres.

Derrière une apparence faussement naïve, l'auteur égrène sans relâche ses vérités pour donner une vision univoque des questions économiques. Dès les premières pages du manuel, l'auteur écrit tranquillement, sans nuancer son propos : *« Quand le gouvernement redistribue des revenus des riches vers les pauvres, les gens sont moins incités à travailler dur, et, par conséquent, produisent moins de biens et services. »* Au passage, Gregory Mankiw énonce ses « dix principes de l'économie » qui mêlent allègrement des rudiments méthodologiques (ceux de la microéconomie), des professions de foi et des assertions simplistes (*« Les prix montent quand le gouvernement imprime de la monnaie »*).

Du coup, on souhaiterait trouver dans le livre au titre prometteur, *La Nouvelle Politique économique. L'Etat face à la mondialisation*, écrit par quatre auteurs français (Philippe Chantepie, Louis Gautier, Olivier Piot et Dominique Plihon) et édité aux PUF, une alternative structurée à l'économie selon Mankiw. Cet ouvrage fait, certes, la part belle à la description des administrations françaises. Mais partir de l'existant « institutionnel » ne montre pas comment il pourrait encore servir dans un monde économique transformé. L'examen des différentes administrations et le rappel des politiques économiques suivies depuis la guerre sont, certes, précieux pour le candidat aux concours administratifs ou des écoles de commerce ; mais ils ne donnent pas une idée très claire des moyens qu'aurait l'Etat de mener une « nouvelle politique économique » efficace face aux marchés financiers et à la mondialisation.

« TOUT EST CONSTRUIT »

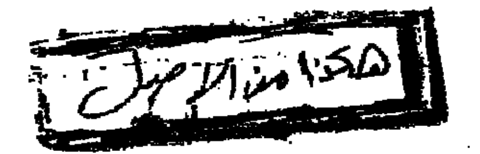
C'est paradoxalement dans la quinzième édition du tome I et dans la onzième édition du tome II d'un ouvrage désormais classique, *Economie politique*, de Raymond Barre et Frédéric Teulon (PUF), que les étudiants trouveront le plus d'aliments pour nourrir leur liberté de réflexion. Dès les premières lignes, les deux économistes mettent en garde les élèves : *« Il n'y a pas de fait brut ; tout est construit*, rappellent-ils. *Chaque science sociale est une reconstruction rationnelle et partielle de la réalité. »*

Les deux auteurs nuancent l'idée même de « loi économique ». Ils rappellent, par exemple, que *« la validité de la loi n'existe que pour une certaine échelle d'observation »* et que les lois sont conditionnelles.

Si la lecture de cet ouvrage, très complet, est plaisante, c'est grâce à la richesse des références, à la nuance du propos et, surtout, à l'effort d'honnêteté intellectuelle des deux auteurs. Ainsi, ils reconnaissent à Karl Marx un double intérêt : *« Il a conçu une théorie de l'évolution du système capitaliste, dû à des forces internes au système... Il a réalisé dans son œuvre une combinaison chimique de la théorie économique et des faits historiques. »*

Et Raymond Barre, qui fut le premier en France à assigner à la politique monétaire un objectif de lutte contre l'inflation (comme le souligne d'ailleurs Dominique Plihon), écrit néanmoins : *« Le monétarisme apparaît aujourd'hui comme étant trop simpliste. Il ne suffit pas de contrôler étroitement la masse monétaire pour que les pressions inflationnistes disparaissent et que l'économie retrouve un taux de croissance naturel. »* L'économie dans ces conditions ? Un régal pour les étudiants.

Olivier Lacoste



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	janvier	décembre	décembre	novembre	décembre	décembre	novembre
Dernier mois connu	0,3	1,2	0,7	2,2	0,0	−0,6	0,5
Sur 12 mois	6,3	−0,9	5,9	6,9	6,6	0,5	3,6
Taux de chômage (en %)	janvier	décembre	décembre	décembre	octobre	janvier	janvier
Dernier mois connu	4,7	3,4	11,9	12,2	12,4	5,0	8,9
Un an avant	5,3	3,3	10,9	12,5	12,2	6,5	9,7
Indice des prix (en %)	décembre	décembre	janvier	décembre	janvier	janvier	décembre
Dernier mois connu	−0,1	−0,2	0,0	0,0	0,3	0,4	−0,1
Sur 12 mois	1,7	1,8	1,3	1,1	1,6	2,5	0,7
Solde commercial (en milliards)	novembre	décembre	décembre	novembre	novembre	novembre	novembre
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−14,2	809,2	12,7	10,5	4 399,0	−1,5	1,0
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−180,8	10 077,8	117	160,0	53 431,5	−11,7	23,2
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−180,8	83,4	67,2	28,4	31,8	−19,2	16,9
Croissance du PIB (en %)	97.T4	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	4,3	3,1	3,2	3,5	1,8	3,8	4,1
Sur 12 mois	3,9	1,0	2,3	2,6	2,1	4,0	4,0
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,2	−0,3	2,3	3,6	0,3	−1,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,1	−2,6	−2,6	−3,0	−3,0	−1,1	1,0
1997 (estimations OCDE)	0	−2,8	−3,0	−3,1	−3,0	−2,3	0,4
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	60,7	57,0	122,3	53,8	96,7

NETTES DIVERGENCES D'ÉVOLUTION POUR LES IMPORTATIONS AMÉRICAINES, EUROPÉENNES ET JAPONAISES

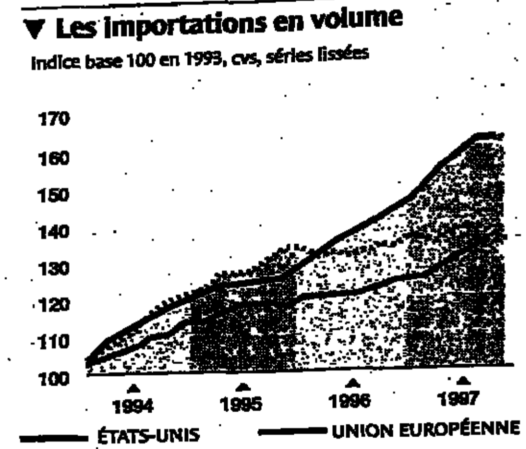
L'évolution des importations des Etats-Unis, de l'Union européenne et du Japon retrace bien la dynamique conjoncturelle à l'œuvre dans ces différentes régions.

Aux Etats-Unis, la demande d'importation progresse à un rythme très soutenu depuis près de deux ans. En volume, en dépit d'un léger tassement en fin de période, le niveau atteint fin 1997 dépassait d'environ 15 % le niveau observé un an auparavant.

La reprise des achats européens est plus récente, puisqu'elle n'apparaît significative que depuis le printemps 1997. Mesurée sur un an, la progression des importations européennes, qui continue à s'accélérer, ressortait à près de 10 % fin 1997.

Enfin, reflétant une conjoncture interne dégradée, les importations japonaises enregistrent une quasi-stagnation depuis près de deux ans.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris



À RETENIR EN FRANCE

L'industrie nippone a des problèmes de mémoire

▼ Japon
La production industrielle a reculé de 2 % en 1997. La dégradation est particulièrement spectaculaire dans l'électronique

La cause est entendue, la crise japonaise est financière. Les banques ont dilapidé les acquis de quatre décennies de croissance vertueuse par leur incurie dans la gestion des risques et en alimentant la spéculation des années 80. A l'évidence, les Japonais sont punis par où ils ont péché. La récente démission de Hiroshi Mitsuzuka, ministre des finances, est venue renforcer cette conviction. Mais qu'en est-il des entreprises industrielles ? Sont-elles des îlots de prospérité dans l'océan du marasme financier ?

Cette thèse a longtemps eu cours, mais la crise asiatique, fin 1997, a révélé d'importantes fissures : en 1997, la production industrielle a reculé de 2 % et les chefs d'entreprise clament leur pessimisme dans les enquêtes de conjoncture qui transcrivent la situation la plus exécrable depuis 1975.

La dégradation est particulièrement spectaculaire dans l'électronique, notamment dans le domaine des mémoires DRAM qui alimentent les ordinateurs et les équipements de télécommunication. Première historique : Mitsubishi Electric envisage l'équivalent de 3,2 milliards de francs de pertes pour son exercice 1997-1998, soit sept fois plus que lors de la dernière prévision de novembre. Toshiba, NEC ou Hitachi ont également considérablement révisé à la baisse leurs perspectives de résultats. Certaines firmes annoncent, en conséquence, une réduction sensible de leurs programmes d'investissements en 1998, ainsi que la *fermeture de sites à l'étranger ou* dans l'archipel.

De tels déboires ont valeur de symbole, car l'électronique a été une des bases du leadership industriel du Japon. Son entrée dans la filière remonte à un projet de développement de calculatrices électroniques, piloté par le MITI (ministère de l'industrie et du commerce extérieur) en 1966. D'importants programmes de recherche collectifs placeront le Japon en position forte sur le marché des semi-conducteurs dès la fin des années 70. Sur cette lancée, les firmes japonaises, NEC en tête, dépasseront dès le milieu de la décennie suivante les firmes américaines qui dominaient jusqu'alors le marché (Motorola, Texas Instrument, Fairchild).

Les raisons de la crise actuelle sont à la fois internes, du fait de la récession, et externes, avec l'agressivité des producteurs coréens et taïwanais. Sur le marché de la génération la plus courante de mémoires (puces de 16 mégabits), les producteurs japonais ont été surpris par la baisse drastique des prix en 1997. Dans ce domaine où la technologie est banalisée, le marché est manifestement en surcapacité.

Les années 1995 et 1996 ont vu un foisonnement de nouveaux sites de production, notamment à l'initiative des *chaebols* coréens (Samsung, Goldstar, Hyundai). La dévaluation de la monnaie coréenne ces derniers mois, est venue renforcer la compétitivité des *chaebols*, contraints d'exporter à marche forcée, quitte à recourir au dumping. *Cette pression coréenne devrait* durer. En réponse à l'invite du nouveau président Kim Dae-jung de réduire sa diversification, Samsung a annoncé sa volonté de concentrer ses ressources sur l'électronique.

INVESTISSEMENTS COLOSSAUX

Les groupes nippons ont également à faire face au champion américain Micron. Cette firme, en entrant plus tardivement sur le marché, dispose d'une technologie de miniaturisation qui, selon le cabinet International Data Corp., lui confère des coûts de production inférieurs de 35 % à ceux des producteurs japonais.

Toutefois, les vrais enjeux concernent les mémoires de 64 mégabits qui équiperont les ordinateurs hauts de gamme de la fin du siècle. Toshiba en produira 3 millions par mois en 1998 et arrêtera ses lignes de 16 mégabits en 1999. Mais certains producteurs de second rang jetteront l'éponge dans ce passage de générations, comme Nippon Steel, qui a renoncé en décembre 1997 à faire le saut. Les investissements sont, il est vrai, colossaux. Qu'on en juge : depuis 1996, IBM aura investi quelque 5 milliards de francs sur son site de Corbeil-Essonnes dont Dominique Strauss-Kahn a inauguré, en septembre dernier, la ligne 64 mégabits.

La fuite en avant n'est pas nécessairement la stratégie gagnante, car le cours des nouvelles mémoires a considérablement chuté durant les derniers mois. Les groupes japonais risquent en outre de retrouver au travers de leur route un Samsung déjà très avancé dans son programme 64 mégabits.

Les Japonais souffrent d'une trop forte dépendance vis-à-vis des mémoires pour ne pas avoir suffisamment évolué vers des produits à forte valeur ajoutée comme Intel avec les microprocesseurs. Le récent accord entre Fujitsu et Sony illustre les possibilités de démarcation. Ces deux firmes mobiliseront 400 ingénieurs pour développer des puces avancées (hybrides de mémoires et de microprocesseurs) en espérant déboucher sur une production fin 1999.

SOUTIEN BANCAIRE

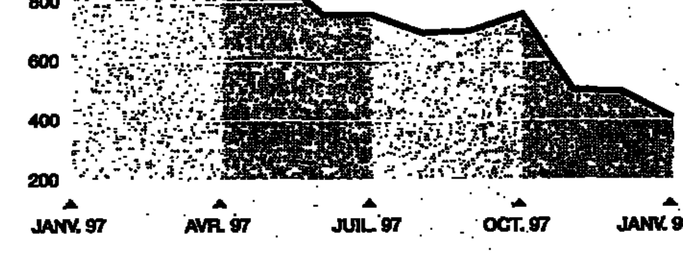
De nombreux autres projets sont dans les cartons, mais tous combinent deux caractéristiques inhérentes au secteur : incertitude technologique et retour sur investissement d'une durée imprévisible. La remontée vers la surface des électroniciens nippons sera longue.

Une des forces du modèle japonais, avant la crise, était de mobiliser la solidarité banque-industrie dans de telles circonstances. Les automobiles Mazda, dans les années 70, ont par exemple bénéficié du soutien des banques du *keiretsu* Sumitomo pour sortir d'une passe très critique. Le cas de Mazda n'est pas isolé. Ces soutiens ont été érigés en un système de gestion collective des risques industriels, organisé autour d'une « banque principale ».

Les groupes japonais ne pourront pas à l'avenir compter sur des banques aussi fidèles et promptes : les dernières évaluations des créances douteuses bancaires avoisinent les 4 000 milliards de francs et vont nécessiter un plan de sauvetage public de 1500 milliards de francs. Les banques sont absorbées par leurs propres problèmes, notamment par le souci de satisfaire le ratio international de solvabilité de 8 % (8 yens de capitaux propres pour 100 yens prêtés). La mise en oeuvre du « big bang » financier au cours des années à venir banalisera forcément les rapports banque-industrie par l'injection d'une dose de concurrence.

La question posée est ainsi celle de la pérennité du schéma japonais de *corporate governance* (gouvernement d'entreprise) organisé autour des banques et permettant aux entreprises de planifier leurs stratégies sur le long terme, à l'abri de la pression des marchés financiers et d'éventuelles OPA. La trajectoire prochaine des grands électroniciens japonais apportera des indices sur les nouveaux rapports banque-industrie. L'enjeu dépasse la seule maîtrise du marché des mémoires.

Patrice Geoffron
Professeur à l'université Paris-XIII



UN CHIFFRE

170

milliards de francs

L'EXCÉDENT DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA FRANCE

L'excédent des échanges de marchandises de la France aura atteint, en 1997, près de 170 milliards de francs, soit une augmentation de l'ordre de 85 milliards par rapport à l'année précédente. Ce doublement d'une année à l'autre porte à 111 % le taux de couverture de ces échanges.

Dans le même temps, la balance des paiements courants aura dégagé un excédent équivalent à 2,5 % du PIB, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, constate l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dans une étude consacrée au commerce extérieur français en 1997.

Parmi les autres points positifs recensés, cet organisme souligne l'importance de l'excédent industriel (140 milliards de francs) – qui tend à effacer le creux industriel constaté entre le milieu des années 80 et le début des années 90 – et la progression de plus de 10 % en volume des exportations de biens et de services en 1997.

L'OFCE relève toutefois un décalage préoccupant entre ces performances qui illustrent le dynamisme des échanges extérieurs et la faiblesse de la demande intérieure qui perdure.

Maroc : les prévisions pour 1998 ont été révisées à la hausse

▼ Maghreb
Des conditions climatiques favorables devraient permettre à la croissance marocaine de dépasser 10 % cette année

Le prochain gouvernement peut bénir le ciel. Celui-ci n'a pas été avare de ses bienfaits. Les pluies abondantes tombées au cours de l'automne et cet hiver ont fait reverdir les champs et rempli les barrages à ras-bord. La production de céréales s'annonce exceptionnelle. Toute l'économie du royaume va en tirer profit : les prévisions économiques ont été révisées à la hausse. Pour peu qu'il pleuve encore un peu au printemps, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait dépasser 10 % cette année, contrastant avec les médiocres résultats obtenus en 1997, une année de récession (– 2,1 %, mais 3,1 % de croissance si l'on exclut l'agriculture).

Cette embellie va procurer un répit au prochain gouvernement de coalition qu'est en train de constituer le socialiste Abderrahmane Youssoufi. Mais il sera de courte durée, tant sont grandes les attentes d'une population touchée par la crise sociale et par les disparités de développement.

Dans les villes, selon les statistiques officielles, près d'un actif sur cinq est au chômage. Et le ratio est d'un sur trois pour les jeunes (des experts jugent ce chiffre bien optimiste). Dans les campagnes, l'analphabétisme – en baisse – touche encore les trois quarts de la population, et près de neuf femmes sur dix (chiffres de 1994).

Une donnée résume le chemin que le Maroc doit encore parcourir : le royaume est 119e sur 175 pays dans le dernier classement du développement humain établi par le PNUD, le programme des Nations unies pour le développement. Il se situe entre la Namibie et le Gabon. Le Maroc fait mieux que l'Irak, mais moins bien que l'Egypte.

Certes, le Maroc n'est pas un pays en voie de paupérisation. Mais, chichement doté par la nature en ressources naturelles, freiné par un sytème politico-économique opaque – le *makhzen*, où alliances familiales et intérêts d'affaires se croisent et s'entremêlent –, le pays est condamné à se sortir à petite vitesse du sous-développement. *« On a menti aux Marocains en leur faisant croire que leur pays allait se métamorphoser en un nouveau dragon »*, note un diplomate en poste à Rabat.

Les progrès sont lents, mais réels. Le nombre de médecins par habitant a fortement augmenté (1 pour 8 200 personnes en 1980 ; 1 pour 3 000 habitants en 1995), tandis que le taux de mortalité infantile a diminué d'un tiers en quinze ans. En 1997, l'indice de fertilité (le nombre d'enfants par femme) est revenu à 3 (contre 5,5 en 1982). L'électrification des campagnes progresse. Le taux de scolarisation aussi.

Du point de vue économique, le bilan, à défaut d'être exceptionnel, est honorable pour un pays placé pendant des années *« sous ajustement »* par le Fonds monétaire international (FMI). Le déficit budgétaire du dernier exercice (1995-1996) a été ramené à 2,1 % du produit intérieur brut (PIB), contre 5 % pour l'exercice antérieur, tandis que celui de la balance des paiements ne dépasse pas 1,2 % du PIB. Les prix sont stables (1 % de hausse en 1997) et les taux d'intérêt bancaires continuent à baisser. Quant à la dette extérieure, elle représente moins de 60 % du PIB. Enfin, les réserves de change ont été reconstituées. Fin 1996, elles équivalaient à cinq mois d'importations.

Le prochain gouvernement va-t-il poursuivre l'assainissement macroéconomique ? A écouter les économistes de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le parti du nouveau premier ministre, le cap sera maintenu, mais en faisant davantage attention aux considérations sociales.

MANQUE DE COMPÉTITIVITÉ

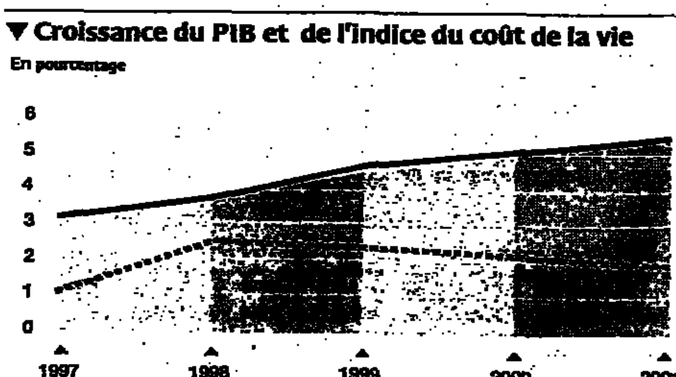
« Nous avons trois priorités, explique l'un d'eux. *Négocier avec nos partenaires, dont la France, un allégement de la dette publique – son remboursement mange près du tiers des recettes budgétaires – pour relancer l'investissement et l'emploi sachant que nous serons jugés là-dessus ; placer le pays à l'abri des déséquilibres conjoncturels ; mettre à niveau l'économie du pays dans le cadre de l'accord de partenariat signé avec l'Union européenne. »*

Se voulant *« pragmatiques »* et adeptes d'une économie *« partenariale »*, les socialistes misent autant sur les entreprises privées que sur le secteur public pour relancer l'investissement. Cela suppose de mobiliser une épargne abondante, mais trop thésaurisée. D'où la volonté de certains responsables socialistes d'accélérer la modernisation d'un secteur bancaire jugé *« trop rigide »* et de continuer à favoriser l'essor de la Bourse (sa capitalisation a triplé entre 1993 et 1996). Les privatisations ne seront pas remises en cause. *« Nous allons lancer un audit pour faire le point, mais je n'imagine pas que le programme de privatisation ne soit pas poursuivi. Il procure des ressources indispensables au budget de l'Etat »*, explique un membre de l'USFP.

Au-delà de ce plan d'action qui s'inscrit dans la continuité la plus stricte, les futurs responsables de l'économie savent que le Maroc, en dépit de toutes les réformes entreprises ces dernières années, peine à améliorer sa compétitivité. Les handicaps ont été recensés dans une étude publiée en décembre par le ministère des finances, qui reprenait les conclusions d'un Observatoire de la compétitivé internationale de l'économie marocaine (Ociem), mis en place en 1994. La lourdeur des procédures administratives, le coût élevé du financement, la difficulté de faire valoir ses droits légaux, la concurrence du secteur informel et le haut niveau des impôts sont, dans un ordre décroissant, quelques-uns des maux qui pèsent sur le dévelopement. Seule la qualité de ses infrastructures vaut un bon point au royaume.

Dans une autre étude, publiée en début d'année à l'occasion du Forum de Davos sur l'économie mondiale, le royaume tire mieux son épingle du jeu. Consacrée à la compétitivé des pays africains, elle classe le Maroc en cinquième position. L'Algérie est perdue en queue de peloton, mais la Tunisie arrive, elle, en deuxième position. C'est dire le chemin qui reste à parcourir au Maroc.

Jean-Pierre Tuquoi



Il faut transfor…
en signaux d'al…

Quel vecteur d'é…
mondiale ?

Il faut transformer les notations des pays en signaux d'alerte précoces

par Helmut Reisen

La crise financière et monétaire asiatique de 1997-1998 et la crise mexicaine de 1994-1995 montrent la vulnérabilité des économies émergentes aux mouvements de reflux des capitaux privés excédentaires. On a des raisons de penser que la note de crédit des pays, qui procède d'une réaction à une situation donnée plutôt que de la prévention, amplifie les cycles d'expansion-contraction des activités de prêt aux marchés émergents. Les agences de notation se sont fait remarquer (parmi beaucoup d'autres) pour n'avoir pas vu venir les crises monétaires mexicaine et asiatique. N'ayant pas mesuré l'ampleur des problèmes qui se posaient tant que les capitaux continuaient d'affluer, les agences de notation ont, semble-t-il, réagi de manière excessive lorsque les crises ont éclaté, en rétrogradant les pays concernés au rang de pays de pacotille.

La question de savoir si la notation d'un pays amplifie les cycles d'expansion-contraction et accroît la volatilité financière des marchés, et dans quelle mesure elle le fait, dépend de l'impact de cette notation sur le marché. Le fait que le rendement des obligations d'Etat tende à augmenter lorsque la cote de crédit d'un pays baisse ne dit rien sur la relation de cause à effet entre ces deux éléments. En fait, les tests de causalité font apparaître une relation dans les deux sens, ce qui signifie que les agences de notation font partie de l'industrie de la finance et qu'elles appliquent, en matière de déterminants des défaillances des émetteurs d'obligations, pratiquement le même modèle que les investisseurs.

Le contenu informationnel de l'évaluation du risque-pays et la nature du risque souverain donnent à penser que les moyens dont disposent les agences de notation pour recueillir des éléments d'appréciation précoces ou de meilleure qualité que d'autres opérateurs sur les économies de marché émergentes sont restreints pour au moins deux raisons.

Premièrement, l'évaluation du risque-pays est principalement fondée sur des informations librement accessibles. De ce fait, toute annonce concernant la cote de crédit d'un pays sera « contaminée » par d'autres nouvelles mises à la disposition du public. Par contre, les agences de notation sont parfois en mesure d'obtenir des informations privilégiées (projets d'acquisition, de nouveaux produits, et d'émission d'emprunts) auprès des entreprises domestiques emprunteuses. Ces informations précoces ou de meilleure qualité peuvent être transmises à ceux qui opèrent sur les marchés par le biais des notations données aux emprunteurs privés, mais la chose est fort peu probable lorsqu'il s'agit d'un emprunteur souverain. Deuxièmement, en l'absence d'un mécanisme supranational crédible pour sanctionner les défaillances souveraines, la prime de risque de défaillance est fonction de la disposition de l'emprunteur à emprunter plutôt que de son aptitude à payer. Cela ne tient pas seulement à l'asymétrie de l'information entre les emprunteurs et les prêteurs, laquelle peut être particulièrement prononcée dans le contexte international. Cela tient aussi au fait que les autorités en place dans ces pays ne peuvent fournir, en ce qui les concerne ou en ce qui concerne celles qui leur succéderont, une assurance crédible que les apports de capitaux étrangers seront employés de façon productive ou que les recettes futures seront utilisées pour rembourser la dette extérieure.

Les agences de notation tirent l'essentiel de leurs revenus des Etats qui sollicitent leurs services ; aussi répugnent-elles à abaisser leur cote de crédit

De plus, les agences de notation tirent l'essentiel de leurs revenus des Etats qui sollicitent leurs services ; aussi répugnent-elles à abaisser leur cote de crédit. La peur de mécontenter leurs clients et de voir baisser la demande de leurs services et les revenus qui s'y rapportent peut introduire une rigidité à la rétrogradation du classement des pays dans les périodes d'afflux excessif de capitaux.

Dans ces conditions, et contrairement à ce qui se passe pour les notations des entreprises privées, tout impact que la note de crédit d'un pays peut avoir sur le marché ne saurait être interprété comme une indication que ce sont les agences de notation qui orientent le marché en transmettant des informations nouvelles ou de meilleure qualité à ceux qui interviennent sur le marché. Ce qui paraît plus plausible, c'est que, à cause du comportement moutonnier des investisseurs, souvent renforcé par l'insuffisance des réglementations prudentielles, la cote de crédit d'un pays peut influer sur les rendements des obligations d'Etat.

Beaucoup d'investisseurs institutionnels ne peuvent détenir en portefeuille que des titres d'une qualité déterminée, et les notes de crédit dispensent les gérants de fonds de porter un jugement indépendant sur le risque souverain. Les notations qui sanctionnent une situation donnée – dans la mesure où elles influent sur le marché – ont donc tendance à amplifier les cycles d'expansion et de contraction. Durant la phase d'expansion, l'amélioration de la cote de crédit renforce les anticipations euphoriques et favorise les afflux excessifs de capitaux. Pendant la phase de contraction, l'abaissement de la notation ajoute à la panique des investisseurs, ce qui fait fuir les capitaux et pousse à la hausse le rendement des obligations souveraines.

Il faudrait chercher un moyen de transformer les notations des pays en signaux d'alerte précoces. Les agences de notation pourraient contribuer à endiguer les afflux excessifs de capitaux qui précèdent la phase de contraction si elles annonçaient une baisse de la cote de crédit suffisamment tôt pour influer sur les marchés financiers, en instillant une dose de conscience des risques encourus aux investisseurs. Mais, puisqu'elles tirent l'essentiel de leurs revenus des emprunteurs qui sollicitent leurs services, il faudrait qu'elles réaménagent la structure de leurs honoraires en direction des investisseurs. Leur dépendance actuelle à l'égard des emprunteurs ne les incite guère à sanctionner, en temps voulu, la situation d'un pays par une notation négative.

Tant que les notations des pays ne seront pas converties en un système d'alerte précoce, elles contribueront à déstabiliser les flux de capitaux internationaux et à en restreindre les avantages, en particulier dans le contexte des marchés émergents. En influant sur les rendements des titres et le degré de volatilité des marchés au-delà de la réaction du marché qui déclenche la réévaluation de la cote de crédit d'un pays, les agences de notation amplifient les cycles d'expansion et de contraction des activités de prêt aux marchés émergents. En fait, elles réduisent les possibilités de lissage intertemporel de la consommation et de diversification internationale des portefeuilles institutionnels. S'agissant de la réglementation prudentielle applicable aux investisseurs institutionnels, il conviendrait donc de reconsidérer le rôle de la cote de crédit d'un pays dans la détention de titres des marchés émergents. La suppression des critères concernant le classement des titres pour les portefeuilles institutionnels permettrait peut-être d'atténuer les cycles d'expansion-contraction des actifs des marchés émergents et de stabiliser les rendements des investissements.

Helmut Reisen est le chef de la division de recherche au Centre de développement de l'OCDE.

Quel vecteur d'évolution pour l'économie mondiale ?

par Jean Ruffat

Au moment où la France cherche toujours sa troisième voie, le métabolisme de l'économie mondiale poursuit son accélération. Le reste du monde a toujours plus faim de nos blés. Notre soif de son pétrole est insatiable. Il nous achète de plus en plus d'avions. Nous lui achetons de plus en plus d'ordinateurs. Partout où des pénuries se font sentir, les prix s'inscrivent à la hausse. Partout où l'offre est surabondante et où le savoir accumulé des hommes constitue le principal ingrédient de la valeur des biens et surtout des services, les prix plongent.

La France se méfie des forces du marché parce qu'elles l'ont toujours bousculée dans ses certitudes. Les Français rêvent d'un vecteur d'évolution spécifique à la française pour l'économie nationale, destiné à protéger un mode et un cadre de vie savamment construits au fil du temps. Aussi avons-nous toujours l'impression que nous pourrons endiguer le flot de l'égalisation planétaire, au nom d'une égalisation interne quasi constitutionnelle. Or le train de l'économie nouvelle va trop vite. Qui plus est, il ne va pas là où nous voudrions qu'il aille. Les forces qui poussent aujourd'hui à l'implosion des prix, et à de multiples formes de déflation, sont devenues phénoménales. Au-delà de l'explosion récente de multiples bulles spéculatives (immobilier, Asie du Sud-Est, etc.), il ne s'agit que partiellement de l'effet des bas salaires sur d'autres continents ; car, de nos jours, l'essentiel de la technologie et des équipements de production les plus performants sont accessibles à presque tous. En fait, la dynamique à l'oeuvre résulte principalement de deux facteurs.

D'abord, la systématisation de la « courbe d'expérience » (au sens le plus large d'accumulation et d'exploitation du savoir-faire partagé de l'humanité), qui provient elle-même d'une très rapide diffusion des connaissances, des modes de gestion, d'instrumentation et d'analyse les plus performants.

Ensuite, la transparence forcée, au travers des systèmes d'information, qui rendent les « différences de potentiel » dans l'économie et les opportunités aujourd'hui beaucoup plus facilement repérables à l'échelle planétaire.

Tout s'accélère sur le plan technico-économique. Dans ce nouveau contexte, le vecteur d'évolution pour l'économie mondiale est une résultante. Elle intègre tous les paramètres du champ de forces : l'esprit d'entreprise et de créativité, la fermentation technologique, l'essor démographique et la surpopulation, le vieillissement (ou, au contraire, le rajeunissement), la torpeur des protections, la course pour les ressources, etc. Ce vecteur, aujourd'hui autonome, a sa logique propre. Quand on tente de s'en affranchir, on doit tôt ou tard ajuster les monnaies, même si l'on peut toujours essayer d'arrêter les pendules pendant quelques mois. En fait, il faut générer toujours plus de valeur d'usage pour le même prix. En effet, nous n'empêcherons pas des acteurs comme Boeing de tenter de réduire de moitié les délais de fabrication de ses avions en quatre ans, ou Intel de continuer à doubler la puissance de ses microprocesseurs tous les dix-huit mois.

Le choix d'un modèle économique n'est plus éthique, ni même politique : c'est une option de « real économie »

Le vecteur est tout sauf politique. Au-delà, le politique doit retraiter la résultante économique pour servir sa clientèle. Et il ne s'en prive pas, avec le risque d'asphyxier le moteur de l'économie, face à des acteurs qui n'ont plus que l'alternative de plonger dans les rapides de la dynamique de la valeur ou de temporiser en s'efforçant de gagner quelques mois. C'est le grand dilemme pour les économies modernes : considérer qu'elles sont spécifiques et qu'elles peuvent donc mener leur jeu à leur guise ou qu'elles doivent se résigner à s'en remettre, pour l'essentiel de la régulation, à l'étoile polaire du marché.

La vitesse folle à laquelle ceux qui renouvellent le jeu mènent aujourd'hui nos affaires nous entraîne dans une phase de transformation explosive et radicale, où de nombreux paramètres-clés du contrat social se transforment de façon exponentielle et non linéaire ; ainsi en ce qui concerne la croissance de la population dans les métropoles du tiers-monde, la consommation des ressources, l'accumulation et la diffusion du savoir, la consolidation des principaux acteurs économiques, etc. Aujourd'hui, on ne tient la distance qu'en restant durablement en résonance avec ce vecteur, comme parviennent à le faire certains petits peuples européens (par exemple, les Hollandais et les Suisses).

Le vecteur d'évolution global conditionne tout. Il est à la fois chape de plomb ou fenêtre d'opportunité, selon la façon dont les peuples réagissent. S'ils ne restent pas en résonance avec la dynamique de la valeur, ils subissent tôt ou tard, de toute façon, les coûts d'ajustement. S'ils savent rester en résonance, ils peuvent bénéficier, en plus, des emplois qui reviennent à ceux qui inventent et mettent en œuvre chaque nouvelle couche de sophistication (de plus en plus virtuelle) dans l'économie, comme le font actuellement les Etats-Unis et, par exemple, la Finlande.

L'ère des grands rattrapages différés est sans doute finie. On est sur le vecteur, ou l'on décroche comme un avion en perte de vitesse. On pourra, bien évidemment, constater des ruptures comme en vit actuellement l'Asie du Sud-Est. Mais elles ne feront qu'amplifier les pressions à la baisse sur les prix. En réalité, sous l'effet, aujourd'hui déterminant, des évolutions technologiques, la valeur suivra sa logique propre et planétaire, et les sociétés humaines devront, bon gré mal gré, et tôt ou tard, s'inscrire dans le sillage de ce qui est devenu le furet de l'économie.

Dans ce contexte, le choix d'un modèle économique n'est plus un choix éthique, ni même politique : c'est une option de « real économie ». Dans cette perspective, et contrairement aux péchés que l'on voudrait lui faire porter, le libéralisme ne crée pas le vecteur. Mais l'importance que ses adeptes accordent aux microrégulations et à l'adaptation continue des paramètres de leur offre (à commencer par la structure de leurs coûts) leur permet simplement de naviguer dans le marché avec plus de sûreté, d'endurance et d'efficacité, et surtout de rester en résonance avec le « mieux-disant planétaire », au fur et à mesure des déformations et des dérapages sur la chaîne de la valeur.

Jean Ruffat est directeur de Mitchell Madison Group (Genève).

LIVRES

Tour de passe-passe

par Martine Laronche

CHÔMAGE : NOUS ACCUSONS !
Ouvrage collectif dirigé par Jacques Nikonoff
Arléa, 222 p., 110 F.

La cause est juste : donner du travail à chacun. La méthode à creuser : supprimer l'essentiel des aides directes et indirectes à l'emploi et utiliser cet argent pour offrir un vrai travail aux chômeurs. On aimerait y croire. D'autant que Jacques Nikonoff, qui a dirigé cet ouvrage présenté comme une oeuvre collective, a un parcours qui donne de la force à son discours. Ouvrier spécialisé pendant dix ans, il a ensuite intégré l'ENA par la « *troisième voie* ». En 1993, il a fondé, avec des amis de La Courneuve, le mouvement Un travail pour chacun. Pour lui, les chômeurs ont un visage et ne se réduisent pas à un phénomène. Il milite avec opiniâtreté pour une civilisation de la pleine activité.

Augmentation des salaires et baisse des charges sont des slogans démagogiques qui ne peuvent apporter une réponse massive au chômage ; qui peut croire que cinq millions de personnes vont ainsi être absorbées par le secteur marchand ? s'interroge l'auteur. Pourquoi cinq millions ? Jacques Nikonoff s'appuie sur un rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts, dissous par Edouard Balladur en 1994, et ajoute aux demandeurs d'emploi officiellement inscrits les préretraités, les contrats emploi-solidarité, les chômeurs en formation ou reconversion, etc.

Il faut faire un choix de société : « *La suppression du chômage passe par la création massive d'emplois dans le secteur non marchand* », estime-t-il. Il en coûtera, selon ses calculs, 719 milliards de francs, correspondant à 5 millions d'emplois nouveaux payés, en moyenne, 8 500 francs brut par mois. Qu'à cela ne tienne ! L'auteur a chiffré le coût du chômage à plus de 1 000 milliards de francs par an. Il suffit donc de transférer l'essentiel de ces financements à la création d'emplois. « *Non seulement nous parvenons à l'objectif, mais il reste des marges financières. On peut commencer à baisser les prélèvements obligatoires au bout de la troisième année de fonctionnement de l'investissement pour l'emploi.* » Et le tout dans le cadre des contraintes fixées par le traité de Maastricht. Le tour de passe-passe laisse sceptique...

Car l'auteur a une vision très extensive du coût du chômage. Que met-il sous cette rubrique ? Des financements comme l'indemnisation des chômeurs, les emplois aidés ou encore les exonérations de charges sociales patronales : il n'y a rien là de contestable. D'autres, dont on parle moins mais qui y ont certainement leur place, comme les compensations versées aux collectivités locales pour des dégrèvements fiscaux ou encore une partie de l'action sociale. Mais que dire des 73 milliards d'aide personnalisée au logement, des 10 milliards d'allocation de parent isolé, des 20 milliards d'aides directes aux entreprises, ou encore des 87 milliards d'aides à l'agriculture ? Que dire « *des manques à gagner fiscaux et sociaux* » qui correspondent aux cotisations salariales et patronales, CSG et RDS que l'Etat toucherait si tous les chômeurs trouvaient un travail ? Ces recettes représenteraient pour le budget de l'Etat quelque 313 milliards de francs, d'après l'auteur. Bref, l'argent est là et les déficits publics n'ont rien à craindre !

Difficile d'adhérer sans restriction à cette thèse. D'autant qu'on imagine mal la suppression de toutes ces aides avec le consentement unanime de la société... Il n'empêche, la piste ouverte par Jacques Nikonoff, qui consiste à remplacer « *les mesures d'assistanat par l'encouragement et le soutien à l'initiative, à l'autonomie et à la responsabilité* », mérite d'être explorée. Même si elle n'aboutit pas à la « *révolution de velours* » qu'il appelle de ses voeux.

Il est certainement possible d'activer, pour partie, les dépenses liées au chômage et d'aider les chômeurs à créer leur entreprise. Mais probablement plus modestement. Les collectivités territoriales pourraient certainement s'inspirer des fonds d'investissements pour l'emploi prônés par l'auteur, qui identifieraient les besoins, solvables ou non, au niveau d'un territoire et financeraient les emplois correspondant en « *activant* » les dépenses consacrées au chômage qui peuvent l'être.

Les pouvoirs publics pourraient également s'inspirer du statut de l'actif préconisé par Jacques Nikonoff. Ce statut vise à assurer à chaque citoyen une continuité dans l'exercice d'une activité, la couverture sociale et la perception d'un revenu. On pourrait être salarié à mi-temps et entrepreneur l'autre moitié du temps, sans cumuler les obstacles administratifs. Mais laisser croire qu'on supprimera le chômage d'un trait de plume paraît utopique.

PARUTIONS

● ***LE BUDGET DE L'EUROPE, de Nicolas-Jean Brehon***

A quelques mois du lancement de l'euro, il n'est pas inutile de connaître les mécanismes de recettes et de dépenses de l'Europe. D'où vient l'argent ? Combien rentre dans les caisses communes ? Comment cet argent est-il redistribué ? Peu de gens savent que le budget de l'Europe atteint aujourd'hui près de 100 milliards d'écus (soit 650 milliards de francs environ) et que l'Allemagne en finance près de 30 % à elle toute seule. Le petit livre très complet de Nicolas-Jean Bréhon, conseiller des services du Sénat et membre, pendant douze ans, de la commission des finances du Sénat, est d'une grande utilité. (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 231 p., 95 F).

● **ÉCONOMIE MONÉTAIRE INTERNATIONALE, de Jean-Pierre Allégret**

Depuis le début des années 70, les relations monétaires et financières internationales ont connu une mutation sans précédent qui a permis l'émergence d'un nouveau système monétaire, entièrement dominé par les transactions financières privées. L'ouvrage de Jean-Pierre Allégret, maître de conférences à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Lumière-Lyon-II est spécifiquement destiné aux étudiants en économie et plus précisément aux étudiants de second cycle. Les amateurs éclairés trouveront également profit à sa lecture. L'ouvrage est composé de quatre parties : la monétisation des relations économiques internationales, l'analyse historique du système monétaire international, les différentes théories du change et les mutations du système. Les sections consacrées au SME et à l'Union économique et monétaire permettent de se faire une idée précise de la difficulté qu'il y aura à mettre en place une politique monétaire à partir d'une banque centrale unique sur une zone monétaire européenne. (Hachette, « Supérieur », 303 p., 135 F).

● **ÉCONOMIE EUROPÉENNE ; INTÉGRATION ET POLITIQUES COMMUNES, de Jérôme Trotignon**

L'ouvrage de Jérôme Trotignon, maître de conférences en sciences économiques à l'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université Jean-Moulin-Lyon-III, retrace les mécanismes essentiels du processus d'intégration commerciale et monétaire de l'économie européenne, ainsi que des politiques communautaires qui l'accompagnent. L'ouvrage est tout à fait éclairant et permet de porter un jugement sur les événements qui vont suivre, à savoir : le choix des pays membres de l'euro, la naissance de la banque centrale européenne, la politique monétaire qui y sera menée, etc. (Hachette, « Supérieur », 300 p., 135 F).

Les investisseurs nationaux et étrangers ont surestimé la taille du marché indien

L'année 1997 avait commencé en fanfare pour l'Inde, qui procède, du 16 février au 7 mars à des élections législatives : elle était passée à la vitesse supérieure avec 7 % de croissance annuelle depuis 1994 et escomptait atteindre 8 %. Mais à la fin de l'année, il lui fallut déchanter : la progression industrielle, en baisse, est tombée de + 12 % à + 5 %. Les exportations ralentissent, l'agriculture végète, les carences des infrastructures s'alourdissent. L'année financière 1997 - 1998 se terminera, le 31 mars, avec un taux qui a peu de chances de dépasser 5,5 %, résultat honorable cependant.

Déjà début 1997, des éléments indiquaient que la hausse du taux de croissance risquait d'être éphémère. L'industrie donnait des signes de tassement, en raison, entre autres, de taux d'intérêt si élevés qu'ils décourageaient les investissements. Ainsi nombre de grands projets de joint-ventures commençaient à battre de l'aile.

▼ La progression industrielle est tombée de 12 % à 5 % en 1997. La fourniture en électricité et les transports ont du mal à suivre la croissance

LES DÉBOIRES DE L'AUTOMOBILE

L'exemple le plus patent est le secteur automobile. Quelques années de fortes hausses des ventes ont suffi pour provoquer l'afflux des firmes japonaises, coréennes, européennes, américaines, au point que l'Inde comptera bientôt onze producteurs, pour une demande estimée à 850 000 unités en l'an 2000 contre 390 000 vendues en 1996-1997. Rappelons qu'aux Etats-Unis, onze producteurs sortent 10 millions de voitures par an, et qu'en Corée, ils sont quatre pour 2,6 millions.

Aujourd'hui les déboires s'accumulent : Peugeot ferme son usine indienne ; Daewoo, qui prévoyait 71 000 ventes en 1996-1997, finit l'année à 17 000 ; Telco ralentit sa production de Mercedes. A grand renfort de dépenses publicitaires et de baisses de prix, les industriels se livrent une lutte acharnée.

Autre exemple, les postes de télévision couleur : si les ventes ont été de 1,5 million en 1995, les prévisions « *sûres* » des experts sont de 11 millions en 2000, dont 4 millions à l'exportation. Là encore, les lendemains risquent de déchanter.

D'autres entreprises qui pèsent moins lourd sur le marché indien, souvent en joint-ventures, vont de déception en déception, comme Cardin, Kellog, Benetton ou Seagram pour le whisky.

Investisseurs nationaux et étrangers ont surestimé la taille du marché indien, même lorsqu'ils tiennent compte de l'argent « noir », estimé à 40 % du PNB. Le chiffre de 250 millions de consommateurs achetant plus que des biens de première nécessité (sur un total de 960 millions d'habitants) semble exagéré. On dénombre certes un peu plus d'un million de familles (5,7 personnes par famille) gagnant plus de 30 000 dollars par an, mais sur les 29 millions de familles qui suivent dans la hiérarchie économique, bien peu arrivent à s'offrir une voiture, beaucoup n'accédant même pas au scooter dont les ventes ralentissent.

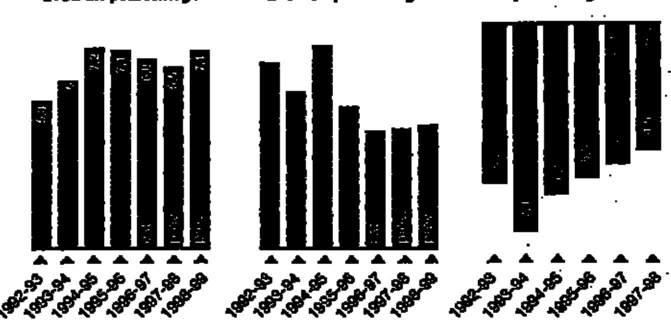
Les industries lourdes – sidérurgie, machines, produits chimiques, ciment – rencontrent des difficultés d'un autre ordre. Une partie d'entre elles relèvent du secteur public. Certaines vont de l'avant, mais d'autres restent empêtrées dans leur mauvaise gestion et leurs dettes, qu'elles n'arrivent pas à rembourser aux banques de l'Etat, ce qui réduit encore les capacités d'investissement.

Viennent ensuite les défaillances en matière d'infrastructure qui représentent de véritables boulets pour l'économie. La fourniture d'électricité suit de moins en moins la croissance et les signatures de contrats pour de nouvelles centrales ne porteront leurs fruits que dans quatre ou cinq ans. Les trains de marchandises transportent le fret de Delhi à Bombay en une semaine, au lieu des quarante-huit heures qui seraient convenables. Les camions se traînent sur les routes à raison de 200 à 250 kilomètres par jour, contre 500 à 600 dans nos pays. Dans les ports, les cargos peuvent demeurer quatre à dix jours entre arrivée et départ, contre six à huit heures à Singapour. Ainsi s'envolent des milliards de dollars qui pourraient stimuler la croissance : entre 8 et 14 milliards de dollars de pertes sont imputés aux seules carences en matière de routes et d'électricité. L'agriculture (30 % du PNB) souffre, elle aussi, de la faiblesse des investissements publics.

Les investissements privés étrangers directs s'améliorent : 6,4 milliards de dollars ont été versés entre 1991 et 1996, contre un milliard de 1980 à 1990 ; très loin néanmoins des montants attirés par la Chine et l'Asie du Sud-Est. Le ministère des Finances espère arriver à 10 milliards de dollars versés par an (en investissements directs et en portefeuille), objectif fort aléatoire quel que soit le profil du gouvernement qui sortira des urnes.

Gilbert Etienne
Instituts des hautes études internationales et d'études du développement de Genève

▼ Les principaux indicateurs indiens



Les nationalistes hindous sont plus libéraux qu'on ne le croit en Occident

Très présents dans la consultation électorale, les nationalistes hindous du Parti populaire indien (BJP ou Bharatiya Janata Party) et leurs alliés apparaissent comme de sérieux prétendants à la conduite du pays. Dans l'assemblée sortante, le BJP disposait, depuis 1996, du groupe parlementaire le plus important avec 176 sièges. Créé en 1980, à la suite de l'échec de la première coalition « populaire » (Janata Party, 1977-1980), il n'est pas en mesure de l'emporter dans la majorité des provinces, l'Union indienne étant un Etat fédéral. Mais il est devenu une force incontournable au cœur du sous-continent, dans la plaine du Gange avec ses énormes masses de votants – 300 millions d'habitants entre le Pendjab et le Bengale – et son immense potentiel agricole. Et dans l'Ouest, où le Goudjerat, le Maharashtra et le Karnataka concentrent près de 40 % de l'industrie du pays.

L'absence d'alternative politique aidant, la frustration des jeunes générations s'aggrave. Avec 40 millions de chômeurs inscrits et deux fois autant de jeunes sous-employés, la victoire des nationalistes hindous, coalisés avec des partis régionalistes et des partis extrémistes de leur mouvance, n'a donc rien d'impossible, après la prestation décevante du centre-gauche d'Inder Gujral et la longue période de corruption du Congrès.

DÉMOCRATIE INTERNE

Pour comprendre les positions des nationalistes hindous en matière d'économie, il faut d'abord éviter de les prendre en bloc. Par exemple, dans le BJP, il existe une aile gauche qui ne forme qu'une minorité de l'ensemble des vingt ou trente millions de militants de la mouvance. Contrairement au Congrès, une démocratie interne, limitée mais réelle, se manifeste dans le BJP. Le courant « social » est représenté par Atal Behari Vajpayee qui a été premier ministre durant cinq jours en 1996. Il se montre plutôt méfiant à l'égard d'un libre-échange sous tutelle des Etats-Unis et carrément hostile au rôle de sous-traitant que les milieux financiers internationaux européens, japonais et nord-américains veulent faire jouer à l'Inde, selon lui.

L'aile droite de Murli Manohar Joshi est depuis longtemps associée aux milieux dirigeants de l'industrie et de la finance. L'Association des hommes d'affaires amis du BJP compte dans ses rangs de grands noms de l'industrie, à côté de centaines de milliers de petits et moyens entrepreneurs. Même dans ce milieu, se manifestent des tendances plus ou moins favorables à l'étatisme.

Le débat économique s'est affirmé en 1983, quand le parti prit brièvement position pour un « *socialisme gandhien* » qui prônait une priorité budgétaire pour la paysannerie et les petites entreprises. Il évolua rapidement vers les positions actuelles, infiniment plus nuancées, sous l'influence d'intellectuels et de cadres de valeur, pendant que les groupes de pression économiques et les hauts fonctionnaires prenaient de l'ascendant dans le parti et chez ses alliés.

Les économistes nationalistes hindous ont voyagé partout dans le monde et disposent de facilités remarquables au plan de l'information et des communications, car nombre d'entreprises d'informatique, de vidéo, de cinéma, d'aviation et de bureautique sont tenues par des compagnons de route du BJP. Ils entretiennent par ailleurs des rapports intenses avec une richissime diaspora d'investisseurs (les NRI ou Non Resident Indians). Le phénomène des « *yuppies du BJP* » est apparu au milieu des années 80, associant références modernes, mode de vie américanisé et hindouité militante. Il s'est considérablement répandu.

La volonté de puissance industrielle et militaire est ancienne dans le courant nationaliste hindou. Elle inspire, entre autres, les statuts du syndicat ouvrier, l'Organisation indienne des travailleurs (BMS ou Bharatiya Mazdoor Sangh) qui prône la collaboration de classe. Devenu l'une des plus importantes fédérations du pays depuis 1985, ce syndicat soutient la « gauche » du parti qui veut promouvoir « *l'autosuffisance* », vieux cheval de bataille de Nehru. Cette prise de position se revendique cependant plus volontiers de la pensée de « *nationalistes historiques* » comme Swami Vivekananci (1862-1902), homme pieux mais aussi combattant dont presque toutes les tendances politiques se disputent l'héritage.

Les différends internes à ces mouvances concernent les moyens pour atteindre les buts communs de l'hindouisme politique. C'est l'Organisation indienne des volontaires (RSS ou Rashtriya Swayamsevak Sangh), fondée en 1925 comme milice antimusulmane, avec 4 millions de membres et plusieurs dizaines d'organisations de masse regroupant 10 millions à 20 millions de personnes en 1995, qui a fondé l'ancêtre du BJP en 1951 (le Jan Sangh ou Organisation du peuple). On ne s'y intéressait que superficiellement à l'économie. Depuis, une vaste frange du mouvement s'est tournée vers une sorte de « *théologie de la prospérité* », associant l'hindouisme militant, le culte de la richesse et la « *culture MTV* », pendant que le BJP prenait ses distances vis-à-vis de la « *famille du RSS* ».

ALLIÉS EXTRÉMISTES

Les discours des chefs du BJP doivent tenir compte de leur énorme base de notables et de boutiquiers, chaque jour grossie par l'adhésion de paysans (il reste 70 % de ruraux). Les mentalités des cadres et des décideurs semblent résumées par la formule de Pramodh Mahajan, secrétaire de l'organisation pour le Maharashtra : « *Oui sans réserves à l'ouverture, non à la globalisation incontrôlée.* » Ils se retrouvent en porte-à-faux avec les vieux militants du RSS, soutenus par une poignée de jeunes idéalistes qui ont fondé, en 1989, le Front du service de la patrie (RSM ou Rashtriya Seva Manch), décidé à empêcher toute intervention des multinationales, de l'OMC et des institutions financières de type FMI, au nom du nationalisme et de la défense des petites gens. Ils manifestent devant les chantiers d'usines étrangères et les sièges de compagnies qui supplantent les firmes indiennes sur le « marché national ». Pour les alliés extrémistes du parti – en plein essor – comme la Shiv Sena (2 millions de membres), qui pourraient jouer un rôle pivot à l'Assemblée nationale, la question est encore plus tranchée. Bal Thakré, « *chef suprême* » de la Shiv Sena du Maharashtra, dirige en sous-main, depuis 1995, la forteresse financière, commerciale et industrielle de l'Inde, avec Mumbai (ex-Bombay), ses 15 millions d'habitants et ses banlieues s'étendant sur 80 kilomètres. Après quelques effets de manches xénophobes, il a proclamé que « *la porte était grande ouverte* » aux multinationales et laissé se mettre en place plusieurs projets gigantesques, dangereux pour l'environnement et peu créateurs d'emplois, comme la centrale électrique d'Enron, au sud de Mumbai. On compte plus d'un million d'inscrits dans les bureaux d'embauche de la métropole.

Il a muselé son opposition interne et a exhorté ses troupes à placer le maniement des ordinateurs avant les mélos (télé)visuels et le combat de rue. Son neveu ou son fils, appelés à lui succéder – il a soixante et onze ans et a subi une grave opération du coeur –, sont engagés dans les affaires : immobilier, bars, journaux, placements financiers. Quant à l'actuel premier ministre provincial de la coalition Shiv Sena-BJP, Manohar Joshi, il possède un grand hôtel et un institut de formation professionnelle.

Il ne faudrait donc pas s'étonner de voir le cours « libéral », spectaculairement développé au Centre par Manmohan Singh (Congrès) au début des années 90, se maintenir, voire s'accentuer, en cas de victoire des nationalistes hindous. Seules les masses populaires, qui pourraient s'émouvoir de la hausse du coût de la vie et des promesses oubliées en matière d'emploi, pourraient gauchir les évolutions de ces mouvements devenus, comme l'ensemble de la classe politique indienne, d'abord attentifs aux desiderata des classes aisées urbaines.

Gérard Heuzé
Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du CNRS

▼ DROIT ET ÉCONOMIE

Le fisc et les droits de l'homme

par Stéphane Corone

Jean-Jacques Ferreira, propriétaire d'une Jeep d'une puissance administrative de 23 chevaux, ne s'était pas acquitté de sa vignette pour l'année 1993. Le 22 août 1993, les gendarmes lui dressaient un procès verbal. Il recevait quelques mois plus tard un avis de mise en recouvrement pour 32 356 F, sur le fondement de l'article 1840 N *quater* du CGI (Code général des impôts). Cette somme représentait le montant de la vignette, augmentée d'une amende du double, soit en clair trois fois ladite taxe. M. Ferreira adressa alors au directeur des services fiscaux une réclamation en bonne et due forme, que ce dernier rejeta.

Le 10 août 1994, M. Ferreira assignait le directeur des services fiscaux du Pas-de-Calais devant le tribunal de grande instance de Béthune. Il demandait l'annulation de l'avis de mise en recouvrement, soutenant que la législation française n'était pas conforme au droit européen. Il faisait principalement valoir deux arguments. Le premier consistait à dire que les tranches d'imposition telles qu'elles étaient fixées favorisaient les voitures françaises par rapport aux véhicules étrangers et n'étaient, par conséquent, pas conformes à l'article 95 du traité de Rome. Il faisait valoir aussi que la majoration d'impôt de 200 % constituait une sanction pénale et que l'administration fiscale n'était pas compétente pour en fixer le montant, conformément à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le tribunal de grande instance de Béthune donna tort à M. Ferreira (1). Celui-ci se pourvut alors en cassation.

Par un arrêt remarqué du 29 avril 1997 (2), la Cour suprême cassait le jugement du tribunal de Béthune. Reprenant le second argument de M. Ferreira, elle estimait que l'article 1840 N *quater* du CGI constituait une sanction ayant le caractère d'une punition. Or, note la Cour de cassation, selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, une majoration d'impôt n'est compatible avec l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme que si le texte qui l'édicte prévoit un recours de pleine juridiction permettant au contribuable de saisir un juge qui puisse se prononcer sur le principe et sur le montant de l'amende. Ce qui n'est pas le cas de ce texte.

PÉNALITÉS À CARACTÈRE AUTOMATIQUE

Notre Code général des impôts ainsi que le livre des procédures fiscales contiennent un certain nombre de sanctions pécuniaires qui sont appliquées de façon automatique par l'administration. C'est notamment le cas de l'article 1840 N *quater*, qui, dans son ancienne rédaction, instituait une amende de 200 % (aujourd'hui, cette amende est de 80 %) à celui qui n'avait pas payé sa vignette.

Si la Cour de cassation a cassé le jugement du tribunal de grande instance de Béthune, c'est parce que l'article 1840 N *quater* édicte une sanction pénale qui a un caractère automatique et dont l'amende est invariable, sans que le contribuable puisse exercer un recours de pleine juridiction. Il est certes possible de contester la pénalité lorsque les conditions de l'infraction ne sont pas réunies. Mais, dès lors que les éléments de l'infraction sont avérés, le juge ne peut qu'appliquer l'amende prévue par le texte. Il n'a pas le pouvoir d'en moduler le montant, ni par exemple de modérer la peine si le contribuable prouve sa bonne foi. Il ne s'agit donc pas d'un recours de pleine juridiction.

C'est en ce sens que l'article 1840 N *quater* du CGI ne respecte pas l'article 6-1 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui prévoit que « *toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle* (...) ». La garantie d'un procès juste et équitable n'est donc pas acquise au yeux de la Cour de cassation.

Cette dernière a tenu compte de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, qui estimait, dans un arrêt du 24 février 1994, que l'article 6-1 de la Convention des droits de l'homme s'applique aux majorations d'impôt (3).

SÉPARATION DES POUVOIRS

Il ne fait aucun doute que toutes les pénalités qui ont ce même caractère automatique et qui relèvent du juge judiciaire sont concernées par l'arrêt de la Cour de cassation, contrairement à ce que prétend un communiqué de la direction générale des impôts, qui tente d'en limiter l'effet à la vignette automobile.

En revanche, les impôts qui relèvent du juge administratif ne sont pas concernés, car les juridictions administratives ne sont pas tenues de suivre la voie prise par la Cour de cassation. En effet, si les droits de timbre relèvent du juge judiciaire, comme d'ailleurs les droits d'enregistrement, la publicité foncière, les impôts indirects ou encore l'impôt sur la fortune, les autres impôts, et notamment celui sur le revenu ou la TVA, relèvent de la compétence du juge administratif. Or, jusqu'à présent, le Conseil d'Etat ne reconnaît pas au juge administratif le pouvoir de moduler les amendes lorsque les textes ne le prévoient pas (4). Cette position pourrait bien évoluer avec la nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation. A défaut, le Conseil d'Etat risquerait de se trouver fort isolé et ses décisions risqueraient d'être en contradiction avec celles de la Cour européenne des droits de l'homme.

En écartant l'application de l'article 1840 N *quater* dans la mesure où il est contraire à l'article 6-1 de la Convention, il semble que la Cour de cassation enjoigne au juge du tribunal de grande instance de Lille, devant lequel l'affaire est renvoyée, d'appliquer l'article en usant, si besoin est, d'un pouvoir de modulation, afin de rendre la disposition litigieuse conforme au droit européen. Le juge de renvoi se métamorphoserait ainsi, par la grâce d'un arrêt, en juge de pleine juridiction capable de se prononcer sur le principe et le montant de l'amende. Cette solution paraît peu orthodoxe, comme le considère Me Potier de la Varde, avocat de M. Ferreira : « *Cette interprétation ne respecterait ni la lettre ni l'esprit du texte. L'amende prévue par l'article 1840 N* quater *n'est pas un maximum, c'est un montant fixe et automatique, que le juge n'a pas la possibilité de moduler. Et la Cour de cassation ne peut pas lui donner ce pouvoir, sauf à faire fi... de la séparation des pouvoirs ! Soit le juge refuse d'appliquer un texte non conforme à la Convention européenne, soit, et c'est sans doute la meilleure solution, le législateur prend une nouvelle loi qui institue une juridiction de plein contentieux pour l'ensemble des pénalités automatiques.* »

Nouvelle loi ou relecture de certains articles de notre Code général des impôts ? Quelle que soit la solution retenue, la Convention européenne des droits de l'homme met fin à un droit exorbitant qui était reconnu à la direction générale des impôts en France : celui de prendre des sanctions financières ayant un caractère automatique, sans que le contribuable puisse se défendre pleinement. C'est une percée du droit européen dans un domaine où on ne l'attendait pas.

(1) Jugement du tribunal de grande instance de Béthune, nº 94/3044 du 1er août 1995.

(2) Cour de cassation, chambre commerciale, 29 avril 1997, nº 95-20001, Ferreira.

(3) Affaire Bendenoun C. France, du 24 février 1994, Cour européenne des droits de l'homme (nº 3/1993/398/476).

(4) Voir l'avis Houdmond (CE, Sect., Avis, 5 avr. 1996, req. nº 176611, Dr. fisc. 1996, nº 25, comm. 765, concl. J. Arrighi de Casanova).

DROIT ET ÉCONOMIE

Le fisc et les droits de l'homme

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

Chambre des Notaires de Paris — Paris Notaires Services

UN FORT ENGOUEMENT SUR LES TERRAINS EN 1997

A Paris et en Petite Couronne, on assiste à une augmentation de + 5,2% du nombre de terrains vendus entre le 1er janvier et le 30 septembre 1997 par rapport à la même période de 1996. Parallèlement, le chiffre d'affaires est en hausse de + 22%.

Ce phénomène devrait connaître son apogée à la fin de l'année 1998, date à laquelle doivent prendre fin les mesures "Périssol".

L'attrait des promoteurs pour les terrains, notamment dans les Hauts-de-Seine s'explique par la très forte demande de locaux neufs, demande de toute évidence liée aux dispositions dites "Périssol".

La Seine-Saint-Denis est le seul département à ne pas connaître ce fort engouement, puisque moins concerné par les acquisitions à des fins locatives.

La course contre la montre à laquelle se livrent actuellement les promoteurs est essentiellement motivée par la nécessité de commercialiser les logements avant le 31 décembre 1998. Il est à noter que pour bénéficier des mesures "Périssol", c'est la date de signature de l'acte authentique et non du contrat de réservation qui doit être prise en considération.

En effet, l'écoulement de plusieurs mois est nécessaire entre l'acquisition des terrains et la commercialisation des locaux qui y seront construits. Les promoteurs se positionnent aujourd'hui sur ce type de bien en vue de procéder à la commercialisation des logements avant le 31 décembre 1998.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

VENTES AUX ENCHÈRES
EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
LE 10 MARS 1998 À 17 HEURES
75013 PARIS
9 et 11, rue de la Santé
(ANCIENNE CLINIQUE PÉAN)
Ensemble de trois bâtiments libres :
– un bâtiment de quatre étages ;
– deux bâtiments de deux étages.
Mise à prix : 20 000 000 F. Consignation : 5 000 000 F
(par chèque de banque à l'ordre de Me Crunelle)
Visites le 3-3-98 de 14 h à 16 h.
Renseignements : 01-45-61-55-70
Y. CRUNELLE, notaire
164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

VENTES

BUREAUX

GOBELINS 2 400 m²
RAPPORT 2 400 000 F
VENTE 24 000 000 F
J. P. MAURIN. Gobelins Immo.
01-43-37-50-25

FONDS DE COMMERCE

Vds Boulangerie pâtisserie *à Marseille prox. mer* très beau quartier, hts plafonds belle clientèle, pas de bur.- 4,5 MF. Tél. : 04-42-44-69-74 A.M.

APPARTEMENTS

PARIS 2e

Bourse, p. de taille. Stand. 3e ét., trx, 185 m² et 229 m². 17 000 F le m². T. : 01-40-26-11-84. Poss. Périssol

PARIS 5e

ENCHERE NOTAIRE
15-17, rue de l'Ecole Polytechnique
Studio 20 m². Bât. A 3e ét.
Mise à prix : 210 000 F.
Visites *28/2 de 10 h à 12 h,* 5 et 13/3 de 14 h à 16 h.
D. Marie. 01-45-61-55-70

Val-de-Grâce, beau studio caractère s/vaste cour arborée, 590 000 F. *Tél. : 01-43-25-32-56*

PARIS 9e

CADET-MONTHOLON
115 m², 4 chbres pierre de t. dble expos. 2 000 000 F. X'IMMO. 01-40-25-07-05

PARIS 11e

R. du Chemin-Vert, séj. chbre 54 m² env., appt raffiné soleil Imm. 1930, 3e asc. 1 100 000 F - 01-47-00-77-27

PARIS 12e

Rue de Charenton
Lofts, duplex et surfaces à aménager à partir de 14 000 F le m².
Ad'Hoc : 01-44-75-70-65

VILLA SAINT-MANDÉ
5 P. - TERRASSE
dernier ét., asc., p. de t. stand., expos. Est/Ouest *calme, terrasse de 100 m²* 3 300 000 F - 01-47-00-77-27

PARIS 15e

JAVEL imm. 1930 répertorié pr son architecture, 3 P., 95 m² parquet volume belle HSP 1 840 000 F. 01-45-67-84-24

PARIS 16e

Faisanderie 60 m² imm. moderne 2 p., 5e ét. asc. soleil, calme parfait état. 1 425 000 F. 01-48-04-50-29

VICTOR HUGO, pierre de t. 187 m² s/cour-jardin 3 000 000 F - 01-53-69-97-97

78 YVELINES

Le Vésinet centre RER 175 m² + combles + cour volume, calme; gros trav. à prévoir. Px : 1,3 MF. Tél. : *06-60-45-27-10*

MAISONS-LAFFITTE
5' RER, bel imm. récent Studio 27 m² bien agencé 2e ét. asc., refait à neuf. 390 000 F. 01-45-87-70-50

92 HAUTS-DE-SEINE

Neuilly, St-James h.p. 280 m² env. s/3 nivx 4/5 chbres, gde terrasse.
PATRICK RANDI
01-45-55-22-00

94 VAL-DE-MARNE

VINCENNES MAIRIE
immeuble de standing
38 M², 455 000 F
01-34-05-00-55

Nogent RER immeuble 1987, standing
GRAND 4 PIÈCES
1 290 000 F.
01-34-05-00-55

Fontenay RER
grands appartements rénovés
A partir de :
720 000 F
01-48-76-12-94

MAISONS

Paris Rég. parisienne

ENCHÈRE NOTAIRE
Bourg-la-Reine
46 rue de Fontenay
Pav. occupé/terrain 588 m²
revenu : 92 250 F/an
mise à prix sur surenchère 858 000 F. Visites 27/2 et 4/3 de 15 h à 17 h
Me Jouvion, Dupont-Carlot Dépaquit. 01-43-87-59-59

APPARTEMENTS MAISONS

PROVINCE

Nice
Colline de Fabron
vue s/mer et terrain boisé terrasses expo. sud du studio au 4 p.
à partir de 12 500 F/m²
UFG : 01-44-56-10-60

AVEYRON vend superbe maison campagne. CENTURY 21 à Rodez. Tél. : 05-65-73-30-30. *Grand plain-pied.*

PROPRIÉTÉS

ENCHÈRE NOTAIRE
Grenoble. Château Herbeys 1 614 m² + annexes 609 m² sur parc 6 ha.
Mise à prix sur surenchère *2 266 000 F. Visite/RV au* 06-11-21-54-41 (M. Fazzio)
Renseignements :
A. El Mouchnino. 01-42-46-70-08

LUBÉRON SITE CLASSÉ
5 km Gordes, 35 km Avignon, TGV
Au point culminant d'un *authentique village provençal*
Propriétaire vend maison XVIIIe restaurée prestations de qualité vaste séjour + cheminée *bureau spacieux et cheminée* 3 ch. + bains + cab. toilette cuis. aménagée, chauf. central loggia, terrasse, véranda couverte vue panoramique exceptionnelle *1 420 000 F. Tél. : 01-47-05-42-62* Fax 01-45-51-22-27

Aveyron vend *superbe maison campagne* Century 21 à Rodez tél. : 05-65-73-30-30 grand plain-pied

100 km de Paris, en lisière de la forêt d'Orléans, site naturel except. sur 12 ha en plein bois, mais. trad., parquet chêne de 235 m² (séj. 80 m² et chem., 5 chbs, 2 sdb, 1 sd) *2e mais. de 160 m²* + 100 m² divis. en bux et atel. en bord étang 1 ha
Tél. : 02-38-33-81-81 (HB)
Tél. : 02-38-33-77-07 rép.

Nice Fabron résid. appt villa 3/4 P. 130 m², jard. 180 m² caves, garage, parking *1,7 MF particulier* 04-93-71-92-44

Fermette près Châtillon/Coligny Loiret 2 ha30 habit. 120 m² cheminée, four à pain, cave nomb. dépend mise à prix 800 000 F. TGI Montargis le 18 mars 1998 14 h. Me Lavillat 02-38-85-46-88 doc. sur demande

A SAISIR, très rare
1 h 30 Paris Sud Val-de-Loire au cœur du village ts cces golf, tennis, équitation. *Anc. moulin aménagé sur son* terrain clos 1 ha, bief. en eau. Vaste séj., cathédrale 100 m², cheminée, salon, bibliothèque, cuis. équipée, *6 chbres, bains,* wc, cave, gar. écurie, chf central. Px total : 1 600 000 F créd. vend possible. Tél. : 02-38-85-22-92 - 24/24

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

LEVALLOIS CENTRE
Studio neuf 22 m² dans imm. neuf avec visiophone, code, *exposé sud,* parquet, cuis., américaine équipée, cave. 2 970 F/mois ch. comp. Honoraire 2 970 F TTC. Ag Bourdonnais ABGC. Tél. : 01-44-18-06-05.

INTER PROJETS RECH. S. PARIS et Est parisien *VOLUMES ATYPIQUES A LOUER OU A VENDRE.* 01-42-83-46-46.

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, R. LECOURBE
EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement.
RESIDENCE NEUVE
du 2 au 6 pièces
SUR PLACE
6 jours sur 7 - 10 h à 19 h.

75 19e, imm. anc. parc. Buttes-Chaumont, 4e ét., 90 m² liv. dble, dres., 3 chbres cuis. amén., s. d. bains, wc, réf. : neuf, chf cent, digicode, cave gard., *8 300 F + ch.* T. : 01-42-08-71-87 (mat., ap. 20 h)

DEMANDES

EMBASSY SERVICE
43 avenue Marceau 75116
Rech pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris *VIDES et MEUBLÉS* GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MASTER GROUP
47 r. Vaneau 75007 Paris rech. appts vides ou meublés toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

AGENDA

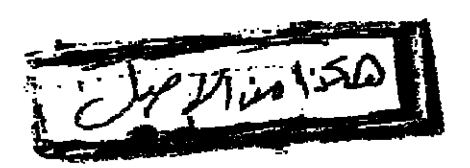
STAGES

ARTISANAT

Marché de la création
Les artistes exposent leurs œuvres en plein air
Bld Edgar Quinet au pied de la « Tour Montparnasse »
TOUS LES DIMANCHES
à partir de 10 h – jusqu'à la tombée de la nuit

GARDE ENFANTS

Urgent
cherche jeune fille au pair pour garder 2 enfants 2 et 4 ans
lettre + photo
Ann VIAENE
A. Biebuyckstraat, 1
8793 WAREGEM, Belgique





IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs, PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous ;
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17è au 19è siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles du studio au 4 pièces.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 30

RIVP

7e arrondissement

Le 72, rue Saint-Dominique et le 15, rue Jean Nicot
75007 Paris

Commercialisation : SODEMI
Pour tout renseignement :
Tél. 01 41 92 22 21
Ouverture Bureau de Vente au 15, rue Jean Nicot du vendredi au lundi de 11 h à 17 h et sur rendez-vous.

Mise en vente de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème

Entre Invalides et Champ de Mars, dans le 7ème le plus convivial, le "72, rue Saint-Dominique" et le "15, rue Jean Nicot" vous offrent le choix entre un nouvel immeuble doté de tous les avantages du neuf : qualité de la construction et des prestations, dernières normes techniques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol... et une superbe rénovation avec tout le charme et le cachet de l'ancien, qui bénéficie également des frais de notaire réduits.
Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrables immédiatement à partir de 34 000 F le m². Du studio au 6 pièces duplex (dont quelques surfaces spéciales investisseurs).
Tél. 01 41 92 22 21

10e arrondissement

"Le Saint Louis"
21, Rue de la Grange aux Belles

Réalisation et commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr



Idéal défiscalisation "Périssol"

A quelques pas du Canal Saint-Martin et de l'Hôpital Saint-Louis, STIM BATIR vous propose une résidence aux prestations de qualité et à l'architecture élégante.
Label Qualitel et Confort électrique.
Studios à partir de 365 000 F, parking compris.
Pour tout renseignement ou rendez-vous, appelez le 01 47 12 54 44 ou bien adressez un fax au 01 47 12 55 46

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

SPECIAL PÉRISSOL - LIVRAISON IMMEDIATE
RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

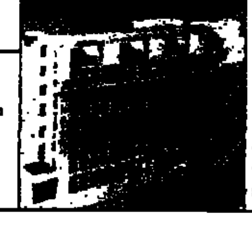
STIM BATIR vous propose quelques studios achevés au cœur du 11e arrondissement.
Investissement idéal :
- loyer garantie 9 ans,
- fiscalité avantageuse (cumul amortissement Périssol et récupération de TVA),
- excellente rentabilité

Informations et ventes : Tél 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

11, rue René Villermé
75011 Paris

Réalisation :
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez nous.



Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des commerces et du métro Père Lachaise, La RIVP réalise un petit immeuble de standing comprenant 29 logements traversants Est-Ouest avec balcons et deux locaux d'activités. Les certifications du label QUALITEL et du label VIVRELEC sont en cours.
Prix moyen de 18 500 F le m2.
Les appartements vendus en l'état futur d'achèvement bénéficient de frais de notaire réduits et de la possibilité de faire jouer l'amortissement Périssol (réductions d'impôts).
Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 20

RIVP

13e arrondissement

Les Académies Rive Gauche
43, avenue d'Italie 75013 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile de France Résidentiel
Bouygues Immobilier
92513 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

STUDIO À PARTIR DE 390 000 F

Découvrez notre résidence pour étudiants "Les académies Rive-Gauche" située 43 avenue d'Italie, à proximité immédiate de nombreuses écoles d'enseignement supérieur et d'universités parisiennes.
Investissement idéal : garantie de loyer 9 ans, garantie de remplissage, gestion assurée, fiscalité avantageuse (cumul amortissement Périssol et récupération de TVA).

Informations et ventes : Tél 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

14e arrondissement

Emeraude Parc
Avenue Reille 75014 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

Bureau de vente sur place : Avenue Reille.
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

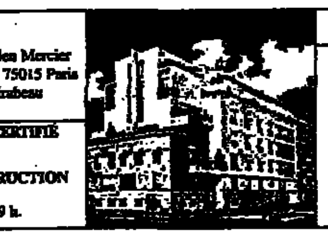
FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe- 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.





Prix de lancement.-21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, *voie sur berges, bd périphérique*), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement : (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...).

Bureau de vente : 8 avenue Emile Zola
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

20e arrondissement

La cour des Noues
Rue de la Cour des Noues
75020 Paris
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix de lancement : à partir de 17 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

A 300 m de la place Gambetta et de la mairie du XXè, découvrez une nouvelle petite résidence composée de 2 bâtiments, dans une rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé. Tous les transports, commerces et équipements à proximité. Architecture soignée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. 46 appartements du studio au 6 pièces. Balcons, loggias ou terrasses. (Parkings en sous-sol).
Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

Livraison immédiate. Derniers appartements du 2 P au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m² avec jardin 110 m². Exemple de prix : 3 P à partir de 960 000 F.

Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.

Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél : 01 39 57 26 10

FRANIM

94 Kremlin Bicêtre

L'Atlante
6 à 10, rue Edmond Michelet
94 Kremlin Bicêtre

Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 30 46 91 92

2 ET 3 PIÈCES,
PARKING EN SOUS-SOL.
CRÉDIT : LIBRE.

Paris 13ème à 700 m, métro à 100 m.
Prestations de qualité, façade en pierre, chape flottante, vidéophone...

Appartement décoré,
visite sur rendez-vous.
Tél. 01 30 46 91 92

SOFRACIM